

Prix 30 centimes



LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX

DE NEUCHÂTEL
pour l'an de grâce

1905



DELACHAUX & NIESTLE, éditeurs, NEUCHÂTEL

ALMANACH DE L'AGRONOME

contenant les travaux

du cultivateur et du jardinier pendant chaque mois de l'année.

JANVIER

Utiliser jours de mauvais temps et veillées à raccommoder instruments aratoires et matériel de ferme; confectionner corbeilles, hottes, ruches d'abeilles, manches d'outils. — Emonder arbres et haies pour bois d'affouage. — Confectionner composts avec terres, matières fécales et autres engrais disponibles; conduire et épandre ceux qui sont faits. — Fabriquer liens de paille pour moisson. — Défoncements à bras. — Labours préparatoires profonds, pour plantes sarclées, si le sol n'est pas trop gelé. — Saler viandes pour provisions de ménage. — Engraisser bêtes de boucherie. — Mettre comptes à jour et dresser inventaire annuel.

Fabriquer échelas et les tremper au carbolinéum, au sulfate de cuivre ou au goudron. — Arracher vieilles vignes et défoncer le sol pour nouvelles plantations. — Reporter terres. — Taille préparatoire, soit mise à porteurs. — Mettre cave et futailles en ordre.

Nettoyer arbres fruitiers de bois gourmand, mousses, gui, rejetons et nids de chenilles; les fumer au pied; faire creux pour nouvelles plantations. — Défoncer et préparer carrés libres du potager, surtout en terre forte. — Réparer clôtures et palissades. — Semer sous châssis premiers melons et carottes.

FÉVRIER

Labours préparatoires profonds. — Premières semailles d'avoine sur labours d'automne. — Préparer chenevière et semer chanvre et lin. — Répandre derniers composts. — Herser et nettoyer prés fumés précédemment. — Rigoler prés irrigués et curer fossés d'écoulement. — Étendre taupinières et détruire fourmilières. — Engraisser bêtes de boucherie. — Tuer porcs pour ménage. — Visiter colonies d'abeilles, pigeonier, poulailler. — Surveiller fenils;

au commencement du mois, consommation ne doit pas dépasser moitié approvisionnements.

Continuer taille à porteurs et commencer taille définitive. — Ratisser vignes enherbées. — Provigner dans les beaux jours. — Porter et étendre fumiers. — Distribuer et recouvrir engrais artificiels. — Premier transvasage des vins et cidres.

Semer sur couches chaudes tomates, laitues, carottes, céleri à pomme, choux-fleurs, melons, concombres et autres légumes, ainsi que toutes fleurs annuelles. — Greffer arbres en fente. — Transplanter arbres fruitiers en terre forte. — Tailler poiriers et pommiers. — Premiers semis, en pleine terre bien exposée, de pois, bettes, carottes, salsifis, cerfeuil, fèves, poireaux.

MARS

Labourer toutes terres libres. — Grande semaille des avoines, poisettes mélangées pour fourrages verts, pois, blés de printemps. — Semer betteraves en pépinières et carottes en plein champ. — Planter topinambours et premières pommes de terre. — Répandre engrais artificiels sur prés; avant la pluie, et sulfate de fer en poudre pour détruire mousses. — Mettre couver.

Provigner; déchausser et nettoyer provins d'un an. — Meilleure époque pour la taille. — Finir ratissage préparatoire et commencer premier labour, soit fossoyage. — Transvasage des vins et cidres.

Fumer et labourer carrés vides, framboisiers, groseilliers. — Semer persil, ciboule, céleri, laitues pommées et romaines, choux de Bruxelles, York, Milan, pain de sucre, quintal et Winnigstadt pour choucroute, carottes rouges, scorsonères, épinards, oignons, poireaux, bettes, navets, radis, panais, oseille, chicorée à tondre. — Repiquer rhubarbe. — Continuer semis de fleurs annuelles et plantation d'arbres et arbustes fruitiers et d'ornement. — Sarcler légumes

hivernés. — Continuer taille des arbres fruitiers, sauf pêchers et abricotiers. — Tailler rosiers et arbustes divers, groseilliers, etc.

AVRIL

Dernières semailles d'avoine. — Planter pommes de terre. — Semer premières orges, trèfle, esparcette et, en dernier lieu, luzerne. — Semer de quinzaine en quinzaine fourrages temporaires pour couper en vert. — Semer betteraves en place. — Répandre engrais artificiels et eaux grasses sur prés. — Herser ou rouler blés, vieilles luzernes, esparcettes et autres herbages. — Rouler prés naturels. — Plâtrer trèfles et autres légumineuses. — Arroser prés en changeant l'eau le matin. — Herser pommes de terre à fur et mesure de levée.

Finir taille et premier labour. — Compléter échalassement vieilles vignes et échalasser plantations de deux ans. — Planter barbués et boutures, soit chapons.

Labourer carrés d'artichauts, œilletonner vieux pieds et repiquer filleules en terrain neuf. — Semer et repiquer laitues et choux. — Planter choux-fleurs hâtifs, tomates, oignons, poireaux, bettes. — Faire en pleine terre semis précédemment faits sur couche : cresson, pourpier, carottes, pois, fèves, melons, cardons et premiers haricots qu'on recouvre en cas de froid. — Sarclages. — Eclaircir et cultiver planches de fraises ; en planter de nouvelles. — Tailler pêchers et abricotiers. — Séparer boutures de fleurs en terrines. — Dépoter et repoter fleurs et plantes de massifs. — Repiquer fleurs annuelles et mettre en terre celles à oignons. — Planter pattes d'asperges.

MAI

Semer dernières orges, fourrages mélangés, maïs. — Sarcler et buter pommes de terre. — Repiquer betteraves de pépinières ; éclaircir et sarcler celles semées sur place. — Exploiter taillis de chêne pour l'écorce. — Mettre vaches au vert. — Changer souvent eaux d'irrigation et arroser le soir. — Tondre moutons. — Surveiller abeilles pour l'essaimage ou bien former artificiellement essaim. — Ebourgeonner jeunes ceps et provins. — Deuxième labour, soit rebinage. — Second transvasage des vins et cidres.

Semer par planches successives : haricots, pois, courges et courgerons, tétragone pour remplacer épinards, cardons, laitues, chicorée d'automne, choux, capucines et concombres. — Repiquer poireaux, laitues. — Sarcler activement partout. — Taille verte des poiriers, pyramides et autres ; pincement et palissage des espaliers. — Arroser encore le matin jusqu'au 15 et le soir dès lors.

JUIN

Consommer en vert ou faner première coupe prairies artificielles, puis prés naturels ; faucher et sécher dès après la fleur. — Façons répétées aux plantes sarclées. — Repiquer dernières betteraves. — Mettre chevaux au vert pendant deux à trois semaines. — Mêler plâtre aux fumiers. — Arroser avec purin additionné de sulfate de fer ou d'acide sulfurique.

Effeuillaison et attachage de la vigne. — Premier sulfatage contre mildiou. — Continuer binages et ratissages.

Semer encore pois, haricots ; ramer les plus avancés ; semer scarole blonde et verte et repiquer choux blancs et rouges pour l'automne. — Tenir propre, sarcler souvent et arroser assidûment. — En temps couvert, greffer en écusson arbres à noyau, rosiers. — Pincer et palisser pêchers et autres espaliers. — Arroser fréquemment et par plein soleil planches de fraises.

JUILLET

Fumer et labourer champs vacants pour derniers fourrages temporaires verts. — Moissonner seigle, blé, avoine, colza ; mettre en moyettes en cas de mauvais temps. — Déchaumer champs moissonnés. — Semer raves, blé noir ou sarrasin, colza, trèfle incarnat. — Récolter pommes de terre printanières. — Deuxième coupe luzerne et trèfle. — Recouper composts en mêlant engrais chimiques et arrosant d'eaux grasses.

Ratisser vignes ; pincer, ébourgeonner, soit effilleuler ou rebioler et rattacher bois de l'année. — Second traitement contre le mildiou.

Semer derniers haricots pour l'automne, laitue, chicorée pour hivernage, navets, rampon. — Arroser et sarcler assidûment. — Récolter et serrer graines de légumes. —

Pincer melons, courges. — Arracher oignons et mettre en lieu sec, puis en chaînes suspendues. — Sécher haricots ou mettre au sel. — Sécher fruits, prunes, pruneaux, fonds d'artichauts. — Faire conserves et marmelades de fruits. — Marcotter œillets.

AOUT

Continuer déchaumages. — Rompre vieux trèfles et autres artificiels. — Labours préparatoires en terres fortes pour froment. — Moissonner dernières céréales, fèverolles. — Fin du mois semer seigle, fèverolles et poisettes hivernées avec avoine pour fourrage vert en juin suivant. — Couper et bien sécher regains. — Arracher pommes de terre mi-tardives. — Arracher chanvre et mettre rouir. — Battre céréales.

Derniers ratissages. — Pincer et attacher bois au fur et à mesure de croissance. — Troisième transvasage des vins et cidres.

Repiquer chicorée et attacher la plus avancée pour consommer en automne. — Semer raves, épinards, scorsonères, salades pour hivernage, choux frisés hâtifs pour repiquer au printemps. — Repiquer fraisiers. — Bouturer fleurs pour garnitures de l'année suivante : géraniums, coléus, bégonias, etc., etc. — Semer pensées. — Cueillir premiers fruits, l'après-midi des beaux jours.

SEPTEMBRE

Mener et épandre fumiers et labourer. — Semer seigle et méteil. — Dès le 10, commencer semailles de blé. — Récolter sarrasin de grains. — Battage des céréales. — Semer chicorée amère à tondre pour porcs. — Acheter porcelets à hiverner et activer engraissement des porcs à tuer en hiver.

Préparer pressoirs et ustensiles accessoires, futailles ; ne vendanger qu'à pleine maturité du raisin, qui n'arrive guère qu'en octobre sous notre climat.

Semer encore épinards, scorsonères, mâche. — Repiquer garnitures d'hiver, salades, choux, bettes. — Lier cardons, céleri. — Cueillir fruits. — Faire cidre.

OCTOBRE

Continuer labours. — Grandes semailles des blés d'hiver. — Récolter pommes de terre tardives, betteraves, carottes. — Met-

tre vaches au pâturage en temps sec. — Engraisser poulets et canards. — Consommer poules de 4 ans et au-dessus.

Vendanges et pressurage du raisin. — Régler fermentation et pressurer à point les rouges. — Piqueter marcs de suite ou les serrer en vases clos pour distiller plus tard.

Repiquer salades et choux pour hiverner. Récolter courges, choux pour choucroûte, chicorée. — Cueillir derniers fruits. — Rentrer plantes et bulbes délicates : dahlias, lauriers, orangers. — Planter arbres en terres légères et sèches.

NOVEMBRE

Dernières semailles de blé en terres fertiles et bien exposées. — Labours préparatoires pour printemps. — Défoncements. — Assainir et drainer terrains humides. — Conduire composts dans les près. — Fumer luzernières en couverture. — Mettre vaches à crèches ; commencer affouragement aux betteraves et autres racines ; carottes et fèverolles aux chevaux de ferme. — Hacher fourrages. — Elever veaux de choix destinés à l'alpage d'été. — Tondre chevaux et jeune bétail.

Remplir en bonde vases de vin nouveau. — Arrachage des échelas.

Mettre fleurs et plantes vivaces à l'abri des gelées. — Rentrer légumes et racinages en jardins d'hiver, caves ou silos. — Couvrir artichauts avec balles de céréales. — Recharger et fumer en couverture aspergères, planches de fraises. — Planter encore arbres et arbrisseaux qui ne craignent pas la gelée. — Fumer en couverture arbres fruitiers. — Réparer paillasons et en fabriquer de nouveaux.

DÉCEMBRE

Continuer labours et défoncements en temps propices. — Transporter et épandre composts. — Jardiner dans les forêts, éclaircir et expurgader les taillis. — Nettoyer grains.

Report des terres. — Arrachages.

Défoncements et labours. — Arracher arbres fruitiers à réformer. — Tenir propres et à température convenable plantes de serres et ne mouiller que lorsque la terre n'adhère plus aux bords des pots.



ÉPHÉMÉRIDES

Description des Quatre Saisons de l'année 1905

HIVER

Commencement le 22 décembre de l'année précédente, à 7 h. 14 minutes du matin, quand le *Soleil* entre au signe du *Capricorne*. La *Lune* se trouve au 3^e degré des *Gémeaux*, *Mercur*e rétrograde au 17^e du *Capricorne*, *Vénus* au 10^e du *Verseau*, *Mars* au 18^{me} de la *Balance*, *Jupiter* au 20^e du *Bélier*, *Saturne* au 17^e du *Verseau*, la tête du *Dragon* au 12^e de la *Vierge*, et la queue du *Dragon* au 12^e des *Poissons*.

PRINTEMPS

Commencement le 21 mars à 7 h. 58 min. du matin, lorsque le *Soleil* entre au signe du *Bélier*. La *Lune* se trouve au 1^{er} degré de la *Balance*, *Mercur*e au 10^e du *Bélier*, *Vénus* au 10^e du *Taureau*, *Mars* au 24^e du *Scorpion*, *Jupiter* au 2^e du *Taureau*, *Saturne* au 27^e du *Verseau*, la tête du *Dragon* au 8^e de la *Vierge*, et la queue du *Dragon* au 8^e des *Poissons*.

ÉTÉ

Commencement le 22 juin, à 3 h. 52 min. du matin, lorsque le *Soleil* entre au signe de l'*Ecrevisse*. La *Lune* se trouve au 29^e degré du *Verseau*, *Mercur*e au 27^e des *Gémeaux*, *Vénus* au 15^e du *Taureau*, *Mars* au 8^e du *Scorpion*, *Jupiter* au 24^e du *Taureau*, *Saturne* rétrograde au 2^e des *Poissons*, la tête du *Dragon* au 3^e de la *Vierge*, et la queue du *Dragon* au 3^e des *Poissons*.

AUTOMNE

Commencement le 23 septembre à 6 h. 30 min. du soir, quand le *Soleil* entre au signe de la *Balance*. La *Lune* se trouve alors au 21^e degré de l'*Ecrevisse*, *Mercur*e au 15^e de la *Vierge*, *Vénus* au 25^e du *Lion*, *Mars* au 20^e du *Sagittaire*, *Jupiter* au 6^e des *Gémeaux*, *Saturne* rétrograde au 27^e du *Verseau*, la tête du *Dragon* au 28^e du *Lion*, et la queue du *Dragon* au 28^e du *Verseau*.

Le régent de cette année est le *Soleil*.

ECLIPSES DE L'AN 1905

Cette année il y aura quatre éclipses, dont deux de soleil et deux de lune. Dans notre contrée la seconde éclipse de soleil et les éclipses de lune seules seront visibles.

La première éclipse est une partielle de lune et a lieu le 19 février, de 6 h. 54 min. du soir jusqu'à 9 h. 7 min. On observera le phénomène dans la partie occidentale de la mer Pacifique, dans l'Australie, l'Asie, l'Afrique et l'Europe.

La seconde éclipse est une annulaire du soleil qui se montrera le 6 mars, de 3 h. 20 m. du mat. jusqu'à 9 h. 6 m. Elle sera visible à la côte sud-est de l'Afrique, dans la partie sud de la mer Indienne, dans l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les Indes hollandaises à l'exception de Sumatra, et dans la mer Antarctique.

La troisième éclipse est encore une partielle de lune, le 15 août de 3 h. 39 min. du matin jusqu'à

5 h. 43 min. Dans notre contrée il n'y a que la première moitié de l'éclipse qui sera visible, et avant l'éclipse on remarquera, pendant une heure, la pénombre de la terre sur le disque de la lune. On verra cette éclipse dans la moitié sud-ouest de l'Europe, la mer Atlantique, l'Amérique du Nord, la moitié boréale de l'Amérique du Sud, et la moitié orientale de la mer Pacifique.

La quatrième éclipse est une totale de soleil le 30 août, de 11 h. 38 min. du matin jusqu'à 4 h. 37 min. du soir. A Vevey elle sera partielle et comprendra $\frac{4}{5}$ du diamètre du soleil; elle commencera à 10 h. 30 min. du soir et finira à 2 h. 58 min. On observera cette éclipse dans la moitié orientale de l'Amérique du Nord, la moitié boréale de la mer Atlantique et de l'Afrique, dans l'Europe, dans les parties occidentales de l'Asie et dans les contrées arctiques.

AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULS SUISSES

EUROPE

Ministres plénipotentiaires.

PARIS. — Dr Lardy, Charles.
ROME. — Dr Pioda, J.-B.
BERLIN. — Dr Roth, Arnold.
VIENNE. — Dr de Claparède, Alf.
LONDRES. — Dr Carlin, Gaston.

Consuls et vice-consuls.

BRUXELLES. — Dr Borel, Jules, c.-g.
ANVERS. — Steinmann-Haghe, D., c.
AMSTERDAM. — Hässig, Ferd., c.
ROTTERDAM. — Koch, Ferd., c.
LEIPZIG. — Prof. Dr Hirzel, Henri.
HAMBOURG. — Mægli, Jean, c.
BREME. — Krose, Fr., c.
MUNICH. — Fischer, Gottfried, c.
STUTTGART. — Kernén, Wilh., c.
FRANCFORT s/M. — Du Bois, A., c.
KÖNIGSBERG i.P. — Simon, G., c.
MANNHEIM. — Hafer, Ch., c.
LYON. — Streuli, Otto, c.
BORDEAUX. — Jæggi, Adolf, c.
BESANÇON. — Indermühle, A., c.
MARSEILLE. — Angst, F.-E., c.
BEZIERS. — Bühler, Traugott, c.
NANCY. — Wild, Emile, c.
DIJON. — Moser, Rodolphe, c.
NICE. — Müller, M.-H., c.
HAVRE. — Wanner, Emile, c. —
Basset, Alfred, v.-c.
LIVERPOOL. — Weiss, G.-G., c.
TRIEST. — Chaudoux, Charles, c.
PESTH. — Haggemacher, Henri, c.
PRAGUE. — Hess, Emanuel, c.
VENISE. — Le Coultre, César, c.
MILAN. — Nørbel, M., c.
TURIN. — Bosio, Auguste, c.
GÈNES. — Salvadè, Atilio, c.
FLORENCE. — Steinhäuslin, Ch., c.
NAPLES. — Meuricoffre, Jean-Georges, c.-g.
LIVOURNE. — Lieber, Victor, c.
ANCONE. — Bachmann, Gottfried, c.
PALERME. — Hirzel, Auguste, c.
MADRID. — Lardet, Charles, c.-g.
BARCELONE. — Schmid Juan, c.
LISBONNE. — Mange, J., c.-g.

PORTO. — Babel, François, c.
PATRAS. — Hamburger, Alb., c.-g.
— Müller, K.-G., v.-c.
ATHÈNES. — Schneider, Louis, c.
St-PÉTERSBOURG. — Schinz, C., c.-g.
MOSCOU. — Luchsinger, Ferdin., c.
KIEW. — Würigler, C.-H., c.
RIGA. — Mantel, R.-H., c.
ODESSA. — Wey, Emile, c.
VARSOVIE. — Zamboni, Fréd., c.
COPENHAGUE. — Schaffner, W., c.
STOCKHOLM. — Kramer, Jules-Henri, administ. du consulat.
CHRISTIANIA. — Tschudi, Henry, c.
BUCAREST. — Staub, Jean, c.-g.
GALATZ. — Rychner, Jean, c.

AFRIQUE

Consuls et vice-consuls.

ALGER. — Borgeaud, Jules, c.
PHILIPPEVILLE. — Sider, L., v.-c.
PORT-LOUIS (île Maurice) — Bourguignon, George-Auguste, c.
CONGO. — Dr Borel, Jules, consul général, à Bruxelles.
JOHANNESBURG (Transvaal). —
Géré par le consulat allemand.

AMÉRIQUE

Ministre plénipotentiaire.

WASHINGTON (E.U.). — Dumartheray, Fernand.
BUÉNOS-AYRES. — Dr Choffat, J.,
ministre résident.

Consuls et vice-consuls.

NEW-YORK. — Bertschmann, J., c.
PHILADELPHIE. — Koradi, Rod., c.
NOUVELLE-ORLÉANS. — Höhn, E., c.
CINCINNATI. — Diem, Fr.-J., c.
SAINT-LOUIS. — Buff, Jaques, c.
CHICAGO. — Holinger, Arnold, c.
SAN FRANCISCO. — Borel, Ant., c.
GALVESTON. — Müller, Ulrich, c.
PORTLAND. — Bircher, Charles, c.
St-PAUL. — Dr Stamm, Gottfried, c.
LOUISVILLE. — Baumberger, J.-C., c.
DENVER. — Weiss, Paul, c.

MONTRÉAL. — Rey, D. L., c.
MEXICO. — Consulat gén. : vacant.
PARA (Brésil). — da Costa, Frank, c.
PERNAMBOUC (Brésil). — Streiff
Daniel, c.
BAHIA (Brésil). — Studer, J., c.
RIO de JANEIRO (Brésil). — Weguelin, Aug., c. g.
SAN PAULO. — Kesselring, J.-J., c.
RIO GRANDE DO SUL (Brésil). —
Luchsinger, Fritz, c.
VALPARAISO (Chili). — Sinn,
Luis, E., c.-g.
TRAIGUEN. — Béguin, Fréd., v.-c.
LIMA (Pérou). — Provisoirement
géré par le consulat allemand.
MONTEVIDEO (Uruguay). — Wettstein, German, c.
PAYSANDU. — Bernasconi, Joseph,
v.-c.
NUEVA HELVECIA. — Vice-consulat vacant.
ROSARIO (Rép. Arg.). — Henzi,
Franz, v.-c.
ESPERANZA — Hugentobler A., v.-c.
CONCEPCION DEL URUGUAY
(Rép. Arg.). — Lagier, Eugène, v.-c.
PARANA (Rép. Arg.). — Michel,
Christ., v.-c.
CORRIENTES (Rép. Arg.). — Hœch-
ner, Ad., v.-c.
CORDOBA. — Kurth, Jean, v.-c.
MENDOZA. — Galletti, Emile, v.-c.
ASSOMPTION (Paraguay). — Perrot,
Frédéric-Aug., c.
GUATEMALA. — Keller, Alfred, c.

ASIE

YOKOHAMA. — Dr Ritter, Paul, c.-g.
TIFLIS. — Tallichet, Emile, c.
BATAVIA. — Schürrenberger, E., c.
MADAGASCAR (Pail.) — Sprüngli, E., c.
» Preisig, Johannes, v.-c.

AUSTRALIE

MELBOURNE. — Martin, Ch.-P., c.
ADÉLAÏDE. — Page, James, v.-c.
BRISBANE. — Leutenegger, Jacq.
SYDNEY. — Ruddy, Marc, c.

MESSAGER BOITEUX

ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune;
les principales Foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoie, etc.;
enfin un recueil d'Histoires et d'Anecdotes accompagnées de gravures,

POUR L'AN DE GRACE

1905

PAR Antoine SOUCI, ASTRONOME ET HISTORIOGRAPHE

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Verseau
Poissons
Bélier



Taureau
Gémeaux
Ecrevisse



Lion
Vierge
Balance



Scorpion
Sagittaire
Capricorne



Comput ecclésiastique

Nombre d'or 6
Cycle solaire 10
Indiction romaine. 3
Epactes. XXIV

Quatre temps :

- 15 Mars.
- 14 Juin.
- 20 Septembre.
- 21 Décembre.

Depuis Noël 1904 jusqu'au
Carême 1905, il y a 10 se-
maines et 1 jour.

Cette année est une année
commune de 365 jours.



Fêtes mobiles

Septuagésime . . . 19 Fév.
Mardi gras 7 Mars.
Les Cendres 8 »
Pâques 23 Avril.
Les Rogations . . . 28 Mai.
Ascension 1 Juin.
Pentecôte 11 »
La Trinité 18 »
La Fête-Dieu 22 »
Jeûne fédéral . . . 17 Sept.
Premier dimanche
de l'Avent 3 Déc.
Entre la Trinité et l'Avent
il y a 23 dimanches.

A NEUCHÂTEL, chez DELACHAUX & NIESTLÉ, ÉDITEURS.

II ^{me} MOIS	FEVRIER ☾		ELÉCTIONS	LUNAISONS
1 Mercredi	s Brigitte, s Ign.		1 ☾ L'amour-propre som-	Nouvelle lu- ne, le 4 à 6 h. 6 m. du soir. Pluvieux
2 Jeudi	Purification N.D.		14 ☽ ♀, ☐ ♃ flatté bre	
3 Vendredi	s Blaise, évêque		29 ☾ ☐ ♀ en	Prem. quar- tier, le 12 à 5 h. 20 m. du soir. Beau temps.
4 Samedi	s Véronique		9 ☾ 0 h. 6 m. du soir	
6	Lever du soleil, 7 h. 55 m.		☾ Coucher du soleil, 5 h. 40.	Pleine lune le 19 à 7 h. 52 min. du soir. Constant.
5 Dimanche	A. 5. s Agathe		21 ☽ ♀ et blessé est nei-	
6 Lundi	s Dorothee		3 ☾ ☽ la cause de yeux	Eclipse de lune visible.
7 Mardi	s Hélène		15 ☾ ☽ toutes les variations cou-	
8 Mercredi	s Salomon		27 ☽ ♀ ☾ Apogée de	Dern. quar- tier, le 26, à 11 h. 4 min. du matin. Hu- mide.
9 Jeudi	s Apolline		9 ☽ en	
10 Vendredi	s Scholastique		21 ☽ ♃ humeur. doux	FÉVRIER vient de Fe- bruare, qui signifie faire des expia- tions.
11 Samedi	s Severin		2 ☐ ♀, ☽ ☽ Une chute	
7	Lever du soleil, 7 h. 45 m.		☾ Cou. du soleil, 5 h. 50	Le 19, le so- leil fera son entrée au si- gne des Pois- sons.
12 Dimanche	A. 6. s Damien		14 ☾ 5 h. 20 m. d. s. ♀ ☽ ☾	
13 Lundi	s Jonas, cast.		27 ☐ ♀ ☽ * ♀ ne nous	Depuis le 1 ^{er} au 28 février les jours ont crû de 86 mi- nutes.
14 Mardi	s Valentin, mar.		9 ♀ ét. d. s. à la pl. gr.	
15 Mercredi	s Faustin		22 ☾ ☽ ☐ ☽ (élong.	
16 Jeudi	s Julienne		6 ♃ * ☾ ôte pas beau	
17 Vendredi	s Sylvain		19 ☐ ♃ la bonne opi- se-	
18 Samedi	s Siméon		4 ☽ ♀, ☐ ☽ nion rein	
8	Lever du soleil, 7 h. 34 m.		☾ Cou. du soleil, 6 h. 1.	
19 Dimanche	A. Sept. s Bonif.		18 ☽ 7 h. 52 m. d. s. ☾ en	
20 Lundi	s Constantin		3 ☾ ☽ (éclipse de que	
21 Mardi	s Léonore		18 ☾ Périogée ☾ visible	
22 Mercredi	Chaire s Pierre		3 ☽ ♀ nous avons soleil	
23 Jeudi	s Josué		18 ☽ ♃ ♀ * ♃ con-	
24 Vendredi	s Matthias		3 ♀ ☽ ♀ de nous stant	
25 Samedi	s Victor		17 ☐ ♀, ☽ ☽, ☐ ♀ mêmes,	
9	Lever du soleil, 7 h. 21 m.		☾ Cou. du soleil, 6 h. 11	
26 Dimanche	A. Sex. s Nestor		1 ☽ 11 h. 4 m. du matin	
27 Lundi	s Sara		14 ♀ en	
28 Mardi	s Léandre		28 ☾ nous donne une vieux mauvaise opinion des autres	

Les autorités sont instamment priées de nous faire part des changements, suppressions ou nouvelles foires qui surviendraient et aussi de nous signaler les erreurs.

Marchés aux Bestiaux du mois de Février.			
Aarberg. Berne	22	Freiburg en Br.	9
Aubonne. Vaud	7	Flawyl, St-Gall	13
Berne, chaque mardi.		Genève, mardi et vendr.	
Berthoud, Berne	2	Heiden, App	6 et 20
Bischoffzell, Thurg.	20	Herisau, chaque vendr.	
Escholzmatt, Lucerne	20	Langenthal (Berne)	21
Fribourg (Suisse)	25	Lausanne	8
		Lucerne, chaque mardi.	
		Meiringen, Berne	2
		Nyon (Vaud)	2
		Payerne (Vaud)	2
		Rapperswyl, les mercr.	
		Sallanches (H ^{te} Savoie)	18
		Sion (Valais)	25
		Schüpfheim, Lucerne	7
		Sus, Grisons	7
		Thonon (H.-S.) les lundis	
		Vevey, chaque mardi.	



Foire du mois de Février 1905.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	B.	15	Lignières, Neuchâtel	16
Aarberg, Berne	B. et ch.	8	Locle, Neuchâtel	14
Aigle c. Vaud		18	Lutry, Vaud	23
Altstätten, St-Gall	9 et 10		Maienfeld, Grisons	14
Andelfingen, Zurich	B.	15	Martigny-B., Valais	27
Appenzell	8 et 22		Mellingen, Argovie B.	22
Aubonne (Vaud)	B.	7	Monthey, Valais	1
Avenches, Vaud		15	Morat, Fribourg	1
Baden, Argovie	B.	7	Morges, Vaud	1
Bellinzone, Tessin	3, 4 et 5		Moudon c. Vaud	27
Berne	B.	7	Motiers, Travers	13
Berthoud Berne	B.	2	Neunkirch, Schaffh. B	27
Bex, Vaud		16	Oberstammheim	27 et 28
Bienne, Berne		2	Önsingen, Soleure	27
Bremgarten, Argovie		27	Orbe, Vaud	13
Brugg, Argovie		14	Oron, Vaud	1
Bülach, Zurich	B.	1, 28	Payerne, Vaud	16
Bulle, Fribourg		9	Pfäffikon, Zurich B.	20, 7
Rüren, Berne		22	Porrentruy, Berne	20
Château-d'Œx, Vaud		2	Ragatz, St-Gall	6
Coire, Grisons	B.	15, 4	Rapperswyl, St-Gall	8
Cossonay, Vaud		9	Reinach, Argovie B.	16
Delémont, Berne		21	Rolle, Vaud	17
Diessenhofen, Th.	B.	6	Romont, Fribourg	7
Echallens, Vaud		9	Rue, Fribourg	15
Eglisau, Zurich	B.	20, 7	Saignelégier, Berne	6
Estavayer, Fribourg		8	St-Triphon, Vaud	17
Fenin, Neuchâtel		27	Sargans, St-Gall	28
Frauenfeld, Th.	B.	6 et 20	Schleitheim, Schaffh.	2
Fribourg (Suisse)		13	Seewis, Grisons B.	4
Gel er kinden, c. Bâle		1	Sempach, Lucerne	6
Genève	B.	6	Sidwald, St-Gall	23
Gessenay, Berne		7	Sissach, Bâle B.	15
Gorgier, Neuchâtel	B.	20	Soleure	13
Gossau, St-Gall	B.	6	Teuffen, Appenzell B	3
Gruningen, Zurich	B.	27	Thoune, Berne	15
Hérisau, Appenzell		3	Tiefenkastels, Grisons B	20
Hutwyl, Berne	B.	1	Tramelan-dessus Berne	15
Ilanz, Grisons	3 et 21		Turbenthal, Zurich B	27
Kublis, Grisons	B.	3	Unterhal au, Schaf.	2 B 6
Landeron, Neuchâtel	B	20	Uster, Zurich	B 23
Langenthal, Berne	B.	21	Uznach, St-Gall	21
Langnau, Berne	B 3, M	22	Weinfeldens, Th.	B 8 & 22
Laufon, c. Berne		7	Wilchingen, Schaffh.	20
Lenzbourg, Argov.	B	2	Winterthour, Z.	B 2 & 16
Lichtensteig, St-Gall		6	Wyl, c. St-Gall	7
Liestal, Bâle campagne		8	<i>Suite après décembre.</i>	

III ^{me} MOIS	MARS	☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Mercredi	s Aubin		11	☐ ♀ Notre temps humi-
2 Jeudi	s Simplicie, pape		23	☐ ♀ a ceci de par-
3 Vendredi	s Marin		6	☐ ♂ ticulier, pluie
4 Samedi	s Adrien		18	♂ ♀ en qu'il
10	Lever du soleil, 7 h. 8 m.		Coucher du soleil, 6 h. 21.	Nouv. lune, le 6 à 6 h. 19 min. du mat. Froid. Eclipse de soleil invisible.
5 Dimanche	A. Quin. s Eusebe		0	☉ ☽, ♂ ♀ est
6 Lundi	s Fridolin		12	☉ 6 h. 19 m. du matin
7 Mardi	Mardi g. s T., d'A.		24	(écl. de ☉ invisible
8 Mercredi	Cendres s Jonat.		5	☾ Apogée, ♀ en
9 Jeudi	40 martyrs		17	♂ ♀ ♀ ♀ frais
10 Vendredi	s Françoise		29	♂ ♀ ♀ devient ét. pro-
11 Samedi	s Cunibert		11	♂ * ♀ du soir digue
11	Lever du soleil, 6 h. 56 m.		Coucher du soleil, 6 h. 31.	Pleine lune le 21 à 5 h. 56 m. du matin. Frais.
12 Dimanche	A. In. s Grégoire		23	☐ ♀ d'honneurs ven-
13 Lundi	s Nicéphore, év.		5	☾ ♂ △ ☉ teux
14 Mardi	s Mathilde, reine		18	☾ 10 h. 0 m. d. m. ☐ ♀
15 Mercredi	4 Temps s Long.		1	☾ ♀ en envers les
16 Jeudi	s Héribert, évêq.		14	morts illustres et froid
17 Vendredi	s Gertrude		27	☐ ♀, ☐ ♀ d'outrages
18 Samedi	s Gabriel, arch.		12	☐ ♂ envers les clair
12	Lever du soleil, 6 h. 42 m.		Coucher du soleil, 6 h. 41.	MARS
19 Dimanche	A. Rem. s Joseph		26	☾ ☽ ☽ en jour
20 Lundi	s Joachim		11	(et nuit égaux
21 Mardi	s Benoît, abbé		26	☾ 5 h. 56 m. d. m. ☾ Pér
22 Mercredi	s Nicolas de Flue		11	♀ ét. d. s au plus vivants.
23 Jeudi	s Théodore		27	♂ ♀ (gr. éclat. La
24 Vendredi	s Siméon		11	♂ ♂ gloire des vent
25 Samedi	Annonciat. N. D.		26	☐ ♀ grands hom- soleil
13	Lever du soleil, 6 h. 28 m.		Coucher du soleil, 6 h. 50.	Le 20 de ce mois le soleil fera son entrée au signe du Bélier; jour et nuit égaux.
26 Dimanche	A. Oc. s César		10	☾ mes se doit éclair-
27 Lundi	s Lydie		24	☾ 10 h. 35 m. d. s. ☾
28 Mardi	s Ruppert		7	toujours mesurer aux cis-
29 Mercredi	s Eustase		20	☐ ♀ moyens dont sant
30 Jeudi	s Quirin		3	☐ ♀, ☐ ♀ ils se sont
31 Vendredi	s Balbine		15	☐ ♂ servis pour beau l'acquérir.
				Du 1 ^{er} au 31 mars les jours ont crû de 103 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars.			
Aarberg, Berne	29	Fribourg en Br.	9
Berne, chaque mardi.		Heiden, App.	6 et 20
Berthoud, Berne	2	Hérisau, A., chaq. vendr.	
Bischoffzell, Thurg.	20	Genève, mardi et vendr.	
Escholzmatt, Luc.	20	Langenthal (Berne)	21
Flawyl, St-Gall	13	Lucerne, chaque mardi.	
Fribourg (Suisse)	25	Meyringen, Berne	2
		Nyon (Vaud)	2
		Payerne c. Vaud	2
		Rapperswyl, mercredis.	
		Sallanches (H ^o Savoie)	18
		Schmitten (Fribourg)	6
		Schüpfheim, L., porcs	7
		Sion (Valais)	25
		St-Imier c. Berne	14
		Sûs c. Grisons	7
		Thonon (H. S.) les lundis	
		Vevey, chaque mardi.	



Foire du mois de Mars 1905.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Arg.	B.	15	Fribourg (Suisse)	13
Aarberg, Bern.	B et chev.	8	Frick, Argovie	B 6
Aigle, Vaud		11	Gais, Appenzell	7
Altorf, Uri		30	Gelterkinden, Bâle	C. 4
Andelfingen Zurich	B.	15	Genève	B. 6
Anet, Berne		15	Gossau, St-Gall	B. 6
Appenzell	8 et	22	Grandson, Vaud	8
Arbon, Thurgovie		31	Gr.-Hochstetten, Berne	8
Aubonne, Vaud		21	Gruningen, Zurich	B. 27
Baden, Argovie	B.	7	Hitzkirch, Lucerne	7
Bâle	23 &	24	Horgen, Zürich	M 10
Berne		14	Hutwyl, Berne	8
Balstall c. Soleure		6	Ilanz, Grisons	21
Berthoud, Berne	B.	2	Interlaken, Berne	4
Bevaix, Neuchâtel		20	Klein-Lauffenbourg, A.	13
Bex, Vaud		30	Klingnau, Argovie	6
Bienne, Berne. B. et Ch.		2	Kloten, Zurich	8
Bischofzell, Thurgovie		2	Landeron-Combes, N.	B20
Bonvillard, Vaud		24	Langenthal, Berne	7
Bözingen, Berne		27	Langnau, Berne	B. 3
Bremgarten, Arg.		13	Langwies, Grisons	B. 20
Brugg, Argovie	B.	14	La Sarraz, Vaud	28
Bulach, Zurich	B.	4	Laufon, Berne	7
Bulle, Fribourg		2	Laupen, Berne	9
Carouge, Genève	B.	13	Lausanne, Vaud	8
Cerlier, Berne		29	Lenzburg, Argovie	2
Châtel St-Denis, Frib.	6, 20		Liestal, Bâle	B. 8
Chaux-de-Fonds, N.	B.	4	Lignières, Neuchâtel	23
Chêne-Bourg, Genève		15	Locle, Neuchâtel	B. 14
Chiètres, Fribourg		30	Mallerey, Berne	9
Coire	6 B.	15	Martigny-Ville, Valais	27
Concise, Vaud		7	Mellingen, Argovie	20
Cortailod, Neuchâtel		14	Mézières, Vaud	22
Cossonay, Vaud		9	Montfaucon, Berne	27
Couvet, Neuchâtel	B.	21	Monthey, Valais	4
Cully, Vaud		3	Morat, Frib.,	4
Delémont, Berne		21	Morges, Vaud	29
Diessenhofen, Th.	B.	13	Motiers, Travecs, Neuc.	13
Echallens, Vaud		23	Moudon, Vaud	27
Eglisau, Zurich	B.	20	Mu. ster, Lncerne	2
Erlenbach, Berne	B.	14	Neunkirch, Schaffh. B.	27
Estavayer, Fribourg		8	Neuveville, Berne	29
Fahrwangen, Arg.	B.	6	Nidau, Berne	21
Flawyl, St-Gall		13	Niederbipp, c. Berne	B. 4
Fontaines, Neuchatel		18	Nyon, Vaud	2
Frauenfeld, Th.	B.	6 et 20	<i>Suite après décembre.</i>	



Foire du mois d'Avril 1905.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau c. Argovie	19	Gais c. Appenzell	4
Aarberg, Berne B et ch.	12	Gelterkinden, Bâle	5
Aigle c. Vaud	15	Genève	B 3
Albeuve c. Fribourg	24	Gessenay, c. Berne	14
Altorf, Uri	26 & 27	Gimel, Vaud	B 10
Andelfingen c. Zurich	B 19	Gorgier c. Neuchâtel	24
Appenzell	12 & 25	Gossau, St-Gall	B 3
Avenches, Vaud	19	Grandson c. Vaud	19
Baden c. Argovie	4	Gr. Laufenbourg, Arg.	24
Bauma c. Zurich	7 et 8	Grüningen c. Zurich	B 24
Berne B.	4	Herzogenbuchsee, c.	12
Berthoud, Berne	B 6	Hérisau c. Appenzell	28
Bex, Vaud	13	Ilanz c. Grisons	18
Bienne c. Berne au bétail et aux chevaux	6	Kriegstetten, Soleure	27
Bremgarten, Argovie	24	Kublis c. Grisons	13
Brigue, Valais	27	Lachen, Schwytz	25
Brugg c. Argovie	B 11	Landeron c. Neuchâtel	B 10
Bulach c. Zurich	B 5	Langenthal c. Berne	B 18
Bulle c. Fribourg	6	Langnau, Berne	B 7 et 26
Buttes, Neuchâtel	B 5	La Roche c. Fribourg	24
Cernier c. Neuchâtel	17	La Sagne c. Neuchâtel	4
Château-d'Ex, c. Vaud	13	La Sarraz c. Vaud	25
Châtel-St-Denis c. Frib.	17	Laufon, Berne	4
Chaux-de-Fonds, N.	B 15	Lenzburg c. Argovie	B 6
Coffrane, Neuchâtel	24	Les Bois c. Berne	3
Coire, Grisons	3 B 19	Liestal, Bâle	B 12
Conthey c. Valais	24	Loèche-Ville, Valais	1
Courtelary c. Berne	4 et 5	Locle c. Neuc. B et Ch.	11
Cossonay c. Vaud	13	Martigny-Bourg c. V.	3
Cudrefin c. Vaud	24	Martigny-Ville c. Valais	24
Dagmersellen c. Lucern	10	Meilen c. Zurich	27
Délémont c. Berne	18	Mellingen, Argovie	B 26
Diessenhofen c. Th.	B 10	Meyrin, Genève	B 20
Echallens c. Vaud	27	Meyringen, Berne	11
Eglisau c. Zurich	B 17, 25	Monthey, Valais	26
Einsiedeln, Schwytz	B 24	Morat c. Fribourg	5
Estavayer c. Fribourg	12	Mosnang c. St-Gall	B 26
Fideris c. Grisons	19	Mottiers-Travers c. N.	10
Flawyl, St-Gall	10	Moudon c. Vaud	24
Fleurier, Neuch.	B 21	Moutier	B 11
Frauenfeld, Th.	B 3 & 17	Neunkirch, Sch.	B 24, 17
Fribourg en Suisse	3	Oberstammheim c. Z.	B 24
Frick, Argovie	B 10	Oensingen c. Soleure	24
Frutigen, Berne	7	Olten c. Soleure	3
Gampel, Valail	24	Orbe c. Vaud	3

Suite après décembre.

V ^{me} MOIS	MAI	☾	ELECTIONS	LUNAISON
1 Lundi	s Phil., s Jacques		29	Nouvelle lune le 4 à 4 h. 50 min. du soir. Beau temps.
2 Mardi	s Athanase, évêq.		11	
3 Mercredi	s Croix		23	Prem. quartier, le 12 à 7 h. 46 m. du m. Variable.
4 Jeudi	s Florian		5	
5 Vendredi	s Pie V, pape		17	Pleine lune, le 18 à 10 h. 36 m. du soir. Froid et orangeux.
6 Samedi	s Jean porte lat.		29	
19	Lever du soleil 5 h. 12 m.			Dern. quartier, le 25, à 3 h. 50 m. du matin. Inconstant.
7 Dimanche	A. Mis. s Stanisl.		12	
8 Lundi	s Michel		14	MAI vient de Majus; il était dédié aux plus anciens citoyens romains nommés Majores. Il était le troisième mois.
9 Mardi	s Béate		7	
10 Mercredi	s Sophie		20	Le 20 Mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
11 Jeudi	s Mammert, év.		3	
12 Vendredi	s Pancrace		16	Du 1 ^{er} au 31 les jours ont crû de 79 minutes.
13 Samedi	s Servais, évêq.		0	
20	Lever du soleil 5 h. 3 m.			
14 Dimanche	A. Jub. s Bonif.		14	
15 Lundi	s Isidore, labour.		29	
16 Mardi	s Pérégrin		13	
17 Mercredi	s Pascal, évêque		28	
18 Jeudi	s Theodose		13	
19 Vendredi	s Potentiane		28	
20 Samedi	s Blanche, s Ber.		13	
21	Lever du soleil, 4 h. 55 m.			
21 Dimanche	A. Cant. s Const		27	
22 Lundi	s Julie, vierge		11	
23 Mardi	s Samu l		24	
24 Mercredi	s Jeanne		7	
25 Jeudi	s Urbain		20	
26 Vendredi	s Philippe de N.		2	
27 Samedi	s Lucien		14	
22	Lever du soleil, 4 h. 49.			
28 Dimanche	A. Rog. s Ger.		26	
29 Lundi	s Maximilien		8	
30 Mardi	s Félix, pape		20	
31 Mercredi	s Pétronelle		2	

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai.

Aarberg, Berne 31	Flawyl, St-Gall 8	Langenthal c. Berne 16	Sallanches en Savoie 20
Berne, tous les mardis.	Fribourg en Br. 11	Lucerne, tous les mardis	Schüpfheim, L., porcs 2
Berthoud, Berne 4	Fribourg en Suisse 13	Meyringen, Berne 4	Sion c. Valais 27
Bischofszell, Thurg. 15	Genève, mardi et vendr.	Nyon c Vaud 4	St-Imier (Berne) 9
Chaux-de-Fonds 3	Heiden, App. 1 et 15	Payerne c. Vaud 4	Thonon, chaque lundi
Escholzmatt, Lucerne 15	Hérisau, A., chaq. vendr.	Rapperswyl les mercred.	Vevey c. Vaud les mardis



Foire du mois de Mai 1905.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau c. Argovie	17	Chiètres c. Fribourg	25
Aarberg, Berne	B 10	Coire, Gr.	B 2 et 17
Aigle c. Vaud	B 20	Combremont-le-Grand	17
Altorf, Uri	17 et 18	Concise c. Vaud	8
Altsteden, St-Gall	4 et 5	Cortailod c. Neuchâtel	17
Andelfingen c. Zurich	17	Cossonay c. Vaud	11
Anet c. Berne	31	Convét, c. Neuch.	31
Anniviers c. Valais	26	Davos c. Grisons	M 27
Appenzell	10 & 24	Délémont c. Berne	16
Aubonne c. Vaud	16, B 2	Diessenhofen, Thur.	B 8
Baden c. Argovie	B 2	Domdidier, c. Frib.	2
Bagnes c. Valais	20 & 30	Dombresson c. Neuch.	15
Bas-Chaillon, c. Valais	1	Echallens c. Vaud	31
Bassecour c. Berne	9	Eglisau c. Zurich	B 15
Baulmes c. Vaud	5	Erlenbach, Berne	B 9
Bayards c. Neuchâtel	1	Ernen c. Valais	30
Begnins c. Vaud	15	Escholzmatt c. Lucerne	8
Bellegarde, Fribourg	B 8	Estavayer c. Fribourg	10
Berne	1-14 et B 2	Fahrwangen, Arg.	B 4
Berthoud c. Berne	B 4 et 18	Fiez c. Vaud	27
Bevaix c. Neuchâtel	22	Frauentfeld c. Th.	B 1 & 15
Bex c. Vaud	11	Fribourg en Suisse	1
Bienne c. Berne	B 4 et 31	Frick c. Argovie	8
Bière c. Vaud	15	Gais c. Appenzell	9
Bischofszell c. Thurg.	29	Gelterkinden c. Bâle	10
Boudevilliers c. Neuch.	25	Genève	B 1
Boudry c. Neuchâtel	30	Gessenay c. Berne	1
Bœzen, Argovie	24	Gimel c. Vaud	29
Bœzingen, Berne	15	Glyss c. Valais	31
Bremgarten, Arg.	8	Gossau, St-Gall	B 1
Breuleux c. Berne	16	Grabs c. St-Gall	29
Brugg c. Argovie	9	Grandson, Vaud	31
Bulach, Zurich	B 3, 30	Grüningen, Zurich	B 29
Bulle c. Fribourg	11	Hutwyl, Berne	3
Buren c. Berne	3	Ilanz c. Grisons	10
Buttes, Neuchâtel	B 15	Interlaken c. Berne	3
Carouge, Genève	B 12	Kublis, Grisons	29
Cerlier c. Berne	10	Landeron-Combe, N.	B 1
Chaindon, Berne	10 et 11	Langenbruck Bâle-C.	3
Champagne c. Vaud	M 19	Langenthal, Berne	23
Charbonnières (les)	B 10	Langnau, Berne	B 5
Charmey c. Fribourg	2	La Sarraz, Vaud	23
Château d'Oex c. Vaud	17	Laufon, Berne	2
Châtel-St-Denis c. Fr.	8	Laupen, Berne	18
Chaux-de-Fonds, c. N.	3	Lausanne, Vaud	10
Chavornay c. Vaud	10	Suite après décembre.	

VI ^m MOIS	JUIN ☾	ÉLECTIONS	LUNAISONS
1 Jeudi	ASCENSION 14	♂ ☽, ♀ ♃ Rester beau	Nouvelle lune
2 Vendredi	s Marcellin 26	☾ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	le 3, à 6 h.
3 Samedi	s Erasme 8	☾ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	57 m. du mat.
23	Lever du soleil 4 h. 45 m.	Coucher du soleil, 8 h. 18	Beau temps.
4 Dimanche	A. Ex. s Edouard 21	le 2 ☽ étoile du matin	Prem. quar-
5 Lundi	s Boniface, mart. 4	☾ au pl. grand écl. hon-	tier le 10, à 2
6 Mardi	s Claude, évêque 17	nête dans une dis- agré-	h. 5 m. du
7 Mercredi	s Norbert 0	☽ ♀, ☽ ♂ cussion able	soir. Constant
8 Jeudi	s Médard 13	☽ ♃ ☽ en ☽ est	Pleine lune
9 Vendredi	s Félicien 27	☾ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	le 17, à 6 h.
10 Samedi	s Marguerite 11	☾ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	51 m. du mat.
24	Lever du soleil 4 h. 42 m.	Coucher du soleil, 8 h. 23	De la pluie.
11 Dimanche	A. PENTECOTE 25	♀ ☽ ☽ ☽ moins so-	Dern. quar-
12 Lundi	Lundis s Léon 9	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	tier le 24, à 8
13 Mardi	s Antoine 23	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	h. 46 m. du
14 Mercredi	4 Temps s Bon. 8	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	soir. Chaud
15 Jeudi	s Vite, s Mod. 22	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	et clair.
16 Vendredi	s Bernard de M. 7	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	JUIN a pris
17 Samedi	s Justine 21	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	son nom de
25	Lever du soleil, 4 h. 41 m.	Coucher du soleil, 8 h. 26	Juvenibus, les
18 Dimanche	A s Trin Mont. 5	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	jeunes gens,
19 Lundi	s Gervais 19	(long jour pour cou-	parce qu'il é-
20 Mardi	s Sylvère, pape 2	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	tait dédié à la
21 Mercredi	s Louis de Gonz. 15	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	jeunesse.
22 Jeudi	Fête-Dieu s P. 28	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	Le 22 le soleil
23 Vendredi	s Basile 10	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	entre au signe
24 Samedi	s Jean, Baptiste 22	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	de l'Ecrevisse
26	Lever du soleil, 4 h. 42 m.	Coucher du soleil, 8 h. 28	en marquant
25 Dimanche	A. l. ap. Trs Eloi 4	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	ainsi le jour
26 Lundi	s Jean & Paul 16	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	le plus long
27 Mardi	7 Dormeurs 28	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	de l'année.
28 Mercredi	s Léon II, pape 10	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	Du 1 ^{er} au 22
29 Jeudi	s Pierre et Paul 22	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	les jours ont
30 Vendredi	s Com. de s P. 4	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	crû de 19 m.
			et du 22 au 30
			ils ont dimi-
			nué de 2 mi-
			minutes.

Marchés aux Bestiaux du Mois de Juin.

Aarberg, Berne 28	Freiburg en Brisgau 8	Lucerne, chaque mardi	Sion en Valais 24
Bellinzzone, Tessin 7 et 24	Fribourg en Suisse 24	Meyringen, Berne 2	St-Imier c. Berne 13
Berne, tous les mardis	Genève, mardi et vendr.	Nvon c. Vaud 2	Süss, Grisons 6
Berthoud c. Berne 1	Heiden, App. 5 et 19	Payerne c. Vaud 2	Thonon chaque lundi
Bischofszell, Thurg. 19	Herisau, A., les vendr.	Rapperswyl, le mercredi	Vevey, V. chaque mardi
Escholzmatt, Lucerne 19	Langenthal c. Berne 20	Sallanches Ht-Savoie 17	
Flawyl, St-Gall 12	Lausanne c. Vaud 14	Schupfheim, L., porcs 6	





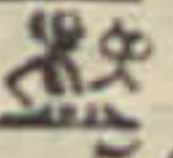
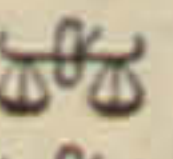

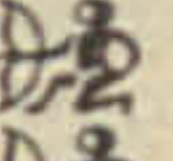










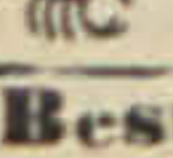

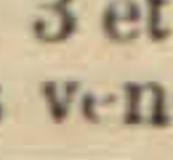



Foires du mois de Juin 1905.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B au bétail et celles d'un M aux marchandises.

Aarau	21	Lichtensteig c. St-Gall	19
Aigle c. Vaud	10	Liddes, Valais	B 7
Andelfingen, Zurich	B 21	Locle c. Neuchâtel	13
Andermatt, Uri	14	Loèche-Ville c. Valais	2
Appenzell	14 & 28	Martigny-Bourg c. Val.	12
Avenches c. Vaud	21	Mellingen, Argov. B	28, 12
Baden, Argovie	B 6	Mezières, Vaud	14
Bagnes c. Valais	15	Montfaucon c. Berne	26
Bâle	22 & 23	Monthey c. Valais	7
Balstall, Soleure	5	Morat c. Fribourg	7
Berthoud, Berne	B 2	Mottiers-Travers c. N.	12
Bischofszell, Thurgovie	29	Moudon c. Vaud	26
Bremgarten, Argovie	B 19	Münster c. Valais	14
Brevrai c. Neuchâtel	8	Neunkirch, Schaffh. B	26
Brigue c. Valais	5	Noirmont c. Berne	5
Brugg c. Argovie	13	Oberstammheim c. Z. B	26
Bulach c. Zurich	B 7	Olten c. Soleure	5
Bulle c. Fribourg	8	Oron-la-Ville c. Vaud	7
Coire, Grisons	13	Orsières c. Valais	6
Cossonay, Vaud	B 8	Payerne c. Vaud	15
Courchapoix, Berne	M 6	Pfaffikon c. Zurich	B 19
Délémont c. Berne	20	Ponte-Campovasto c. G.	6
Diessenhofen, Thurg.	B 12	Porrentruy c. Berne	19
Eglisau c. Zurich	B 19	Rapperswyll, St-Gall	14
Estavayer, Fribourg	14	Regensberg c. Zurich	8
Fenin, Neuchâtel	5	Reinach, Argovie	8
Frauenfeld c. Th.	B 5 & 19	Richensee c. Lucerne	12
Fribourg (Suisse)	12	Romont c. Fribourg	13
Frick c. Argovie	B 12	Rorschach, c. St-Gall	8
Gelterkinden, c. Bâle	14	Rue c. Fribourg	21
Genève	B 5	Saignelégier, c. Berne	6
Gersau, Schwytz	M 5	St-Aubin c. Neuchâtel	12
Gossau, St-Gall	B 5	St-Imier c. Berne	13 et 14
Grandfontaine, Berne	13	St-Moritz, Grisons	5
Grüningen c. Zurich	B 26	Salux c. Grisons	12
Hutwil c. Berne	7	Saxon c. Valais	2
Ilanz c. Grisons	6	Schaffhouse	13
Grosslaufenbourg, Arg.	12	Schleitheim c. Schaffh.	19
Kaiserstuhl, Argovie	5	Sempach c. Lucerne	5
Lachen, c. Schwyz	13	Sidwald c. St-Gall	15
Lajoux c. Berne	13	Sion c. Valais	10
Landeron-Combe, N.	B 19	Sissach, Bâle	28
Langenthal c. Berne	B 20	Soleure	12
Langnau c. Berne	B 2	Sursee c. Lucerne	26
Laufen c. Berne	6	Teuffen, Appenzell	B 2
Lausanne, Vaud	B 14	Travers c. Neuchâtel	15
Lenzbourg c. Argovie	B 2		

Voir suite page 33.

VII ^{me} MOIS	JUILLET ☾	ELÉCTIONS	LUNAISONS
1 Samedi 27	s Théobald  17 Lever du soleil 4h. 45 m.	♂ △ ☉ Baissez-clair Cou. du soleil, 8h.27	Nouvel. lune le 2, à 6 h. 50 m. du soir.
2 Dimanche	A.2. Visitat. N.D.  0	☉ 6 h 50 m. d. s. ☾	Du soleil.
3 Lundi	s Anatole, évêque  13	♂ ♀ ♀ * ♀ vous	
4 Mardi	s Ulric, évêque  26	3. ☉ à la plus gr. dist.	
5 Mercredi	s Zoé  10	♀ ♂ ♃ (de la terre un	Prem. quar- tier le 9, à 6 h. 46 min. du soir. Chaud.
6 Jeudi	s Goar, solit.  24	☾ ☉, ♂ ♃ ♀ ét. peu	
7 Vendredi	s Elisabeth  8	du mat. à la pl. g él. pour	
8 Samedi 28	s Procope  22 Lever du soleil 4h. 50 m.	♂ en ♃, ♀ en ♃	
9 Dimanche	A. 3s Zénon, m  6	☾ Cou. du soleil, 8h.25	Pleine lune le 16, à 4 h. 32 m du soir.
10 Lundi	7 Frères  20	♂ ☐ ♂ ☾ Périgée	Orageux.
11 Mardi	s Pie I, pape  4	☐ ♀, ♂ ♂ traverser	
12 Mercredi	s Jean Gualbert  18	♂ ♃ le monde, et beau	Dern. quar- tier le 4, à 2 h. 9 min. du soir. De la pluie.
13 Jeudi	s Henri  2	♂ ♀, ☐ ♃ vous temps	
14 Vendredi	s Bonaventure  17	♀ ☐ ♃ vous épargne-	
15 Samedi 29	s Marguerite  0 Lever du soleil 4 h. 56 m.	☾ rez plus d'un chaud	
16 Dimanche	A. 4. Commenc. c.  14	☉ Cou. du soleil, 8h.20	
17 Lundi	s Alexis  28	☉ 4 h. 32 m. du soir	JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César, arrivée en ce mois. On l'ap- pelait aupara- vant Quinti- tilis.
18 Mardi	s Camille  11	☐ ♂ rude choc. ora-	
19 Mercredi	s Vinc. de P.  23	♂ ♀ Je ne crois jeux	
20 Jeudi	s Elie, s Marg.  6	☾ ☉, ☐ ♃. ♂ ♃	
21 Vendredi	s Arbogaste  18	☐ ♀ pas à l'hu- ton-	
22 Samedi 30	s Marie Madel.  0 Lever du soleil 5 h. 4 m.	♃ en ♃ milité nerre	
23 Dimanche	A 5. s Apollin. 12	♃ * ☉ de ceux qui	
24 Lundi	s Christine, m. 24	☾ Cou. du soleil, 8 h. 14	
25 Mardi	s Jacques, s Chr. 6	☾ ☉ en ♃ ☾ Apog.	
26 Mercredi	s Anne 18	☾ 2 h. 9. m. du soir	Le 23 de ce mois le soleil entre au signe du Lion.
27 Jeudi	s Pantaléon 0	♂ ♂ sont encore cou-	
28 Vendredi	s Victor, pape 12	♃ ♃ sensibles à vert	
29 Samedi	s Marthe 25	☐ ♃ ♀ en ♃ une	
30 Dimanche	A. 6. s Ign. de L. 8	♂ ♀ offense. As-plu-	Du 1 ^{er} au 31 Juillet les jours ont di- minué de 56 minutes.
31 Lundi	s Germain 22	☾ ♃ ♂ ♃ sieds-vieux Cou. du soleil, 8 h. 6	
		toi à ta place, on ne hu- te fera pas lever. mide	

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet.

Aarberg, Berne 26	Flawil, St-Gall 10	Langenthal c. Berne 18	Sallanches en Savoie 15
Bellinzzone, Tessin 5 et 19	Fribourg (Suisse) 22	Lucerne, tous les mardis	Schupfheim, L., porcs 4
Berne, tous les mardis	Fribourg en Br. 13	Meyringen, Berne 6	Sion, Valais 22
Berthoud, Berne 6	Genève, mardi et vendr.	Nyon c. Vaud 6	Süss, Grisons 4
Bischofsz. II, Thurg. 17	Heiden, App. 3 et 17	Payerne c. Vaud 6	Thonon, tous les lundis
Escholzmatt, Lucerne 17	Herisau, tous les vendr.	Rapperswyl, les mercre.	Vevey, V. chaque mardi



Foire du mois de Juillet 1905.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	19	Liestal, Bâle	B 5
Aarberg, Berne B et Ch.	12	Locle, Neuchâtel	B 11
Andelfingen, Zurich B	19	Mellingen, Argovie	B 26
Appenzell	12 et 26	Morat, Fribourg	5
Aubonne, Vaud	18	Moudon, Vaud	31
Baden, Argovie	B 4	Munster, Lucerne	22
Bellegarde, Fribourg B	31	Neunkirch, Schaffh.	B 31
Bellelay, Berne	M 2	Nidau, Berne	18
Berthoud, Berne B	6. 13	Nyon, Vaud	6
Bienne, Berne	B 6	Oberstammheim, Z.	B 31
Bischofszell, Thurgov.	20	Oensingen, Soleure	17
Bözingen, Berne	17	Olten, Soleure	3
Bremgarten, Arg.	B 10	Orbe, Vaud	10
Brévine, Neuchâtel	M 5	Oron-la-Ville, Vaud	5
Brugg, Argovie	B 11	Payerne, Vaud	20
Bulach, Zurich	B 5	Pfäffikon, Zurich	B 17
Bulle, Fribourg	27	Porrentruy, Berne	17
Büren, Berne	5	Reinach, Argovie	6
Chiètres, Fribourg	27	Rheineck, St-Gall	31
Cossonay, Vaud	13	Romont, Fribourg	18
Davos, Grisons	M 7	Rue, Fribourg	19
Delémont, Berne	18	Saignelégier, Berne	3
Diessenhofen, Th.	B 10	Schaffhouse	B 4 et 18
Echallens, Vaud	27	Schleitheim, Schaffh.	3B17
Eglisau, Zurich	B 17	Sempach, Lucerne	17
Estavayer, Fribourg	12	Sidwald, St-Gall	20
Frauenfeld, Th.	B 3 et 17	Sissach, Bâle	26
Fribourg (Suisse)	10	Soleure	10
Frick, Argovie	B 10	Sursee, c Lucerne	27
Gelterkinden, Bâle c.	12	Teuffen, Appenzell	B 7
Genève	B 3	Turbenthal c. Zurich	B 31
Gimel, Vaud	17	Unterhallau, Schaff.	B 3
Gossau, St-Gall	B 3	Unterkulm, Argovie	14
Gross Hochstetten, Bern	12	Uster, Zurich	B 27
Grünigen, Zurich	B 31	Uznach, St-Gall	B 18
Herzogenbuchsee, Berne	5	Vevey, Vaud	25
Ilanz, Grisons,	27	Weinfelden, Th.	B 12 et 26
Klein-Lauffenburg, Ar.	22	Wilchingen, Schaff.	B 17
Klingnau, Argovie	3	Willisau, Lucerne	27
Landeron-Combe, N.	B 17	Winterthour, Z.	B 6 et 20
Langenthal, Berne	18	Yverdon, Vaud	B 4, 11
Langnau, Berne B 7, M	19	Zofingue, Argovie	13
Laufon, Berne	4	Zurzach, Argovie	10
Lausanne c. Vaud	12	Zurich	7
Lenzbourg, Argovie	20		

Voir rectification des foires à la dernière page.

VIII ^e Mois	AOUT	☾	ÉLECTIONS	LUNAISONS	
1	Mardi	Fête de la Conféd.	5	5 h. 3 m. d. m. ☐♂	Nouvelle lune
2	Mercredi	s Etienne	19	☉☽♂♂♂ Dans	le 1, à 5 h. 3
3	Jeudi	Invention s Et.	3	♂♀♂ ét. d. s à la	min. du mat.
4	Vendredi	s Dominique	18	♂♀♂ pl. gr. élong. ☉Périgée	Beau.
5	Samedi	s Oswald	2	♂♀ tout orateur agréable	Prem. quart.
32		Lever du soleil 5 h. 20 m.		Coucher du soleil, 7 h. 57.	le 7, à 11 h.
6	Dimanche	A. 7. Transf. N. D.	17	☾♀ en ☽ beau	16 m. du soir.
7	Lundi	s Emma, Gaët.	1	☾ 11 h. 16 m. du soir	Tempétueux.
8	Mardi	s Cyriaque	15	♂♂♀△♂ il y a	Pleine lune
9	Mercredi	s Romain	29	♂♂♂☐♂ étoiles	le 15, à 4 h. 32
10	Jeudi	s Laurent	13	☐♂ un pen- filantes	m. du matin.
11	Vendredi	s Suzanne	27	☾♂♀ seur et tem-	Du soleil. Le
12	Samedi	s Claire, vierge	10	un comédien; le pête	16 éclipse de
33		Lever du soleil 5 h. 29 m.		Coucher du soleil, 7 h. 47	lune visible.
13	Dimanche	A. 8. s Hippolyte	23	16. ♀ r. tr. ♂ de ret.	Dern. quart.
14	Lundi	s Eusèbe	6	en ☽ clair	le 23, à 7 h.
15	Mardi	Assomption N. D.	19	☽ 4 h. 32 m. d. m. ☉☽	10 m. du mat.
16	Mercredi	s Roch	2	éclipse de ☉ visible	Pluvieux.
17	Jeudi	s Sévère	14	♂♀ 15. ♂♂	Nouvelle lune
18	Vendredi	s Hélène	26	☐♂♂ penseur beau	le 30, à 2 h.
19	Samedi	s Donat, prêtre	8	☐♀ reste, le temps	13 m. du soir.
34		Lever du soleil, 5 h. 37 m.		Coucher du soleil, 7 h. 35	Chaud. Eclip-
20	Dimanche	A 9. s Bernard	20	☉ Apogée comé- cou-	se de soleil
21	Lundi	s Jeanne, chant.	2	♀ en ☽ dien s'en vert	visible
22	Mardi	s Symphorien	14	☽ [♂♂☐♂	
23	Mercredi	s Philippe B.	26	☽ 7 h 10 m. d. m. ☉☽	
24	Jeudi	s Barthélemie	8	☐♂♂ va avec	
25	Vendredi	s Louis	20	l'homme. Grande pluie	
26	Samedi	s Zéphirin	3	☉♂☐☉ sa- frais	
35		Lever du soleil 5 h. 47 m.		Coucher du soleil, 7 h. 22	
27	Dimanche	A. 10. Fin cannic.	16	♂♀♂ dev. et gesse,	Le 23 Août
28	Lundi	s Augustin, évêq.	0	♂☐♂ du mat. petit	le soleil en-
29	Mardi	Decollat. s Jean	14	☽☐☽ [♂♂	trera au signe
30	Mercredi	s Benjamin	28	☽ 2 h. 13 m. d. s. ☉☽	de la Vierge.
31	Jeudi	s Raimond	12	éclipse de ☉ visible	Du 1 ^{er} au 31
				discours.	Août les jours
					ont diminué
					de 99 minutes

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août.


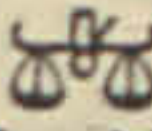











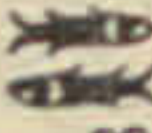









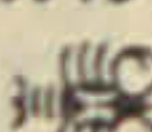
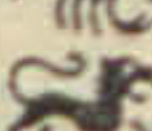
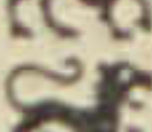

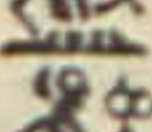
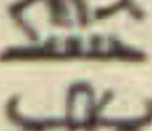

Aarberg Berne 30	Eschslzmatt, Lucerne 21	Hérisau c. App. les vend.	Rapperswyl, les mercre.
Bellinzona, T. 2, 16 et 30	Flawyl, St-Gall 14	Langenthal, Berne 15	Sallanches, H ^{te} -Sav. 19
Berne, tous les mardis.	Fribourg en Brisgau 10	Lucerne, chaque mardi.	Schupfheim, L. porcs 1
Berthoud, Berne 3	Fribourg en Suisse 19	Meyringen, Berne 3	Sion en Valais 26
Bischofszell, Thurg. 21	Genève, mardi et vendre.	Nyon c. Vaud 3	Thonon, chaque lundi.
Chaux-de-Fonds c. N 2	Heiden, App. 7 et 21	Payerne c. Vaud 3	Vevey, V. chaque mardi



Foires du mois d'Août 1905.

Aarau	16	Mels, St-Gall	31
Altstätten, St-Gall	21 et 22	Mézières, Vaud	16
Andelfingen, Zurich	B 16	Morat, Fribourg	2
Anet, Berne	30	Mosses (Les), Vaud	25
Appenzell	9 et 23	Moudon, Vaud	28
Aubonne, c. Vaud	B 1	Moutier Grandval, Bern.	7
Avenches, Vaud	16	Neunkirch, Schaffh. B	28
Baden, Argovie	B 1	Neuveville, Berne	30
Bassecourt c. Berne	29	Noirmont, Berne	7
Begnins, Vaud	B 21	Oberstammheim, Z. B	28
Berthoud, Berne	B 17	Oensingen c. Soleure	28
Bienne, Berne	3	Olten, Soleure	7
Boltigen, Berne	29	Oron-la-Ville, Vaud	2
Bremgarten, Argovie	21	Payerne, Vaud	17
Brugg, Argovie	8	Pfäffikon, Zurich	B 21
Bulach, Zurich	B 2	Porrentruy, Berne	21
Bulle c. Fribourg	31	Rapperswyl, St-Gall	16
Chaux-de-Fonds, N. B	2	Regensberg, Zurich	10
Cossonay, Vaud	10	Richensee, Lucerne	10
Delémont, Berne	15	Reinach, Argovie	B 17
Diessenhofen, Thurg. B	10	Romont, Fribourg	17
Echallens, Vaud	17	Rue, Fribourg	9
Einsiedeln c. Schwyz	28	Saignelégier, Berne	1
Eglisau, Zurich	B 21	Schaffhouse	29 et 30
Estavayer, Fribourg	9	Schleitheim c. Schaffh.	14
Frauenfeld, Th. B 7 et	21	Schwarrenburg, c. B. B	31
Fribourg, Suisse	7	Seengen, Argovie	15
Frick, Argovie	14	Sidwada, St-Gall	17
Genève	B 7	Sissach c. Bâle	23
Gimel, Vaud	B 28	Soleure	14
Glyss, Valais	14	Sursée, Lucerne	28
Gorgier c. Neuchâtel	28	Teuffen, Appenzell	B 4
Gossau, St-Gall	B 7	Thoune, Berne	30
Grandson, Vaud	30	Tourtemagne, Valais	14
Gross Laufenbourg, A.	21	Tramelan-dessus	B 23
Grünigen, Zurich	B 28	Turbenthal, Zurich	B 28
Hutwyl, Berne	30	Unterhallau, Sch.	B 7, 15
Kaiserstuhl, Argovie	7	Urnäsch, Appenz.	14 & 15
Landeron-Combe, N. B	21	Uster, Zurich	B 31
Langnau, Berne	B 4	Uznach, St-Gall	B 15
Laufon, Berne	1	Val-d'Illicz, Valais	18
Lausanne, Vaud	B 9	Viège, Valais	10
Lenzbourg, Argovie	B 31	Weinfelden, Th. B	9 et 30
Les Bois, Berne	28	Wilchingen, Schaff.	B 21
Liestal, Bâle	9	Willisau c. Lucerne	31
Lignièrés, Neuchâtel	7	Winterthur, Zur.	B 3 et 17
Locle, Neuchâtel	8	Wyl, St-Gall	22
Lucerne	B 8	Zofingue, Argovie	10
Mellingen, Argovie	7	Zurich	B 4

Voir rectification des foires à la dernière page.

IX ^{me} Mois	SEPTEMBRE ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Vendredi	s Gilles, s Véréne  27	♂ ♀ ♃ ☾ Périgée	Prem. quart. le 6, à 5 h. 9 m. du mat. Constant.
2 Samedi	s Juste  12	♀ ☐ ♀, ♀ en ♄	
36	Lever du soleil 5 h. 56 m.	Coucher du soleil 7 h. 9 m.	Pleine lune le 13, à 7 h. 10 m. du soir. Variable.
3 Dimanche	A 11. s Rosalie  27	☐ ♀ ♀ * ♃ Les	
4 Lundi	s Esther  11	☐ ♀, ☐ ♀ gens so-	Dern. quart. le 21, à 11 h. 14 m. du soir. Orageux et frais.
5 Mardi	s Laurent  26	☾ ♀, ♀, ♀ ♃ leil	
6 Mercredi	s Magnus  10	5 h. 9 m. du matin	Nouvelle lune le 28, à 11 h. 0 m. du soir. Inconstant.
7 Jeudi	JEUNE GENEVOIS  24	de peu d'idées serein	
8 Vendredi	Nativité N. D.  7	☾ insistent sur doux	SEPTEM- BRE vient de ce que c'était le septième mois de l'an- née martiale.
9 Samedi	s Gorgon, martyr  20	♄ direct ce qu'ils disent	
37	Lever du soleil 6 h. 5 m.	Coucher du soleil, 6 h. 56	Le 23 de ce mois, le Soleil entre au signe des Balances. Jour et nuit égaux.
10 Dimanche	A. 12. s Nicolas  3	♂ ♀ comme pour vent	
11 Lundi	s Félix, Régule  16	☐ ♀, ☐ ♃ nous	Du 1 ^{er} au 30 Septembre les jours ont di- minué de 97 minutes.
12 Mardi	s Tobie, guide  2	☾ ♀, ♀ ♀ faire	
13 Mercredi	s Materne  10	☾ 7 h. 10 m. du soir	SEPTEM- BRE vient de ce que c'était le septième mois de l'an- née martiale.
14 Jeudi	Exaltation, s C.  23	prendre note variable	
15 Vendredi	s Nicodème  5	♄ étoile du soir à la	Le 23 de ce mois, le Soleil entre au signe des Balances. Jour et nuit égaux.
16 Samedi	s Corneille  17	plus gran le élon. de la	
38	Lever du soleil, 6 h. 13 m.	Coucher du soleil 6 h. 42	SEPTEM- BRE vient de ce que c'était le septième mois de l'an- née martiale.
17 Dimanche	A. 13. JEUNE F.  28	☾ Apogée sin- pluie	
18 Lundi	s Ferréol  10	gularité de les humide	Le 23 de ce mois, le Soleil entre au signe des Balances. Jour et nuit égaux.
19 Mardi	s Janvier  22	☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
20 Mercredi	4 Temps Faust.  4	☾ ♀ ♃ avoir frais	Le 23 de ce mois, le Soleil entre au signe des Balances. Jour et nuit égaux.
21 Jeudi	s Matthieu  16	☾ 11 h. 14 m. d. s ♀ ♀	
22 Vendredi	s Maurice  29	☾ (égaux, vus penser.	Le 23 de ce mois, le Soleil entre au signe des Balances. Jour et nuit égaux.
23 Samedi	s Lin, pape  11	☾ en ♄ jour et nuit	
39	Lever du soleil 6 h. 23 m.	Coucher du soleil 6 h. 28	Le 23 de ce mois, le Soleil entre au signe des Balances. Jour et nuit égaux.
24 Dimanche	A. 14. s Gamaliel  24	Certains mots font orage	
25 Lundi	s Cyprien, mart.  8	♀ ♀ ♀ ♀ rétr. for-	Le 23 de ce mois, le Soleil entre au signe des Balances. Jour et nuit égaux.
26 Mardi	s Justin martyr  22	☾ ♀, ♀ ♀ ♀ ♀ tune,	
27 Mercredi	s Cosme et Dam  6	☾ ♀ en ♄, ♀ ☐ ♀	Le 23 de ce mois, le Soleil entre au signe des Balances. Jour et nuit égaux.
28 Jeudi	s Venceslas  21	☾ 11 h. 0 m d. s. ♀ ♀	
29 Vendredi	s Michel  6	☾ Périgée parce so-	Le 23 de ce mois, le Soleil entre au signe des Balances. Jour et nuit égaux.
30 Samedi	s Jérôme  21	♄ ♀ ♀ ♀ ♀ leil qu'ils sont bêtes.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre.

Aarberg, Berne 27	Flawyl, St-Gall 11	Meiringen c. Berne 7	Suss c. Grisons 5
Bellinzona, Tessin 1 ^{er} et 27	Fribourg en Suisse 16	Nyon c. Vaud 7	Thonon, chaque lundi.
Berne, chaque mardi.	Fribourg en Brisgau 14	Payerne c. Vaud 7	Vevey tous les mardis
Berthoud c. Berne 7	Genève mardi et vendre.	Rapperswyl, les mercre.	
Bischofszell, Thurg. 18	Heiden, Appenzell 4 et 18	Sallanches, Faucigny 16	
Couvet c. Neuchâtel 12	Langenthal c. Berne 19	Sion c. Valais 23	
Escholzmatt, Lucerne 18	Lucerne tous les mardis	Schupfheim, Luc. porcs 5	



Foires du mois de septembre 1905.

Aarau	20	Eglisau, Zurich	B 18
Aarberg, Berne B et ch.	13	Einsiedeln, Schwitz	B 26
Adelboden, Berne	B 6	Engelberg, Unterw.	26 & 27
Aigle c. Vaud	22 et 23	Erschmatt-Feschel, Val.	19
Altorf c. Uri	B 25	Erlenbach, Berne	9
Amsteg, Uri	26	Bétail et chevaux	7 et 8
Andelfingen, Zurich	B 20	Erstein, Uri	25
Annivier, Valais	27	Estavayer, Fribourg	6
Appenzell	B 25, 13 et 27	Etiswyl, Lucerne	B 19
Asile du Marchairuz	11 et 25	Fahrwangen, Arg.	B 4
Aubonne, Vaud	12	Feschel, Valais	19
Baden, Argovie	B 5	Fiesch, Valais	29
Bagnes, Valais	28	Fontaines, Neuchâtel	18
Bâle,	28 et 29	Frauenfeld, Th.	B 4 et 18
Bellegarde, Fribourg	B 18	Fribourg (Suisse)	4
Bellelay c. Berne	mout. 2	Frick, Argovie	B 11
Bellinzone, Tessin	4, 5 et 6	Frutigen, Berne	8
Berne	B 5	Gelterkinden, Bâle	13
Berthoud, Berne	B 7	Genève	B 4
Bienne et m. aux chev.	14	Gessenay, Berne	4
Bischofszell c. Thurg.	4	Gossau, St-Gall	B 4
Boltigen c. Berne	26	Grabs, St-Gall	19
Bremgarten, Argovie	B 11	Grandfontaine, Berne	12
Brevine, Neuchâtel	20	Grindelwald, Berne	4
Brugg, Argovie	B 12	Gross Laufenbourg, A.	29
Bulach, Zurich	B 6	Grünigen, Zurich	B 25
Bulle, Fribourg	27 et 28	Gruyères, Fribourg	25
Bullet, Vaud	15	Herzogenbuchsee, Berne	13
Buren, Berne	6	Hutwyl, Berne	B 6
Cerlier, Berne	13	Jenaz, Grisons	B 23
Chaindon, Berne	4 et 5	Ilanz, Grisons	27
Champéry, Valais	16	Interlaken, Berne	23 et 24
Charmey, c. Fribourg	25	Landeron-Combe, N.	B 18
Château-d'Oex, Vaud	22	Langenthal, Berne	19
Châtel-St-Denis, Frib.	11	Langnau, Berne	B 1, M 20
Châtelet, Berne	B 25	Langwies, Grisons	29
Chaux-de-Fonds, N.	B 6	Laufon, Berne	5
Chiètres, Fribourg	7	Laupen c. Berne	21
Coire, Grisons	B 22	Lausanne, Vaud	13
Cossonay, Vaud	14	Lenk, Berne	1
Côte-aux-Fées, Neuch.	25	Lenzbourg, Argovie	28
Courtelary, Berne	25 et 26	Locle, c. N. M.	B et ch. 12
Couvet, Neuchâtel	B 1	Loèche-ville, Valais	29
Dagmersellen, Lucerne	11	Lucerne	B 7
Davos, Grisons	B 14	Malleray, Berne	28
Delémont, Berne	19	Martigny-ville, Valais	25
Diessenhofen, Th.	B 11	Mellingen, Arg.	B 27
Disentis, Grisons	25	Mels, St-Gall	26
Echallens, Vaud	28		

Voir suite page 32

X ^m Mois	OCTOBRE ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
40	Lever du soleil 6 h. 32 m.	Coucher du soleil 6 h. 14	
1 Dimanche	A. Les s Rosaire ☿ 6	♂ en ♄ Si l'on cou-	Prem. quart.
2 Lundi	Anges gardiens ☿ 21	♂ ♃, ☐ ♃ voulait vert	le 5, à 1 h. 54
3 Mardi	s Gérard, abbé ☿ 6	☐ ♀ n'être qu'heu- beau	min. du soir.
4 Mercredi	s François ☿ 20	☾ ♀ ♂ ♃ ♃ ♃ ♃	Des nuages.
5 Jeudi	s Placide ☿ 4	1 h. 54 m d. soir ☾	Pleine lune
6 Vendredi	s Bruno ☿ 17	reux, cela serait nua-	le 13, à 0 h.
7 Samedi	s Judith ☿ 0	♂ * ♃ bientôt yeux	3 m. du soir.
41	Lever du soleil 6 h. 42 m.	Coucher du soleil, 6 h. 0	Variable.
8 Dimanche	A. 16. s Alfred ☿ 13	♀ ♃ ♃, ♂ ♃, ☐ ♃ mais	Dern. quart.
9 Lundi	s Denis ☿ 25	☾ ♀ on veut être ven-	le 21, à 1 h.
10 Mardi	s Gédéon ☿ 7	☐ ♂ plus heureux teux	51 m. du soir.
11 Mercredi	s Firmin ☿ 20	♂ devient ét. d. soir	De la pluie.
12 Jeudi	s Maximilien ☿ 2	♂ 0 h. 3 m d. s. ♂ ♀	Nouvelle lune
13 Vendredi	s Edouard ☿ 13	☾ Apogée que les au-	le 28, à 7 h.
14 Samedi	s Calixte ☿ 25	Coucher du soleil 5 h. 46	58 m. du mat.
42	Lever du soleil 6 h. 51 m.	tres, et cela est va-	Temps hu-
15 Dimanche	A. 17. s Thérèse ☿ 7	☐ ♃ presque tou- ria-	mide.
16 Lundi	s Gall ☿ 19	♂ ♃ jours difficile, ble	
17 Mardi	s Hedvige, vierg. ☿ 1	parce que nous doux	
18 Mercredi	s Luc ☿ 13	☾ ☐ ♀ ♃ en ♄	OCTOBRE
19 Jeudi	s Pierre d'Alc. ☿ 25	☾ ♀ ♂ ♃ ♃ ♃ ♃	tire son nom
20 Vendredi	s Vendelin ☿ 7	♂ 1 h. 51 m. d. s. ♀ en ♄	de ce qu'en
21 Samedi	s Ursule ☿ 20	Coucher du soleil 5 h. 34	comptant du
43	Lever du soleil 7 h. 0 m.	croyons les autres som-	mois de Mars
22 Dimanche	A. 18. s Colomb ☿ 3	☾ ☐ ♂ ♃ ♃ plus bre	il était le 8 ^{me}
23 Lundi	s Séverin, évêq. ☿ 16	☐ ♃ ♃ en ♄ heu-	mois de l'an-
24 Mardi	s Salomé ☿ 0	reux qu'ils ne le plu-	née martiale.
25 Mercredi	s Crépin ☿ 14	♂ ♀ sont. On vieux	Le 24 de ce
26 Jeudi	s Amand ☿ 29	☾ ☐ ♃ ♃ Périgée	mois le soleil
27 Vendredi	s Frumence, év. ☿ 14	7 h. 58 m d. m. ♂ ♀	entre au signe
28 Samedi	s Simon et Judas ☿ 29	Coucher du soleil 5 h. 23	du Scorpion
44	Lever du soleil 7 h. 11 m.	est heureux humide	Du 1 ^{er} au 31
29 Dimanche	A. 19. s Narcisse ☿ 14	♂ ♃, ☐ ♃ quand on	de ce mois les
30 Lundi	s Lucain, mart. ☿ 26	♂ direct droit l'être. neige	jours ont di-
31 Mardi	s Quentin, vig. ☿ 15		minué de 99
			minutes.

Marchés aux bestiaux du mois d'Octobre.

Aarberg, Berne 25	Flawyl, St-Gall 9	Langenthal c. Berne 17	Sallanches (Hte-Sav). 21
Bellinzona, T. 11 et 25	Fribourg en Brisgau 12	Lucerne, chaque mardi.	Schupfheim, L., porcs 3
Berne chaque mardi.	Fribourg e. Suisse 14	Meiringen c. Berne 5	Sion en Valais 28
Berthoud c. Berne 5	Genève mardi et vendre.	Nyon c. Vaud 5	Süs, Grisons 3
Bischofszell Th. 16	Heiden, Apoenzell 2 et 16	Payerne c. Vaud 5	Thonon, tous les lundis.
Echolzmatt, Lucerne 16	Herisau, chaque vendr.	Rapperswyl, chaq. merc.	Vevey tous les mardis



Foires du mois d'Octobre 1905.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	18	Diesse, Berne	30
Adelboden, Berne	M 3 et 4	Diessenhofen, Thurg.B	9
Aigle, Vaud	28	Echallens, Vaud	26
Albeuve, Fribourg	16	Eglisau, Zurich	B 16
Altorf, Uri	11 et 12	Einsiedeln, Schwyz	2
Andelfingen, Zurich	B 18	Erlenbach, c. B. B	5 & 6, 7
Andermatt c. Uri	9	Ernen, Valais	2 et 16
Anet, Berne	25	Escholzmatt, Lucerne	16
Anniviers, Valais	19	Estavayer, Fribourg	11
Appenzell	11 et 25	Euseigne, Valais	27
Aranches, Vaud	18	Evolène Valais	16
Ayent, Valais	9	Flawyl, St-Gall	9
Baden, Argovie	B 3	Fleurier c. Neuchâtel	B 13
Bagnes, Valais	25	Fribourg (Suisse)	2
Bâle,	27 au 10 nov.	Frick, Arg.	B 9
Baulmes, c. Vaud	20	Frutigen, Berne	13
Bauma, Zurich	6 et 7	Gais, Appenzell	2 & 3
Bayards, Neuchâtel	2	Gampel, Valais	23
Berne,	B 3 et 24	Genève	B 2
Berthoud, Berne	B 5, 12	Gessenay, Berne	2
Bex, Vaud	19	Gimel, Vaud	2
Bienne, Berne	12	Gliss, Valais	18
Bière, Vaud	16	Gossau, St-Gall	B 2
Bœzingen, Berne	30	Grabs, St-Gall	21
Bonaduz, Grisons	16	Grandson, Vaud	4
Bremgarten, Arg.	B 2	Gross Hochstetten	25
Brienz, Berne	B 4	Gross Laufenbourg	28
Brigue, Valais	3 et 16	Grunigen, Zurich	B 30
Brugg, Argovie	B 10	Gryon, Vaud	B 3
Bulach, Zurich	B 4, 31	Heiden, Appenzell	3
Bulle, Fribourg	19	Hérémanche, Valais	27
Buren, Berne	2	Hérisau, Appenzell	16 et 17
Cernier, Neuchâtel	9	Hermance, Genève	25
Chalais, Valais	17	Hitzkirch, Lucerne	30
Charbonnières (Les), B	4	Hundwyl, Appenzell	23
Châtel-St-Denis, Frib.	9	Hutwyl, Berne	11
Château-d'Ex	13	Ilanz, Grisons	23
Chaux-de-Fonds, N.	4	Interlaken Berne	11 et 12
Chavornay, Vaud	25	Kriegstetten, Soleure	26
Coire, Grisons	B 10	Kublis, Grisons	20
Combremont-le-Grand	25	Lachen, c. Schwytz	10
Conthey, Valais	16	Landron-Combe, N.	16
Cossonay, Vaud	5	Lajoux, Berne	9
Cudrefin, Vaud	30	Langenbruck, Bâle	11
Dagmersellen, Lucerne	30	Langnau, Berne	B 6
Davos, Grisons	19		
Delémont, Berne	17		

Suite page 33

XI ^{me} Mois	NOVEMBRE ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Mercredi	s Toussaints 29	☾ Plus d'un pluie	
2 Jeudi	Les Trépassés 13	☐ ♀, ♂ ♂ vieillard	Prem. quart.
3 Vendredi	s Hubert, évêque 27	☾ ♂ ♂ ♂ pourrait	le 4, à 2 h. 39
4 Samedi	s Charles Bor. 10	☾ 2 h 39 m. d. m. ☐ ♂	min. du mat.
45	Lever du soleil 7 h. 21 m.	Coucher du soleil 5 h. 12	Assezfroid.
5 Dimanche	A. 20. Fête de la R. 22	☾ ☽, ☐ ♃, ♂ ♄ dire	Pleine lune
6 Lundi	s Léonard, solit. 10	à ses enfants : éclair-	le 12, à 6 h.
7 Mardi	s Florentin, év. 17	♂ en ♄ Que ne cis-	11 m. du mat.
8 Mercredi	Vénération d. S. 29	♂ ☐ ♄ me don-	Clair et beau.
9 Jeudi	s Théodore 10	♂ ♀ nez-vous en frais	Dern. quart.
10 Vendredi	s Triphon 22	☐ ♂ ☾ Apogée nua-	le 20, à 2 h.
11 Samedi	s Martin 4	♂ ♂ ♃ sourires yeux	34 m. du mat.
46	Lever du soleil 7 h. 31 m.	☾ Cou. du soleil 5 h. 3	Serein.
12 Dimanche	A. 21. s Imier, év. 16	☾ 6 h. 11 m. d. m. étoile	Nouvelle lune
13 Lundi	s Stanislas 28	♂ ♃ filantes pendant	le 26, à 5 h.
14 Mardi	s Frédéric 10	♀ en ♄ ma vie, clair	47 m. du soir.
15 Mercredi	s Léopold 22	♀ △ ♄, ♂ △ ♃ ce	Variable.
16 Jeudi	s Othmar 4	☾ que vous me soleil	
17 Vendredi	s Grégoire 17	☐ ♀ ♀ ☐ ♂ donne-	NOVEMBRE
18 Samedi	s Odon, abbé 0	♂ ♂ ♂ en ♄ rez en	tire son nom
47	Lever du soleil 7 h. 41 m.	☾ Coucher du soleil, 4 h. 55	de ce qu'en
19 Dimanche	A. 22. s Elisabeth 12	☾ ☾ ☽ ♄ ☐ ☽	comptant du
20 Lundi	s Félix de val. 26	☾ 2 h. 34 m. d. m. ♂ ♄	mois de Mars
21 Mardi	Présentat. N. D. 9	☐ ♀ pleurs après beau	il était le neu-
22 Mercredi	s Cécile 23	☾ en ♄ ma temps	vièmemois de
23 Jeudi	s Clément 8	mort. La vieilles- doux	l'année mar-
24 Vendredi	s Chrysogone 22	♃ ☐ ♄, ♃ ♂ ☽ se	Le 22 de ce
25 Samedi	s Cathérine 7	♂ ♀ ☾ Périgée heu-	mois, le soleil
48	Lever du soleil 7 h. 50 m.	☾ Cou. du soleil 4 h. 49	entre au signe
26 Dimanche	A. 23. s Conrad 23	☾ 5 h. 47 m. d. s. ♂ ♃	du Sagitaire.
27 Lundi	s Jérémie 8	♂ ét. d. s. à la pl. reuse	Du 1 ^{er} au 20
28 Mardi	s Sosthène 23	♂ ♀ grande él. et saine	de ce mois les
29 Mercredi	s Saturnin 7	☾ n'est ja- tempé-	jours ont di-
30 Jeudi	s André 21	mais triste. tueux	minué de 74
			minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre.







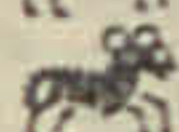





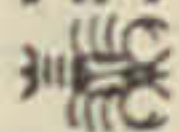
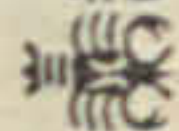
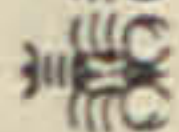




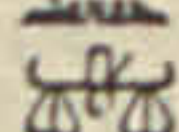
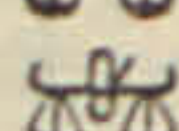


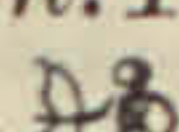







Aarberg, Berne 29	Flawyl, St-Gall 13	Langenthal c. Berne 21	Sallanches en Savoie 18
Bellinzzone, Tessin 8 et 22	Fribourg en Suisse 25	Lucerne chaque mardi.	Schupfheim, Lucerne 7
Berne chaque mardi.	Fribourg en Brisgau 9	Meiringen, Berne 2	Sion c. Valais 25
Berthoud c. Berne 2	Genève mardi et vendre.	Nyon c. Vaud 2	Sûs, Grisons 7
Bischofszell, Th. 20	Heiden c. App. 6 & 20	Payerne c. Vaud 2	Thonon, H. S. les lundis
Escholzmatt, Lucerne 21	Herisau, les vendredis	Rapperswyl, le mercre.	Vevey tous les mardis



Foires du mois de Novembre 1905.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	15	Domdidier, Fribourg	7
Aarberg, Berne B et ch.	8	Echallens, Vaud	23
Aeschi, Berne	7	Eglisau, Zurich B 20,	28
Aigle, Vaud	18	Einsiedeln, Schwyz 6 et	28
Albeuve c. Fribourg	20	Erlenbach, Berne B 14	
Altorf, Uri	8, 9 et 30	Estavayer, Fribourg	8
Andelfingen, Zur.	15 et 16	Frauenfeld, Th. B 6 et	20
Anniviers, Valais	2	Fribourg (Suisse)	13
Appenzell	8 et 22	Frick, Argovie	13
Arbon, Thurgovie M	13	Frutigen, Berne	24
Aubonne c. Vaud	7	Getterkinden, Bâle	1
Baar, Zoug	13 et 14	Genève	B 6
Baden, Argovie	7	Gersau, Schwyz M	6
Balstall, Soleure	6	Gessenay, Berne	14
Begnins, Vaud	13	Gimel, Vaud	6
Berne, M 27-10déc. B	28	Gossau, St-Gall B	6
Berneck, St-Gall	14	Grandson, Vaud	15
Berthoud, Berne B 2,	9	Grünigen, Zurich B	27
Bex, Vaud	4	Hérisau, Appenzell	17
Bienne, Berne B	9	Hochdorf c. Lucerne	21
Bischofszell, Thurgovie	16	Herzogenbuchsee	11
Blankenbourg, Berne	16	Horgen, Zurich M	17
Bonaduz, Grisons	22	Hutwyl, Berne B	1
Bözen, Argovie	1	Ilanz, Grisons 14 et	28
Boudry, Neuchâtel	1	Interlaken 3 et 4, 22 et	23
Breitenbach, Soleure	14	Kaiserstuhl, Argovie	13
Bremgarten, Argovie	6	Klein-Lauffenburg, A.	25
Brent, Vaud	8	Klingnau, Argovie	27
Brugg, Argovie	14	Kublis, Grisons	7
Brienz, Berne	8 et 9	Lachen, Schwyz	7
Bulach, Zurich B 1,	31	Landeron, Neuch. B	20
Bulle, Fribourg	9	Langenthal, Berne	28
Carouge, Genève B	2	Langnau, Berne B 3, M	1
Cerlier, Berne	29	Langwies c. Grisons B	1
Chaindon, Berne 13 &	14	La Roche, Fribourg	27
Châtel St-Denis, Frib.	20	La Sarraz, Vaud	21
Château-d'Œx, Vaud	3	Laufon, Berne	14
Chesne-Bourg, Genève	4	Laupen, Berne	2
Chiètres, Fribourg	30	Lausanne, Vaud	8
Coire, Grisons 15 et	29	Lenzburg, Argovie B	16
Coppet, Vaud	9	Lichtensteig, St-Gall	6
Cossonay, Vaud	9	Locle, Neuchâtel	14
Couvet, Neuchâtel B	10	Lucens, Vaud	8
Davos c. Grisons	2	Lucerne B	16
Delémont, Berne	21	Lutry, Vaud	30
Diessenhofen, Thurg.	20	Martigny-Ville, Valais	13
Disentis, Grisons	13	<i>Suite après décembre.</i>	

XII ^m Mois	DÉCEMBRE ☾	ÉLECTIONS	LUNAISONS
1 Vendredi	s Eloi, évêque  5	☐ ♀, ♂ ♂ Nous doux	Prem. quartier le 3, à 7 h. 38 m. du soir. Froid.
2 Samedi	s Bibiane  18	☾ ☉. ♂ ♀ en ☼	
49	Lever du soleil 8 h. 0 m.	☾ Cou. du soleil 4 h. 46	
3 Dimanche	A. Avent I. s L.  1	☾ 7 h. 38 m. du soir	
4 Lundi	s Barbe, mart.  13	♃ de ret. en ♀ ne man-	
5 Mardi	s Sabbat, abbé  25	☐ ♀ quons jamais clair	Pleine lune le 12, à 0 h. 26 m. du mat. De la neige.
6 Mercredi	s Nicolas  7	♁ rétrograde d'argent	
7 Jeudi	s Ambroise, doct.  19	☾ Apogée pour froid	
8 Vendredi	Conception N. D.  1	♀ ♂ ♃, ♀ en ☼ nos	
9 Samedi	s Joachim  13	☐ ♂ ♁ deret. en ☼ ca-	Dern. quart. le 19, à 1 h. 9 m. du soir. Variable.
50	Lever du soleil 8 h. 7 m.	Coucher du soleil 4 h. 44	
10 Dimanche	A. Avent II. s V.  25	♁ ♀, ♂ ♃, ☐ ♀ pri-	
11 Lundi	s Damas, pape  7	☼ ♂ * ☉, ♀ ☐ ♀	
12 Mardi	s Synèse, mart.  19	☼ 0 h. 26 m. d. m. ♂ ♁	Nouvelle lune le 6, à 5 h. 4 m. du mat. Froid et sombre.
13 Mercredi	s Lucie  1	☾ prices ; nous sombre	
14 Jeudi	s Nicaise  14	[matin ne discu- nei-	
15 Vendredi	s Abraham  27	♁ dev. ét. du tons yeux	
16 Samedi	s Adèle  9	☾ ☉, ♂ ♂ le prix que	
51	Lever du soleil, 8 h. 13 m.	Coucher du soleil 4 h. 45	
17 Dimanche	A. Avent III s L.  23	☐ ♃, ♂ ♀ des choses	DÉCEMBRE tire son nom de ce qu'il était le 10 ^m e mois de l'année martiale.
18 Lundi	s Unibald  6	☾ ☐ ♁, ☐ ♀ uti-	
19 Mardi	s Némèse  19	☼ 1 h. 9 m. d. s ♂ ☐ ♃	
20 Mercredi	4 Temps s Th.  3	les et nécessai- variable	
21 Jeudi	s Thomas  17	♁ * ☉ [jour res.	
22 Vendredi	s Flavien  2	☉ en ☼ le plus court	Le 22 de ce mois, le soleil entre au signe du Capricorne.
23 Samedi	s Dagobert  16	☾ ♂ ♀ ☾ Périgée	
52	Lever du soleil, 8 h. 17 m.	Coucher du soleil, 4 h. 48	
24 Dimanche	A. Avent IV s A. E.  1	♁ ♂, ☐ ♀ Si vous cou-	Du 1 ^{er} au 21 de ce mois les jours ont diminué de 18 minutes, et du 21 au 31, ils ont crû de 3 minutes.
25 Lundi	NOEL  16	☼ ♂ ♀ voulez vert	
26 Mardi	s Etienne s Stép.  1	☼ 5 h. 4 m. du m. ☾	
27 Mercredi	s Jean  15	♁ en ☼ ♂ ♂ ♀ con-	
28 Jeudi	Les Innocents  29	naître le prix de sombre	
29 Vendredi	s Thomas, évêque  13	☾ ☉, ☐ ♃ l'argent	
30 Samedi	s David, roi  26	♁ ♂, ♂ ♀ cherchez	
53	Lever du soleil 8 h. 19 m.	Coucher du soleil 4 h. 53	
31 Dimanche	A. s Sylvestre  9	à emprunter. froid	

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre.

Aarberg, Berne 27	Flawyl, St-Gall 41	Langenthal c. Berne 19	Sallanches Hte Savoie 16
Bellinzona, Tessin 6 et 20	Fribourg en Suisse 16	Lucerne, chaque mardi.	Schupfheim, Luc. porc. 5
Berne chaque mardi.	Fribourg en Brisgau 14	Meiringen, Berne 7	Sion c. Valais 23
Berthoud c. Berne 7	Genève mardi et vendre.	Nyon, Vaud 7	Süs c. Grisons 5
Bischofszell, Th. 18	Heiden, Appenzell 4 et 8	Payerne c. Vaud 7	Thonon, H. S., le lundi.
Escholzmatt, Lucerne 18	Hérisau, Ap., chaq vend.	Rapperswyl, les mercre.	Vevey tous les mardis



Foires du mois de décembre 1905.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B au bétail et celles d'un M aux marchandises.

Aarau, Argovie	20	Klingnau, Argovie	28
Aarberg, Berne B et ch.	13	Kloten, Zurich	13
Aigle, Vaud	16	Lachen, Schwytz	5 et 19
Altorf, Uri	20 et 21	Landeron, Neuchâtel	18
Attstædten, St-Gall	14 et 15	Langenthal, Berne	26
Andelfingen, Zurich B	20	Langnau, Berne B 1, M	13
Appenzell	13 et 27	Laufon, Berne	5
Aubonne, Vaud	5	Laupen, Berne	28
Avenches, Vaud	20	Lausanne, Vaud B	13
Baden, Argovie B	5	Lenzburg, Argovie	14
Bâle	28 et 29	Liestal, Bâle-C. B	6
Berneck, St-Gall	12	Locle, Neuchâtel	12
Berthoud, Berne B 7 et	28	Martigny-Bourg, Valais	4
Bienne, Berne B	28	Mellingen, Argovie B	27
Bremgarten, Argovie	18	Monthey, Valais	30
Brugg, Argovie	12	Morat, Fribourg	6
Bulach, Zurich B	6	Morges, Vaud	20
Bulle, Fribourg	7	Motiers-Travers, c. N.	11
Buren, Berne	20	Moudon, Vaud	27
Châtel-St-Denis, Frib.	18	Münster, Lucerne	18
Chaux-de-Fonds	13-3janv.	Neunkirch, Sch. B 25,	11
Coire, Grisons	12 et 29	Neuveville, Berne	27
Cossonay, Vaud	26	Nidau, Berne	12
Cully, Vaud	1	Nyon, Vaud	7
Délémont, Berne	19	Oberstammheim, Z. B	26
Diessenhofen, Thurg. B	21	Ollon, Vaud	15
Echallens, Vaud	21	Olten, Soleure	18
Eglisau, Zurich	18	Orbe, Vaud	4 et 26
Einsiedeln, Schwytz B	4	Oron-la-Ville, Vaud	6
Estavayer, Fribourg	13	Payerne, Vaud	21
Fahrwargen, Arg. B	25	Pfäffikon, Zurich B	18
Flawyl, St-Gall	11	Porrentruy c. Berne	18
Frauenfeld, Thurg. 11 et	2	Ragaz, St-Gall	4
Fribourg (Suisse)	4	Reichenbach, Berne	12
Frick, Argovie B	11	Reinach, Argovie	7
Genève B	4	Romont, Fribourg	5
Gossau, St-Gall	4	Rue, Fribourg	20
Grandson, Vaud	20	Saignelégier, Berne	4
Gross-Laufenbourg, Arg.	21	Sargans, St-Gall	30 et 31
Grüningen, Zurich B	26	Schaffhouse B 5 et	19
Hérisau, Appenzell	22	Sch eitheim c. Schaffh.	18
Hitzkirch, Lucerne	11	Schmitten, Fribourg B	4
Hutwyl, Berne	6	Schwarzenburg B. B	26
Ilanz, Grisons	11 et 28	Schwyz, c. Schwyz	4
Interlaken, Berne	1 et 2	Seewis, Grisons B	5
Jenaz, Grisons B	4		
Kaiserstuhl, Argovie	6 et 21		

Voir suite page 34.

SUITE DES FOIRES SUISSES

FEVRIER 1905		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
Yverdon, Vaud	28	Oberstammheim, Z. B.	27	Oron-la-Ville, Vaud	5	Lenk, Berne	19	St-Maurice, Valais	25
Zizers, Grisons	B 8	Oensingen, Soleure	20	Payerne c. Vaud	20	Lenzburg, Argovie	3	Saignelégier, Berne	1
Zofingue, Argovie	9	Ollon, Vaud	17	Pfäffikon, Zurich	B 17	Lichtensteig, c. St-Gall	1	Salez, St-Gall	27
Zurzach, Argovie	B 6	Olten, Soleure	6	Planfayon c. Fribourg	26	Liestal, Bâle-Campagne	31	Salvan-ville, Valais	15
Zurich	B 3	Oron-la-Ville, Vaud	1	Porrentruy, Berne	17	Lieu (le), Vaud	16	Sargans, St-Gall	2 et 3
Zweisimmen, Berne	9	Payerne, Vaud	16	Provence, Vaud	17	Lignièrès, Neuchâtel	22	Sarnen, Unterwald	10
		Pfäffikon, Zurich	B 20	Ragatz, St Gall	24	L'Isle, Vaud	18	Savigny, Vaud	26
		Porrentruy, Berne	20	Rapperswyll, St-Gall	26	Locle, Neuchâtel	9	Schinznach, c. Arg.	2
		Pully, Vaud	2	Rehetobel, Appenzell	7	Loèche-Ville, Valais	1	Schleitheim, Schaffh. P	15
		Ragatz, St-Gall	20	Reinach, Argovie	13	Lucerne M 22-2 juin	B 9	Schœftland, Argovie	1
		Rahon, Valais	7	Rochefort, Neuch.	5	Marthalen, Zurich	1	Schwarzemburg, B. M	11
		Regensberg, Zurich	14	Romont c. Fribourg	18	Martigny-Bourg, Valais	8	Schwellbrunn, Appenz.	2
		Reichenbach, Berne	21	Rougemont, Vaud	13	Massonger, Valais	9	Schwytz	M 1
		Richensee, Lucerne	17	Rue, Fribourg	12	Meyringen, Berne	16	Sembrancher, Valais	1
		Romont, Fribourg	7	Saignelégier, Berne	4	Mézières, Vaud	10	Sempach, Lucerne	1
		Rue, Fribourg	15	Sarnen, Unterwald B	26	Mœrel, Valais	11	Seengen, Argovie	16
		St-Aubin, Neuchâtel	27	Sargans, St-Gall	4	Montfaucon, Berne	17	Seewis, Grisons	3
		St-Blaise, Neuchâtel	6	Schaffhouse	B 4 et 18	Monthey, Valais	17	Sentier (le), Vaud	19
		St-Maurice, Valais	7	Schleitheim, Schaffh. P	17	Montmollin, Neuchâtel	22	Séney, Vaud	9
		Saignelégier, Berne	6	Schüpfheim, Lucerne	24	Montreux-Rouv., Vaud	12	Sidwald, St-Gall	18
		Savagnier, Neuchâtel	28	Schwytz	10	Montricher, Vaud	5	Signau, Berne	4
		Schaffhouse	14	Seengen, Arg.	18	Morat, Fribourg	3	Sion, Valais	6 et 27
		Schinznach, Argovie	7	Seewis, Grisons	B 3	Morges, Vaud	17	Bétail et Chevaux	20
		Schmitten, Fribourg	B 6	Sempach, Lucerne	3	Motiers-Travers, Neuch.	8	Soleure	8
		Schleitheim, Schaff. 6 & 20	20	Semsales, Fribourg	24	Moudon, Vaud	29	Stalden, Valais	15
		Schwarzenburg, Berne	B 10	Sépey, Vaud	25	Mouttier-Grandval C. B.	8	Sumiswald, Berne	12
		Schwyz	M 13	Sidwald, St-Gall	20	Munster, Lucerne	1	Sursee, Lucerne	29
		Seengen, Argovie	21	Siebenen, Schwytz	B 17	Neuchâtel	B 18	Teuffen, Appenzell	B 5
		Seewis, Grisons	4	Sierre, Valais	24	Nennkirch, Schaffh. B	20	Thoune, Berne	10
		Sépey, Vaud	25	Sissach, Bâle	26	Neuveville, Berne	31	Thusis, Grisons	16
		Sierre c. Valais	6	Soleure	10	Niederbipp, Berne	B 3	Tiefenkastels, Grisons	B 15
		Sidwald, St-Gall	16	Stalden Valais	26	Nods, Berne	B 12	Tinzen, Grisons	B 25
		Signau, Berne	16	Stanz, Unterwald 19 & 20	20	Nyon, Vaud	4	Tramelan-dessus, Ber. B	3
		Sion, Valais	4	Stein am Rhein. Sch. M.	26	Oberägeri, Zug	8	Troistorrents, Valais	2
		Sissach, Bale	22	St-Blaise, Neuchâtel	3	Oberstammheim, Z. B	29	Turbenthal, Zurich	B 29
		Soleure	13	St-Léonard, Valais	6	Oensingen, Soleure	29	Unterhallau, Sch. B.	1, 29
		Stäfa, Zurich	30	Sursee, Lucerne	24	Ollon, Vaud	19	Unterkulm, Argovie	12
		Sumiswald, Berne	10	Süss Grisons 11 B 4 et 12	12	Olten, Soleure	1	Unterseen, Berne	3
		Sursee, Lucerne	6	Tavannes, Berne	26	Orbe, Vaud	15	Urnäsch, Appenzell	1
		Süss, Grisons	B 7	Teuffen, Appenzell	B 7	Ormond-dessus, Vaud	8	Uster, Zurich	B 25
		Teuffen, Appenzell	B 3	Thoune, Berne	5	Oron-la-Ville, Vaud	3	Uznach, St-Gall	16
		Thusis, Grisons	14	Thusis, Grisons	11	Orsières, Valais	16	Valangin, Neuchâtel	26
		Tiefenkastels, Grisons	B 13	Tiefenkastels, Grisons	B 10	Payerne, Vaud	18	Vallorbes, Vaud	9
		Tramelan-dessus, Bern.	15	Tramelan-des., B.	B 5-8	Pfäffikon, Zurich	2	Vaulion, Vaud	17
		Turbenthal, Zurich	27	Travers, Neuchâtel	20	Pont de Martel, Neuch.	16	Verrières, Neuchâtel	18
		Unterhallau, Schaff. B	6	Turbenthal, Zurich	B 24	Porrentruy, Berne	15	Versoix, Genève	25
		Unter-Kulm, Argovie	10	Unterhallau, Sch.	B 3	Provence, Vaud	22	Viège, Valais	1
		Unterseen, Berne	1	Uster, Zurich	B 27	Ragatz, St-Gall	29	Vouvry, Valais	11
		Uster, Zurich	B 30	Uznach c. St-Gall	1 et 22	Reconvilliers, Berne	10	Vuippens, Fribourg	9
		Uznach, St-Gall	14	Val d'Iliez, Valais	B 17	Reinach, Argovie	B 18	Wattwyl, St-Gall	3
		Valangin c. Neuchâtel	31	Vevey, Vaud	25	Rheineck, St-Gall	22	Weinfelden, Th. B	31, 10
		Vevey, Vaud	28	Weinfelden, Th. B 12 et 26	26	Rochefort, Neuchâtel	12	Wilchingen, Schaff.	15
		Villmergen, Argovie	7	Wilchingen, Schaff. B	17	Romainmottier, Vaud	19	Willisau c. Lucerne	25
		Wattwyl, St-Gall	1	Willisau, Lucerne B	27	Romont, Fribourg	9	Winterthour, Z.	25 B 4
		Weinfelden, Th. B 8 et 29	29	Wimmis, Berne	18	Rue, Fribourg	17	Wyl, St-Gall	2
		Wilchingen, Sch. 6 B 20	20	Winterthour, Zur. B 6 et 20	20	Ruswyl, Lucerne	1	Yverdon, Vaud	B 2, 9
		Willisau, Lucerne 6 B 30	30	Yverdon, Vaud	4	St-Blaise, Neuchâtel	8	Zizers, Grisons	B 8
				et foire aux poulains.		Ste-Croix, Vaud 3 & 31	31	Zofingue, Argovie	11
						St-Léonard c. Valais	29	Zurich	B 1, 5
								Zweisimmen, Berne	2

Uznach c. St-Gall	B 20	Seengen, Argovie	B 19	Mellingen, Argovie	2	Schwellbrunn, Appenz.	3
Unterhallau, Schaffh.	I 5	Sembrancher, Valais	21	Menzingen, Zug	16 & 17	Schwytz	9
Verrières (les) c. N.	21	Sepey, Vaud	5	Meyringen, Berne	13, 14 & 25	Seewis, Grisons	28 et 30
Vilmergen c. Argovie	6	Sidwald, St-Gall	21	Mézières, Vaud	11	Sempach, Lucerne	28
Wassen, Uri	13	Siebenen, Schwitz	18	Mœrel, Valais	14	Semsales, Fribourg	9
Weinfelden c. Th.	14 & 28	Simplon, Valais	28	Monthey, Valais	11 & 25	Sentier (le), Vaud	6 et 7
Willisau c. Lucerne	B 29	Sissach, Bâle	27	Montreux-Planches, V.	27	Sepey, Vaud	17
Winterthur c. Zur.	B 2 et 15	Soleure	11	Montricher, Vaud	13	Sidwald, St-Gall	26
Wilchingen c. Schaff.	19	Spiringen c. Uri	23	Morat Fribourg	4	Siebenen, Schwytz	9
Wyl c. St-Gall	20	Splügen, Grisons	5	Mosnang, St-Gall	B 11	Sierre, Valais	23
Yverdon c. Vaud	6	Stalden, Valais	30	Môtiers-Travers, N.	9	Signau, Berne	19
Zillis c. Grisons	7	Steg (Silenen), Uri	27	Moudon, Vaud	30	Sion, Valais	7, 21 et 28
Zurich	B 2	Sumiswald, Berne	29	Moutiers-Grandval	10	Sissach, Bâle	25
Zurzach c. Argovie	19	Tavannes, Berne	14	Munster, Lucerne	21	Soglio, Grisons	23

SEPTEMBRE

Meyringen, Berne	20	Thoune, Berne	27	Neunkirch, Schaffh.	B 30	Somvin, Grisons	21
Misox, Grisons	18	Thusis, Grisons	21	Nidau, Berne	31	Speicher, Appenzell	5
Montfaucon, Berne	11	Tourtemagne, Valais	28	Nyon, Vaud	5	Stein am Rhein	25
Monthey, Valais	13	Tramelan-d., Berne	B 20	Oberägeri, Zug	16	Suls, Grisons	3
Morat, Fribourg	6	Turbenthal, Zurich	B 25	Oberstammheim, Z.	30	Surava, Grisons	25
Morges, Vaud	20	Unterägeri, Zoug	4	Oberzollbrück, Grisons	21	Sursee, Lucerne	16
Morgins c. Valais	14	Unterbäsch, Valais	26	Oensingen, Soleure	30	Teufen, App. B 6, 30 et 31	
Mosses (Les), Vaud	18	Unterhallau, Schaff.	B 4	Ollon, Vaud	13	Thusis, Grisons	3
Motiers-Travers, Neuch.	11	Unterseen, Berne	15	Olten, Soleure	23	Tietenkasten, Grisons	B 16
Moudon, Vaud	25	Uster, Zurich	B 28	Orbe, Vaud	9	Tramelan Berne.	11-14
Munster, Lucerne	25	Val d'Illicz, Valais	27	Ormont-dessus, Vaud	7, 16	Trins, Grisons	31
Neunkirch, Schaffh.	B 25, 11	Valangin, Neuchâtel	29	Oron-la-Ville, Vaud	4	Trogen, Appenzell	9
Niederbipp, Berne	B 6	Verrières, Neuchâtel	16	Orsières, Valais	2 et 30	Truns, Grisons	5
Nods, Berne	B 26	Vicosoprano, Grisons	25	Payerne, Vaud	19	Turbenthal, Zurich	30
Oberstammheim	B 5	Viège, Valais	27	Peiden, Grisons	6	Unterhallau, Sch.	B 2
Oensingen, Soleure	1 8	Villa, Grisons	26	Pfäffikon, Zurich	B 16	Unterkulm, Argovie	27
Olten, Soleure	4	Villmergen, Argovie	B 5	Planfayon, Fribourg	18	Unterseen, Berne	25
Orbe, Vaud	4	Wädensweil, Zurich	14	Ponte, Campov. Gr.	B 5 et 20	Urnäsch, Appenzell	5
Ormond-dessus, V.	25 & 26	Weinfelden, Th.	B 13 et 27	Porrentruy, Berne	16	Uster, Zurich	B 26
Oron, Vaud	6	Wilchingen, Schaff.	B 18	Poschiamo, Grisons	23	Uznach, St-Gall	21
Payerne, Vaud	21	Willisau, Lucerne	B 28	Promontonio, Grisons	12	Val-d'Illicz, Valais	19
Pfäffikon, Zurich	B 18	Winterthour, Z.	B 7 et 21	Ragaz, St-Gall	23	Vallorbes, Vaud	17
Planfayon, Fribourg	13	Yverdon, Vaud	19	Regensberg, Zurich	17	Verrières, Neuchâtel	14
Pont-de-Martel, Neuch.	5	Zermatt, Valais	23	Rehetobel, Appenzell	6	Versoix, Genève	20
Porrentruy, Berne	18	Zernetz, Grisons	16	Reichenbach, B.	B 18	Vevey, Vaud	31
Poschiamo, Grisons	25	Zofingue, Argovie	14	Reinach, Argovie	12	Vouvry, Valais	10
Provence, Vaud	18	Zurich	B 1	Remns, Grisons	20	Vuippens, Fribourg	24
Ragaz, St-Gall	25	Zurzach, Argovie	4	Ried-Brigue, Valais	2	Wattenwyl, Berne	4 et 5
Reconvillier, Berne	4	Zweisimmen, Berne	6	Romainmotier, Vaud	27	Wattwyl, St-Gall	4

OCTOBRE

Reinach, Argovie	21	La Roche, Fribourg	9	Rue, Fribourg	18	Willisau, Lucerne	16
Reichenbach, B.	B 20	La Sarraz, Vaud	17	Ruswil, Lucerne	2	Wimmis, Berne	3
Richensee, Lucerne	B 14	Laufon, Berne	3	Saas-Vallée, Valais	12	Winterthour	B 5 et 19, 12
Romont, Fribourg	19	Lausanne, Vaud	11	Saignelégier, Berne	2	Wolfenschiessen, Nid.	B 25
Rougemont, Vaud	2 & 30	Lavin, Grisons	4	Sachseln, Unterwald	B 11	Yverdon, Vaud, foire aux	
Roveredo, Grisons	9	Lenk, Berne	5	St-Blaise, Neuchâtel	30	poulains avec primes	31
Rue, Fribourg	13	Lenzbourg, Argovie	B 26	Ste-Croix, Vaud	18	Zizers, Grisons	21
St-Blaise, Neuchâtel	11	Leysin, Vaud	14	St-Gingolph, Valais	5	Zofingue, Argovie	12
St-Cergues, Vaud	21	Liddes, Valais	B 4	St-Martin, Valais	17	Zug, c. Zug	2
Ste-Croix, Vaud	27	Liestal, Bâle-Campagne	18	St-Maurice, Valais	10	Zurich	B 6
Ste-Maria, Grisons	25	Lieu (le), Vaud	10	Salvan-ville, Valais	9	Zurzach, Argovie	B 2
St-Nicolas, Valais	21	Lignièrès, Neuchâtel	9	Sargans, St-Gall	3, 4 et 16	Zweisimmen, Ber.	4 & B 26
Saas, Valais	9	L'Isle, Vaud	4	Sarnen, Unterwald	18		
Saignelegier, Berne	5	Locle, Neuchâtel	10	Savognio, Grisons	2		
Samaden, Grisons	18	Loèche-V., Valais	13 & 28	Saxon, Valais	6		
Schaffhouse	B 5 et 19	Lostalle, Grisons	18	Schaffhouse,	B 4 et 18	Massonger, Valais	23
Schinznach, Argovie	7	Lötschen, Valais	11	Schleithem, Sch.	16 et 30	Meilen, Zurich	7 et 8
Schwarzenburg Ber. M.	28	Lucerne	B 3	Schleus, Grisons	27	Meiringen, Berne	20
Schwyz	B 25, 14	Lungern, Unterwald	12	Schoëftland, Argovie	25	Mellingen, Argovie	27
Schleithem, Schaff.	18	Maienfeld, Grisons	13	Schöpfheim, Lucerne	3	Meyrin, Genève	B 15
Schulz, Grisons	22	Martigny-bourg, Valais	16	Schwarzenburg Ber. M.	26	Mézières, Vaud	8
						Mœrel, Valais	8

NOVEMBRE

--	--	--	--	--	--	--	--

Novembre (suite)	Rorschach, St-Gall	2	Summiswald, Berne	3	Zurzach, Argovie	6	
Monthey, Valais	15	Rougemont, Vaud	13	Sursee, Lucerne	M 6	DECEMBRE	
Morat, Fribourg	1	Roveredo, Grisons	10	Teufen, Appenzell	27	Sidwald, St-Gall	7
Morges, Vaud	15	Rue, Fribourg	15	Thayngen, Schaff.	2	Soleure	11
Moudon, Vaud	27	St-Aubin, Neuchâtel	6	Thoune, Berne	8	St-Léonard c. Valais	1
Moutier, J.-B.	14	St-Imier, Berne	14	Thusis, Grisons	6 et 25	Summiswald, Berne	30
Munster, Lucerne	25	St-Maurice, Valais	6	Tiefenskastels, Gr.	20	Sursee, c. Lucerne	6
Naters, Valais	9 et 29	Saignelégier, c. Berne	7	Tramelan-des., Berne	15	Teuffen, Appenzell	B 1
Neunkirch, Schaff.	B 27	Sargans, St-Gall	9, 10 et 23	Travers, Neuchâtel	11	Thoune, Berne	20
Neuveville, Berne	29	Sarnen, Unterwald	15	Turbenthal, Zurich	B 27	Thusis, Grisons	7 et 22
Niederbipp, Berne	15	Savigny, Vaud	3	Unterhallau, Schaffh.	6	Tiefenkastels, Grisons	18
Noirmont, Berne	6	Schaffhouse	14 et 15	Unterseen, Berne	3 et 22	Tramelan-dessus, Berne	13
Oberstammheim, Z.	27	Schiers, Grisons	22	Uster, Zurich	23 et 24	Troistorrents, Valais	7
Oensingen, Soleure	27	Schinznach, Argovie	7	Uznach, St-Gall	4 et 18	Truns, Grisons	9
Ollon, Vaud	17	Schleitheim, Schaffh.	6, 13	Versam, Grisons	27	Turbenthal, Zurich	B 25
Olten, Soleure	21	Schupfheim, Lucerne	14	Vevey, Vaud	28	Unterhallau, Schaffh.	B 4
Ormont-dessus, Vaud	7	Schwarzenburg Ber. B.	30	Vex, Valais	17	Uster, Zurich	B 28
Oron-la-ville, Vaud	2	Schwytz	13	Viège, Valais	13	Uznach, St-Gall m	2, 16, 30
Payerne, Vaud	15	Seengen, Argovie	7	Villeneuve, Vaud	16	Villmergen, Argovie	5
Pfäffikon, Zurich	7	Sepey, Vaud	25	Vouvry, Valais	9	Wattwyl, St-Gall	6
Porrentruy, Berne	20	Sidwald, St-Gall	16	Weinfelden, Th.	8	Weinfelden, Th.	B 13, 27
Promontonio, Grisons	7	Siebenen, Schwytz	4 et 27	Wilchingen, Sch.	B 20	Wilchingen, Schaffh.	B 18
Ragaz, St-Gall	6	Sierre, Valais	25	Wildhaus, St-Gall	7 et 8	Willisau, Lucerne	18
Rances, Vaud	3	Sion, Valais	4 et 18	Willisau, Lucerne	B 30	Winterthur, 14, B	7 et 21
Reconvillier, Berne	13	Sissach, Bâle	15	Winterthur Z. B	2 & 16, 9	Yverdon, Vaud	26
Rheineck, St-Gall	6	Soleure	13	Wyl, St-Gall	21	Zizers, Grisons	11
Richterswyl, Z.	14	Stäfa, Zurich	17 et 18	Zizers, Grisons	8	Zug	5
Rolle, Vaud	17	Stanz, Unterwald	29 et 30	Zofingue, Argovie	9	Zurich	B 1
Romont, Fribourg	14	Steckborn, Thurgov.	M 16	Zurich	B. 3 et 11	Zweisimmen, Berne	14

FOIRES ÉTRANGÈRES pour 1904.

JANVIER	Maiche, Doubs	19	Arbois, Jura	7	Montbéliard, Doubs	27	
Aix-les-Bains, Sav.	2 et 16	Megève, Savoie	6	Arinthod, Jura	7	Montfleur, Jura	20
Altkirch, Haut-Rhin	26	Mirecourt, Vosges	9 & 23	Ballaison, Hte-Savoie	6	Morteau, Dbs	7 B. 14, 21 28
Amancey, Doubs	5	Montbéliard, Doubs	30	Baume-les-Dames, Doubs	2 et 16	Mulhouse, Alsace	7
Ambérieux, Ain	17	Montmélian, Savoie	26	Belfort, Ht-Rhin	6	Orchamp, Jura	8
Arbois, Jura	3	Morteau, Doubs	3	Besançon, Doubs	13	Pfaffenhofen, Bas-Rhin	14
Arinthod, Jura	3	Morzine, Hte-Savoie	27	Bletterans, Jura	21	Poligny, Jura	27
Baume-les-Dames, D.	5, 19	Mouttiers, Savoie	9	Boège, Hte-Savoie	24	Pontarlier, Doubs	23
Belfort, Haut-Rhin	2	Mulhouse, Alsace	3	Bourg, Ain	1 et 5	Pont-de-Roide, Doubs	7
Besançon, Doubs	9	Neu-Brisach, Ht-Rhin	23	Châlons-sur-Saône, 11,	27	Port-sur-Saône, Ht-S.	28
Bletterans, Jura	17	Pérouge, Ain	28	Chaumergi, Jura	11	Rigney, Doubs	7
Bourg, Ain	4 et 18	Poligny, Jura	23	Champagnole, Jura	18	Ruffach, Ht-Rhin	14
Bozen, Tyrol	9	Pontarlier, Doubs	26	Clerval, Doubs	14	St-Amour, Jura	4
Champagnole, Jura	21	Pont-de-Roide, Doubs	3	Cluses, Savoie	20	St-Claude, Jura	11
Chaumergy, Jura	14	Pont-du-Bourg, Ain	30	Coligny, Ain	21	St-Jean-d'Aulph, Ht-S.	3
Clerval, Doubs	10	Hort-sur-Saône, H.-S.	30	Collonges, Ain	15	St-Laurent, Ain	4
Coligny, Ain	17	Rigney, Doubs	3	Cruseilles (Hte-Savoie)	1	St ^e -Marie-aux-Mines, B.	1
Constance	B 3	St-Amour, Jura	2	Dannemarie, Ht-Rhin	14	St-Paul, Hte-Savoie	3
Cruseilles (Hte-Savoie)	4	St-Claude, Jura	14	Delle, Ht-Rhin	13	St-Triviers de G., Ain	27
Dannemarie, H.-Rh. B.	10	St-Jeoire, Faucigny	5 et 13	Dôle, Jura	9	Salins, Jura	20
Delle, H.-Rhin	9	St-Laurent, Ain	7	Donnas, Aoste	1	Sancey-le-Gr., Doubs	25
Dôle, Jura	12	Ste - Marie - aux - Mines, Alsace	B 4	Epoisses, Côte-d'Or	7	St-Vit, Doubs	15
Epoisses Côte d'Or	10	St-Vit, Doubs	18	Fraisans, Jura	1	Samoëns, Hte-Savoie	1
Evian-les-Bains, H-S	2&16	Salins, Jura	16	Gaillard, Hte-Savoie	15	Sellières, Jura	8
Ferrette, Alsace	3	Sallanches, Ht-S.	14	Gendrey, Jura	6	Tervai, Jura	10
Fraisans, Jura	4	Sancey-le-Gr., Doubs	25	Gex, Ain	7	Thonon, Hte-Savoie	9
Gaillard, Hte-Savoie	16	Sellières, Jura	11	Grenoble, Isère	Ch. 4	Vezelley, Yonne	24
Grenoble, Isère	23 ch. 7	Tanninges, Savoie	7 et 19	Haguenu, Bas-Rhin	7	Viry, Hte-Savoie	14 & 28
Jussey, Hte Saône	31 M 30	Thonon, Hte-Savoie	25	Jussey, Hte-Saône	27 & 28	Vius-en-Sallaz, Savoie	4
Langres, H ^{te} -Marne	7	Valence, Drôme	3, B 2 & 16	Langres, Hte-Marne	15	MARS	
Leipzig	3-16	Vezelley, Yonne	25	L'Isle, Doubs	6 et 20	Aiguebelle, Savoie	2
Les Deschaux, Jura	6	FÉVRIER		Lons-le-Saunier, Jura	3	Altkirch, Ht-Rh.	16 et 30
Les Echelles, Savoie	17	Altkirch, B.-R.	16	Maiche, Doubs	16	Amency, Doubs	2
L'Isle, Doubs	2 & 16			Mirecourt, Vosges	13 et 27	Amphion, Savoie	14
Lons-le-Saunier, Jura	5						

Aoste, (Piémont)	7	S-Félix, Savoie	1 et 15	Gendrey, Jura	17	MAI	
Arbois, Jura	7	St-Genis, Ain	10	Gex, Ain	24	Abbevilliers, Doubs	16
Arinthod, Jura	7	St-Jean de Maurienne, S.	4	Grenoble, Isère	15-23Ch.17	Abondance, Hte-Savoie	27
Aromas, Jura	20	St-Julien, Savoie	6	Gresy, Savoie	25 & 26	Aiguebelle, Savoie	B 2
Baume-les-Dames, Doubs	2 et 16	St-Laurent, Ain	2 et 4	Grois-le-Plot, Hte-S.	10	Aix-les-Bains, Savoie	3
Belfort, Haut-Rhin	6	Ste-Marie-aux-Mines	1	Habère-Lullin, Hte-S.	26	Albertville, Savoie	4 et 18
Bellevaux, Hte-Savoie	30	St-Vit, Doubs	15	Ingweiler, Bas-Rhin	11	Allinges, Savoie	28
Besançon, Doubs	13	Sæckingen D. de Bade	6	Jussey, Hte-Saône	25	Amancey, Doubs	4
Biot (le), Hte-Savoie	15	Salins, Jura,	20	Langres, Hte-Marne	11	Anancy, Hte-Sav.	1 et 2
Bletterans, Jura	21	Sallanches, Hte-Sav.	4 et 25	Leipzig All. 30 avr.-21mai	17	Antey-St-André, Aoste	4
Boège, Hte-Savoie	20	Sancey, Doubs	25	L'Isle, Doubs	3 & 17	Aoste, Italie	8 & 29
Bozen, Tyrol	27-8 avril	Schlettstadt, Bas-Rhin	7	Les Echelles, Savoie	25	Arbois, Jura	2
Bonneville, Hte-Savoie	14	Sellières, Jura	8	Lons-le-Saunier, Jura	6	Arinthod, Jura	2
Bons Savoie	2	Strasbourg, Bas-Rh.	22	Maiche, Doubs	20	Aromas, Jura	2
Bouclans, Doubs	17	Tanninges, Hte S.	9 et 23	Megève, Savoie	7	Baume-les-Dames, 4 et 18	
Bourg, Ain	1 & 15	Thônes, Hte-Savoie	20	Mirecourt, Vosges	10 et 24	Beaufort, Savoie	25
Châlons-sur-Saône	B 30	Valence, Drôme	3 B. 6 et 20	Montbéliard, Doubs	24	Belfort, Haut-Rhin	1
Champagnole, Jura	18	Vercel Doubs, 10 et tous les	samedis jusqu'à l'Ascenst.	Montfleur, Jura	24	Bellevaux, Hte-Savoie	25
Chaumergi, Jura	11	vezelley, Yonne	14	Morteau, 4 B 11, 18 & 25,	25	Besançon, Doubs	8
Clerval, Doubs	14	Villers-Farlay, Jura	30	Mouttiers, Savoie	10 & 25	Bletterans, Jura	16
Cluses Savoie	27	Ville-du-Dupant, Doubs	1	Mulhouse, Ht-Rh. B 4 M	25	Boège, Hte-Sav.	30
Coligny, Ain	21	Vulbens-au-Vuache, S.	16	Nus, Vallée d'Aoste	27	Bois-d'Amont, Jura B	15
Constance	B 7	AVRIL		Orchamp, Jura	12	Bonnevaux, Hte-Sav.	2
Courtavon, Alsace	6	Abondance, Hte-Savoie	20	Passy, Hte-Savoie	20	Bonneville, Hte-Savoie	9
Cruseilles (H-Savoie)	1	Aiguebelle, Hte-Savoie	25	Perouge, Ain	22	Bons, Savoie	1
Dannemarie, Ht-Rhin	14	Albertville, Savoie	13	Petit-Bornand, Hte-S.	11	Bouclans, Doubs	4
Delle, Haut-Rhin	13	Altkirch, Haut-Rhin	13	Poligny, Jura	24	Bourg, Ain	3 et 17
Dôle, Jura	9	Aoste, Italie	4	Pontarlier, Doubs	13 et 27	Bozen, Tyrol	M. 1
Douvaine, Hte-Savoie	28	Arbois, Jura	4	Pont-de-Roide, Doubs	4	Chambave, Aoste	26
Erstein, Bas-Rhin	27	Arinthod Jura	4	Pont-St-Martin, Aos.	11 12	Chamonix, Mul. et Ch.	15
Evian-les-Bains, S.	6 & 20	Baume-les-Dames, D.	6 et 20	Port-s/Saône, 20, 21 et 22	22	Champagnole, Jura	20
Ferrette, Ht-Rhin	7	Belvoir, Doubs	6	Rigney, Doubs	4	Chapelle d'Abondance	B 16
Fraisans, Jura	1	Bernex, Hte-Savoie	14	Rumilly, Savoie	20	Châtel d'Abond. H.-S.	3
Gaillard, Haute-Savoie	21	Besançon, Doubs	10	Sækingen, D. de Bade	25	Chatillon, Aoste	2
Gex, Ain	1 et 28	Biot (le), Savoie	10	St-Amour, Jura	1	Châtillon, Hte-Savoie	27
Jussey, Hte-Saône	28, M. 27	Bletterens, Jura	18	St-Claude, Jura	8	Chaumergi, Jura	13
Langres, Hte-Marne	22	Boège, Hte-Savoie	25	St-Félix, Savoie	26	Chevenoz, Hte-Savoie	10
Leipzig, Allem.	6 au 18	Bozen, Tyrol	B. 29	St-Genis, Ain	10	Clerval, Doubs	9
Leipzig, Lindenau	28 & 29	Bcns, Savoie	3	St-Gervais, Savoie	7	Coligny, Ain	16
Le Deschaux, Jura	18	Bouclans, Doubs	4	St-Jean-d'Aulph, Hte-S.	26	Collonges, Ain	31
Les Gets, Savoie	24	Bourg, Ain	5 et 19	St-Jean de Maurienne, Savoie	14 et 15	Constance	1-7 B 2
L'Isle, Doubs	6 et 20	Cercier, Hte-Savoie	15	St-Jeoire, Savoie	1	Cruseilles (Hte-Savoie)	3
Lons-le-Saunier, Jura	2	Challand-St-Ans. Aoste	22	St-Laurent, Ain	1	Dannemarie, Ht-Rhin	9
Maiche, Doubs	16	Châlons-sur-Saône	B 26	Ste-Marie-aux-Mines, B	5	Delle, Haut-Rhin	8
Mayence, Ht-R.	27, 8 avril	Champagnole, Jura	15	St-Pierre, Aoste	26	Divonne, Ain	29
Mieussy, Hte-Savoie	20	Châtillon, Aoste	10	St Vincent, Aoste	28	Dôle, Jura	11
Mirecourt, Vosges	13 & 27	Chaumergi, Jura	8	St-Vit, Doubs	19	Evian-les-Bains, Hte-S.	8
Montbéliard, Doubs	27	Clerval, Doubs	11	Salins, Jura	17	Faverge, H-Savoie	17 & 31
Montfleur, Jura	22	Coligny, Ain	18	Samœns, Hte-Savoie	5	Ferrette, Alsace	2
Montriond Hte-Sao.	6 & 20	Collonges, Ain	24	Sancey-le-Gr., Doubs	25	Fraisans, Jura	3
Morteau, D. 7, B. 14 21 & 28		Constance 6 D. B B.	45	Scionzier, Hte-Savoie	26	Frangy, Hte-Savoie	3
Morzine, Doubs	17	Cruseilles, Hte-Sav.	5 B. 12	Sellières, Jura	12	Fribourg en Brigau	13
Mouttiers, Savoie	13	Dannemarie, Ht-R.	11 & 24	Strasbourg, Bas-Rhin	19	Gaillard, Hte-Savoie	15
Mulhouse, Haut-Rhin.	B 7	Delle, Haut-Rhin	10	Tanninges, Hte-Savoie	27	Gignod, Aoste	B 1
Munster, Haut-Rhin	6	Divonne, Ain	18	Thônes, Hte-Savoie	1	Grand-Bornand, HS	3 & 31
Neu-Brisach, Ht-Rhin	20	Dôle, Jura	13	Thonon, Hte-S.	5 et 20	Grenoble, Isère	3
Orchamps, Jura	8	Doucier, Jura	17	Vacheresse, Hte-Sav. B.	18	Haguena, Bas-Rhin	2
Poligny, Jura	27	Epoisses, Côte-d'Or	19	Vailly, Hte-Savoie	24	Hôpitaux-Neufs, Doubs	15
Pontarlier, Doubs	9 & 23	Faverge, H.-Sav.	5 et 19	Valpeline, Aoste	19	Jougne, Doubs	25
Pont-de-Roide, D.	7 & 21	Ferney-Voltaire, Ain	18	Veigy-Fonconex, Hte-S.	24	Jussey, Hte-Saône	30
Pont-du-Bourg, Ain	15	Ferrette, Haut-Rhin	4	Vercel, tous les samedis		La Baume, Hte-Savoie	15
Port-sur-Saône, Hte-S.	29	Fraisans, Jura	5	jusqu'à l'Ascension.		La Clusaz, Hte-Savoie	31
Rigney, Doubs	7	Francfort s/Mein	12-3 mai	Verres, Piémont	3 et 18	La Rochette Savoie	B Ch.
Rupt, Vosges	15	Cuirs	18 et 22	Vezelley, Yonne	17	mercredi	
St-Amour, Jura	4	Gaillard, Hte-Savoie	21	Villeneuve, Aoste	B 24	Langres, Hte-Marne	1
St-Claude, Jura	11					Le Chable s/Beaumont	1
						Le Déschaux Jura	3

Les Fourgs, Doubs	23	Valleiry, Hte-Savoie	2	La Clusaz, Hte-Savoie	2	Albertville, Hte-Savoie	13		
Les Rousses, Jura	22	Vercel, Dbs. 6, 13, 20 et 27	27	Langres, Hte-Marne	23	Altkirch, H.-Rhin	25		
L'Isle, Doubs	1 & 15	Verres, Piémont 27 et 29 B 1	29	La Roche, H.-S. Ch. 15	29	Amancey, Doubs	6		
Lugrin, Hte-Savoie	3	Vesoul, Ht-S. 6, 13, 20 & 27	27	La Rochette, S. 7, 14 & 21	21	Annecy, Savoie	Ch. 4		
Leipzig, Allem.	1 et 21	Vezelley, Yonne	15	La Salle, Aoste	7 & 20	Arbois, Jura	4		
Lindau lac de C. M	12-17	Ville-du-Pont, Doubs	17	Leipzig, All. 26-1 ^{er} juillet	26	Arinthod, Jura	4		
Longchamois, Jura	15	Villers-Farlay, Jura	30	Les Echelles, Hte-Sav.	13	Baume-les-Dames, D. 6	20		
Lons-le-Saunier, Jura	4	Viuz-en-Sallaz, Savoie	1	Les Houches, Savoie	6	Beaucaire, Gard	22 au 28		
Lullin, Hte-Savoie	10	JUIN				Belfort, Ht-Rhin	3		
Maiche, Doubs	18	Abondance, Hte-Savoie	6	L'Isle, Doubs	5 & 19	Bellevaux, Sav. poulains	12		
Marignier, Hte-Sav. 3 et 17	17	Aiguebelles, Savoie	6	Lons-le-Saunier, Jura	2	Besançons, Doubs	10		
Megève, Savoie	29	Aime, Savoie	6	Maiche, Doubs	15	Bletterans, Jura	18		
Megevette Hte-Savoie	16	Aix-les-Bains, Savoie	6	Massongy, Savoie	26	Boège, Hte-Savoie	25		
Messery-ESSERT Hte-Sav.	4	Albertville, Savoie	8	Megève, Savoie	26	Bonneville, Hte-Savoie	11		
Mieussy, Hte-Savoie	20	Altkirch, Haut-Rhin 5 et 29	29	Mirecourt (Vosges) 12 et 26	26	Bons, Savoie	7		
Mirecourt, Vosges 8 et 22	22	Amancy, Doubs	2	Montbéliard, Doubs	26	Bornand-le-Grand Sav.	27		
Montbéliard, Doubs	29	Arbois, Jura	6	Montfleur, Jura	7	Bouclans, Doubs	4		
Montmélian tous les lundis		Arinthod, Jura	6	Morteaux, D. 6 B 13, 20, 27	27	Bourg, Ain	5 et 19		
Morez, Jura	1	Aromas, Jura	19	Morzine, Hte-Sav. 8 & 22	22	Bregenz, Voralberg	25		
Morgex, Aoste	22	Baume-les-Dames, D. 2	15	Moutiers, Savoie 5, 19 et 25	25	Champagnole, Jura	15		
Morillon, Hte-Savoie	8	Beaucaire, Gard	1	Mulhouse H.-R. M 13, B 6	6	Chaumergi, Jura	8		
Morteau D. 2 B 9 16 23 30	30	Belfort, Haut-Rhin	5	Munster, Ht-Rhin	12	Clerval, Doubs	11		
Mulhouse, Ht-Rh. B	2	Besançon, Doubs	12	Neu-Brisach, Ht-Rhin	26	Cluses, Savoie, Chev. et mulets	3		
Neu-Brisach, Ht-Rhin	1	Bletterans, Jura	20	Orchamps, Jura	14	Coligny, Ain	18		
Niedersept, Ht-Rhin	3	Biot (Le) Savoie 2 et 15	15	Poligny, Jura	26	Colmar, Ht-Rh. M 2-23	23		
Nus, Vallée d'Aoste	4	Boège, Haute-Savoie	27	Pontarlier, Doubs	22	Constance, D. de Bade B 4	4		
Orchamp, Jura	10	Bozen, Tyr. 23 7 juil. B 3	3	Pont-de-Roide, Doubs	6	Dannemarie, Ht-Rhin	11		
Pfaffenhofen, Bas-Rhin	9	Bons, Haute-Savoie	5	Port-sur-Saône	11-13	Delle, Haut-Rhin	10		
Poligny, Jura	22 et 23	Bouclans, Doubs	14	Rigney, Doubs	6	Dôle, Jura	13		
Perrignier Hte-Sav.	10	Bourg, Ain	7 et 21	Ruffach, Ht-Rhin	13	Doucier, Jura	17		
Pontarlier, Doubs 11 et 25	25	Brumath, Bas-Rh. 26 & 27	27	Rumilly, Savoie	21	Echelles (tes), Savoie	26		
Pont-de-Roide, Doubs	2	Challand, St-Anselme 13 14	14	St-Amour, Jura	3	Evian-les-Bains, Hte-S.	31		
Pont-du-Bourg, Ain	18	Châlons-sur-Saône,	26	St-Claude, Jura	12	Faverge, Hte-Savoie	19		
Pont-St-Martin Aoste 18, 19	19	Chamonix, Savoie 5 et 20	20	St-Genis Fouilly, Ain	10	Ferrette, Alsace	4		
Port-sur-Saône, H-S B	11	Champagnole, Jura	17	St-Gervais, Savoie	10	Flumet, Savoie 4 et 18	18		
Pougny, Ain	29	Chatillon, Aoste	12	St-Jean-de-Maur. S. 21-23	23	» Poulains	22		
Pré St-Didier, Aoste B	12	Chaumergy, Jura	10	St-Jeoire, Hte-Savoie	6	Fraisans, Jura	5		
Reignier, Hte-Sav. 10 et 25	25	Clairvaux, Jura	20	St-Julien, Savoie	5	Gaillard, Hte-Savoie	11		
Rigney, Doubs	2	Clerval, Doubs	13	St-Laurent, Ain	3	Gex, Ain	4		
St-Amour, Jura	6	Cluses, Savoie	12	St-Pierre, Aoste	10	Grenoble, Isère	Ch. 1		
St-Claude, Jura	13	Coligny, Ain	20	Ste-Marie-aux-Mines, Als. M 25 et 26 B 7	7	Habère-Lullin, Savoie	10		
St-Genis, Ain	22	Colmar, Ht-Rhin M	25	St-Trivier-de-C. Ain	19	Jussey, Hte-Saône 25, M 24	24		
St-Jean-de-Gonv., Ain	8	Constance B	6	St-Vincent, Aoste 5 et 6	6	Langres, Hte-Marne	15		
St-Jean-de-Maur. 26 & 27	27	Dannemarie Ht-Rhin	13	St-Vit, Doubs	21	L'Isle, Doubs	3 et 17		
St-Laurent, Ain	6 et 20	Delle, Ht-Rhin	12	Salins, Jura	19	Lons-le-Saunier, Jura	6		
Ste-Marie-aux-Mines B	3	Dôle, Jura	8 & 15	Sallanches, H.-S. 3 & 24	24	Maiche, Doubs	20		
St-Triviers de Courte Ain	15	Donnas, Aoste	5	Samœns, Hte-Sav. 7 et 21	21	Maxilly, Hte-Savoie B.	22		
St-Vit, Doubs	17	Doucier, Jura	16	Sancey-le-Grand, Dbs	26	Megève, Hte-S. Poulains	7		
Salins, Jura	15	Douvaine, Hte-Savoie	7	Schlettstadt, Alsace	6	Mirecourt, Vosges 10 et 24	24		
Sallanches, Hte-S. 6 et 27	27	Draillant, Savoie 2 et 15	15	Sellières, Jura	14	Montbéliard, Doubs	31		
Samœns, Ht-Savoie	3	Epoisses, Côte-d'Or	9	Strasbourg, Bas-Rh. B 21	21	Morteau, D. 4 11 18 et B 25	25		
Sancey-le-Gr., Doubs	25	Erstein, Alsace	12	Tanninges, Hte-S. 15 et 29	29	Moutiers, Savoie	3		
Schlettstadt, Bas-Rh.	9	Evian-les-Bains, Hte-S.	5	Termignon, Sav.	13	Mulhouse, Alsace B	4		
Sciez, Hte-Savoie	22	Feldkirch, Voralberg	19	Tervai, Jura	9	Orchamps, Jura	12		
Segny, Ain	20	Ferney-Voltaire, Ain	19	Thône, Savoie	5 et 17	Pfaffenhofen, Bas-Rhin	11		
Sellières, Jura	10	Flumet, Savoie 6 & 20	20	Ugine, Savoie	12	Poligny, Jura	24		
Septmoncel, Jura	1	Ferrette, Ht-Rhin	6	Vacheresse, Hte-Sav.	25	Pontarlier, Doubs 13 et 27	27		
Servoz, Hte-Savoie	26	Fontainemore, Aoste	2	Vallorzine, Hte-Savoie	2	Pont-de-Roide, Doubs	4		
Seytroux, Hte-Savoie	1	Fraisans, Jura	7	Vercel, Doubs	12 et 26	Pont-sur-Saône, B 12 et 13	13		
Strasbourg, B.-R	17	Gaillard, Ht Savoie	12	Verres, Piémont B	5	Publier, Hte-Savoie	31		
Tanninges, Hte-Savoie	11	Gendrey, Jura	2	Vezeley, Yonne	15	Rigney, Doubs	4		
Thoiry, Ain	30	Gex, Ain	2	Vinzier, Savoie B.	30	St-Amour, Jura	1		
Thônes, Savoie	1 et 13	Grand-Bornand, H-S	14	Viry, Hte-Savoie	26	St-Claude, Jura	8		
Ueberlingen, D. de B.	3	Grand-Dessiat, Vosges	26	Vulbens-au-Vuache	7	St-Jeoire, Hte-Sav. 14 et 28	28		
Ugine, Hte-Savoie	29	Grenoble, Isère Ch.	3	JUILLET				St-Laurent, Ain	1
Valence, Drôme 3 B 1 et 15	15	Jussey, Hte-Saône	27	Aiguebelle, Savoie B	4				

Ste-Marie-aux-Mines, Als.	Grand-Bornand, Hte-Sav.	Vezelley, Yonne	18	Langres, Hte-Savoie	30	
M 2, 3, 9, 10, 16 et 17 B. 5	Poulains 2	Ville-du-Pont, Doubs	14	Larringes, Savoie	26	
Salins, Jura	Grenoble, Isère 16-30 Ch. 5	Villeis-Farlei, Jura	30	La Thuile, Aoste	6 et 7	
St-Paul, Hte-Savoie	Ingweiler, Bas-Rhin M 22	Vinzier, Savoie	1	Les Déchaux, Jura	9	
St-Trivier-de-C., Ain	Jougne, Doubs	Viry, Haute-Savoie	16	Leipzig, Lindnau	27 et 28	
St-Vit, Doubs	Jussey, Hte-Saône 29 M 28	Vulbens-en-Vuache, S.	24	Les Echelles, Sav.	10	
Sancey-le-Grand, Dbs	Langres, Marne 18 et 25	SEPTEMBRE			Les Gets, Savoie	9
Sellières, Jura	Leipzig All. 27 17 sept.	Aiguebelle, Sav.	B 5	Les Houches, H.-Sav.	12	
Strasbourg, Alsace B.	Lemuy, Jura	Aix-les-Bains Sav.	14 et 23	Les Rousses, Jura B.	25	
Thonon, Hte-Sav. 5 et 20	L'Isle, Doubs 7 et 21	Albertville, Savoie	27	Lisle, sur le Doubs	4 et 18	
Tanninges, Hte-Sav.	Lons-le-Saunier, Jura 3	Altkirch, H.-R.	28	Lons-le-Saunier, Jura	7	
Valence, Drôme 3 B 3 et 17	Lullin, Hte-Savoie	Amancey, Doubs	7	Lullin, Haute-Savoie	29	
Vercel, Doubs 10 et 24	Maiche, Doubs 17	Aoste, Italie	5 et 26	Maiche, Doubs	21	
Verres, Piémont B 3	Mayence, B.-R. M 14 et 26	Arinthod, Jura	5	Marin près Thonon, B	9	
Vezellez, Yonne	Megève, Savoie 12 et 14	Aromas, Jura	30	Massongy, Savoie	25	
Ville du Pont, Doubs 3	foire aux poulains.	Ayas, Aoste B	15	Megève, Savoie	6 et 22	
Viuz-en-Sallaz, Savoie 3	Mieussy, Hte-Savoie 21	Ballaison Hte-Savoie	18	Mégevette, H.-S.	26	
A O U T						
Aiguebelle, Savoie 17, B 1	Mirecourt, 14 et 28	Baume-les-Dames, Doubs	7 et 21	Mirecourt, Vosges	11 et 25	
Albertville, Savoie 3	Montbéliard, Doubs 28	Belfort, Haut-Rhin	4	Montbéliard, Doubs	25	
Allinges, Savoie B 17	Montfleur, Jura 14	Bellevaux, Hte-Savoie	19	Montfleur, Jura	9	
Altkirch Haut-Rhin 17	Morez, Jura 16	Bernex, Hte-Savoie	30	Montmélian, Sav.	9 et 18	
Arbois, Jura 1	Morteau D 1, B 8 15 22 et 29	Besançon, Doubs	11	Morteau, D. 5 B 12, 19 et 26		
Arinthod, Jura 1	Mulhouse, Alsace 1-19 B 1	Bletterans, Jura	12	Mouttiers, Savoie	12 et 25	
Aromas, Jura 31	Munster, Ht-Rhin 21	Boège, Savoie	23	Mulhouse, Ht-Rhin B	5	
Baume-les-Dames, D. 3 17	Neu-Brisach, Ht-Rhin 28	Bonne, Hte-Savoie	4	Novel, Hte-Savoie	25	
Beaume, Doubs 14	Nus St-Barthélemy Aos. 22	Bonneville, Hte-Sav.	12	Orchamps, Jura	13	
Belfort, Haut-Rhin 7	Orchamps, Jura 9	Bons, Hte-Savoie	11	Passy, Hte-Sav.	25	
Besançon, Doubs 14	Poligny, Jura 23	Bourg, Ain 6 et 20		Poligny, Jura	25	
Bletterans, Jura 15	Pontarlier, Doubs 24	Bozen, Tyrol M 9-23, B 23		Pontarlier, Doubs	14 et 28	
Boège, Hte-Savoie 22	Pont-de-Roide, Doubs 1	Brumath, B.-R. M 24		Pont-de-Roide, Doubs	5	
Bois d'amont, Jura M 21	Pont-du-Bourg, Ain 21	Chalon-sur-Saône, 7		Pont-du-Bourg, Ain	18	
Bons, Savoie 9	Port-sur-Saône, Saône 4	Chamonix, Hte-Sav. 30		Port sur Saône, 4 et 5		
Bouclans, Doubs 16	Reignier, Hte-Savoie 1&16	Champagnole, Jura 16		Rigney, Doubs	5	
Bourg, Ain 2 et 16	Rhêmes, N.-D. Aoste B 28	Chapelle-d'Abondance	13	Ruffach, Ht-Rhin	8	
Bozen, Tyrol 26	Rigney, Doubs 1	Châtel-d'Ab., Hte-Sav.	17	St-Amour, Jura	2	
Brumath, B.-Rh. M. 24 25	Ruffach, Ht-Rhin 16	Châtillon, Hte-Sav.	16	St-Claude, Jura	9	
Cercier, Hte-Savoie 28	Rumilly, Savoie 24	Chaumergi, Jura	25	St-Félix, Savoie B	18	
Chalons-sur-Saône B 5	St-Amour, Jura 5	Clerval, Doubs	12	St-Genis-Fouilly, Ain	20	
Champagnole, Jura 19	St-Claude, Jura 12	Cluses, Savoie	18	St-Gervais, Savoie	14	
Chaumergi, Jura 12	St-Félix, Savoie 29 et 30	Coligny, Ain	19	St-Jean-d'Aulph, H-Sav.	20	
Chevenoz, H.-S. foire aux poulains et bestiaux. 1	St-Genis, Ain 21	Constance (Lac de) 18-23		St-Jean-de-Maur. Sav.	13	
Clerval, Doubs 8	St-Jean-d'Aulph. Sav. 29	Courmayeux, Aoste 5 et 29		St-Jeoire, Hte-Sav. 2 et 15		
Coligny, Ain 15	St-Jean-de-Maur. Als. 28	Cruseille, Hte-Savoie 6		St-Julien, Savoie	4	
Collonges, F. de l'Ecluse 31	St-Laurent, Ain 5 et 10	Dannemarie, Ht-Rhin 12		St-Laurent, Ain	2 et 29	
Constance, (Lac de) B 1	Ste-Marie-aux-Mines Als. B 2	Delle, Ht-Rhin 11		Ste-Marie-aux-Mines		
Cruseilles, Hte-Savoie 2	St-Pierre-de-Rumilly, Haute-Savoie B 23	Dôle, Jura 14		M 17, 18, 24 et 25 B. 6		
Dannemarie, Ht-Rhin 8	St-Triviers-de-Courtes 21	Doucier, Jura 16		St-Trivier-de-C., Ain	22	
Delle, Haut-Rhin 14	St-Vit, Doubs 16	Faverges, Hte-Sav. 13		St-Vit, Doubs	20	
Dôle, Jura 10	Salins, Jura 21	Feldkirch, Voralberg 25-26		Salins, Jura	18	
Douvaine, Savoie 7	Sallanches, Hte-Sav. 5 et 26	Ferrette, Als. 5		Sallanches, Hte-Savoie	16	
Epoisses, Côte-d'Or 31	Sancey-le-Grand, Doubs 25	Fillinges, Savoie 9		Sancens, Hte-Savoie	29	
Evian-les-Bains, Hte-S. 14	Schlettstadt, Alsace 29	Fraisans, Jura 6		Sancey-le-Grand, Dbs	25	
Faverges, Hte-Sav. 2 et 3	Sciez, Hte-Sav. 23	Francfort, s/M 4 et 9		Savernes, B.-R. 10-14		
Ferrette, Alsace 1	Sellières, Jura 9	Gaillard, Hte-Savoie 29		Scionzier, H.-S.	27	
Féterne, Savoie 16	Strasbourg, B.-R. B. 16	Gendrey, Jura 25		Septmoncel, Jura	4	
Fillinges, Savoie 11	Tanninges, Hte-Sav. 3 et 31	Gex, Ain 9		Strasbourg, B	20	
Flumet, Savoie 14	pour les mulets le 40	Gignod, Aoste 9		Sellières, Jura	13	
Fraisans, Jura 2	Tervai-le-Château, Jura 17	Grand-Bornand, H.-S. 21		Servoz, Hte-Savoie	21	
Francfort-sur-le-Main 30	Thônes, Hte-Savoie 21	Grenoble, Isère Ch. 2		Sixt, Faucigny	16	
20 sept. Cuir.	Ueberlingen. Constance 30	Grésy s/Isère, Sav. B. 16		Tanninges, Hte-Sav.	14	
Gaillard, Hte-Savoie 29	Ugine, Hte-Savoie 14 et 25	Grossonay, Piémont 21		Termignon, Savoie	30	
Gendrey, Jura 16	Valence, Drôme 26 B 7 et 21	Hôpitaux-Neufs, Doubs 28		Thollon, Hte-Savoie	28	
Gex, Ain 1	Valleiry, Savoie 14	Jussey, Hte-Saô. 26 M. 25		Thônes, Savoie	3	
	Vercel, Doubs 7 et 21	La Clusaz, Hte-Savoie 14		Thonon, Savoie	6 et 21	
	Verres, Piémont B 7	Lajoux, Jura 15		Ugine, Hte-Sav.	20	
				Vailly, Haute-Savoie	20	
				Valgrisenche, Aoste B	21	

Vallorzine, Hte-Sav.	19	Haguenuau B.-R.	3	Ueberlingen, lac de C.	25	Mirecourt, Vosges	13 et 27
Valpelline, Aoste B.	18 et 19	Habsheim, Ht-Rhin	30	Vacheresse, Hte-Sav.	10	Montbéliard, Doubs	27
Vercel, Doubs	4 et 18	Jougne, Doubs	25	Vercel, Doubs	2, 16 et 30	Montfleur, Jura	27
Verres, Piémont	B 4	Jussey, Hte-Saône	31 M 30	Verres, Piémont	2	Montmélian, Savoie	25
Vezelley, Yonne	14	La Baume, Hte-Savoie	3	Vezelley, Yonne	18	Morez, Jura	6
Viuz-en-Sallaz	Savoie 18	Langres, Hte-Marne	25	Ville-du-Pont	Doubs 13	Morteau, D. 7, B 14	21, 28
Zabern, A.	10 11 12 14 et 17	Le Chable, Hte-Sav.	2	Villeneuve, Aoste	12 et 26	Morzine, Hte-Savoie	8

OCTOBRE

Abondance, Hte-Sav.	4	Les Fourgs, Doubs	24	Westhafen, B.-R.	29	Mouttiers, Savoie	6
Aiguebelle, Savoie	B 3	Les Gets, Hte-Savoie	24			Mulhouse, Ht-Rhin	B 7
Aime, Savoie	2 et 16	Les Rousses, Jura	24	NOVEMBRE			
Albertville, Savoie	19	La Roche, Hte-Sav.	12 et 26	Abondance N. D. Hte.-S	4	Neu-Brisach Ht-Rhin,	27
Altkirch, Ht-Rhin	19	La Rochette, Savoie	27	Aiguebelle, Savoie	11	Nus, Vallée d'Aoste	6
Amancy, Doubs	5	La Salle, Aoste	11	Altkirch, Ht-Rhin	23	Orchamps, Jura	8
Annecy, Hte-Sav.	3	Les Houches, Hte-Sav.	18	Amancy, Doubs	2	Perouge, Ain	18
Antey-St-André, Aoste	B 2	L'Isle, Doubs	2 et 16	Aoste (Italie)	13 et 28	Pfaffenhofen, Bas-Rhin	7
Aoste, Italie	9 et 30	Lons-le-Saunier, Jura	5	Arbois, Jura	7	Poligny, Jura	27
Arbois, Jura	3	Lugrin, Hte-Savoie	5	Arinthod, Jura	7	Pontarlier, Doubs	9 & 23
Arinthod, Jura	3	Maiche, Doubs	19	Baume-les-Dames, Doubs	2 et 16	Pont-de-Roide, Doubs	7
Aymaville, Aoste	5	Marignier, Hte-Savoie	25			Pont-St-Martin, d'Aoste	11, 12, 28 et 29
Bauma-les-Dames, D	5, 19	Mieussy, Hte-Savoie	2	Belfort, Haut-Rhin	6	Port-S/Saône,	6
Belfort, Ht-Rhin	2	Mirecourt, Vosges	9 et 23	Besançon, Doubs	13	Rigney, Doubs	7
Bellevaux, Savoie	B. 9	Montbéliard, Doubs	30	Biot, (Le) Savoie	21	Ruffach, Ht-Rhin	21
Besançon, Doubs	9	Montriond, Hte-Savoie	10	Bletterans, Jura	21	Rumilly, Savoie	23
Biot (Le), Savoie	23	Morgex, Aoste	2	Boège, Hte-Savoie	13	Sæckingen, Gr.-D.deB.	20
Bletterans, Jura	17	Morillon, Hte-Savoie	9	Bonneville, Hte-Savoie	11	Salins, Jura	20
Boège, Savoie	30	Morzine, Hte-Savoie	2	Bons, Savoie	13 et 27	Sallanches, Hte-Savoie	18
Bois d'Amont, Jura	2	Morteau, D. 3 B 10 17 24	31	Bourg, Ain	1 et 13	Schlettstadt, Bas-Rhin	28
Bons, Hte-Sav.	10	Mouttiers, Savoie	23	Bozen, Tyrol	B 3 et 30	Sellières, Jura	8
Bouclans, Doubs	4	Mulhouse, Alsace	B 3	Champagnole, Jura	18	St-Amour, Jura	2
Bourg, Ain	4 et 18	Nus, vallée d'Aoste	2	Chatillon, Aoste	15	St-Claude, Jura	11
Brégenz, Voralberg	17	Neubrissach, Ht-Rhin	2	Chaumergi, Jura	11	St-Genis, Ain	22
Châlons-sur-Saône	30	Orchamps, Jura	11	Clerval, Doubs	14	St-Gervais-les-Bains	10
Chambave, Aoste	16	Petit-Bornand, H.-Sav.	2	Coligny, Ain	21	St-Jean-de-Maur. Sav.	10
Chamonix, Savoie	2 et 25	Poligny, Jura	23	Collonges, fort l'Ecluse	2	St-Jean-de-Gonv., Ain	11
Champagnole, Jura	21	Pontarlier, Doubs	12 et 26	Constance (Lac de)	27 B 7	Ste-Hélène, Savoie	2
Chapelle d'Abondance	30	Pont-de-Roide, Doubs	3	Cruseilles, Hte-Savoie	1	St-Julien, Savoie	6
Châtillon, Aoste	3	Port-sur-Saône, Hte-S.	2	Dannemarie, Ht-Rhin	14	St-Laurent, Ain	3 et 4
Chaumergi, Jura	14	Pougny, Ain	20	Delle, Ht-Rhin	13	Ste-Marie-aux-Mines H-R	1
Chevenoz, Hte-Savoie	23	Publier, Hte-Savoie	16	Divonne, Ain	21	St-Trivier-de-Courte, A.	6
Clerval, Doubs	10	Quinzod, Aoste	11	Dôle, Jura	9	St-Vit, Doubs	15
Coligny, Ain	17	Rigney, Doubs	3	Douvaine, Hte-Savoie	7	Sancey-le-Gr., Doubs	25
Cluses, Savoie	23	Säckingen, D. de Bade	9	Epoisses, Côte-d'Or	2	Scionzier, H.-S.	29
Contamine-sur-Arve, S.	9	St-Amour, Jura	7	Evian, Hte-Savoie	6 & 20	Strasbourg, Alsace	B 22
Constance, (Lac de)	B 3	St-Claude, Jura	14	Ferrette, Ht-Rhin	7	Tanninges, Savoie	2 et 16
Courtavon, Alsace	11	St-Gervais, Savoie	4	Flumet, Savoie	7 et 21	Tervai, Jura	8
Cruseilles, Hte-Savoie	4	Ste-Hélène, Savoie	31	Fontainemore, Aoste	4	Thônes, Savoie	13 et 25
Dannemarie, Ht-Rhin	10	St-Jean de Gonv., Ain	11	Fraisans, Jura	1	Ugine, Hte-Savoie	6 et 20
Delle, Ht-Rhin	9	St-Jean-de-Maur. 30 & 31		Fribourg en Brisgau	11	Valence, Dr. 6, B 6 et 20	
Dôle, Jura	12	St-Joire, Hte-Sav. 17 & 27		Gaillard, Hte-Savoie	8	Vacheresse, H.-S.	27
Donnas, Aoste	18	St-Laurent, Ain	7	Gignod, Aoste	B 13	Veigy-Fonceney, H.-S.	3
Douvaine, Hte-Sav.	3	Ste-Marie-aux-Mines Al.	4	Grenoble, Isère	4	Vercel, Doubs	13 et 27
Draillant, Savoie	28	St-Pierre, Aoste	6 et 23	Grand-Bornand, H.-S.	7	Verres, Piémont	6 et 7
Erstein, Alsace	16	St-Vincent, Aoste	24 et 25	Haguenuau, Bas-Rhin	16	Vezelley, Yonne	15
Evian-les-Bains, Hte-S.	2	St-Vit, Doubs	18	Ingweiler, Bas-Rhin	21	Vinzier, Savoie	14
Faverge, H.-S. 4, 5, 18, 19		Salins, Jura	16	Jussey, Hte-Saône	28	Viry, Hte-Savoie	6
Ferney-Voltaire, Ain	18	Sallanches, Hte-Savoie,	7 & 28	Langres, Hte-Marne	25	Vulbens-au-Vuache, S.	27
Ferrette, Haut-Rhin	3	Sancey-le-Gr. Doubs	25	La Rochette, Sav. 15, 22, 29		Westhofen, B.-Rh.	7 & 12
Flumet, Savoie	3 et 17	Samœns, Hte-Savoie	18	La Salle, Aoste	11	DÉCEMBRE	
Fribourg en Bris. 21-4 nov.		Segny, Ain	30	Le Deschaux, Jura	17	Aiguebelle, Hte-S.	12 et 19
Fraisans, Jura	4	Sellières, Jura	11	Les Echelles, Savoie	7	Albertville, Savoie	7
Frangy, Hte-Sav.	18	Septmoncel, Jura	10	Lindau, lac de Const. M 3-8		Altkirch, Ht-Rhin	21
Gaillard, Hte-Savoie	16	Seytroux, Hte-Savoie	30	L'Isle, Doubs	6 et 20	Annecy, Hte-Savoie	5
Gex, Ain	16	Strasbourg, Alsace	18	Lons-le-Saunier, Jura	2	Arbois, Jura	5
Grand Bornand, H.-S.	4	Taninges, Hte-Sav. 5 & 19		Lullin, Hte-Savoie	6	Arinthod, Jura	5
Grenoble, Isère	Ch. 7	Thoiry, Ain	25	Maiche Doubs	16	Arlay, Jura	5
		Thônes, Hte-Savoie	7	Marignier, Hte-Savoie	8	Aromas, Jura	1 & 26

Baume-les-Dames, Doubs	7 et 21	Dannemarie, Ht-Rhin	12	Mieussy, Hte-Savoie	20	St-Félix, Savoie	15 et 27
Belfort, Ht-Rhin	4	Delle, Ht-Rhin	11	Mirecourt, Vosges	11	St-Laurent, Ain	2
Besançon, Doubs	11	Dôle, Jura	14	Montbéliard, Doubs	26	St-Marie-aux-Mines, A.	B6
Bletterans, Jura	19	Epoisses, Côte-d'Or	11	Montmélian, Sav.	4 11 18 26	St-Trivier-de-Courte.	Ain
Bonne, Hte-Savoie	7	Erstein, Alsace	18	Morez, Jura	20		18, 26 & 28 P 27
Bons, Savoie	11	Feldkirch Voralberg	18-19	Morteau, D. 5 B	12, 19 et 26	St-Vit, Doubs	20
Bourg, Ain	6 et 20	Ferrette, Ht-Rhin	5	Morzine, Hte Savoie	28	Salins, Jura	18
Bozen, Tyrol M	1-15 B	Fraisans, Jura	6	Mouttiers, Savoie	4	Sallanches, Hte Savoie	23
Bregenz, Voralberg	5	Gaillard, Hte-Savoie	8	Mulhouse, Ht-Rhin	B 5	Samœns, Hte-Savoie	13
Chalons-sur-Saône	5	Gendrey, Jura	18	Münster, Ht-Rhin	18	Sancey-le-Gr., Doubs	26
Champagnole, Jura	16	Gex, Ain	1	Poligny, Jura	26	Sellières, Jura	13
Chatillon, Aoste	4	Grenoble, Isère	4-16 Ch. 2	Pontarlier, Doubs	28	Thonon, Hte-Sav.	4 et 21
Chaumergi, Jura	9	Jussey, Hte-Saône	26 M	Pont-du-Bourg, Ain	B 2	Ueberlingen, Lac de C.	13
Clerval, Doubs	12	Kaisersberg, Ht-Rhin	11	Pont-de-Roide, Doubs	5	Vercel, Doubs	11 et 24
Cluses, Savoie	4 et 18	Langres, Hte-Marne	15	Port-sur-Saône, Hte-S.	27	Verres, Piémont	B 4
Coligny, Ain	18 et 19	La Roche, Hte-Sav.	14 et 28	Recologne, Doubs	15	Vezelley, Yonne	13
Constance	B 5 et 21	Lisle, sur le Doubs	4 et 18	Rigney, Doubs	5	Ville-du-Pont, Doubs	6
Cruseilles, Hte-Sav.	B 6	Lons-le-Saunier, Jura	7	St-Amour, Jura	2	Vius-en-Sallaz, Sav.	6
		Maiche, Doubs	21	St-Claude, Jura	9		

Pour répondre au désir d'un certain nombre d'intéressés, nous avons rétabli comme précédemment, le rôle des foires étrangères par ordre alphabétique de localités.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUISSES

Aarau, Argovie,	le samedi	Gessenay, Berne	vendredi	Rolle, Vaud,	vendredi, si fête jeudi.
Aarberg, Berne,	mercredi	Gimel, Vaud,	le samedi	Romanshorn, Thurg.,	le lundi et
Aigle, Vaud,	le samedi	Grandson, Vaud	vendredi	marché aux grains.	
Altorf, Uri	jeudi	Granges, Soleure,	le dimanche	Romont, Fribourg,	le mardi
Altstätten, St-Gall	jeudi	Heiden, Appenzell,	vendredi et	Rorschach, St-Gall,	le jeudi et
Appenzell, mercredi, si fête vendr.		marché au bétail.		marché aux grains.	
Aubonne, Vaud,	mardi et samedi	Langenthal, Berne,	le mardi, gr ^d	Saignelégier, Berne,	le samedi.
Avenches, Vaud	le vendredi	marché aux veaux et porcs.		Ste-Croix, V.,	mercredi et samedi
Baden, Argovie,	mardi et samedi	Langnau, Berne	vendredi	St-Gall,	samedi et marché au bétail.
Bâle, tous les jours,	vendredi mar-	Laupen, Berne	lundi	St-Imier,	le mardi et le vendredi.
ché aux poissons.		Lausanne, lundi,	mercredi ; sa-	St-Maurice, Valais,	le mardi
Bellinzzone, T.,	mercredi et samedi	medi gr. marché et aux grains.		Schaffhouse,	le mardi et samedi
Berne, le mardi, jeudi et samedi,		Liestal, Bâle	mercredi	Schwytz,	le samedi
mardi marché au blé et au bétail		Locle, Neuchâtel	le samedi	Sentier, Vaud,	le jeudi
Berneck, St-Gall	mardi	Lucens, Vaud,	le samedi	Sépey, Vaud,	le vendredi
Berthoud, Berne	le jeudi	Lucerne, mardi légumes,	samedi	Sierre, Valais	vendredi
Bex, Vaud,	le jeudi	Martigny-Bourg,	le lundi	Sion, Valais	le samedi
Bienne, B., mardi, jeudi, samedi		Meyringen, Berne	jeudi	Soleure,	mercredi et samedi
Boudry, Neuchâtel,	le vendredi	Monthey, Valais	le mercredi	Sonvilliers, Berne,	le vendredi
Bozingen, Berne	mercredi	Montreux, lundi, mercr. et vendr.		Stein-a/Rhein, Schaff.,	mercredi
Brassus, Vaud	le lundi	Morat, Fribourg	le mercredi	Sursée, Lucerne,	le samedi
Brenets, Neuchâtel,	le vendredi	Morges, Vaud, le mercredi, et		Thoune, Berne,	le samedi
Bulle, le jeudi. si fête le mercredi		marché aux grains.		Tramelan, Berne,	le vendredi
Buren, Berne	le mercredi	Moudon, Vaud, le lundi et le ven-		Uznach, St-Gall,	le samedi
Carouge, Genève, mercredi et sa-		dredi. Lundi marché aux grains.		Vallorbes, Vaud,	le samedi
medi.		Moutier-Gd-Val, Berne	samedi	Versoix, Genève, mardi et vendredi	
Cerlier, Berne	le samedi	Neuchâtel, mardi, jeudi grand		Vevey, Vaud, le mardi gr. marché	
Château-d'Ex, Vaud.	le jeudi	marché, et samedi		grains et bétail. Jeudi et samedi	
Châtel-St-Denis, Fribourg	lundi	Neuveville, Berne	mercredi	petit marché.	
Chaux-de-Fonds, le mercredi		Nidau, Berne	le lundi	Wyl, St-Gall, le mardi avec bétail	
grand marché et le vendredi		Noirmont, Berne	le mardi	Yverdon, Vaud, le mardi et sa-	
Cossonay, Vaud,	le jeudi	Nyon, Vaud, mardi, jeudi, samedi		medi. Mardi grand marché et	
Davos, Grisons	mardi	Olten, Soleure, jeudi marché au		aux grains.	
Delémont, le mercredi et samedi		petit bétail.		Zofingue, Argovie,	le samedi
Echallens, Vaud, le jeudi et mar-		Orbe, Vaud, lundi marché aux		Zug, mardi et marché aux grains	
ché aux grains, si fête, mercre.		grains.		Zurich, le mardi ; le vendredi gr ^d	
Estavayer, Fribourg, le mercredi		Payerne, jeudi marché aux grains		marché aux grains, en ville, et	
Fribourg, Suisse,	le samedi	Porrentruy, Berne,	le jeudi	au bétail à Unterstrass.	
Genève, au gros bétail, mardi et		Rapperswyll, St-Gall, le mercredi		Zweisimmen, Berne	jeudi
vendredi.		marché au bétail, si fête mardi.			

Les Municipalités ou Autorités locales sont instamment priées de nous informer des modifications, changements, suppressions ou adjonctions de foires qui pourraient survenir, ceci afin d'éviter des erreurs.

Gouvernements et Souverains

Confédération suisse.

Constitution de 1874. 22 cantons et 25 états.

Chaque canton ou demi-canton forme un Etat indépendant, sauf les compétences abandonnées au pouvoir central.

Pouvoir législatif. — Ce pouvoir est détenu par l'Assemblée fédérale composée de deux conseils égaux en droits et dont l'accord est nécessaire pour la validité des lois. L'Assemblée fédérale comprend le **Conseil National**, avec 167 députés (un par 20,000 habitants); président, M. MARTIN (Neuchâtel), et le **Conseil des Etats**, avec 44 députés (deux par cantons, un par demi-canton); président, M. LACHENAL (Genève).

Pouvoir exécutif. — Ce pouvoir est exercé par le **Conseil fédéral**, composé de 7 membres, savoir : MM. Robert COMTESSE (Neuchâtel), président de la Confédération pour 1904, élu en 1899; Emile RUCHET (Vaud), vice-président, élu en 1899; Ad. DEUCHER (Thurgovie), 1883; J. ZEMP (Lucerne), 1891; Ed. MUL- LER (Berne), 1895; Ernest BRENNER (Bâle-Ville), 1897 et FORRER (Zurich), 1902.

Pouvoir judiciaire. — Il est exercé par le **Tribunal fédéral**, dont le siège est à Lausanne. Comprend seize membres, soit dans l'ordre d'ancienneté : MM. E. ROTT (Berne); H. STAMM (Schaffhouse); H. WEBER (Argovie); K. ATTENHOFER (Lucerne); A. SOLDATI (Tessin); F. CLAUSEN (Valais); F.-A. MONNIER (Neuchâtel); H. LIENHARD (Berne); E. PERRIER (Fribourg); K. JÄGER, (St-Gall); G. FAVEY (Vaud); H. HONEGGER (Zurich); A. URSPRUNG (Argovie); V. MERZ (Berne); F. OSTERTAG (Bâle), nommés pour la période allant jusqu'au 31 décembre 1906. Président pour 1904 : M. SOLDATI; vice-président : M. MONNIER.

Europe.

	Nés	Avènement
Allemagne. GUILLAUME II, empereur	1859	1888
Royaumes		
Prusse : GUILLAUME II	1859	1888
Bavière : OTHON	1848	1889
Saxe : GEORGES	1832	1902
Wurtemberg : GUILLAUME II	1848	1891
G ^s -Duchés		
Bade : FRÉDÉRIC	1826	1852
Hesse : ERNEST-LOUIS	1868	1892
Mecklenbourg-Schwerin :		
FRÉDÉRIC-FRANÇOIS IV	1882	1897
Saxe-Weimar : GUILLAU- ME-ERNEST	1876	1901
Mecklenbourg - Strélitz :		
FRÉDÉRIC-GUILLAUME	1819	1860
Duchés		
Oldenbourg : AUGUSTE	1852	1900
Brunswick : ERNEST-AUGUS.	1845	1878
Saxe-Meiningen : GEORG. II	1826	1866
Saxe-Altenbourg : ERNEST	1826	1853
Saxe - Cobourg et Gotha :		
CHARLES-ÉDOUARD	1884	1900
Anhalt : FRÉDÉRIC	1856	1904
Principaut.		
Schwarzbourg-Sondershau- sen : CHARLES-GONTHIER	1830	1880
Schwarzbourg-Rudolstadt :		
GONTHIER	1852	1890

	Nés	Avènement
Principaut.		
Waldeck : FRÉDÉRIC	1865	1893
Reuss (branche aînée) :		
HENRI XXIV	1878	1902
Reuss (branche cadette) :		
HENRI XIV	1832	1867
Schaumbourg - Lippe :		
GEORGES	1876	1893
Lippe : ALEXANDRE	1831	1895
Villes libres		
Lubeck	—	—
Brême	—	—
Hambourg	—	—
Pays d'empire : Alsace-Lorraine.		
Autriche-Hongrie. Empereur FRAN- ÇOIS-JOSEPH I, roi de Hongrie	1830	1848
Belgique. Roi LÉOPOLD II	1835	1865
Danemark. Roi CHRISTIAN IX	1818	1863
Espagne. Roi ALPHONSE XIII	1886	1886
République française. Président :		
Emile LOUBET	1838	1899
Grande-Bretagne. Roi EDOUARD VII, empereur des Indes	1841	1900
Grèce. Roi GEORGES I	1845	1863
Italie. Roi VICTOR-EMMANUEL III	1869	1900
Liechtenstein. Prince JEAN II	1840	1858
Luxembourg. Grand-duc ADOLPHE	1817	1890
Monaco. Prince ALBERT	1848	1889
Monténégro. Prince NICOLAS I	1811	1870
Pays-Bas. Reine WILHELMINE	1880	1890
Portugal. Roi CARLOS I	1863	1889
Roumanie. Roi CHARLES I	1839	1866
Russie. Tsar NICOLAS II	1868	1894
Saint-Marin. République	—	—
Saint-Siège. S. S. le pape PIE X	1835	1903
Serbie. Roi PIERRE I	1844	1903
Suède et Norvège. Roi OSCAR II	1829	1872
Turquie. Sultan ABDUL-HAMID	1842	1876
Bulgarie. Prince FERDINAND I	1861	1887
Crète. Prince GEORGES de Grèce	1869	1898
Egypte. Khédivé Abbas II	1834	1892

Asie.

Chine. Empereur TSAÏ-T'ÏEN-KOUANGSOU, né en 1872.
Corée. Empereur YI-HYEUNG, né en 1852.
Japon. Empereur MUTSUHITO, né en 1852.
Perse. Schah MOUZAFFER-ED-DINE, né en 1853, dès 1896
Siam. Roi CHULALONGKORN, né en 1853, dès 1868.

Afrique.

Congo. (Etat indépendant) Roi LÉOPOLD II de Bel-
gique, élu en 1885.
Maroc. Sultan ABD-EL-AZIZ, né en 1878, élu en 1894

Amérique.

Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Président
ROOSEVELT, élu en 1902.
République Argentine. Présid. ROCA, 1898-1904.
Bolivie. Président PANDO, 1899-1904.
Etats-Unis du Brésil. Président RODRIGUEZ ALVES
1902-1908.
Chili. Président J. RIESCO, 1901-1906.
Cuba. Président T.-E. PALMA, 1902-1906.
Haïti. Président ALEXIS NORD, 1902.
Mexique. Président PORFIRIO DIAZ, 1901-1908.
Panama. Président MANUEL AMADOR, 1904.
Vénézuéla. Président CASTRO.

CHRONIQUE

DES

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

du 1^{er} août 1903 au 31 juillet 1904

Août, 2-3. — Réunion des chanceliers d'Etat de la Suisse, à Neuchâtel.

8-9. — L'Union chrétienne du Locle célèbre son jubilé cinquantenaire.

13. — Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds vote 1,050,000 fr. pour les constructions de nouveaux abattoirs.

18-19. — Pluies torrentielles qui provoquent des débordements de l'Areuse au Val-de-Travers et du Bied au Locle.

24. — Le jury pour le monument de la République qui doit être élevé à la Chaux-de-Fonds, adopte à l'unanimité le projet de M. Ch. L'Eplattenier.

30. — M. Ch. Naine, rédacteur de la *Sentinelle*, refuse de prendre part aux manœuvres d'automne, ses convictions socialistes et antimilitaristes lui interdisant de porter les armes.

Septembre, 3. — Les journaux annoncent que M. Louis Pernod fait à l'hospice de Perreux un don de 50,000 fr. qui s'ajoute à un don antérieur de 10,000 fr. pour la construction d'un pavillon destiné aux épileptiques.

4. — Mort de Félix Bovet. (Voir article nécrologique.)

15. — La première neige tombe au Val-de-Travers.

24. — Le Tribunal militaire de la 2^e division siégeant à Fribourg condamne Ch. Naine à 3 mois d'emprisonnement, une

année de privation de droits civiques et à l'expulsion de l'armée.

25. — Réunion constitutive, à Neuchâtel, de la Ligue cantonale contre le jeu des petits chevaux.

— Pendant ce mois les journaux discutent avec vivacité un conflit survenu entre le Conseil d'Etat et la commune de Travers.

Un industriel anglais projette d'exploiter une carrière de pierre blanche qui, imprégnée de bitume, doit fournir un asphalte artificiel. Le Conseil d'Etat refuse d'autoriser cette exploitation qui peut faire concurrence à celle des mines de la Presta. Sur les vives réclamations de la population de Travers, l'autorisation finit cependant par être accordée.

Octobre, 1. — Inauguration de la gare des Bayards.

2-6. — Intéressantes manœuvres d'artillerie dans la région de la Thielle, de Jolimont au Roc sur Cornaux. Elles attirent une foule de spectateurs.

3. — Assemblée de la Société neuchâtoise d'utilité publique à Saint-Blaise.

6. — Mort d'Albert Sottas âgé de 76 ans ; ancien secrétaire de la ville de Fribourg, il était entré au service de l'Etat de Neuchâtel en 1880 et avait rempli en dernier lieu les fonctions de comptable de l'Etat.

9. — Un conflit se produit entre le Conseil d'Etat et la commune des Bayards : les

nouvelles autorités communales n'ayant pas réélu l'ancien officier de l'Etat civil, le Conseil d'Etat interprète son droit de ratification en maintenant ce fonctionnaire à son poste.

— Mort d'Ami-Auguste Parel âgé de 59 ans, ancien pasteur à Môtiers, professeur d'allemand au Collège du Locle.

11. — Mort à Bienne de César Brandt, directeur de la grande fabrique d'horlogerie de la Gurzelen.

14. — Mort de E.-A. Senft pasteur morave à Peseux. (Voir article nécrologique.)

— Le conférencier anarchiste et athée Sébastien Faure vient de nouveau se faire entendre à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds. Ses conférences ont lieu cette fois au milieu de l'indifférence générale.

25. — Triple votation fédérale: La motion Hochstrasser et Fonjallaz soutenue par une initiative populaire, propose de substituer le chiffre de la population d'origine Suisse à celui de la population totale comme base de la représentation des cantons au Conseil National. Rejetée par les Chambres, cette proposition est également repoussée par le peuple (297,678 non, 94,733 oui, 18 cantons rejetants et 4 acceptants).

Une modification à l'art. 32 *bis* de la Constitution élève de 2 à 10 litres la quantité minimum d'alcool au-dessous de laquelle la vente de ce produit est soumise à la législation cantonale. Le peuple rejette cette mesure par 226,142 voix contre 157,751, (18 cantons rejetants et 4 acceptants). Une adjonction au code pénal militaire permettant de réprimer l'incitation des militaires à la violation de leurs devoirs est également rejetée par 263,027 voix contre 116,610 (22 cantons rejetants).

Le vote du canton de Neuchâtel est d'accord avec celui du peuple suisse dans son ensemble: sur la 1^{re} question 10,816 non, 912 oui; sur la 2^e 8881 non, 2648 oui; sur la 3^e 8855 non, 2483 oui.

31. — Inauguration du collège de Frerereules. Ce pittoresque édifice est destiné aux enfants de Brot, Frerereules et Champ-du-Moulin.

Novembre 1. — Mort d'Auguste Matthey, directeur des usines de la Jaluze âgé de 69 ans.

5. — Mort à Vevey d'Henri Du Pasquier qui, par sa générosité et son intérêt pour les œuvres d'utilité publique, s'était acquis la reconnaissance de sa ville d'adoption.

12-13. — Les communes de Môtiers et de la Côte-aux-Fées traitent avec la Compagnie vaudoise du lac de Joux pour la fourniture de la force électrique.

16. — Session du Grand Conseil, consacrée presque entièrement à la discussion du budget et des crédits supplémentaires. Le budget, pour 1904, est arrêté à 4,302,197 fr. 75 aux recettes et 5 millions 038,040 fr. 16 aux dépenses, soit un déficit de 735,842 fr. 71. On prend en considération un projet de loi sur le sursis dans l'application de la peine. Un autre projet qui étend le droit de ratification que le Conseil d'Etat exerce sur les nominations faites par les communes en donnant au pouvoir exécutif la faculté de maintenir à leur poste des fonctionnaires non réélus, soulève une longue discussion: il est renvoyé au Conseil d'Etat pour étude complémentaire.

Cette session agitée est interrompue par un événement tragique: à la suite de la discussion du budget des travaux publics où, sur divers points, la majorité du Grand Conseil avait pris des décisions contraires à ses propositions, M. Frédéric Soguel est frappé d'une attaque d'apoplexie, le 18 novembre. L'émotion générale causée par cet événement engage le Grand Conseil à se séparer, le 20 novembre.

21. — Mort de Frédéric Soguel. (Voir article nécrologique.)

25. — Les autorités des Bayards recourent auprès du Tribunal fédéral contre la décision du Conseil d'Etat.

28. — Mort de Paul Jeanrenaud et de Ferdinand Richard. (Voir articles nécrologiques.)

Décembre, 1. — Mort de William Soguel. (Voir article nécrologique.)

3-4. — Reprise de la session du Grand Conseil. M. L. Perrier est élu conseiller

d'Etat par 87 voix sur 104. On décide d'affecter au fonds scolaire de prévoyance la subvention fédérale à l'école primaire pour 1903 (environ 75,000 fr.).

Le Grand Conseil vote une loi sur la responsabilité civile de l'Etat et des fonctionnaires, et accorde une subvention complémentaire de 72,500 fr. au Régional du Val-de-Ruz. Après une longue discussion, qui l'a affaiblie dans ses principales dispositions, la loi sur le repos public est rejetée par 45 voix contre 35.

— Les Chambres fédérales, dans leur session de décembre, appellent deux Neuchâtelois aux plus hautes magistratures de notre pays : le 7 décembre, M. Louis Martin est élu président du Conseil national par 107 voix sur 115 ; le 17 décembre, M. Robert Comtesse est nommé pour la première fois Président de la Confédération par 165 voix sur 178. Il faut remarquer que, la présidence du Conseil des Etats étant occupée par M. Lachenal, député de Genève, l'année 1904, verra trois Suisses romands à la tête de la Confédération, fait qui ne s'était encore jamais produit.

8. — Mort de Ch. Ducommun, âgé de 67 ans, membre du Conseil général et président du Bureau de Contrôle de la Chaux-de-Fonds. Son activité s'était exercée d'une façon très utile dans les affaires locales.

17. — Première représentation, à la Chaux-de-Fonds, de l'*Araignée*, drame de M. W. Biolley, qui présente le tableau des ravages de l'alcoolisme. Cette pièce, encore jouée avec succès dans différentes localités du canton et même en dehors de nos frontières, a atteint le chiffre de quinze représentations.

22. — Ouverture au public de la nouvelle gare de la Chaux-de-Fonds. Vu la mort récente de M. F. Soguel, toute cérémonie officielle est supprimée.

6. — L'officier d'état civil, à propos duquel le conflit s'était engagé entre le Conseil d'Etat et la commune des Bayards, ayant donné sa démission, le recours au Tribunal fédéral n'est pas maintenu et cette affaire se trouve ainsi terminée.

Janvier, 9-10. — Les électeurs de la Chaux-

de-Fonds se prononcent sur la question des logements à bon marché. Une initiative populaire demandait que la Commune se chargeât elle-même de construire des logements destinés aux ouvriers : les autorités communales proposaient au contraire de laisser cette entreprise à des sociétés auxquelles la Commune garantirait un appui financier. Aucun des deux projets n'obtient la majorité des suffrages (1965) : l'initiative populaire recueille 1619 voix, le projet communal 1948.

23-24. — Election complémentaire au Conseil national pour remplacer F. Soguel. M. Henri Calame, président du Grand Conseil, candidat radical, est élu sans concurrent, par 4821 voix.

24. — Mort, à Saint-Aubin, du pasteur morave F. Schordan, qui avait exercé longtemps un ministère apprécié au Val-de-Travers et à la Chaux-de-Fonds ; après avoir passé plusieurs années à Bâle, il était venu terminer sa carrière dans notre canton.

26-28. — Session du Grand Conseil : l'objet principal à l'ordre du jour est la loi sur les magistrats et fonctionnaires, qui remplace par un texte unique, une foule de dispositions de dates diverses. Elle est adoptée par 62 voix contre 15. Le supplément annuel de dépenses qui résultera de son application sera d'environ 30,000 fr. La motion Neuhaus, tendant à supprimer le budget des cultes, provoque une intéressante discussion : elle est rejetée par 57 voix contre 29. Le Grand Conseil vote encore un crédit de 11,000 fr. pour réparations à la cure de Fleurier.

30. — Mort de Fréd.-Aug. Monnier. (Voir article nécrologique.)

Février, 3. — Une abondante chute de neige interrompt en plusieurs endroits les communications et entrave la circulation dans les rues.

5. — La commune de Saint-Sulpice conclut avec la Compagnie vaudoise de Joux une convention pour l'installation de la force électrique.

7. — Mort de Charles de Coulon. Né en 1819, il avait été l'un des derniers magistrats de l'ancien régime ; de 1845 à 1848

il occupa les fonctions de maire de Lignièrès, puis mena une existence retirée, toute consacrée à la bienfaisance. Il fut en particulier pendant 40 années caissier de la Société des Missions.

— Election pastorale très disputée à la Chaux-de-Fonds. M. Girard est élu par 1281 voix ; M. A. Bourquin, soutenu par le parti socialiste en obtient 588.

10-11. — Inondations aux Brenets et au Locle.

15-18. — Session extraordinaire du Grand Conseil. L'assemblée adopte par 72 voix contre 13 une loi sur les cercles et les auberges. Trois journées sont consacrées à la discussion du Code scolaire. Une proposition de renvoi est écartée par 68 voix contre 21.

22-23. — Le Grand Conseil reprend sa session et achève la discussion du Code scolaire ; au vote final, 71 voix se prononcent pour l'acceptation, 28 pour le rejet.

25. — Mort, à Bôle, d'Ami-Marcelin Guehard, âgé de 67 ans. Après avoir appartenu à l'enseignement primaire, il avait été appelé aux fonctions d'inspecteur scolaire du 1^{er} arrondissement ; lorsque la gratuité du matériel scolaire fut établie, il fut chargé d'organiser ce service et s'acquitta de cette tâche avec beaucoup de savoir-faire.

Mars, 8. — Nomination de M. Pierre Bovet comme professeur de philosophie à l'Académie.

— Le recensement de janvier 1904 indique comme chiffre de la population du canton 130,439 habitants (contre 129,589 en 1903) ; 60,275 sont Neuchâtelois, 56,499 Suisses d'autres cantons et 13,665 étrangers.

17. — Un comité sans caractère politique se forme à Neuchâtel pour demander que le Code scolaire soit soumis au vote populaire.

24. — Les comptes de l'Etat pour 1903 présentent les chiffres suivants :

Dépenses : 4,846,995 fr. 46.

Recettes : 4,289,606 fr. 05.

Déficit : 557,389 fr. 41.

Le déficit prévu était de 701,221 fr. 24

— Un rapport du Conseil d'Etat annonce que la gare de la Chaux-de-Fonds coûtera 4,045,000 fr. Les crédits déjà votés s'élevant à 2,815,415 fr. 55, le vote de 1,229,584 fr. 45 de crédits supplémentaires est nécessaire.

En 1897, le total des crédits avait été arrêté à 2,500,000 fr., le dépassement total s'élève donc à plus d'un million et demi.

28. — M. L. Pernod donne à la commune de Couvet 10,000 fr. pour l'achat des sources du Buclé.

28. — Session extraordinaire du Grand Conseil : on vote des crédits supplémentaires pour la gare de la Chaux-de-Fonds, on prend en considération une loi sur la réorganisation du Tribunal cantonal. Par 63 voix contre 19, les députés repoussent l'augmentation de leur jeton de présence. Trois motions de MM. Bonhôte, de Dardel et d'autres députés de la minorité, sont discutées pendant cette session : la première tend à la réduction des collèges électoraux afin d'assurer l'application de la représentation proportionnelle. La deuxième propose de faire couvrir les déficits du budget par des centimes additionnels au lieu d'impôts nouveaux. La troisième propose l'introduction du referendum financier obligatoire. Aucune de ces motions n'est prise en considération : elles recueillent 40, 28 et 35 voix contre 54, 36 et 45 voix.

29. — Mort, à Lugano, d'Henri Jacottet. (Voir article nécrologique.)

Avril, 14. — Mort, à Saint-Blaise, d'Alexis Dardel-Thorens, ancien économiste de Préfargier, né en 1838. Il fut l'un des premiers à recueillir les antiquités lacustres et en forma une collection très riche, acquise par le Musée National, à Zurich. Plein d'intérêt pour tous les vestiges du passé il avait aussi rassemblé un grand nombre d'objets intéressants de diverses époques.

16. — La commune des Bayards fait une convention avec la compagnie des forces de Joux pour l'installation de l'électricité.

— La demande du referendum sur le Code scolaire a réuni 5983 signatures.

17. — Grande *journée* du parti radical à Colombier : de 3 à 4,000 citoyens y prennent part.

19. — Mort, à Stuttgart, du comte Louis de Wesdehlen, âgé de 70 ans, conseiller privé du roi de Prusse. Il s'était fait apprécier dans la carrière diplomatique et avait représenté la Prusse en qualité de ministre plénipotentiaire à Stockholm, Bucarest, Athènes et Stuttgart.

22. — Mort d'Auguste Mayor, né en 1815, il s'était occupé d'affaires aux Etats-Unis : rentré à Neuchâtel en 1856, il manifesta un vif intérêt à diverses entreprises d'utilité publique. Parent et ami du célèbre Agassiz, il l'accueillit à son arrivée aux Etats-Unis : il mit à la portée du public de langue française l'intéressante *Vie* de ce savant, écrite en anglais par M^{me} Agassiz. En 1877, il avait reçu l'empereur du Brésil à Neuchâtel.

24. — Mort de Frédéric Ecklin. (Voir article nécrologique.)

27-28. — Session du Grand Conseil. Adoption d'une loi sur la concurrence déloyale, votée par 55 voix contre 15. La gestion du Conseil d'Etat est approuvée par 77 voix contre 9. L'assemblée vote le million supplémentaire pour la gare de la Chaux-de-Fonds. Trois motions sont prises en considération : celles de M. Bonjour, sur le rachat des lods, de M. Porchat, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, de M. A. Jeanneret, sur l'introduction de la patente d'auberge.

29. — Mort, à Neuchâtel, du major Abel Boillot, instructeur d'infanterie, âgé de 48 ans. Officier de mérite, il avait publié plusieurs études d'histoire militaire, entre autres sur la campagne de 1799 en Suisse.

Mai. — Les comptes de la commune de Neuchâtel soldent par un boni de 5 mille 038 fr. 29, au lieu du déficit prévu de 55,448 fr. (recettes, 2,165,263 fr. 40, dépenses, 2,160,225 fr. 11).

L'exploitation du Jura-Neuchâtelois, en 1903, présente aussi un excédent de recettes de 10,001 fr. 46.

6. — Mort d'Ernest Matthey-Doret. (Voir article nécrologique.)

7-8. — Elections au Grand Conseil. La nouvelle loi qui réduit le nombre des députés à 107 (1 pour 1200 habitants) a, pour effet, de restreindre l'application de la représentation proportionnelle, à 11 collèges sur 19. La lutte est particulièrement ardente et les polémiques des journaux retrouvent une vivacité qu'elles avaient perdue depuis plusieurs années. La majorité présente ses candidats dans 17 collèges, les minorités libérale-indépendante dans 17, et socialiste dans 5. Le nombre des votants s'élève à 19,529 sur environ 30,000 inscrits. Sont élus, 62 radicaux, 28 libéraux, 2 indépendants, 15 socialistes (le Grand Conseil précédent comprenait 71 radicaux, 35 libéraux, 20 socialistes). Les deux traits caractéristiques de la journée sont le recul du parti socialiste à la Chaux-de-Fonds et la défaite, à Neuchâtel-Ville, de l'alliance libérale-indépendante qui avait obtenu, l'année précédente, la majorité dans les élections communales.

16-18. — La nouvelle législature est ouverte par une prédication de M. Ernest Morel ; la session est entièrement consacrée aux élections du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire. Le Conseil d'Etat, composé de MM. Perrier, Pettavel, Jean Berthoud, Quartier-la-Tente et Droz, est réélu. M. Louis Michaud est éliminé du Tribunal cantonal et remplacé par M. Léon Robert. MM. Arnold Robert et Jean Berthoud sont confirmés comme membres du Conseil des Etats.

21. — Mort de Charles Monvert. (Voir article nécrologique.)

26-27. — Session du Synode de l'Eglise nationale.

— Les comptes de la commune du Locle soldent par un déficit de 19,976 fr. 47. (Recettes, 1,111,530 fr. 04 ; dépenses, 1,131,546 fr. 51.)

Juin, 1. — Le vote populaire sur le Code scolaire, fixé au 5 juin, est renvoyé de huit jours, le texte soumis au referendum n'ayant pas été distribué aux électeurs comme l'exige la loi.

— Mort du Dr Léopold de Reynier. (Voir article nécrologique.)

— Les journaux annoncent qu'une ligue des contribuables vient de se constituer à la Chaux-de-Fonds. Cette association ce propose d'étudier les questions fiscales et les lois d'impôts; elle réclame la création d'une instance étrangère à la bureaucratie, pour juger les différends entre l'Etat et les contribuables.

11-12. — Elections des juges de paix et de leurs assesseurs. Les titulaires actuels sont confirmés partout.

Vote sur le Code scolaire. Malgré un appel signé de 300 noms : pasteurs, députés, membres des Commissions scolaires et une campagne très active de conférences, la loi est rejetée à l'énorme majorité de 9222 voix contre 3660. Quatre communes seulement ont accepté la loi. Les principaux motifs de ce rejet sont l'augmentation considérable des dépenses (100,000 fr.) et la prolongation de la scolarité.

— Réunion à Neuchâtel de la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes.

14-15. — Session du Synode de l'Eglise indépendante. Cette assemblée discute l'octroi du droit de vote aux dames membres de l'Eglise: à la suite d'une pétition de dames de Neuchâtel, cette question avaient été soumise à une consultation des paroisses: 1121 dames et 704 électeurs se sont montrés favorables à l'introduction du vote féminin; 568 dames et 561 électeurs y sont hostiles. Le Synode vote par 65 voix contre 30 la participation des dames à l'élection des pasteurs seulement. La majorité nécessaire des $\frac{3}{4}$ n'ayant pas été atteinte, on en demeure au *statu quo*.

18. — Assemblée de la Société neuchâtoise des Sciences naturelles à Dombresson.

19. — Réunion à Neuchâtel de la Société suisse des traditions populaires.

— Les électeurs des Bayards rejettent un arrêté du Conseil général qui affectait un crédit de 140,000 fr. à des travaux de canalisation des eaux.

24. — Le Conseil d'Etat invite la Commission scolaire de Neuchâtel à assurer la laïcité complète de l'école primaire et à in-

terdire au corps enseignant, pendant les heures de leçons du programme officiel, tout enseignement et tout acte religieux. Un père de famille avait protesté contre l'usage, suivi dans certaines classes, de prononcer une prière au début de la journée et la Commission scolaire avait passé à l'ordre du jour sur cette pétition.

25. — Le Comité des Etudes du Gymnase de la Chaux-de-Fonds propose à la Commission scolaire la résiliation du contrat de M. Carrara, professeur de littérature française, auquel on reproche de manquer d'objectivité dans son enseignement et de blesser les convictions religieuses de ses élèves. Cette proposition n'ayant pas été acceptée, la grande majorité du Comité des Etudes donne sa démission.

26. — Réunion des chanteurs neuchâtois au Champ-du-Moulin.

Juillet, 4-5. — Session du Grand Conseil. Il décide de contracter un emprunt de 300,000 fr. pour l'agrandissement de l'hospice de Perreux. Cette somme est prêtée par la Caisse d'Epargne et le fonds de Préfargier à des conditions très favorables. (2 % d'intérêt et 1 % d'amortissement). Le Grand Conseil vote l'installation d'un asile pour les vieillards du sexe féminin dans la propriété léguée à l'Etat par Fritz Girard. A propos d'une demande de crédits, pour des réparations au Pénitencier; un long débat s'engage sur la réforme de notre système pénitentiaire. Toute la question est renvoyée au Conseil d'Etat. L'emploi de la subvention scolaire de la Confédération provoque aussi une discussion. Tandis que le Conseil d'Etat propose de répartir cette somme à peu près par moitié, entre le fonds de réserve du corps enseignant et les constructions d'édifices scolaires, plusieurs orateurs réclament en faveur de l'augmentation du traitement des instituteurs. Une commission est chargée de l'examen de l'affaire. La situation financière continue à occuper le Grand Conseil: aux deux projets d'impôts nouveaux (timbre et succession en ligne directe) présentés dans la législature précédente, le Conseil d'Etat en ajoute un

troisième sur les patentes d'auberge. Ces trois projets sont pris en considération par 66 voix contre 40, et leur étude remise à une commission de 17 membres, de même qu'une motion du groupe libéral réclamant des économies et la réforme de notre système budgétaire.

5. — Inauguration du nouveau bâtiment des colonies de vacances à Bellevue sur Bevaix.

12. — Nomination de M. J. Jeanjaquet comme professeur de langues romanes à l'Académie.

14. — Inauguration du Musée ethnographique de Neuchâtel dans la propriété léguée par M. J. de Pury.

17-19. — Assemblée de la Société pédagogique de la Suisse romande à Neuchâtel: favorisée par un temps splendide elle réunit plus de 600 participants.

18. — Les maçons de la Chaux-de-Fonds se mettent en grève.

— Mort, à Colombier, de Jules Courvoisier-Ochsenbein, dans sa 75^{me} année. Il avait été, en 1852, l'un des fondateurs de la maison d'horlogerie Courvoisier frères, pour laquelle il fit des séjours prolongés en Inde et en Chine. De retour au pays il s'occupa avec zèle des intérêts du parti libéral et surtout de l'Eglise indépendante, à laquelle ses services furent très utiles.

22. — Violent orage accompagné de grêle, les dégâts sont peu considérables.

26. — Inauguration d'une nouvelle maison de l'orphelinat Borel à Dombresson, due à la générosité de M. Alfred Borel.

L'art de faire avouer. — Le juge d'instruction à une inculpée qui nie obstinément toute participation à un délit, d'ailleurs insignifiant :

— Cependant, le signalement de la coupable me fait l'effet de correspondre assez bien à votre personne : « Très jolie, bien faite, mains fines, petit pied, gracieuse, charmante... »

— Eh bien ! j'avoue.

NÉCROLOGIE NEUCHATELOISE

Le *Messenger* de l'année dernière annonçait le grand deuil qui venait de frapper notre canton et la Suisse romande par la mort de **Félix Bovet**, le 4 septembre 1903.

Né à Neuchâtel, le 7 novembre 1824, Félix Bovet fit dans les auditoires de brillantes études et obtint en 1843 le premier diplôme de licencié ès-lettres délivré par l'Académie nouvellement fondée : il songea à la carrière du barreau et se rendit à Berlin pour y commencer ses études de droit ; l'influence de Neander le dirigea vers la théologie. Après plusieurs années passées en Allemagne, il vint achever sa préparation à Neuchâtel, mais sans recevoir la consécration. Nommé en 1849 Bibliothécaire de la ville, il trouva dans ces fonctions une tâche conforme à ses goûts et pour laquelle il était particulièrement bien qualifié. Les onze années de son administration furent marquées par un travail intense et fructueux. Les manuscrits de J.-J. Rousseau conservés à Neuchâtel avaient excité son intérêt : il en publia des fragments encore inédits. Associé à la direction de la *Revue suisse* il fournit à ce périodique des articles nombreux. En 1861 Félix Bovet fut chargé du cours de littérature française dans les auditoires de la ville et en 1866 de celui d'Exégèse de l'Ancien Testament comme suppléant de M. F. Godet à la Faculté de théologie. Son érudition étendue, accompagnée d'un sens littéraire très fin et d'un grand charme de parole lui valut, dans chacun de ces enseignements, le plus légitime succès, aussi la retraite qu'il prit au bout de quelques années suscita de vifs regrets chez tous ceux qui appréciaient son influence sur la vie morale et intellectuelle de notre petit pays. Dès lors Félix Bovet ne se fit plus entendre en public qu'en de rares occasions. Retiré dans la belle propriété de Grandchamp, où il s'était fixé dès 1859, il consacra son acti-

tivité presque entière aux œuvres de bienfaisance et d'instruction qui s'y trouvaient réunies.

Le nom de Félix Bovet devait cependant pénétrer dans des cercles plus étendus, grâce à ses ouvrages. En 1860, il publiait la *Vie du comte de Zinzendorf*, attachante biographie du fondateur de l'Eglise morave. L'année suivante, rassemblant les souvenirs d'un voyage fait en 1858, il écrivait le *Voyage en Terre Sainte*, qui rendit son nom populaire. Œuvre d'un savant, d'un artiste et d'un chrétien, ce livre, devenu classique, rencontra une égale faveur auprès des connaisseurs et du grand public; il eut de nombreuses éditions et fut traduit en anglais, en allemand, en hollandais, en suédois et en italien. Des recherches poursuivies pendant de longues années aboutirent en 1881 à la publication de l'*Histoire du Psautier des Eglises réformées*, chef d'œuvre d'érudition exacte et sûre, enfin en 1889 parut les *Psaumes de Maaloth*, étude exégétique et littéraire. Sans parler d'un grand nombre d'articles et de brochures dus à la plume de Félix Bovet, le seul titre de ces ouvrages suffit à faire constater la variété des aptitudes de leur auteur: on s'étonne que le même homme ait pu, dans des domaines si différents, produire des travaux également remarquables. Ils sont loin du reste de donner une idée complète des ressources de son intelligence et de la richesse de sa pensée: seuls, ses amis ont pu les apprécier pleinement.

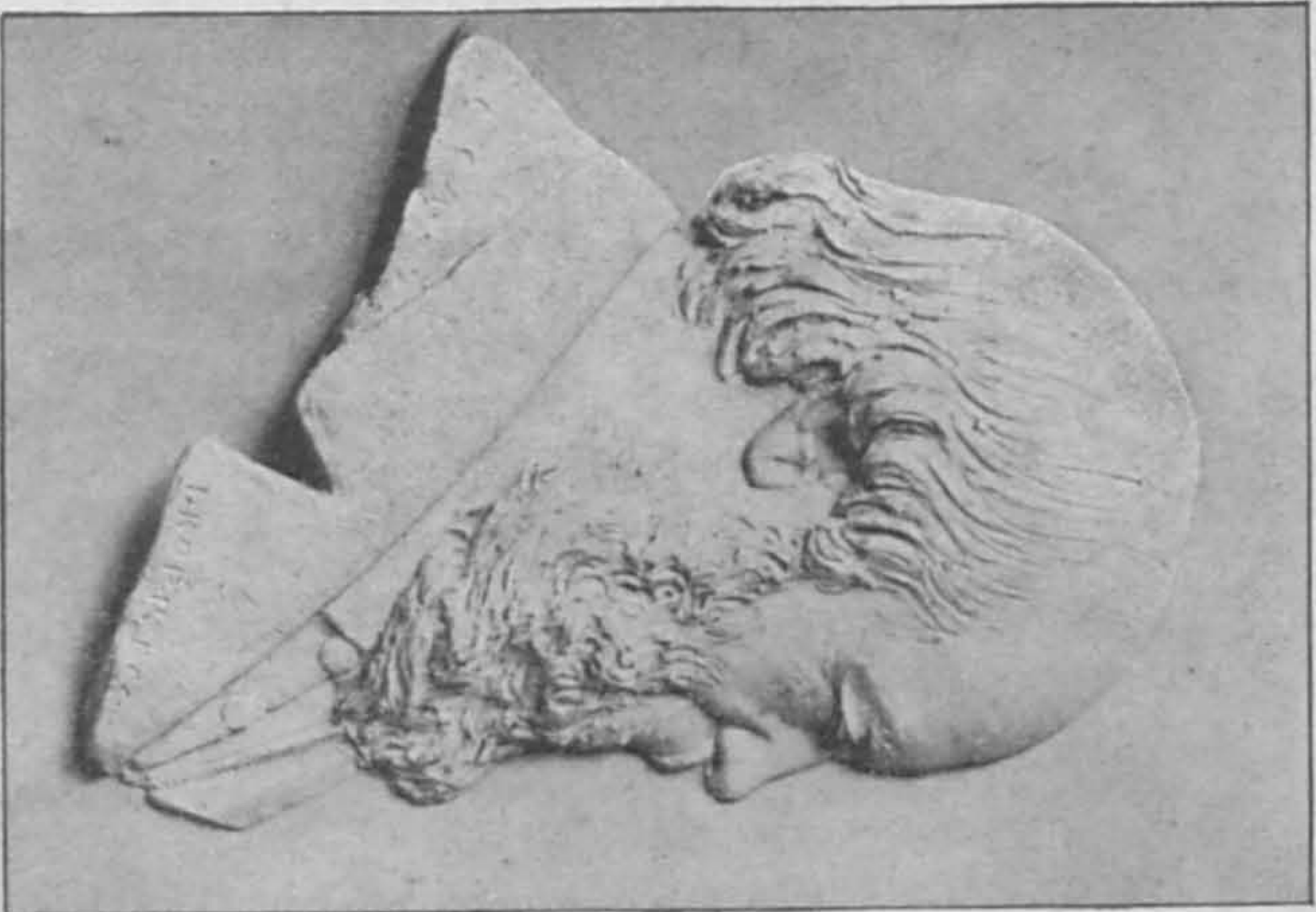
Mais ces dons de l'esprit étaient encore surpassés chez Félix Bovet par ceux du cœur: une charité inépuisable était le trait distinctif de son caractère; elle lui faisait apprécier le bien partout où il le rencontrait sans distinctions de personnes ni d'opinions, et le mettait au-dessus de toutes les divisions politiques ou ecclésiastiques. Très attaché au principe de l'Eglise nationale, il ne l'était pas moins à celui de l'alliance évangélique: il entretenait avec les chrétiens de toute dénomination les rapports les plus fraternels, suppléait les professeurs de la Faculté de théologie de l'Eglise indépendante ou de l'Oratoire de

Genève, accueillait dans sa maison les salutistes persécutés; sa générosité discrète répandait sans compter les bienfaits autour de lui, au cours de ses voyages aussi bien que dans son pays: toutes les œuvres de relèvement et de bienfaisance excitaient chez lui une active sympathie, de tradition dans sa famille.

Frappé d'une grave maladie, Félix Bovet passa les six dernières années de sa vie dans des souffrances physiques cruelles mais qui n'affaiblirent point l'activité de son esprit; pendant cette longue épreuve, la puissance et la sérénité de sa foi donnèrent à tous ceux qui l'approchaient un exemple dont ils garderont l'ineffaçable et bienfaisant souvenir.

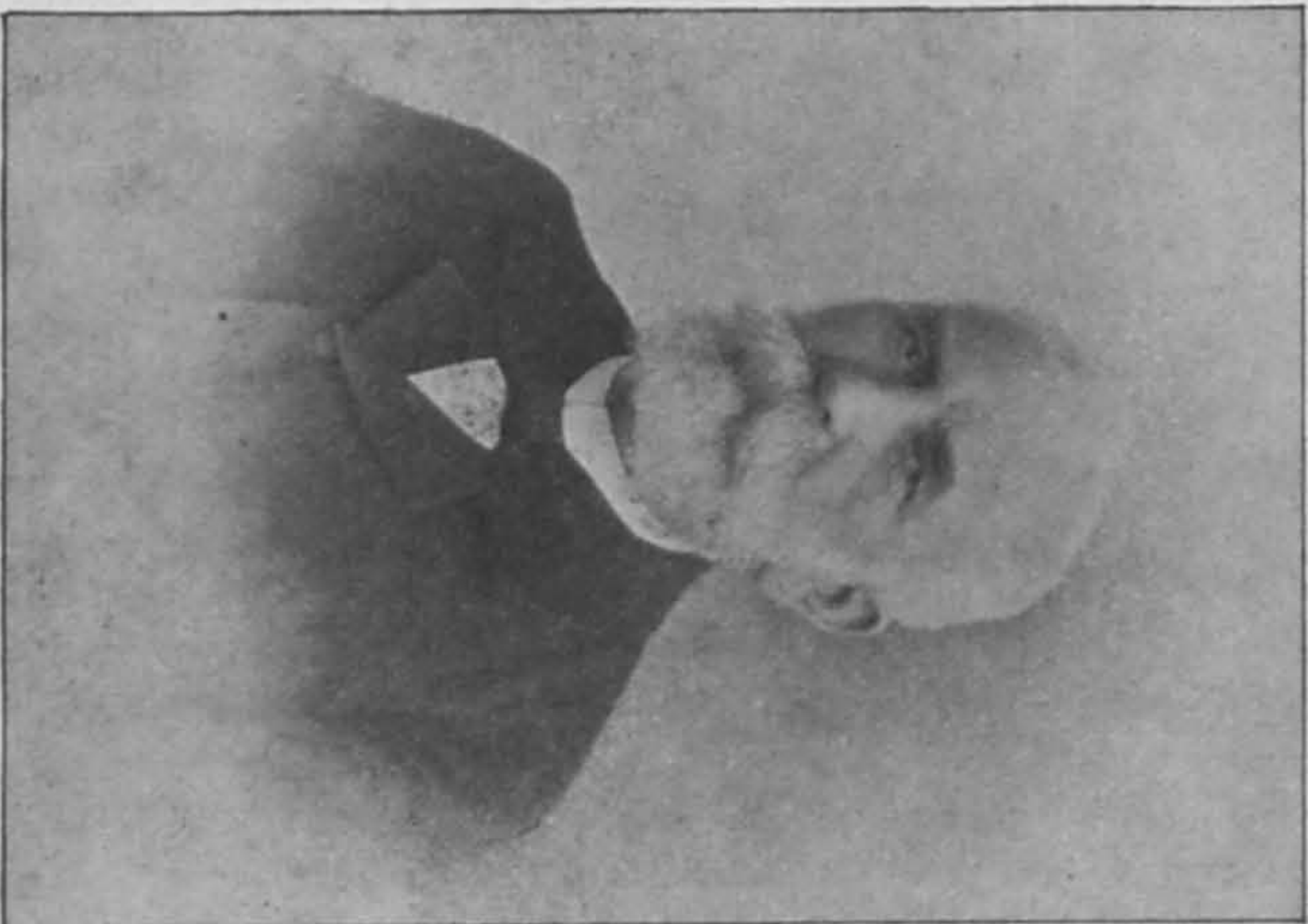
Ernest-Arved Senft, mort à Peseux le 14 octobre 1903, représentait avec distinction, dans notre monde religieux, l'Eglise des Frères moraves. Né en 1844 à Stockholm, il avait été envoyé de bonne heure dans la Suisse romande; il s'établit à Peseux en 1876 et, dès 1878, dirigea la communauté morave de cette localité. En 1899, son Eglise l'appela à la dignité d'évêque de la branche française. Tout en s'acquittant avec la plus grande conscience des devoirs de son ministère, il se donna pour tâche de faire connaître au public de langue française, l'histoire de son église et en particulier son œuvre missionnaire. A côté d'un grand nombre d'articles et de brochures il publia trois ouvrages: *L'Eglise de l'Unité des Frères* (1888). *Les Missions moraves* (1890). *A travers les champs de la mission morave* (1898), remarquables par leur information exacte et leur parfaite impartialité. Devenu bourgeois de Peseux en 1895, E.-A. Senft portait un vif intérêt aux affaires locales, où ses capacités et son esprit conciliant rendirent de fréquents services.

Les circonstances qui ont accompagné la mort de **Frédéric Soguel**, survenue le 21 novembre 1903, n'ont fait qu'augmenter l'émotion générale que cet événement aurait, en toute occasion, provoquée dans

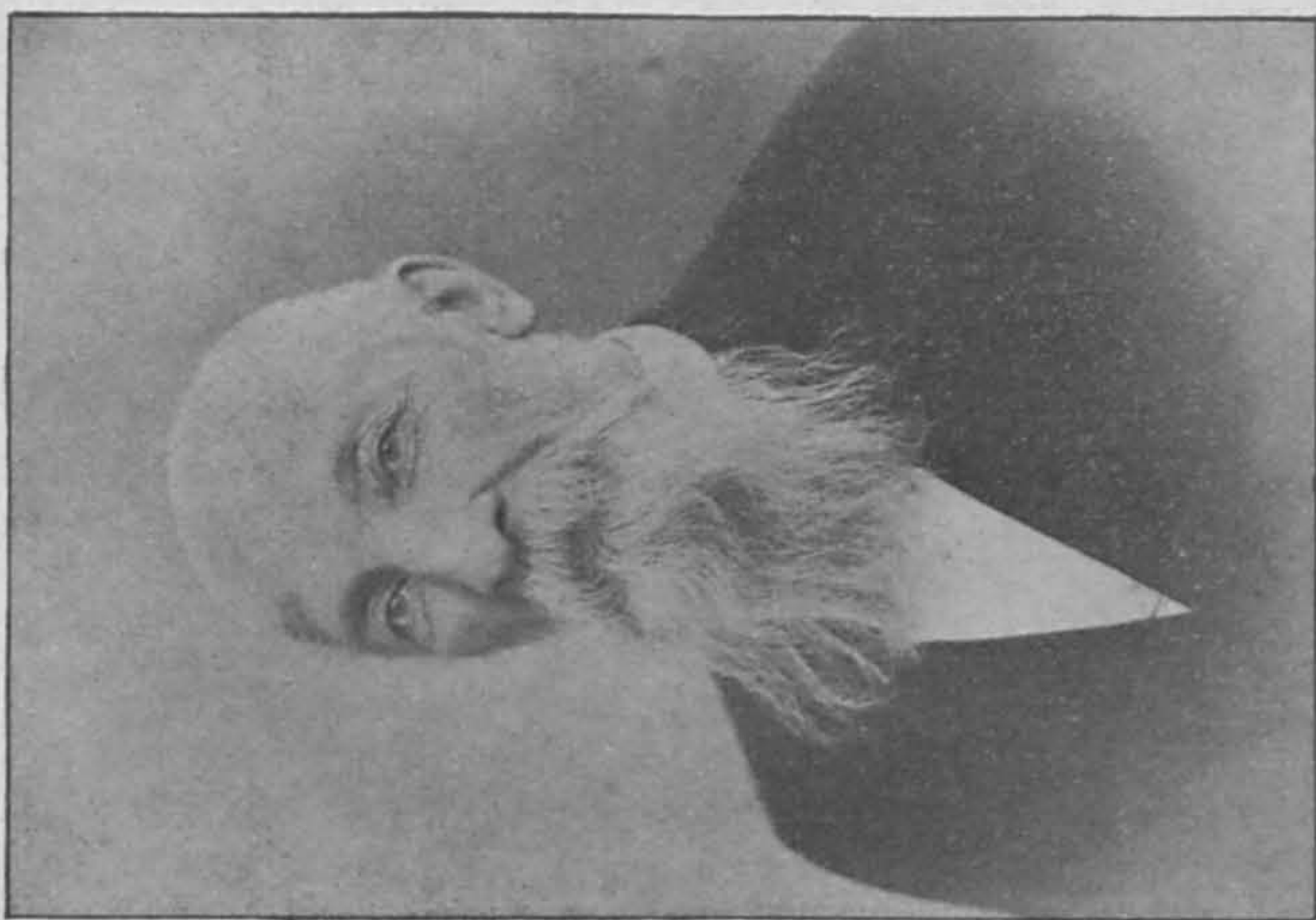


FELIX BOVET

D'après un médaillon de J. Kopf (1884)



FRÉDÉRIC SOGUEL



PAUL JEANRENAUD



HENRI JACOTTET

notre petit pays. Depuis plusieurs années en effet, Frédéric Soguel était l'homme politique le plus en vue de notre canton, celui dont l'influence se faisait sentir avec le plus de force dans les affaires; ceux mêmes qui étaient le plus éloignés de ses idées et les combattaient le plus vivement, rendaient hommage à sa forte personnalité et ne pouvaient lui refuser l'estime que méritaient son caractère et l'ardeur de ses convictions.

Né en 1841, à Cortaillod, Frédéric Soguel connut de bonne heure les difficultés de l'existence. Après avoir travaillé quelques années dans l'étude Jacottet, il passa un certain temps dans les bureaux du Jura-Industriel, puis alla faire son stage pour le notariat à Genève. En 1864, il vint s'établir à Cernier et y fonda une importante étude qu'il n'abandonna qu'au moment de son entrée au Conseil d'Etat. De 1867 à 1877, il occupa le poste de greffier du Val-de-Ruz; en 1883, les électeurs de ce cercle le choisirent comme juge de paix et le réélurent dès lors sans interruption. Aussitôt rentré au pays, F. Soguel s'était jeté dans la vie politique, particulièrement agitée à cette époque, et avait pris place aux premiers rangs du parti radical. En 1871, il était nommé député au Grand Conseil: pendant 26 ans il siégea dans cette assemblée et en dirigea plus d'une fois les délibérations. En 1875, il était envoyé à Berne comme membre du Conseil des Etats, mais en 1877, il refusait une réélection. Ce n'est qu'en 1902 qu'il consentit de nouveau à représenter notre canton dans les autorités fédérales: le 2 novembre il était élu au Conseil national, au deuxième tour de scrutin, après une campagne électorale ardente.

C'est donc presque uniquement aux affaires cantonales que Frédéric Soguel s'est consacré pendant une trentaine d'années. Durant cette période, son nom est mêlé à toutes nos luttes politiques où son action fut souvent prépondérante. Sans posséder les dons de l'orateur, il exerçait sur les assemblées un grand ascendant, qu'il devait avant tout à sa volonté tenace, poussée souvent jusqu'à l'opiniâtreté et qui finissait

par triompher de tous les obstacles. Il soutint énergiquement la loi ecclésiastique de 1873: plus tard il fut l'un des promoteurs de la campagne qui aboutit au rachat du Jura-Industriel. Ses persévérants efforts contribuèrent pour une bonne part à l'introduction de la représentation proportionnelle dans notre loi électorale. Il vouait aussi une sollicitude particulière à la défense des intérêts du Val-de-Ruz: ce district, et spécialement la commune de Cernier, qui en devint, grâce à lui, le chef-lieu, lui doivent une grande partie de leur développement dans tous les domaines.

Longtemps Frédéric Soguel préféra le rôle de chef de la majorité du Grand Conseil à une part effective dans le gouvernement; en 1897 seulement il se décida à accepter le siège au Conseil d'Etat qui lui avait été offert à plusieurs reprises: il assumait la lourde charge de diriger les Travaux publics, à un moment où plusieurs entreprises importantes réclamaient, à la tête de ce département, la présence d'un homme actif et énergique. On peut dire qu'il s'est usé à cette tâche où il a mis au service de conceptions étendues et parfois disproportionnées à nos modestes ressources une capacité de travail peu commune.

Un des traits les plus accentués du caractère de Frédéric Soguel, et qui lui valait de vives sympathies, même dans les rangs de ses adversaires politiques, c'était un attachement passionné à la petite patrie neuchâteloise, qu'il aimait non seulement dans son présent, mais dans son passé; il était un des fidèles habitués des réunions de la Société d'histoire, à la garde de laquelle il avait fait remettre le château de Valangin. Adversaire redoutable dans les luttes politiques, il était, dans la vie habituelle, le plus simple et le plus affable des hommes; ses qualités, comme ses défauts, portaient à un haut degré la marque du caractère neuchâtelois et notre peuple reconnaissait en lui un de ses plus authentiques représentants.

Quelques jours à peine après les funérailles de Frédéric Soguel, son fils **William**

Soguel était enlevé par une maladie rapide. Né en 1872 il avait fait des études de droit à notre Académie : en 1897 il remplaçait son père à la tête de son étude de notaire et en 1898, il était nommé président du Tribunal du Val-de-Ruz. Dans sa courte carrière il s'était acquis l'estime générale et la reconnaissance particulière de ses compatriotes de Cernier auxquels il rendit de nombreux services comme membre des autorités communales.

Le même jour — 28 novembre 1903 — la ville de Neuchâtel a perdu deux hommes qui, durant une longue période, figurèrent en tête de ses représentants au Grand Conseil et tinrent dans notre vie publique une place considérable : Paul Jeanrenaud, directeur du IV^{me} arrondissement postal et Ferdinand Richard, directeur du Crédit foncier neuchâtelois.

Paul Jeanrenaud était né à Neuchâtel en 1819. Son père était fermier des postes de la Principauté ; en 1836 il entra dans cette administration dont il devint le chef à la mort de son frère en 1850 : lorsque ce service fut repris par la Confédération, il fut nommé directeur du IV^{me} arrondissement et remplit ces fonctions jusqu'à sa mort, fournissant ainsi une carrière de 67 années, remarquable moins encore par sa durée exceptionnelle que par les services éminents qui la signalèrent. Sa compétence et ses qualités d'organisateur se manifestèrent d'abord dans les mesures qui assurèrent des communications plus rapides entre la France et la Suisse ; elles lui valurent plus d'une mission honorable. En 1863 avec M. Kern, il représenta la Suisse dans le premier Congrès international des Postes à Paris. En 1869 et 1870 il fut appelé en Roumanie pour organiser les postes de cet Etat et le succès avec lequel il s'acquitta de cette tâche lui aurait permis d'obtenir une brillante situation dans ce pays. Il fut aussi le premier auteur du projet de la ligne directe Neuchâtel-Berne et poursuivit avec un zèle infatigable l'exécution de cette entreprise.

Les talents et l'activité de Paul Jean-

renaud ne s'exercèrent pas seulement dans ce domaine particulier : il prit une très grande part à la vie politique de la ville et du canton. Entièrement rallié à la République dès 1848, il prévint les autorités fédérales de la contre-révolution royaliste de 1856 et reçut chez lui les commissaires fédéraux. En 1863 les électeurs libéraux de Neuchâtel l'envoyèrent au Grand Conseil comme successeur de H.-F. Calame : sauf une courte interruption de 1874 à 1876, il ne cessa de faire partie de cette assemblée jusqu'en 1898 où il refusa une nouvelle candidature. De 1864 à 1897, il siégea au Conseil général de la municipalité, puis de la commune et le présida à plus d'une reprise. Pendant ces trente années son nom est inséparable de toutes les entreprises publiques ou privées qui contribuèrent au développement de la ville : il fut, entre autres, l'un des fondateurs de la Société des Eaux, qu'il dirigea jusqu'au moment où la Commune se chargea de ce service. Partout il apportait, avec une intelligence lucide et des dons pratiques, un entier désintéressement et une ardeur optimiste qui lui faisaient dépenser sans compter son temps et ses forces. Tous ses subordonnés trouvaient en lui une constante bienveillance et l'entouraient d'une respectueuse affection qui s'exprima en 1886, lorsqu'il célébra le cinquantième anniversaire de son entrée dans l'administration des postes. Parvenu à un âge avancé, sans connaître de déclin, il eut le bonheur de pouvoir travailler jusqu'à son dernier jour, laissant aux jeunes générations l'exemple d'une vie dirigée par l'esprit civique le plus élevé et consacrée tout entière à l'intérêt général.

Ferdinand Richard, né au Locle en 1834, y exerça la profession de banquier jusqu'en 1878 : à cette date il vint se fixer à Neuchâtel comme directeur du Crédit foncier ; il fit également partie des Conseils de la Caisse d'Epargne et de diverses autres institutions financières. Député du Locle en 1868, il échoua aux élections de 1874, mais dès l'année suivante le collège de la Sagne le faisait rentrer au Grand

Conseil. Son rôle y fut particulièrement important durant les deux années de cette législature où l'opposition était presque totalement privée de représentation. Lors de la discussion de l'impôt progressif en 1876 il présenta le rapport de la minorité qui repoussait cette mesure : ses conclusions, écartées par le Grand Conseil, triomphèrent dans le vote populaire. De 1880 à 1898 il représenta le collège de Neuchâtel : plus d'une fois les électeurs libéraux se comptèrent sur son nom dans les élections au Conseil national. Sa compétence reconnue, servie par une parole facile et claire, faisait de lui un orateur d'affaires toujours écouté ; ses capacités s'employèrent aussi au service de la ville de Neuchâtel, qui l'appela dans ses conseils, et de nombreuses sociétés de secours et de prévoyance ; pendant 25 ans la Société d'histoire eut en lui un trésorier modèle. Son activité ne fut pas moins grande dans notre vie ecclésiastique : dès sa fondation, l'Eglise indépendante le compta parmi ses membres les plus zélés et les plus utiles : de 1874 à sa mort il appartint à la Commission synodale. La bonne grâce qu'il mettait à s'occuper de toutes les œuvres d'utilité publique, son caractère aimable et l'agrément de son commerce lui valaient des amis dans tous les milieux : sa perte a été douloureusement ressentie par les nombreuses institutions qui trouvaient en lui un collaborateur et un conseiller précieux.

La retraite où vivait depuis plusieurs années **Frédéric-Auguste Monnier** avait affaibli dans la génération actuelle le souvenir de son activité publique : il appartient au *Messenger* de rappeler les services que cet homme plein de conscience et de modestie a rendus à notre canton. Né en 1815, F.-A. Monnier était instituteur à Dombresson en 1848 : ses combourgeois le choisirent pour secrétaire de commune ; un rapport qu'il présenta au gouvernement attira sur lui l'attention d'A.-M. Piaget, soucieux d'assurer au nouveau régime le concours de fonctionnaires capables et bien préparés. En 1850, F.-A. Monnier

était nommé secrétaire du Département de l'Instruction publique et des cultes ; pendant huit années il seconda son chef, Aimé Humbert, dans l'œuvre de réorganisation et de développement scolaire accomplie par la République. Sa compétence le désigna au choix du Grand Conseil pour succéder à Aimé Humbert en 1858. Il occupa cette charge jusqu'en 1868, sans se mêler à la politique active et préoccupé, comme A.-M. Piaget, de faire avant tout de bonne administration. Son passage à la direction de l'Instruction publique fut marqué par la création de la nouvelle Académie, inaugurée en 1866 et destinée à remplacer celle que la Révolution avait fait disparaître. En 1868 il dut échanger son département contre celui des Travaux publics et, en 1871, il ne fut pas réélu au Conseil d'Etat. Avec une modestie bien rare, il accepta les fonctions d'officier de l'Etat-civil de Neuchâtel qu'il remplit jusqu'au moment où, en 1897, il put se livrer à un repos bien mérité. Après quelques années passées à Lausanne auprès de son fils, devenu juge fédéral, il revint à Neuchâtel où il mourut le 30 janvier 1904, ayant conservé jusque dans sa 90^{me} année une ardeur au travail et une activité physique et intellectuelle qui faisaient l'admiration de ses amis. Partisan convaincu de la séparation de l'Eglise et l'Etat, il avait, dès la première heure, adhéré à l'Eglise indépendante et siégea quelque temps dans ses autorités.

Les traditions de famille d'**Henri Jacottet** paraissaient le destiner à jouer un rôle dans notre vie publique où ses talents lui auraient assuré une des premières places ; ses goûts lui firent préférer la carrière d'homme de lettres et les circonstances l'éloignèrent de sa ville natale. Mais il conserva pour sa patrie neuchâteloise, où il revenait chaque année, un attachement sincère et un vif intérêt.

Né à Neuchâtel en 1856, H. Jacottet était le fils d'Henri Jacottet, le chef du parti libéral, mort en 1873. Après avoir fait ses études de droit à Neuchâtel et à

Heidelberg il se rendit à Paris. L'activité intellectuelle de la grande ville, les ressources incomparables qu'elle offre à un esprit avide de savoir l'engagèrent à s'y fixer. Il entra dans la grande maison d'édition Hachette et y fut attaché au service des publications géographiques : pendant une douzaine d'années il collabora au *Dictionnaire de Géographie* de Vivien de Saint Martin, puis il dirigea la publication de la revue *Le Tour du Monde* et fit paraître *Les Grands Fleuves*, excellent ouvrage de vulgarisation scientifique. A côté de ces travaux, de fréquents voyages, des relations avec un grand nombre d'hommes éminents, l'étude des littératures étrangères, enrichissaient son esprit dans les domaines les plus divers : l'étendue et la variété de ses connaissances se manifestent dans les nombreux articles qu'il a donnés à la *Bibliothèque Universelle*, à la *Semaine littéraire*, à la *Gazette de Lausanne*, à la *Suisse libérale*. Rédacteur du journal protestant le *Signal*, son bulletin de la politique étrangère y fut très apprécié. En 1900, le *Journal de Genève* lui confia la correspondance de Paris, et tous les lecteurs de ce journal conservent la mémoire de ses lettres presque quotidiennes, où s'alliait à une connaissance approfondie des choses et des hommes de France, une remarquable intelligence des problèmes politiques.

Des travaux aussi nombreux épuisèrent sa santé : un repos tardif ne réussit pas à lui rendre des forces : il mourut subitement à Lugano, le 29 mars 1904, au moment où le plein épanouissement de son talent permettait d'attendre encore de lui plus d'une œuvre de valeur. Peu de mois avant sa mort, il avait fait paraître un volume de vers, *Pensées d'automne*, sorte de confession philosophique et religieuse qui témoigne de la richesse de sa pensée et de l'élévation de son caractère.

L'église allemande de Neuchâtel a perdu le 24 avril 1904, celui qui fut pendant près de 40 ans son conducteur spirituel : **Frédéric Ecklin**, ancien pasteur, mort à l'âge

de 74 ans. Né en 1830 à Rothenfluh (Bâle-Campagne), il était venu dans notre canton, ses études terminées, remplir des fonctions de précepteur ; il y demeura pour se consacrer à l'évangélisation de ses compatriotes, au Val-de-Ruz d'abord, puis à Neuchâtel à partir de 1860. Suffragant du pasteur Schinz pendant seize ans il lui succéda en 1876 et prit sa retraite en 1897, accomplissant ainsi dans notre ville un ministère de 37 années, poursuivi avec un zèle et une fidélité que des circonstances parfois difficiles ne parvinrent point à affaiblir. Sa paroisse lui doit la fondation ou le développement d'œuvres charitables et philanthropiques de toute nature. Il présida pendant longtemps la société de secours aux protestants disséminés. Cette activité pratique ne lui faisait pas négliger le travail intellectuel : après avoir fait paraître plusieurs écrits sur des questions de théologie, il consacra ses années de retraite à la composition d'un ouvrage considérable : *Erlösung und Versöhnung*, qui témoigne à la fois d'une pensée originale et d'une vaste érudition et lui valut les éloges des hommes compétents.

Le notaire **Ernest Matthey-Doret**, mort à Couvet le 6 mai 1904, dans sa 68^e année, était une figure bien connue et populaire au Val-de-Travers, où son expérience des affaires et son caractère bienveillant lui avaient acquis la confiance générale.

Né à la Brévine, E. Matthey-Doret y exerça pendant quelques années la profession d'horloger, puis il fit son stage en vue du notariat et se fixa à Couvet où son étude devint bientôt la plus importante du district. Une grande partie de son temps fut consacrée aux affaires publiques : libéral convaincu il représenta au Grand Conseil le collège de la Brévine de 1868 à 1874 et celui de Môtiers de 1877 à 1880 et de 1889 à 1898 ; pendant une quinzaine d'années il présida le Conseil général de Couvet et toutes les œuvres d'utilité publique, de cette localité eurent en lui un collaborateur plein de dévouement : l'Hôpital du Val-de-Travers, lui doit une reconnaissance particulière. Très attaché à l'Eglise

nationale il siégea longtemps au Synode dont il était vice-président au moment de sa mort.

La mort de **Charles Monvert**, survenue le 22 mai 1904 n'a pas seulement frappé d'un coup sensible l'Eglise indépendante dont il était l'un des plus fermes appuis ; elle a été un deuil pour tout le clergé neuchâtelois, qui a perdu un de ses membres les plus dignes de respect par son savoir et par la largeur de ses idées.

Né à Neuchâtel en 1842, fils du professeur et bibliothécaire César Monvert, Charles Monvert fit ses études de théologie dans sa ville natale et en Allemagne ; à son retour au pays il remplit pendant quelque temps les fonctions de ministre du vendredi, puis fut appelé en 1869 par la paroisse de Rochefort. En 1873 il adhéra à l'Eglise indépendante et fut bientôt chargé d'un des cours préparatoires de la Faculté de théologie. La distinction avec laquelle il s'acquitta de cette tâche le désigna, en 1881, pour occuper la chaire d'histoire ecclésiastique et de critique de l'Ancien-Testament. Son enseignement de plus de vingt années a exercé sur la formation intellectuelle de ses étudiants une influence profonde, tandis que la bonté de son caractère lui conciliait leur affection. Peu de professeurs possédaient comme lui l'art d'exposer une question sous tous ses aspects et de provoquer la réflexion personnelle ; son esprit cultivé s'intéressait aux objets les plus variés.

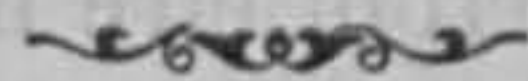
A ces dons, Ch. Monvert joignait un sens judicieux et des qualités pratiques qui lui permirent de rendre de grands services dans la direction d'œuvres diverses, entre autres à la présidence du Conseil de la paroisse de Neuchâtel. Il remplit aussi avec beaucoup de tact et de fidélité les fonctions délicates de chapelain de Préfargier. Sa bienveillance et son respect de toutes les convictions le préservaient de toute étroitesse, aussi la société des Pasteurs qui réunit les ecclésiastiques des deux Eglises le choisit pour son président à la mort de Ch. Châtelain et le réélut constamment à cette charge ;

il administrait en même temps la Bibliothèque de cette compagnie.

Les travaux du professorat ne laissèrent pas à Ch. Monvert le loisir d'écrire beaucoup : le seul ouvrage qu'il ait publié : *l'Histoire de la fondation de l'Eglise indépendante*, paru à l'occasion du 25^{me} anniversaire de cette Eglise a mérité des éloges unanimes par son exactitude et sa sereine impartialité. Rappelons enfin que Ch. Monvert fut un membre assidu du Comité du *Musée neuchâtelois* où ses avis étaient toujours très appréciés.

Doyen du corps médical neuchâtelois, qui l'entourait d'un affectueux respect, le Dr **Léopold de Reynier** est mort à la Coudre le 1^{er} juin 1904, dans sa 96^e année, ayant eu le privilège assurément bien rare, de conserver jusqu'à la fin de cette longue existence la plénitude de sa belle intelligence et une vigueur physique étonnante.

Né en 1808 à Neuchâtel, le Dr de Reynier fit ses études médicales à Zurich, à Giessen où il prit son doctorat et à Paris. Rentré dans sa ville natale en 1832 il fut deux ans plus tard nommé médecin-chirurgien de la Ville et occupa ce poste jusqu'à sa suppression en 1851. Il s'associa au mouvement scientifique qui illustra Neuchâtel pendant cette période, accompagnant Agassiz au glacier de l'Aar et prenant une part active aux travaux de la Société des sciences naturelles. Appelé en 1860 aux fonctions de médecin de l'Hôpital de la Ville il les remplit jusqu'en 1873 et s'y distingua particulièrement lors du terrible hiver de 1870-1871. En 1877 il se retira dans sa maison de campagne de la Coudre et y vécut encore plus d'un quart de siècle, partageant son temps entre l'étude et les occupations manuelles, se consacrant surtout avec le plus grand désintéressement aux malheureux et aux déshérités de la contrée et donnant à tous un modèle de dévouement et de fidélité au devoir.



PETITE CORRESPONDANCE

John-William-Arthur-Frederick Cockney, un des plus distingués collaborateurs d'un grand dépôt d'œufs de Liverpool, était occupé à déballer une caisse tout fraîchement arrivée du Canada, lorsque, sur l'un des œufs qu'il maniait avec la précaution et la légèreté de mains qui lui avaient valu l'estime de son patron et la mission de confiance dont il était chargé, il lut cette inscription : « Emballé par M^{me} Meade, veuve, seule au monde, trente ans. — Ferme Meade, à Belleview (Manitoba) ». John-William-Arthur-Frederick Cockney était veuf ; il était seul au monde ; il avait quarante ans. L'identité des états sociaux, le rapport harmonieux des âges, la similitude des occupations lui parurent autant de présages favorables. Pour que cet œuf, pondu dans le Manitoba, emballé par les soins d'une fermière canadienne, chargé sur un navire anglais, respecté par le roulis de l'Océan, débarqué sans dommage à Liverpool, épargné par les débardeurs, fût parvenu avec son inscription intacte dans le dépôt où lui-même travaillait et eût été précisément déballé par lui, Cockney, veuf, quadragénaire et seul au monde, il lui sembla qu'il n'avait rien moins fallu qu'un décret nominatif de la Providence, rendu de toute éternité par la sagesse suprême. Il envoya, par retour du courrier, sa photographie à Belleview (Manitoba). Trois semaines plus tard, il reçut ce simple télégramme : « Venez ». John-William-Arthur-Frederick Cockney partit par le bateau suivant. A Belleview, il trouva M^{me} Meade qui, de la gare, le conduisit au temple. Ces deux veufs ne sont plus seuls au monde ; mariés, ils admirent ensemble l'idylle virgilienne dont ils furent les bergers ; ils ne se lassent point de reprendre « ab ovo » l'histoire de leurs amours et ils se persuadent qu'ils pourront être heureux.

LE CENTENAIRE DU « MESSAGER »

L'an de grâce 1905 marque une date importante dans la vie du *Messenger boiteux* ; né en 1805, il est aujourd'hui centenaire, et nous pensons intéresser ses lecteurs en leur racontant la naissance et les premiers pas dans le monde de ce vieillard toujours jeune, qui malgré sa jambe de bois et le siècle qui pèse sur ses épaules, a l'esprit encore très clair, le patriotisme très ardent.

L'almanach de 1805 n'était pas l'aîné de la famille. Au siècle précédent déjà, en 1794, Fauche-Borel, imprimeur du roi, avait fait paraître le *Véritable Messenger boiteux de Neuchâtel*, qui faillit brouiller notre pays avec la France. Fauche-Borel était, on le sait, un agent très actif des Bourbons et il raconte dans ses mémoires que ce « *Messenger boiteux* fort curieux, imprimé par lui en grand nombre, avait été rédigé par M. Fenouillot¹ et qu'il le fit répandre dans toute la Franche-Comté, ainsi que d'autres écrits sortis de ses presses. Il attribue à cette continuelle distribution de bons ouvrages la conservation des principes monarchiques en Franche-Comté ».

Mais cette propagande ne fut pas du goût de chacun. En novembre, Barthelemy, ambassadeur de France auprès des cantons suisses, avise l'autorité neuchâteloise « que des plaintes réitérées lui avaient été portées relativement à un almanach connu sous le nom de *Messenger boiteux*, imprimé par L. F.-B. à Neuchâtel, lequel contenait les expressions les plus outrageantes contre la Convention nationale et le peuple français »... Il demandait donc « que le dit Fauché fût puni convenablement pour un ouvrage qui ne pouvait que blesser la neutralité. »

¹ Fenouillot de Falbaire, de Salins, auteur d'un drame jadis célèbre, *l'Honnête criminel*. (1727-1800.)

La menace non déguisée contenue dans cette dernière phrase inquiéta fort, et à bon droit, le Conseil d'Etat, qui interdit la vente du *Messenger*. Fauche en appela à Berlin, mais le roi, d'abord hésitant, finit par approuver entièrement l'interdiction faite à l'imprimeur neuchâtelois¹.

Ainsi que cela est raconté tout au long dans le *Musée neuchâtelois* de 1885, Fauche-Borel avait fait de son almanach de 1794 deux éditions différentes, destinées l'une au Canton de Neuchâtel, l'autre à la France. Cette dernière, qui portait de fausses indications de provenance et sur la couverture de laquelle l'aigle chevronnée de la Ville avait été prudemment supprimée, est d'un bout à l'autre une violente diatribe contre la révolution française. On comprend dès lors que sa lecture n'ait pas enchanté la Convention nationale.

Les années suivantes, soit en 1795, 1796, 1797, et 1798, le *Messenger boiteux* paraît encore, mais, devenu prudent bien malgré lui, il ne s'occupe plus de politique. C'est un almanach quelconque. Et ici nous devons relever l'erreur commise par Petitpierre lorsqu'il dit que le *Messenger* du XVIII^e siècle n'a eu que deux années: 1794 et 1795. « En 1796, écrit-il, les demandes en radiation de la liste des émigrés étaient admises à Paris et la cessation du *Messenger boiteux* de la première série coïncide avec le départ de nos hôtes français. » Depuis que Petitpierre a écrit ces lignes — 1870 — on a retrouvé des exemplaires de l'almanach de 1796, 1797 et 1798, qui sont la propriété de la famille Dardel-Thorens à Saint-Blaise. L'erreur dans laquelle est tombé l'historien neuchâtelois est donc bien excusable².

Arrivons maintenant au *Messenger boiteux* de 1805. Pour cela nous ne saurions mieux faire que de prendre comme guide Petitpierre, dont nous reproduisons, avec quelques coupures, une partie de l'article

¹ ALPHONSE PETITPIERRE. *Un demi-siècle de l'histoire économique de Neuchâtel*.

² Voir le *Véritable Messenger boiteux de Neuchâtel au siècle passé* par le Dr Châtelain, *Musée neuchâtelois* 1885.

« L'almanach » dans l'ouvrage déjà cité. Il raconte en ces termes comment le *Messenger boiteux* fut créé par la Société du Jeudi¹.

« Mais rentrons au *Jeudi*; c'est même à la première réunion que nous allons assister. On y parle avec vigueur d'une entreprise qui, à Neuchâtel, paraissait bien hasardée; il s'agissait de répandre par la voie de la presse les idées germées et mûries dans le sein de la société. Le meilleur mode de publicité, dans un temps où l'expérience n'avait que peu de directions à donner, n'était pas facile à choisir. Bien des sentiers se présentaient aux sociétaires, mais lesquels préférer? L'opinion se rattachait volontiers à deux genres d'écrits dont ailleurs on avait fait l'essai avec un succès discutable: le Journal ou feuille périodique; les Etrennes patriotiques où Almanach national paraissant à la fin de chaque année. Il ne pouvait être question de travailler simultanément à l'un et l'autre ouvrage, et le premier réclamait des forces et des loisirs que personne ne pouvait y consacrer. Il fut donc entendu que la société publierait prochainement et annuellement un almanach *neuchâtelois*. C'était avoir de prime abord un tout autre objectif que Fauche-Borel.

« Le travail de rédaction commença sans retard, et vers les premiers mois de 1802, le portefeuille du *Jeudi* renfermait déjà les matériaux les plus importants pour une première année; mais de longues difficultés, relatives à l'impression, suspendirent forcée-

¹ *Société du Jeudi*, 1802-1816 (?) Réunion hebdomadaire d'hommes désireux de s'instruire réciproquement et de discuter des questions d'intérêt général pour le pays. Les procès verbaux de la société s'ouvrent par ce simple exposé. « *Le désir de s'instruire réciproquement et de faire le bien d'une manière plus directe et plus efficace* que ne le font communément, dans le cours de la vie et le vide des conversations ordinaires, la plupart de ceux même qui auraient le plus à cœur d'y contribuer, a fait naître le projet d'une réunion où l'on ne s'occuperait que de choses solides, et où, par des entretiens sérieux et des discussions suivies, on tâcherait surtout d'acquérir et de répandre des connaissances et des lumières sur les arts, l'agriculture, les diverses branches de police et d'administration et autres objets d'utilité publique. » Voir PETITPIERRE, ouvrage cité.

ment l'exécution du projet. Fauche-Borel, qui était le principal éditeur de Neuchâtel, voyageait en Europe au service de la politique des Bourbons, et Madame Fauche, qui le remplaçait dans les affaires de sa librairie, n'était point disposée à accepter l'entreprise du nouveau *Messenger*. Elle déclinait même de toute façon l'honneur d'y coopérer « craignant, disait-elle, que les éditeurs des autres almanachs n'eussent déjà pris leurs mesures pour les débiter, et qu'ainsi celui du Jeudi ne parût pas à temps pour leur faire concurrence et restât à sa charge. » La Société, qui comptait pour la réussite beaucoup plus sur le contenu de son Almanach que sur des combinaisons de librairie, insista vivement auprès de Madame Fauche; et, après mille objections, celle-ci parut consentir à se charger de cette publication. Elle y mettait toutefois cette curieuse condition: « c'est qu'elle pût se procurer du papier *Bulle*, destiné à cet usage et dont elle était alors au dépourvu... » De semaine en semaine elle renvoyait aussi d'insérer dans la *Feuille d'Avis* l'annonce de l'apparition prochaine du *Messenger boiteux*, que M. DuPasquier avait rédigée avec soin afin de lui préparer un bon accueil.

« La Société crut remarquer dans ces lenteurs singulières une retraite habilement combinée, et bien à contre-cœur elle se vit obligée de s'aboucher avec les imprimeurs de Lausanne et de Pontarlier. Cependant, ne pouvant renoncer à l'espoir si naturel de faire paraître l'almanach sous ses yeux après en avoir surveillé l'impression, elle tenta à la fin de 1803 de nouvelles démarches auprès de Madame Fauche. Ces ouvertures n'eurent pas plus de succès que les précédentes et il n'y eut plus à en douter: il devenait nécessaire de passer par les mains de l'étranger. Le libraire Faivre, à Pontarlier, accepta les fonctions d'éditeur en 1804. Il faut que ces préliminaires aient été particulièrement laborieux et que le Jeudi envisageât l'entreprise comme de toute importance, puisque la Société songea sérieusement à établir elle-même pour la publication de l'almanach une imprimerie spéciale, qu'elle aurait du reste cherché à alimenter par l'impression des actes officiels de la Chancellerie de la Ville et des Greffes.

L'almanach du Jeudi fut donc imprimé pour la première fois à Pontarlier. Tiré à

6000 exemplaires, il parut sous ce titre: *Almanach historique, nommé le véritable Messenger boiteux de Neuchâtel, pour l'an 1805.*¹

« La Société, instruite par l'expérience, prit ses mesures à l'avance pour assurer l'apparition de l'almanach de 1806. Elle répartit d'abord entre ses membres les travaux à préparer: les calculs astronomiques furent confiés aux écoliers de la salle d'arithmétique, sous la direction de M. Perret, leur professeur, et M. Coulon se chargea de les revoir pour vérifier leur certitude. M. de Montmollin eut pour tâche de soigner la partie du calendrier proprement dit et de prendre les informations nécessaires à l'indication exacte des foires, tant de notre pays que des pays voisins. M. de Chambrier accepta la rédaction de tout ce qui concernait les saisons et la température, les maladies, la paix et la guerre. M. de Sandoz-Rollin promit divers morceaux sur le traitement des gelés, noyés et asphyxiés, les tabelles de population, la revue de ce qui se serait passé de plus curieux dans le pays, une notice historique sur Jean-Pierre Droz, graveur neuchâtelois établi à Paris. M. DuPasquier devait faire un extrait de la *Science du Bonhomme Richard*, de Franklin, et recueillir des anecdotes. Tous les autres membres s'engagèrent à leur tour à ne pas demeurer inactifs.

« Pendant que la société songeait à cette seconde publication, l'almanach de 1805 faisait péniblement son chemin dans le monde. Accueilli avec un intérêt douteux, la vente en était faible, la concurrence était énorme. Cette situation fâcheuse réclamait des mesures décisives; on alla jusqu'à poser la question de la convenance de l'entreprise. Traiter de nouveau avec l'imprimeur de Pontarlier était une extrémité à laquelle on ne pouvait consentir. Faivre refusait de se charger d'organiser la vente, condition nécessaire de la réussite. Il avait d'ailleurs employé pour l'almanach de 1805 des caractères beaucoup trop petits, et s'était permis d'utiliser plusieurs des matériaux qui lui avaient été fournis pour des Messagers contrefaits, édités par

¹ Il nous a paru intéressant de reproduire le frontispice de ce premier almanach, bien qu'il ne soit pas très beau.



Pour l'an 1805



lui sous le nom de *Messagers boiteux de Berne et de Bâle*.

« Malgré tous ses revers, la société se décida à poursuivre son dessein, dont l'utilité, après nouvel examen, lui paraissait de plus en plus incontestable. Une lettre de M. Léopold de Buch¹, qui approuvait ses travaux et en particulier le *Messenger boiteux*, vint ranimer les courages. Des propositions positives furent faites à MM. Lörtscher et fils, éditeurs de l'Almanach de Vevey. On leur demandait deux ou trois mille exemplaires de leur Messenger avec le titre de *Neuchâtel* et contenant des articles particuliers à notre pays: le tout devait donner deux feuilles d'impression. On s'engageait du reste à leur fournir pour la partie historique de leur propre almanach des documents dont ils feraient tel usage qui leur conviendrait; enfin, ils auraient la plus grande liberté dans le choix de leurs agents pour le débit. Les éditeurs de Vevey acceptèrent ces offres avec plaisir et ils demandèrent, afin de régler l'affaire, une conférence qui se réunirait à Yverdon. MM. Lörtscher avaient soin d'ajouter que, si cette rencontre était acceptée, on les en prévint au moins six jours à l'avance, « les lettres de Neuchâtel à destination de Vevey étant d'ordinaire quatre jours en route. »

« La conférence eut lieu dans la ville désignée. MM. de Montmollin et DuPasquier y représentèrent la société du Jeudi et tout se passa à la satisfaction générale. Cette heureuse solution fut singulièrement facilitée par les bonnes relations qui s'établirent à cette occasion, entre la société Neuchâteloise et le comité Veveysan de la société d'émulation du canton de Vaud. Celui-ci venait de s'emparer de la direction du *Messenger boiteux* édité par MM. Lörtscher, et son secrétaire, le pasteur Chavannes, promit de surveiller la partie de l'almanach concernant Neuchâtel; mais il réclamait aussi pour la partie plus générale et commune aux deux almanachs la coopération de la société du Jeudi. A ce propos M. Chavannes « félicitait le pays de Vaud de se voir appelé à jouir dans la suite du secours d'une société telle que celle de Neuchâtel. »

« Sur ce pied nouveau le succès de l'almanach de 1806 semblait garanti, quand

tout à coup Madame Fauche annonce dans la *Feuille d'Avis* qu'elle se propose, elle aussi, de publier un *Messenger boiteux de Neuchâtel*... A cette nouvelle, l'émoi fut grand, surtout à Vevey, car personne ne s'attendait à cette redoutable concurrence. Les Lörtscher s'empresent de demander à leurs correspondants neuchâtelois des renseignements précis « sur la teneur exacte des lois de leur pays, quant à la contrefaçon, puisqu'il ne peut être loisible, disent-ils, au premier imprimeur venu d'employer un titre d'almanach qu'un autre a déjà choisi. Du reste, ils étaient assurés que si la loi ne pouvait atteindre Madame Fauche, son entreprise tomberait d'elle-même, pour la raison que le genre almanach n'offrait point de bénéfice à un imprimeur qui n'a pas un établissement spécial. » Cette considération avait à leurs yeux une grande valeur « dans une époque comme celle-ci, ajoutaient-ils, où bientôt chaque imprimeur voudra faire cheminer un *Messenger boiteux* bon gré mal gré... Et quant au planches, c'est là surtout qu'ils attendent Madame Fauche! »

« Les éditeurs de Vevey se trompaient de toute manière, puisque le libraire neuchâtelois n'en était pas à son premier essai, et que, si le titre contesté appartenait par l'usage à quelqu'un, c'était bien à lui. Aussi la société du Jeudi jugea de bonne politique de chercher à composer avec Madame Fauche. M. le professeur Meuron, chargé de cette négociation, reçut un accueil auquel il ne s'attendait point. Madame Fauche se déclara prête à renoncer à son projet, à la condition toutefois d'avoir seule dans le pays la vente de tous les almanachs publiés par MM. Lörtscher et en particulier de celui de Neuchâtel. La convention ayant été faite dans ces termes, l'édition neuchâteloise fut garantie à Madame Fauche au prix de 34 sols de Suisse la douzaine d'exemplaires¹.

« Le *Véritable Messenger boiteux de Neuchâtel pour l'an de grâce de 1806*, put donc paraître sans nouveau contre-temps. Le frontispice n'était plus celui de l'année précédente. La société du Jeudi avait demandé des projets à nos artistes, et ce fut le dessin proposé par M. Maximilien de Meuron qui réunit tous les suffrages. La gravure en fut con-

¹ Le célèbre géologue (1774-1853).

¹ Le sol valait 7 1/2 centimes = un demi batz.

fiée à MM. Lörtscher : elle coûta 90 livres, somme qui parut exorbitante aux rédacteurs neuchâtelois. Du reste, ce frontispice a été conservé jusqu'à nos jours, non pourtant sans subir des altérations qui se rattachent à des dates mémorables de notre histoire. Dans la planche exécutée pour 1806, un aigle à la vaste envergure, fortement perché sur une branche de chêne noueux, semble protéger l'écusson de Neuchâtel et le pays tout entier, représenté par la ville, le lac et les montagnes du couchant. En 1807 l'aigle a disparu, mais l'écusson est resté sur la branche de chêne, où il persiste à demeurer jusqu'en 1848 : il disparaît à son tour en 1849 sans être remplacé !

... « Le mode de publication convenu avec MM. Lörtscher se maintint pendant toute la durée de la société du Jeudi. L'entreprise marcha régulièrement et sans incident nouveau, en obtenant d'année en année une popularité toujours plus générale. La rédaction des articles neuchâtelois fut toujours soignée comme on pouvait l'attendre d'une réunion d'hommes aussi distingués. Le lecteur d'aujourd'hui qui s'intéresse aux choses d'autrefois s'instruit et s'amuse en interrogeant ces vieux *Messageur boiteux*.

... « On a vu la part considérable que M. le Chapelain DuPasquier prit dès le commencement à la rédaction de l'almanach. Quand le Jeudi disparut¹, ce fut lui qui en porta toute la charge, et il s'y dévoua jusqu'à sa mort en 1830. Recueillant avec soin les faits contemporains qui parvenaient à sa connaissance dans son milieu neuchâtelois, il en écrivait un résumé succinct pour le *Messageur*... De côté et d'autre il recevait des communications dont il était heureux de faire usage et qu'il traduisait dans un langage simple et correct. Les intérêts locaux aimaient à se produire dans cet ouvrage si répandu, et celui-ci gagnait en popularité en parlant de tout et de chacun. La partie neuchâteloise était en général résumée dans les *Objets propres à intéresser la curiosité publique*. En dehors de ce chapitre, les articles concernant le pays devinrent toujours plus rares.

« A la mort de M. DuPasquier, un comité prit la direction de l'almanach avec

la louable intention d'en augmenter le mérite, en renforçant les éléments neuchâtelois. Mais, comme il arrive souvent dans les œuvres projetées en commun, la rédaction de 1830 à 1841 se réduisit à la collaboration effective et persévérante d'un seul et élégant écrivain, M. Louis de Meuron, ancien châtelain du Landeron : c'est lui qui à cette époque a sauvé l'almanach d'une mort certaine.

« L'insurrection républicaine de 1831 fit oublier ou suspendre la publication du *Messageur boiteux* ; nous n'avons donc pas d'année 1832. Il faut en donner avis aux collectionneurs qui l'ignoreraient, afin qu'ils ne cherchent pas un exemplaire plus que rare... comme nous avons eu nous-même la naïveté de le faire.

« La société d'Emulation¹ commença à s'occuper de l'almanach en 1840 ; c'est à cette date du moins que ses protocoles en font mention pour la première fois ; il ne s'agissait pas de modifier sa forme ancienne, mais de l'enrichir d'articles plus nombreux appropriés aux populations du pays. Dans ce but, la statistique, l'agriculture, l'industrie, l'histoire devaient y occuper une place prépondérante. On revenait avec raison au point de départ de la société du Jeudi.

« L'exécution de ce nouveau plan fut confiée à un comité composé de MM. Lardy pasteur, Monvert et Louis de Meuron, avec la recommandation de s'associer des collaborateurs propres à la spécialité des almanachs, parmi lesquels on désigna surtout M. le ministre Jaques de Géliou. Des mesures furent prises aussi afin d'établir à Neuchâtel même le siège principal de l'entreprise. M. Prince-Wittnauer accepta la charge d'éditeur, et s'entendit avec MM. Lörtscher pour les éphémérides, Nicolet et Wolfrath à Neuchâtel pour les planches et l'impression. MM. de Meuron et Monvert, morts en 1847 et 1848, furent remplacés dans le comité par M. Henri-Florian Calame.

« La société d'Emulation ne prenait aucune part à la rédaction et au choix des articles ; elle se contentait de la surveillance générale, et donnait des encourage-

¹ Société d'Emulation patriotique, fondée en 1791 par le pasteur Chaillet ; son but était : « Tout ce qui peut contribuer au bien public. » Prononce sa dissolution en 1850. Voir A. PETIT-PIERRE, « Un demi-siècle », etc.

¹ 1815-1816 ? D^r C.

ments pécuniaires aux éditeurs pour obtenir la vente à bas prix et améliorer les planches et les portraits. Deux écrivains ont alors collaboré au *Messageur* avec non moins de zèle et l'ont soutenu longtemps : MM. Guillebert et de Géliou.

« Cette période de l'almanach renferme un grand nombre d'articles d'un véritable intérêt, en particulier plusieurs récits de *Courses à pied* dans le canton, dont M. Guillebert est le principal auteur, des *Notices* sur quelques localités et des *Bio-graphies* d'une certaine étendue.

« A la mort de M. Alphonse Guillebert (1861), un comité accepta sa succession et continua ce qu'on appelle *le travail de l'almanach*... Cette moderne rédaction se compose d'éléments plus nombreux et plus variés qu'auparavant. Nous serions peut-être indiscret en nommant ces soutiens actuels du *Messageur boiteux*, et nous laissons ce soin à l'historiographe inconnu des années à venir. »

Nous cessons ici d'emprunter à l'ouvrage de A. Petitpierre, nous bornant à regretter sa déplorable discrétion. Comment s'imaginait-il que l'historiographe d'aujourd'hui pourrait écrire l'histoire du *Messageur* d'il y a un demi-siècle, si ses contemporains ne lui laissent aucun renseignement utile ? Nous avons néanmoins essayé de reconstituer tant bien que mal l'histoire de la rédaction du *Messageur*, mais tout renseignement complémentaire qu'on voudra bien nous adresser sera reçu avec grande reconnaissance.

Après la mort de M. Guillebert, le comité de rédaction se composa essentiellement de MM. Edouard de Pury-Marval et du ministre Frédéric Borel, chapelain de Préfargier, avec divers collaborateurs, parmi lesquels M^{lle} Julie de Pury. En 1871, l'almanach passe aux mains de J.-H. Bonhôte, bibliothécaire de la Ville. Puis la société cantonale d'histoire, réunie à Colombier le 4 juillet 1876, décide, sur un rapport d'Auguste Bachelin, que dorénavant le comité du *Musée neuchâtelois*, son organe, se chargera aussi de la rédaction du *Messageur*. J.-H. Bonhôte était un des membres fondateurs du *Musée* ;

c'est donc évidemment lui qui a été le trait d'union entre les deux publications. Et c'est le Comité du *Musée* qui, depuis 1876, n'a cessé de rédiger l'almanach.

On lit en effet ce qui suit dans les procès-verbaux du comité du *Musée* :

« Séance du 3 novembre 1875. M. Bonhôte annonce que le *Messageur boiteux de Neuchâtel* cessera de paraître cette année. Il croit que cette publication pourrait être continuée et estime qu'il est du devoir du comité du *Musée* de le faire revivre si possible sous le patronage de la société d'histoire. Après discussion, il est décidé à l'unanimité d'entreprendre la publication du *Messageur boiteux* pour 1877. MM. Bonhôte et Wolfrath sont chargés de prendre tout les renseignements nécessaires afin que dans une prochaine réunion, qui aura lieu le 1^{er} mardi du mois prochain, le comité puisse prendre une décision définitive, discuter le plan de cette publication et répartir le travail de rédaction. Des remerciements sont votés à M. Bonhôte pour avoir pris l'initiative dans cette question. »

La séance du 1^{er} mardi de décembre ne paraît pas avoir eu lieu. Le procès-verbal suivant est du 7 mars 1876 : « Rédaction du *Messageur*. Le comité décide : a) de conserver l'ancienne couverture ainsi que le Livret ; b) d'insérer avant le titre supérieur une réduction des poids et mesures actuels en système métrique (M. G. de Pury se charge de ce travail) ; c) de rédiger la chronique des événements qui ont eu lieu pendant les deux dernières années (MM. Bonhôte et Guillaume en sont chargés) ; d) M. Favre fournira une nouvelle ; e) M. Bachelin écrira *l'histoire du Messageur boiteux*¹ ; f) comme planches : statue de Farel ; église de Cressier ; g) si possible on cherchera à obtenir le cliché du groupe des figurants Neuchâtelois à la fête de Morat ; h) tous les membres présents s'engagent à fournir des anecdotes neuchâtelaises ; i) il est décidé que les manuscrits devront être livrés avant le 1^{er} juillet.

¹ Depuis son origine à l'année 1875.

« Le *Véritable Messager boiteux de Neuchâtel*, dit Bachelin dans sa notice (qui, inspirée par le travail de Petitpierre, ne nous apprend rien de nouveau), a touché à tout ce qui intéresse notre canton; il est un précieux recueil historique auquel on a sans cesse recours; il a noté dans ses modestes annales plus d'un fait qui sans lui eût été condamné à l'oubli. — Fondé à une époque où l'autorité monarchique était admise presque sans conteste, il est l'organe bien accentué de ce principe, et représente le caractère neuchâtelois des premières années de ce siècle avec sincérité. — Nous aimons trop l'histoire pour condamner ou même discuter ce passé. Si plus tard il ne suivit pas le mouvement général et celui du peuple neuchâtelois, nous ne pouvons encore lui reprocher sa foi, malgré la partialité trop peu dissimulée de ses appréciations... Le *Véritable Messager boiteux de Neuchâtel* fut le plus national des almanachs; il a été essentiellement neuchâtelois.

« Les principaux articles à partir de 1805 — jusqu'en 1877 — sont dus à la plume des auteurs suivants: Paul-Louis-Auguste Coulon, Auguste de Montmollin, Alphonse de Sandoz-Rollin, Du Pasquier, chapelain du Roi, Meuron, ministre, Meuron, professeur, Auguste de Chambrier, Philippe de Pierre, François de Meuron-Coulon, Osterwald, Pourtalès-Boyve, Ch^s-Daniel Vaucher, pasteur, Henriod, le maire Huguenin, L^s Perrot-Lapierre, Ch^s Lardy, pasteur, L. de Meuron, châtelain, Monvert, Jaques de Géliou, Guillebert, pasteur, Henri-Florian Calame, F. de Rougemont, etc.

Notons ici en passant que l'almanach n'a pas paru en l'année 1876, nous ne savons pour quel motif. Et en 1877, première année de la nouvelle rédaction, il reprend son ancienne couverture, celle de 1806, modifiée en 1807, qui dans les années 1872, 73, 74 et 75 avait été reléguée au verso, à la place de la table de multiplication. La planche d'assez mauvais goût qui l'a remplacée pendant quatre ans donne au *Messenger* un aspect si insolite, qu'on ne le reconnaît absolument pas sous ce déguisement. Dans le fond on voit bien la vue classique de Neuchâtel prise des Saars, mais les trois personnages du pre-

mier plan, un vendangeur, un asphalteur et un agriculteur couché sur une gerbe de blé à côté d'un gros fromage, n'ont absolument rien qui rappelle le bon vieux messenger à la jambe de bois.

Les divers éditeurs du *Messenger* ont été:

Favre à Pontarlier, année 1805.
Maison Lœrtscher à Vevey 1806-1841.
Prince-Wittnauer à Neuchâtel 1842-1846.
Gerster-Fillieux " 1847-1849.
Charles Lichtenhahn " 1850-1871.
J.-J. Kissling " 1871-1884.
G.-M. Ragonod (son successeur) " 1885-1886.
Delachaux & Niestlé à Neuchâtel 1887 à aujourd'hui.

De 1806 à 1841 l'almanach a été imprimé tout entier et édité par la maison Lœrtscher à Vevey. Dès 1842 cette maison ne fournit plus que les éphémérides, et la maison Wolfrath à Neuchâtel imprime le reste, soit toute la seconde partie.

Quand Petitpierre écrivait son article sur le *Messenger*, le nombre d'exemplaires publiés chaque année était en moyenne de « 4-5000 ». Aujourd'hui le tirage est de 10,000.

Voici maintenant la liste des articles contenus dans le *Messenger* de 1805 et dont celui de 1905 se fait un plaisir de reproduire plusieurs intégralement, ainsi que quelques planches:

Les membres de la famille royale de Prusse.

Etat des emplois et offices de la souveraine principauté de Neuchâtel et Valangin et des personnes qui en sont revêtues, pour l'année 1805.

Monnaies, poids et mesures de la souveraineté de Neuchâtel et Valangin.

Postes et Messageries.

Endroits pour lesquels les lettres ont cours sans être affranchies.

Dépôt des Messagers en ville.

Description de quelques établissements et de quelques entreprises qui prouvent la sollicitude vigilante du gouvernement, et de quel bon esprit sont animées plusieurs

des administrations et des particuliers de notre pays.

Programme de la Société d'émulation patriotique.

Population de la principauté de Neuchâtel et Valangin.

Sur la diète de Fribourg en 1803. — Avec planche.

Le Messenger boiteux de Neuchâtel à ses compatriotes.

Notice des événements les plus remarquables qui ont eu lieu depuis le premier mai 1803 au premier mai 1804.

Noms des Comtes et Princes qui ont possédé la souveraineté de Neuchâtel.

Sur l'amélioration des races de bêtes à cornes. (Avec planche.)

Trait remarquable de hardiesse et de force. (Avec planche.)

Sur la vaccine.

Sur le parti à tirer des troncs et racines des arbres qu'on laisse mal à propos pourrir dans les forêts.

Sur la manière de détruire les taupes, et l'adresse remarquable de nos taupiers.

Trait d'intrépidité.

Outre les planches indiquées ci-dessus, une quatrième gravure est la « Représentation fidèle des figures des anciens Comtes de Neuchâtel, telles qu'elles se trouvent dans le monument qui existe au Temple du haut de la ville de Neuchâtel ».

Une note explicative accompagne la planche.

La couverture du *Messenger* de 1805 n'a rien de spécial à Neuchâtel; c'est la couverture d'un almanach quelconque, que nous reproduisons à titre de curiosité. Le temps avait manqué pour terminer la planche dessinée par Maximilien de Meuron, et qui, dit Petitpierre, « était en gravure au moment le plus favorable pour la vente. » Elle ne put être utilisée qu'en 1806.

Enfin nous reproduisons les articles les plus intéressants, ou les plus caractéristiques, du *Messenger* de 1805.

*Le Messenger boiteux de Neuchâtel à ses compatriotes*¹

Accueillez favorablement dès son début, mes chers concitoyens, un ami qui s'est fait votre Messenger et qui vient s'installer lui-même dans les fonctions de ce modeste emploi. En m'établissant porteur de nouvelles au milieu de vous, je ne veux empiéter sur les droits de personne; je ne prétends point ôter aux bruyants couriers, ni aux élégants postillons des autres pays le droit de vous annoncer les grands événements de l'histoire, ou de vous initier dans les mystères de la politique, ni le plaisir de vous divertir par des contes aussi réjouissants que véridiques, ni la gloire de devancer le cours du tems pour vous révéler les secrets de l'avenir ou de vous guérir des maladies et des misères de l'humanité par des recettes infailibles comme le sont leurs oracles. Je les laisserai sonner du cor ou faire claquer leur fouet, sans essayer seulement de rivaliser avec eux. Chacun doit prendre une allure proportionnée à sa taille et à ses forces. Un pauvre éclopé comme moi ne peut courir au galop; je n'oublierai ni ma béquille ni ma jambe de bois et je me soumettrai avec résignation à la loi qu'elles m'imposent de n'aller qu'au petit pas.

Je ne renonce pourtant pas tout à fait à vous entretenir de ce qui se passe par le monde. Car enfin on a beau vivre retiré chez soi, on veut savoir ce que fait son voisin. Dans ce temps surtout où la lecture des gazettes est devenue un besoin et comme une manie, il faut bien accorder quelque chose à la folie du jour... Hé! qui voudrait me lire si je n'avais pas un chapitre pour la politique? D'ailleurs, quelque petit et isolé que soit le fortuné coin de pays que vous habitez; quoique vous ayiez eu le bonheur de demeurer jusqu'à ce jour étrangers à toutes les secousses qui ont changé autour de vous la face des grands empires et des petits états, vous n'avez pu voir ces changemens avec indifférence. Le sort des autres doit vous inspirer quelque intérêt, et il convient de vous parler au moins un peu de ce qu'ils font ou de ce qui leur arrive, ne fut ce que pour vous présenter des objets de compa-

¹ Chapelain DuPaquier.

raison qui vous fassent sentir tous vos avantages et vous attachent toujours plus à l'ordre de choses qui vous en assure la jouissance. J'aurai donc soin de vous donner aussi mon petit mot de politique; de vous entretenir de la paix et de la guerre, des nouveaux empires qui seront fondés ou détruits, des gouvernemens et des constitutions que l'on verra naître, mourir et ressusciter, en vous traçant chaque année un tableau raccourci des événemens les plus remarquables arrivés dans l'intervalle d'une de mes courses à l'autre.

Je ne veux pas non plus vous laisser ignorer ce qu'il vous importe de savoir pour régler l'ordre de vos travaux et de vos affaires, ou ce qui peut justement piquer votre curiosité sans vous induire en erreur, concernant la marche des saisons, les variations de la température, les révolutions régulières du soleil et de la lune et les divers phénomènes naturels que l'année ramène dans son cours... Ici je dois faire un aveu qui coûte à mon amour propre. Quel est l'auteur à qui l'aveu de son ignorance ne soit pas pénible? Mais enfin il faut donner gloire à la vérité et rendre à chacun ce qui lui est dû. Ma science n'irait pas jusqu'à pouvoir, de moi-même, vous indiquer avec précision et par des signes certains, le *tems bon pour saigner*, ni les jours que vous devez choisir pour *planter vos choux* ou vous *couper les ongles*: Des choses de cette nature sont, je le confesse, au-dessus de ma portée; et si je n'avais pour me guider ici les lumières de mes savants confrères, il y aurait, à cet égard, un grand vide dans mon calendrier; mais jaloux de le rendre aussi complet et aussi instructif que les leurs, j'emprunte et copie mot à mot ce qu'ils disent de plus sublime sur cet important sujet, et je leur en laisse tout l'honneur... comme aussi la responsabilité, si, ce que je ne crois pourtant pas possible, il arrivait qu'ils se trompassent.

Vous me passerez, j'espère, mon insuffisance à cet égard, si je vous présente d'ailleurs des objets d'un intérêt plus général et d'un usage plus réel. Or, c'est le point essentiel auquel je vise et le seul but que je me propose. Je voudrais vous être utile. Pour cet effet je vous rendrai compte de tout ce qui me paraîtra digne d'exciter votre curiosité, propre à procurer votre bien-être, capable de développer vos

idées et de multiplier vos ressources. La découverte de procédés nouveaux dans les arts que vous exercez, le résultat de méthodes peu connues en agriculture, le premier de tous les arts et peut-être le plus négligé parmi nous; quelques uns de ces traits de bienfaisance et de désintéressement qui honorent et consolent l'humanité, ou de ces actes de dévouement et de courage qui relèvent les mœurs publiques; des anecdotes et des monumens tirés de l'histoire nationale; des notices biographiques sur nos artistes les plus distingués, avec des tabelles de population et l'état des différentes administrations de ce pays: tels sont les principaux objets dont j'entreprends de vous entretenir; et je les choisis entre mille autres parce qu'ils me semblent surtout mériter votre attention et plus particulièrement faits pour vous inspirer de l'intérêt et occuper utilement vos loisirs. Tout ce qui me paraîtra tenir au bien public sous quelque rapport que ce soit, tout ce qui présentera des idées neuves et des vues saines, d'une application facile à nos localités et à nos circonstances, je m'empresserai de le recueillir et de vous le communiquer pour que vous voyiez par vous-même si vous ne trouverez pas quelque moyen d'en faire votre profit.

En me produisant au milieu de vous avec de telles intentions, mes chers compatriotes, j'espère y être le *bien venu*, et que, quel que soit le succès de mes efforts, vous rendrez justice à mes motifs. Or, c'est quelque chose, c'est beaucoup même, de pouvoir se présenter avec cette confiance devant ceux à qui l'on fait des offres de service. Cela donne je ne sais quel air d'assurance qui est déjà un présage de réussite trop flatteur pour que l'on se refuse à y croire. Je me sens donc encouragé, en me repliant sur ma conscience, à vous dire; « *Prenez de mes almanachs*, s'ils ne vous font pas grand bien, au moins ne vous feront-ils aucun mal ». Mais je vous engagerais avec plus de sécurité encore à *prendre*, en effet, *de mes almanachs*, si je pouvais compter sur votre secours pour venir mieux à chef de mon entreprise. Vous devez sentir que j'ai besoin d'aide pour remplir ma tâche convenablement... Aidez-moi donc, je vous le demande; et je vous le demande pour votre propre bien à vous-mêmes: concourez

à cette bonne œuvre, en me communiquant tout ce que vous croirez digne d'entrer dans le portefeuille de votre *Messenger boiteux*, et propre à faire un article utile de son *almanach*. Il accueillera avec reconnaissance, il publiera avec empressement toutes les communications de ce genre que voudront bien lui faire les personnes animées, comme lui, du désir d'être utiles; et il aime trop à compter sur le patriotisme de ses concitoyens pour craindre que cette invitation leur soit adressés en vain.

Postes et messageries

Les couriers arrivent à Neuchâtel tous les jours pairs du calendrier français.

Repartent

Celui de France à 11 heures du matin, le lendemain de son arrivée.

Celui d'Allemagne, à 11 heures du soir, le jour même de son arrivée.

Celui d'Yverdon arrive entre les 6 et 7 heures du soir, les mercredi et samedi de chaque semaine et repart les mêmes jours à 11 heures.

Notice des évènements les plus remarquables qui ont eu lieu depuis le premier mai 1803 au premier mai 1804¹

1803. Mai, 1. — Insurrection de Abdul Vechab contre l'empereur des Turcs. Ce fanatique avec ses sectaires, les Arabes Vahabis, menace la Porte Ottomane et l'Arabie d'une grande révolution politique et religieuse.

12. — Départ de Paris de l'ambassadeur Anglais lord Withworth.

18. — Proclamation du gouvernement de l'Electorat d'Hanovre, ordonnant la levée de tous les hommes en état de porter les armes. — Déclaration de guerre contre la France, publiée à Londres.

20. — Arrivée à Paris du général Andreossi, ambassadeur français en Angleterre.

¹ Nous laissons de côté une introduction donnant des renseignements sur la situation politique et géographique des principaux Etats de l'Europe.

22. — Arrêté du gouvernement français, ordonnant l'arrestation des Anglais résidents en France.

27. — Mort de Louis I roi d'Etrurie, âgé de 31 ans, la reine déclarée régente et tutrice de son fils.

Juin, 3. — Convention célébrée à Suhlingen, en vertu de laquelle les troupes françaises occuperont le Hanovre, et les troupes hanovriennes se retireront dans le Lauenbourg: toutes les places, les arsenaux, les caisses publiques, sont abandonnés aux Français.

5. — Entrée dans le Hanovre de l'armée française, sous le commandement du général Mortier.

17. — Le roi d'Angleterre accorde des lettres de marque contre les Hollandais.

18. — Schimmelpenninck Envoyé batave quitte Londres.

21. — Entrée dans le Hanovre du général Dessoles, à la tête d'une seconde armée française et de 4000 Hollandais.

26. — Le roi d'Angleterre refuse de ratifier la convention de Suhlingen; Bonaparte en fait autant.

30. — Capitulation en vertu de laquelle César Berthier remet aux Anglais l'isle de Tabago appartenant à la France.

Juillet, 7. — L'armée hanovrienne commandée par le général Walmoden se rend prisonnière de guerre à l'armée française.

8. — Grands préparatifs en France pour une descente en Angleterre, construction d'une multitude de bateaux et de chaloupes; mesures vigoureuses et armement général en Angleterre pour repousser les Français.

28. — Mouvements séditeux à Dublin, mais promptement étouffés.

Aoust, 15. — Abdul Vechab et les Arabes s'emparent des villes de la Mecque et de Médine.

Septembre, 13. — Les Anglais bombardent la ville de Dieppe et font diverses attaques contre les flottilles de bâtiments rassemblés dans les ports de France.

27. — Traité d'alliance conclu à Frybourg entre la France et les Suisses.

27. — Capitulation militaire conclue à la suite de ce traité: La France s'engage à entretenir 16,000 Suisses à son service, à la même solde que l'armée française et avec divers privilèges.

Octobre, 11. — Le congrès des Etats-Unis de l'Amérique ratifie le traité du 30 avril, par lequel la France leur a cédé la Loui-

siane pour une somme de 60 millions de livres de France.

Novembre, 23. — Ouverture du parlement d'Angleterre.

Décembre, 30. — Terribles tempêtes à la fin de ce mois. Les flottes anglaises qui bloquent les ports de France en souffrent considérablement, mais parviennent à se maintenir dans leur station.

1804. Janvier. L'on parle à Londres d'une convention signée à Lisbonne, du 16 au 20 décembre, et par laquelle le Portugal s'engage à payer à la France 17 millions.

Février, 1. — Mort en Lithuanie d'un homme âgé de 163 ans; il s'était marié pour la seconde fois à l'âge de 89 ans avec une fille de 15 ans; le plus jeune de ses petits-fils a 74 ans: il n'avait jamais été malade que des blessures reçues à la guerre.

3. — Le roi d'Angleterre, dont la maladie avait causé de vives allarmes à ses sujets, paraît entièrement rétabli.

12. — Mort de Kant, célèbre philosophe, à Königsberg en Prusse.

16. — Conspiration contre la vie de Bonaparte découverte à Paris. Rapport du grand juge ministre de la justice: arrestation du général Moreau et d'autres prévenus.

16. — L'on apprend en France que le général français Rochambeau, commandant à Saint Domingue, a résolu l'évacuation de l'isle, qu'il a négociée avec le général des nègres Dessalines, et que ce dernier a proclamé l'indépendance de l'isle.

18. — Le Sénat conservateur, le Tribunat, le Corps législatif, et ensuite toutes les autorités de France manifestent à Bonaparte par des compliments ou des adresses, leurs sentimens sur la découverte de la conspiration contre sa personne.

18. — Les troupes françaises quittent la Suisse où elles étaient rentrées au commencement d'octobre 1803.

28. — Arrestation, faite à Paris, du général Pichegru impliqué dans la conspiration contre Bonaparte; mesures extraordinaires de police contre ses complices.

Mars, (?) — George, l'un des principaux chefs de la conspiration, est arrêté à Paris.

17. — Des détachements de troupes françaises passent le Rhin à Strassbourg et à (?) ils se rendent à Offenbourg et à Et-

tenheim et saisissent dans cette dernière ville appartenante à l'Electeur de Baden, le duc d'Enghien, prince de la maison de Bourbon et divers autres émigrés prévenus d'avoir pris part à la conspiration contre Bonaparte.

21. — Une commission militaire assemblée au château de Vincennes près de Paris, condamne à mort le duc d'Enghien, cette sentence est exécutée pendant la nuit dans la forêt de Vincennes.

21. — Insurrection de plusieurs communes dans le canton de Zurich, elles refusent de prêter serment au gouvernement établi en vertu de l'acte de Médiation.

23. — Communication donnée par le Grand Juge, de la correspondance entre le ministre anglais Drake à Munich, et des agens envoyés, dirigés par lui pour opérer le renversement du gouvernement de Bonaparte.

23. — Les troubles du canton de Zurich, augmentent et obligent le landamann de la Suisse, après une proclamation énergique, à ordonner la levée d'un corps de troupes pour rétablir l'ordre.

Avril, 2. — Les troupes confédérées suisses attaquent les communes du canton de Zurich; le landamann y envoie de nouvelles troupes.

6. — Le général Pichegru est trouvé dans sa prison, étranglé avec sa cravate serrée au moyen d'un bâton.

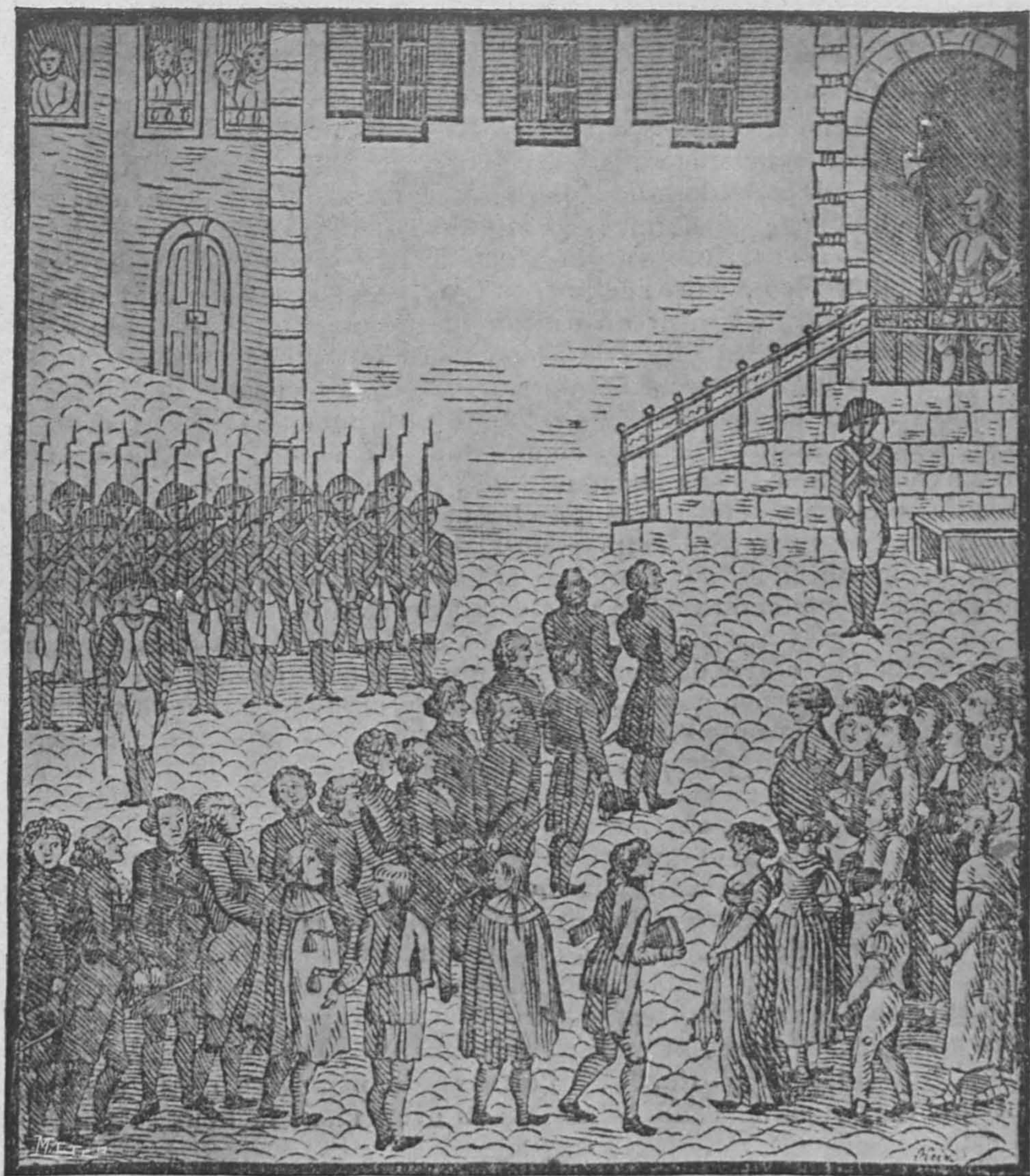
7. — Les troubles de Zurich sont terminés par les mesures militaires prises par le landamann de la Suisse; il ordonne le désarmement des communes et la formation d'un conseil de guerre pour juger les coupables.

12. — La santé du roi d'Angleterre est parfaitement rétablie.

25. — Séance de la commission militaire suisse à Zurich: condamnation à mort de plusieurs coupables.

30. — Le parti de l'opposition augmente dans le parlement d'Angleterre.

30. — Motion faite dans le Tribunat par le Tribun Curée, tendante à ce que Napoléon Bonaparte soit déclaré empereur, et la dignité impériale héréditaire dans sa famille.



REPRÉSENTATION fidelle de la Diète de Fribourg, la première qui ait eu lieu en Suisse depuis l'acte de médiation. On y voit le corps des députés des cantons à la Diète, se rendant à l'hôtel de ville, sur la porte duquel est un ancien suisse en cuirasse, et avec sa hallebarde. A gauche se trouve un corps d'infanterie, et à droite des spectateurs de tout âge, sexe et condition.

Programme de la Société d'émulation patriotique

Elle propose pour sujet d'un premier prix, qui consistera en une médaille d'or du poids de 20 ducats, cette question.

Quelles sont les causes, qui nonobstant toutes les ressources que l'on a pour l'éducation, font qu'elle a si peu d'effet tant pour le caractère moral, que pour l'instruction des jeunes gens?

Un second prix d'une médaille d'or de 20 ducats sera attribuée au meilleur mémoire sur la question.

Quels sont les avantages et les inconvénients de l'abolition de la vaine pâture, et quel serait le meilleur parti à prendre à cet égard?

Une troisième médaille du poids de 12 ducats sera décernée à la meilleure description d'une juridiction quelconque de cet état.

Les mémoires devront être adressés non signés, à M. le ministre Meuron, secrétaire de la Société, avant le 1^{er} novembre 1804.

Les concurrents ne devront pas se nommer, mais ils joindront à leur mémoire un billet cacheté qui portera avec la même devise que l'ouvrage, le nom et l'adresse de l'auteur.

Population de Neuchâtel et Valangin

L'on a généralement reconnu que le degré de prospérité d'un pays peut-être calculé par l'augmentation ou la diminution de ses habitants. Le principe a été justifié par des expériences réitérées et par l'application qui en a été faite dans plusieurs grands états de l'Europe: Les sujets de la principauté de Neuchâtel pourront juger, d'après le tableau ci-après, de tout l'accroissement de prospérité qu'a acquis leur patrie depuis le moment où elle a eu pour souverain, une maison qui doit sa puissance à sa sagesse et à la valeur de ses chefs, et dont les principes d'administration sont la justice, l'ordre et une protection particulière et infatigable pour toutes les classes de ses sujets.

Le premier dénombrement fait en 1752 par ordre de Frédéric le Grand indiquait les habitants de la principauté de Neuchâtel au nombre de 32,335, savoir: les sujets de l'Etat à 28,017 et les étrangers à 4318;

il y avait à cette époque 2793 *faiseuses de dentelles*, 464 *horlogers*, 399 *fabricants d'indiennes*, 246 *tisserands* et 122 *boisseliers*.

En 1762 la population était à peu près la même, mais il y avait 3288 *faiseuses de dentelles*, 686 *horlogers*, 1252 *fabricants d'indiennes*, 255 *tisserands* et 122 *boisseliers*.

En 1772 il existait 28,544 sujets de l'Etat, et 6653 étrangers; ensemble 35,197 habitants, dont 3075 *faiseuses de dentelles*, 1386 *horlogers*, 1155 *fabricants d'indiennes*, 166 *tisserands* et 54 *boisseliers*.

En 1782, 40,408 habitants, 31,545 sujets et 8863 étrangers; il y avait alors 3746 *faiseuses de dentelles*, 2289 *horlogers*, 1632 *fabricants d'indiennes*, 168 *tisserands*, 85 *boisseliers*.

En 1792, 43,856 habitants, 33,630 sujets et 10,226 étrangers dont 3832 *faiseuses de dentelles*, 3458 *horlogers*, 1845 *fabricants d'indiennes*, 156 *tisserands*, 89 *boisseliers*.

Cette population fut portée à 44,608 âmes en 1793, mais l'esprit de vertige qui à cette époque troubla une partie de l'état, influa immédiatement sur sa prospérité comme sur le bonheur de ses habitants. En 1794 il y eut une diminution de 600 âmes; en 1795 la population ne fut plus que de 43,394 dont 33,151 sujets et 10,243 étrangers; ce qui prouve que les étrangers cherchaient la paix et le bonheur sur le même coin de terre que ses habitants ne pouvaient habiter.

Depuis 1796 la population est allée en croissant jusqu'en 1802, qu'elle était de 34,595 sujets et de 12,431 étrangers: total 47,026 âmes.

En 1803 le dénombrement général portait 47,988 âmes, dont 35,342 sujets et 12,646 étrangers; il existait dans le nombre 4980 *faiseuses de dentelles*, 4070 *horlogers*, 1197 *fabricants d'indiennes*, 169 *tisserands* et 117 *boisseliers*.

Il y a eu dans la principauté de Neuchâtel du 1^{er} janvier au 31 décembre 1803:

Naissances: 807 enfants mâles, dont 15 illégitimes et 18 nés morts; 774 enfants femelles, dont 12 illégitimes, 12 nées mortes: total des naissances 1581.

Morts: 486 mâles et 504 femelles: total 990, dont 319 morts au printemps, 210 en été, 212 en automne, 250 en hiver.

Mariages: 403 et 8 divorces.

Cathécumènes: 445 garçons et 467 filles: total 912.

Dans les morts, 245 étaient des enfants qui n'avaient pas atteint leur première année, et 8 seulement passaient 90 ans; 134 enfants sont morts de convulsions, 159 personnes de maladies de poitrine, surtout aux montagnes; 98 d'hydropisie, 33 d'appoplexie, 129 de vieillesse, 31 par accidents divers et 9 par le suicide, dont la majeure partie au Val de Travers; 3 seuls enfants sont morts de la petite vérole, tandis qu'en l'année 1801, 254 avaient été emportés par cette funeste maladie. Ce changement avantageux est du principalement à l'inoculation de la vaccine, qui a été propagée par le zèle de plusieurs pasteurs et les sages et bienfaisantes mesures du magistrat de la ville de Neuchâtel.

Sur la Diète de Fribourg en 1803

Ce sera une époque mémorable dans les annales de la Suisse que celle où après cinq années de révolution, de guerre, de déchirements et de malheurs de toute espèce, on vit les députés des différens cantons se réunir à Fribourg pour s'y occuper, dans la première diète confédérale qui ait eu lieu depuis la restauration du corps helvétique, des intérêts communs aux différens Etats qui le composent. L'ouverture s'en fit en public, avec une imposante solennité, le 11 juillet 1803, dans l'église des Cordeliers, sous la présidence S. E. M. Louis d'Affry, avoyer du canton de Fribourg et landamann de la Suisse, qui prononça dans cette occasion un discours plein d'idées saines et de vues utiles, et bien propre à faire sentir à tous les députés l'importance de leurs fonctions et la nécessité de s'entendre tous pour travailler de concert à les remplir selon l'attente de leurs commettans. Chacun d'eux parla ensuite au nom de son canton, dans le même sens, et de manière à prouver aux ministres des puissances étrangères qui étaient présens, et au grand concours de spectateurs qu'avait attiré cette auguste et touchante cérémonie, qu'ils apportaient pour offrande, sur l'autel de la patrie, un vœu de paix et l'amour du bien public, après avoir abjuré tout esprit de rivalité, de vengeance et d'intérêt particulier. Un service religieux fut célébré, conformément à l'antique et respectable usage de nos pères, qui, en paix comme

en guerre, n'entreprenaient jamais rien d'important sans implorer la protection du ciel. Les députés se rendirent ensuite en procession, comme le représente la planche ci-devant, entre les troupes sous les armes qui leurs bordaient la haie, et un peuple nombreux qui les accompagnait de ses bénédictions, à l'Hôtel de Ville, lieu destiné à leurs séances, où, pendant tout le tems que dura cette diète, ils s'occupèrent journellement et sans relâche des intérêts communs et de toutes les affaires d'administration générale. Des objets d'une haute importance, tant pour l'organisation intérieure et la mise en activité de la nouvelle fédération, que touchant les relations extérieures qu'elle aurait à soutenir avec les divers Etats de l'Europe, furent traités dans ces assemblées avec une maturité de délibération que les vrais Suisses se plaisent à envisager comme étant d'un favorable augure pour le retour et l'affermissement de l'ordre, de l'harmonie et du bonheur dans leur patrie... Puisse ce doux présage n'être démenti pendant une longue suite d'années par aucun événement fâcheux!...

Trait remarquable de hardiesse et de force

Il n'y a pas si longtemps que notre pays était encore couvert de forêts remplies de bêtes féroces. A mesure que la population s'est accrue, que les prairies ou les champs ont remplacé les bois, que les montagnes et les vallées même les plus solitaires ont été habitées et mises en culture, et que des routes établies dans toutes les directions ont rendu faciles et continuelles les communications d'un lieu à un autre, on a vu presque entièrement disparaître du milieu de nous tous ces animaux sauvages et carnassiers, dont la présence répand au loin l'effroi, mais qui ne peuvent guères multiplier que dans des pays mal peuplés ou peu cultivés. Si de temps en temps on entend encore dire qu'un ours, un loup, un sanglier ont été vus, cela devient plus rare de jour en jour, cette apparition fait événement; aussitôt on en prend l'éveil, on s'en émeut: d'un bout du pays à l'autre on s'entend, on se réunit pour donner la chasse au redoutable animal, qui ne tarde pas à périr ou à s'enfuir.

Il n'en était pas ainsi autrefois. Les ours surtout étaient communs dans nos bois où

les voyageurs devaient s'armer contre eux, où les chasseurs allaient leur faire la guerre, où les bûcherons même avaient à les craindre. Ce temps ne remonte pas à une époque bien reculée. La génération actuelle l'a appris de celle qui la précédait; nos vieillards peuvent s'en souvenir encore... et combien d'entre nous n'ont pas tremblé dans leur enfance aux récits merveilleux qu'on en faisait à la famille rassemblée autour du foyer paternel?

et qui, quoi qu'il ne soit pas d'une date très récente, nous a paru propre à faire le sujet d'une des planches de notre Almanach. Le voici.

Un jour que le dit Jonas Benoit était au bois sans autre arme que sa hache de bûcheron, il vit passer assez près de lui une ourse qu'il suivit jusqu'à l'entrée de la caverne où elle portait de la nourriture à ses petits. Résolu de la combattre, mais impatient de l'attendre, il coupa un jeune

Représentation d'un trait remarquable de force et de courage.



A. Benoit tenant de la main gauche la perche avec laquelle il fit sortir l'ours de sa tanière et lui assénant de la droite un coup de hache.

B. L'ours, sorti de sa caverne, luttant avec Benoit.

C. L'ours, après avoir reçu le coup, vu dans l'éloignement, la hache encore dans la tête.

La preuve de ce que nous avançons ici se trouve dans l'histoire de Jonas Benoit de Rochefort, mort il n'y a pas un grand nombre d'années, que beaucoup de gens encore jeunes ont connu personnellement, qui pendant sa vie avait tué onze ours dans les forêts du Champ du Moulin et de la montagne de Boudry, et dont on cite entre autres un trait de force et de courage digne d'être rappelé à nos concitoyens,

arbre au moyen duquel il alla l'attaquer dans son repaire et ne cessa de l'inquiéter jusqu'à ce qu'il l'en eut fait sortir. Aussi habile à saisir le moment que vigoureux à frapper, dès qu'il vit reparaitre l'ours, il lui assena un si rude coup de hache, que l'instrument resta planté dans la tête de l'animal, avec lequel il lutta ensuite corps à corps pour l'en retirer, sans pouvoir en venir à bout, mais aussi sans que celui-ci

dans sa fureur put lui faire aucun mal. Il fallut lâcher prise. L'ours, étourdi de la violence du coup, s'éloigna emportant la hache au front, et alla périr à quelque distance sur les bords de la Reuse, où on le trouva mort, ayant encore le fer enfoncé dans le crâne. Benoit entra ensuite dans la tanière; il y trouva deux petits qu'il emporta vivants.

L'almanach de 1805 contient aussi un article *sur la manière de détruire les taupes et l'adresse remarquable de nos taupiers*. — L'article est amusant, plein d'humour, mais un peu long pour être reproduit. C'est une ingénieuse réclame en faveur d'un utile petit livre: *L'art du taupier*, par le citoyen Dralet, publié en France par ordre du Ministre de l'Intérieur, et que Fauche-Borel venait de réimprimer et mettait en vente pour le prix de 3 piécettes (la piécette valait 25 centimes).

Enfin, la notice suivante, également publiée par l'almanach de 1805, intéressera les lecteurs d'aujourd'hui, en les reportant à cent ans en arrière.

Les lecteurs du *Messenger boiteux de Neuchâtel* entendront sans doute parler avec plaisir de quelques établissements et de quelques entreprises qui prouvent la sollicitude vigilante du gouvernement et de quel bon esprit sont animées plusieurs des administrations et des particuliers de notre pays. Nous en omettrons peut-être quelques uns, mais ce sera par ignorance; et nous verrions avec plaisir qu'on nous communiquât les particularités du même genre qui ne seraient pas venues à notre connaissance.

Le *Gouvernement* a profité du séjour qu'a fait à Neuchâtel un savant, membre de l'académie royale des sciences de Berlin, et ci-devant collaborateur des travaux faits en France sur les poids et mesures, pour reconnaître et fixer invariablement les poids et mesures de cette souveraineté. Des étalons de pieds, de livres et de pots ont été établis avec grand succès par un artiste du Locle, *Dav.-L. Yersin*, et seront répandus dans tout le pays.

La partie des belles allées de Colombier que sa vétusté avait forcé d'arracher a été replantée.

Le magistrat de *Neuchâtel* a rendu aux bons horlogers et au public en général, le service signalé de faire placer à l'Hôtel de Ville une lunette méridienne, et de faire tracer une ligne méridienne sur l'un des pilastres du même bâtiment. La méridienne permettra d'observer le midi vrai à $\frac{1}{10}$ de minute d'exactitude. La lunette servira à régler une excellente pendule à laquelle sera appliqué un principe de compensation aussi simple que nouveau qui est également dû au savant dont nous avons déjà parlé, et sous la direction duquel tous ces ouvrages ont été faits.

Le printemps de 1804 a été employé par la même administration à planter et à remplacer quantité d'arbres de tous genres, et à rendre par là la ville et ses environs plus fraîche, plus agréable et plus salubre.

On connaît d'ailleurs le sage moyen employé en 1803 par le magistrat pour introduire la vaccine à Neuchâtel, où l'inoculation de la petite vérole fut défendue pour l'enceinte de la ville, en même temps qu'on offrait l'inoculation gratuite de la vaccine. On verra ailleurs comment cette mesure a dû mériter la reconnaissance publique, aux personnes qui l'ont fait admettre.

La communauté du *Locle* voit, parmi plusieurs établissements utiles, réussir surtout cette entreprise faite par une société de particuliers, qui doit rendre tant de terres marécageuses à l'agriculture, et à laquelle le village sera redevable d'être préservé d'inondations tous les jours plus dangereuses. La *trouée* soit gallerie du *Cul des roches*, par laquelle s'écouleront les eaux surabondantes et qui a été commencée dans l'année 1802 est très avancée et sera probablement achevée au printemps de 1805. Il aura fallu, pour y parvenir, percer le rocher sur une longueur de près de 800 pieds.

La communauté de la *Chaux-de-Fonds* met à profit l'héritage qu'elle doit au patriotisme de deux frères, ses communiens, pour construire une maison de commune, une maison de cure, et une maison d'école. Encore quelque temps et l'on sera incertain si ce beau village n'est pas plus florissant qu'il ne l'était avant le terrible incendie qui l'a consumé en 1794.

Le village de *Dombresson* n'a pas ces ressources que donnent l'industrie et le commerce. Mais riche de son agriculture

et pénétré de l'importance d'une bonne éducation de la jeunesse, il a résolu de faire bâtir une maison d'école assez vaste pour que deux régents puissent à la fois y donner leurs leçons; cette maison servira encore à d'autres usages.

Bôle, Auvernier, Rochefort et Pesieux d'un côté, *Boveresse* de l'autre, doivent au zèle et aux soins assidus de quelques particuliers, l'introduction d'une nouvelle branche de culture et d'industrie. Nous voulons parler des moutons Espagnols ou *mérinos*. Il suffit d'avoir vu un *mérinos* pour s'étonner que tous les villages qui ont des pâturages sains ne s'efforcent pas de s'en procurer. Ces moutons donnent, l'un dans l'autre, lorsqu'ils sont de race pure, 4 livres de laine lavée si fine qu'elle se vend facilement de 50 à 60 batz¹ la livre non filée. La laine des métis n'est ni aussi abondante ni aussi fine, mais à la 4^{me} génération, ces métis ne le cèdent presque en rien aux moutons de pure race. Quelle source de richesses pour un pays que celle qui fournit une quantité abondante d'une laine susceptible par sa finesse de procurer du travail à un nombre d'ouvriers beaucoup plus considérable que si elle était grossière!

Nous ne pouvons mieux terminer ces annonces qu'en y joignant celle de la belle *carte du pays de Neuchâtel* que va publier M. le commissaire général Ostervald. Cette carte si exacte qu'on peut répondre de ne pas s'être trompé de plus de quelques pieds sur la longueur de tout le pays, entre dans assez de détails pour indiquer chaque maison isolée un peu considérable; qualités, qui jointes à la perfection du dessin et de la gravure, en feront sûrement une des cartes les plus soignées et du meilleur goût qui ait encore paru.

Avant elle, paraîtra une *vue* gravée de la *chaîne des Alpes* telles qu'on les aperçoit de Neuchâtel. Cette vue également le fruit des travaux de Messieurs le professeur Tralles et d'Ostervald, occupera sur le papier une ligne de 8 pieds de longueur, et indiquera exactement les hauteurs, l'éloignement, et les noms de la plupart des montagnes formant cette vaste et superbe chaîne.

¹ Le batz valait 15 centimes.

Telle est, résumée à grands traits, l'histoire du *Messageur boiteux* et plus spécialement de sa première année. Nous espérons que la reproduction des principaux articles et de quelques-unes des planches de cette année 1805 intéressera le lecteur de 1905. Des considérations d'ordre financier ne nous permettront malheureusement pas de continuer à en faire autant à l'avenir, mais nous nous proposons de donner chaque année tout au moins un sommaire du contenu de l'almanach de l'année correspondante du siècle passé, d'en noter les dates et les événements importants, de reproduire au besoin quelques planches ou articles particulièrement remarquables. Les collections complètes du *Messageur* sont fort rares, et ce sera là un excellent moyen de sauver bien des choses de l'oubli, de remettre sous les yeux des générations nouvelles un peu de l'histoire de notre pays.

Au nom du Comité du *Messageur*,
D^r CHATELAIN.

Le vermisseau. — Une maman à sa fillette :

— Oui, Margot, toutes mes robes de soie viennent d'un petit ver qui n'a pas plus d'apparence qu'un pauvre vermisseau.

— C'est papa, n'est-ce pas ?

*

Noces professionnelles. — L'avocat. — Oui, mon cher client, tel que vous me voyez, il y a aujourd'hui vingt-cinq ans que j'appartiens au barreau.

Le client. — J'espère, mon cher maître, que vous allez, à cette occasion, célébrer vos noces de platine.

*

L'indispensable. — Un père au prétendant de sa fille : « Je dois vous dire que mes moyens ne me permettent pas de doter Fanny; elle n'aura qu'un modeste trousseau : piano, kodak, automobile, ... l'indispensable, quoi ! »

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Si la Brévine rappelle par ses frimas les hivers des régions boréales, elle rachète, comme presque tous les pays de montagnes, les désavantages de son climat et de son altitude par la cordialité de ses habitants. De tout temps l'hospitalité des montagnards fut proverbiale, et certains villages, la Côte-aux-Fées en particulier, se sont fait à cet égard une réputation aussi étendue que méritée. L'étranger dont l'arrivée ouvre une échappée sur un autre horizon, est en tout temps le bienvenu, n'eût-il aucun autre titre à l'accueil et à la bienveillance du montagnard. Cette hospitalité traditionnelle est rarement enfreinte, mais comme toute règle a ses exceptions, il fut un temps où dans la commune de la Brévine, Mme Cécile Banderet représenta cette exception.

Propriétaire d'un beau domaine, mais d'une économie digne d'un autre nom, elle goûtait peu les intrus et avait une manière non équivoque de le leur faire sentir. Personne ne trouvait grâce, M. le ministre pas plus que le reste, et les principes de Mme Banderet ayant porté leurs fruits, l'arrivée de l'ecclésiastique en tournée paroissiale provoquait dans sa maison une fuite générale. Les physionomies masculines aperçues aux fenêtres disparaissaient comme par magie, les établis étaient déserts, les habitants invisibles; c'eût été à croire le logis ensorcelé, sans la présence révélatrice de deux paires de pieds insuffisamment masqués par le rideau de l'alcôve ou celle d'un pan de robe s'échappant d'une armoire entre-bâillée. Parfois l'un des membres, se dévouant pour la communauté, faisait une maussade apparition, et pour ne pas prolonger une situation pénible, le ministre prenait congé. Le pasteur, — ceci remonte à plus de quarante ans, — n'était pas pour le grand nombre de ses ouailles ce qu'il est devenu dès lors, l'ami des

bons comme des mauvais jours; son arrivée dans les environs jetait plus ou moins le désarroi, associée qu'elle était d'ordinaire à des idées macabres d'agonie ou de mort.

On était à la veille de la foire, et malgré le léger surcroît de dépense, Mme Banderet, conformément aux traditions de la famille, faisait des bricelets.

— Pourvu que personne ne vienne, se répétait-elle depuis le début de l'opération, et la cuisson étant avancée, elle se rassurait déjà quand un léger coup à la porte de la cuisine amena sur ses traits une expression de contrariété. Avant que de son timbre peu engageant elle eût répondu, une bonne petite vieille apparaissait sur le seuil.

— Bon, fit la fermière entre ses dents, c'est cette *pedge* d'Héloïse, elle aura flairé mes bricelets.

Sans prendre garde à une réception connue de longue date, Mme Héloïse s'était avancée vers la fermière et de sa petite voix fêlée disait :

Bien des remerciements, Cécile, voici le fer à gaufres que je vous rapporte; se sont-ils régalez, les chers petits! C'est plaisir de voir manger cette jeunesse.

Mme Cécile ne répondit pas; régaler des enfants n'entraît ni dans ses idées ni dans ses habitudes; très affairée à sortir du fer les beaux bricelets dorés, elle paraissait trop absorbée par son travail pour se mettre en frais de conversation.

Nullement déconcertée, Mme Héloïse avait pris un tabouret et s'asseyait à côté de la fermière pour lui conter son invitation de la veille, qui avait réuni tout le bandes petits-enfants, neveux et cousins.

Mme Héloïse était très populaire dans la contrée; son cœur excellent, une extrême bonhomie mélangée d'une pointe de malice, une mémoire prodigieuse qui avait enregistré tous les événements du siècle, faisaient de sa visite une véritable réjouissance. Quand, dans les longues soirées d'hiver, on la voyait, insensible au froid et à la tempête, apparaître avec sa lanterne, c'était fête partout. Les enfants l'entouraient :

— Eh ! tante Héloïse, une histoire de loups, s'il vous plaît.

— Du passage des alliés !

— De votre premier voyage !

Et l'on se groupait autour de la table où les plus jeunes écoutaient bouche bée la répétition des palpitants récits d'autrefois. Et sans désespérer, elle passait d'un souvenir à l'autre jusqu'au moment où les préparatifs du *poussegnon* interrompaient sa verve intarissable.

N'exigeant pas de réponse, elle épargnait aux taciturnes la fatigue de la réplique, aussi M^{me} Banderet avait-elle terminé sa cuisson sans ouvrir la bouche une seule fois. La corbeille à bricelets exhalait des senteurs les plus affriolantes et M^{me} Banderet venait de la poser sur la table de la chambre de travail, quand une exclamation d'un des fils, suivie d'un remue-ménage instantané, lui fit tourner la tête.

— Le ministre !

Le sauve-qui-peut fut général. Les fils disparurent dans la chambre voisine, la fille dans l'alcôve, M^{me} Cécile, à l'écurie.

— Restez, Héloïse, s'il vous plaît, cria-t-elle du seuil de la cuisine, et dites que les garçons sont occupés ailleurs et moi à l'écurie. Je vais traire.

Avant d'opérer sa retraite, M^{me} Banderet avait prudemment cédé la corbeille sous le lit à hauts pieds qui occupait le fond de la pièce.

— Si l'on peut ! s'écria la visiteuse dans un accès de légitime indignation. Ce digne monsieur qui se donne la peine de venir jusqu'ici, et pas un de ces sauvages pour le recevoir et lui tenir compagnie !

L'entrée du pasteur interrompit son soliloque.

— Eh ! bonjour, Madame Héloïse, dit-il en lui tendant amicalement la main. Maîtresse du logis ? la famille Banderet aurait-elle émigré ?

— Il paraît qu'ils sont occupés ailleurs, répondit-elle très confuse ; j'étais venue rapporter le fer à gaufres ; mais Monsieur le pasteur veut sans doute s'asseoir, il doit être fatigué.

— Merci, je me reposerai volontiers un

instant, je n'ai plus mes jambes de vingt ans, et le souffle commence à manquer. Si personne ne reparait, c'est à vous que je ferai ma visite ; vous voilà de retour ?

— Ah ! oui, Monsieur, Dieu soit béni, et on ne m'y reprendra plus à passer la frontière. Je suis bien contente d'être allée chez mon garçon, mais, voyez-vous, à mon âge on ne vaut plus rien pour voyager, et puis les gens de là-bas sont si peu intelligents...

— Comment donc ? C'est l'impression que vous a laissée votre voyage en France.

— Oui, Monsieur, même que je tiens à vous le raconter. Si j'avais su ce que c'était que ce voyage à Dijon, je n'aurais jamais eu le courage de l'entreprendre. Vous savez que mon garçon y est établi comme rhabilleur et qu'il vient de se marier. Moi, j'avais goût de faire connaissance de ma belle-fille et de voir comment ils étaient logés. Ce qui m'a décidée à partir, c'est qu'Olivier Matthey, qui allait à Pontarlier pour ses affaires, m'a offert de me passer à la douane.

Le pasteur sourit, et encouragée par ce sourire, la bonne vieille continua :

— Il avait pris le char jusqu'aux Verrières, où il a fallu monter dans le chemin de fer ; j'avais une peur bleue de me mettre dedans, vu que c'était la première fois ; au reste, c'est depuis peu seulement que fonctionne ce Franco-Suisse, comme ils l'appellent. A Pontarlier, si Olivier ne m'avait mise de force dans le train de Dijon, je serais revenue avec lui tant je me sentais épeurée. Une fois en route, c'est encore allé, mais à cette douane ils m'ont fait toutes les misères possibles rapport à mon panier, car vous pensez bien qu'on ne va pas voir son garçon les mains vides. Ce que j'ai dû payer, Monsieur le ministre n'en a pas l'idée, et sans Olivier qui m'en a empêchée, je leur aurais dit leur affaire.

Pour causer une surprise à mon Edouard je n'avais rien écrit, et je m'en suis joliment repentie. En arrivant à Dijon, je ne savais de quel côté me tourner, et me butais à tout le monde ; heureusement un

homme qui porte les paquets m'a pris mon panier et quand je lui ai dit le nom de la rue, m'a fait monter dans *une omnibus*. Là, je me trouve en face d'une petite vieille toute pâle qui tenait un panier et avait l'air aussi ahuri que moi. — Bon, je me dis, en voilà une qui n'a pas non plus l'habitude des voyages, il faut lui demander où elle va. Je me mets à lui parler et je la vois qui me répond, mais sans distinguer un seul mot. — Vous avez perdu la voix, que je lui dis en me rapprochant, — mais voilà qu'au même moment, un long flandrin de commis-voyageur assis à côté de moi, commence à se tordre les côtes et entre deux éclats de rire, me dit :

— Mais, Madame, c'est vous !

— Comment, c'est moi ?

— Mais oui, il y a une glace dans le fond.

Et c'était, ma foi, vrai, mais comme je n'ai guère l'habitude de me regarder, je ne m'étais pas reconnue.

Pour peu le pasteur eût suivi l'exemple du commis-voyageur. L'intérêt avec lequel il l'écoutait engagea sa paroissienne à poursuivre sa narration en dépit d'une certaine agitation derrière les rideaux de l'alcôve et d'un craquement suspect sous le lit où s'était faufilé le petit chien du pasteur.

A l'arrêt de l'« omnibus » sur la grande place, ça a été pire que jamais et sans un sergent de ville je ne serais pas arrivée à bon port. J'ai cru que la rue ne finirait jamais au milieu de ces malhonnêtes qui vous bousculent sans avoir l'idée de vous prendre votre panier, tandis qu'ici les enfants s'empressent de me le porter dès qu'ils m'aperçoivent. Enfin, Dieu merci, j'arrive devant une boutique avec des montres en devanture ; je regarde le numéro : c'était ça.

J'entre tout droit, et me voyant là devant lui, avec mon gros panier, mon Edouard reste d'abord tout saisi, puis il me prend dans ses bras :

— Eh ! c'est toi, mère !

— Eh ! oui, garçon, c'est moi ; comme tu es devenu beau !

A ce moment-là j'avais tout oublié, mes

ennuis à la douane et ma peur en chemin de fer.

— Mais comment es-tu venue, et pourquoi ne pas me prévenir ?

Alors je lui raconte tout, mais comme je n'en pouvais plus de fatigue :

— Montons, qu'il me dit, tu as besoin de repos et tu verras la gentille petite femme que j'ai trouvée.

— Pour gentille, on peut le dire, c'est la pâte du bon Dieu, mais j'ai cru qu'elle allait mourir au récit de l'« omnibus » et de la glace ; elle riait tellement que les larmes lui roulaient quatre à quatre et qu'elle ne pouvait plus se ravoïr.

Après une semaine à Dijon, j'ai été bien contenté de me rapatrier ; on n'y vit pas comme chez nous, et puis ces pavés, ces petites rues et toute cette bousculade ne m'allaient pas, sans compter que les gens y sont peu intelligents, comme je l'ai déjà dit à Monsieur le Ministre.

— Vraiment ? Mais en quoi consiste donc ce défaut d'intelligence ?

— On a toutes les peines du monde à s'y faire comprendre ; ainsi, tenez, le lendemain de mon arrivée, comme il me manquait dans ma chambre des chevilles à suspendre mes habits, j'entre dans le magasin d'en face pour acheter des strubes.

— Des...

— Des strubes, que je répète.

— Madame, nous ne connaissons pas cet article.

— Allons donc, vous me la baillez belle, en voilà qui sont attachés à des boîtes.

— Si Madame veut bien me désigner l'article.

Je le lui montre du doigt.

— Ah ! des clous à vis, fort bien ; Madame a employé un terme qui m'était inconnu.

— Je vous demande un peu, Monsieur le pasteur, ne pas savoir ce que c'est qu'un strube. Mais ce n'est pas tout, j'entre dans le magasin d'à côté pour acheter des attaches.

— Des attaches ! qu'on me répond d'un air tout interloqué.

— Oui, des attaches. — Je m'imagine

que le marchand est sourd, et je répète encore plus haut : Des attaches.

— Je ne comprends absolument pas ce que demande Madame.

— Des attaches pour jupes et souliers.

— Désirez-vous peut-être des lacets de souliers ou des rubans de fil ? — et là-dessus il en étale sur son comptoir.

— Eh ! oui, c'est bien ce que je veux.

— Mais est-ce assez ridicule d'appeler ça des rubans de fil ? — Comme le souffle me manquait un peu et que je voyais des boccoux dans la confiserie voisine, j'entre pour demander des tablettes à la bise.

On me répond par un éclat de rire.

— Nous ne vendons ni vent, ni bise ; voilà ce qu'on a le toupet de me répondre, et moi qui les voyais dans les boccoux. La patience commençait à m'échapper.

— Donnez-moi ça, leur dis-je, en montrant le bocal.

— Ah ! parfaitement, des pastilles à la menthe.

Il paraît que ça s'appelle à Dijon des pastilles à la menthe. — Après ça, Monsieur, j'en ai eu assez. Quand je fais mes petites emplettes chez Ulysse Montandon, on me comprend et je n'ai pas besoin de montrer les choses. Monsieur le pasteur conviendra avec moi qu'il faut être peu intelligent... Elle n'acheva pas.

Le petit chien, qui avait sans doute ses raisons pour sortir de sa cachette, en émergeait frétilant, tenant entre les dents un bricelet pour son maître.

— Qu'est-ce à dire ? s'écria le pasteur stupéfait.

— Oh ! rien, se hâta de répondre tante Héloïse, il l'aura trouvé sous le lit, mais il est, je crains, inutile de prolonger plus longtemps la visite ; je sortirai avec Monsieur le pasteur.

Et pour la première fois de sa vie, tante Héloïse, qui n'avait jamais « cordé » le mal à personne, eut un petit sourire malin en se représentant la scène de la découverte de la corbeille vide. Elle jugea prudent de ne pas y assister, et bien lui en prit.

E. DUBOIS.

LE SOLEIL DES ALPES

Un touriste marseillais, qui a passé quinze jours à l'hôtel des Rochers de Naye, regagne les bords de la Méditerranée et fait part de ses impressions à ses amis.

— As-tu vu de beaux levers et de beaux couchers de soleil ? lui demande l'un d'eux.

— Si j'en ai vu, troune de l'air ! Le soleil n'a fait que se lever et se coucher du matin au soir.

*

Un râtelier étonnant. — Toujours ces affreux maux de dents, chère amie ? Va donc chez M. W., mon dentiste, il les arrache divinement bien, il m'en a déjà ôté des centaines.

*

Entre confrères. — Deux peintres causent de leurs œuvres.

— Alors, mon vieux, quel est ton dernier tableau, que représente-t-il ?

— La Terre !

— Ah ! oui, la croûte terrestre !

*

Confiance et confiance. — Entre deux jeunes employés de commerce :

— Mon patron a une confiance aveugle en ses employés.

— Le mien a une confiance myope... tout au plus.

*

Demande en mariage.

Le futur beau-père à un jeune homme pauvre, mais honnête :

— Vous avez, n'est-ce pas, Monsieur, une belle et bonne fortune ?

— Mon Dieu ! j'ai eu seulement la bonne fortune de danser une mazurka avec votre fille.

*

— Dis donc, papa, Démosthènes, c'était-il un député ?

— Non, mon ami, pourquoi cela ?

— C'est que ma tante disait hier que Démosthènes et toi, ça fait deux.

POUR LES VIEILLES MAISONS

Combien, parmi vous, lecteurs neuchâtois, ont pris connaissance de la loi sur la conservation des monuments historiques? Elle n'est ni longue ni compliquée; elle ne contient que quinze articles; vous l'avez tous approuvée, puisque nul d'entre vous n'a demandé le referendum... Mais l'avez-vous lue?

Peut-être que non. C'est pourquoi le *Messenger boiteux*, qui a vu avec une vive satisfaction promulguer cette loi si nécessaire, veut vous en entretenir un instant. Il le ferait plus volontiers encore, si la loi était plus sévère et imposait catégoriquement aux propriétaires les devoirs qu'elle se borne à leur proposer.

Mais le Grand Conseil n'a pas voulu d'une loi qui restreignît d'office les droits des propriétaires; il a pensé que l'on réussirait, en faisant appel au bon goût et à la bonne volonté du public, à obtenir le respect et la conservation des monuments historiques.

Le Grand Conseil a donc repoussé toute mesure de contrainte. Et voici quel est l'esprit de la loi, quelle en est la portée pratique.

*

Il n'y a guère de localité dans notre pays où l'on ne rencontre au moins un ou deux édifices qui, par leur style et leur antiquité, méritent de n'être ni démolis, ni transformés par des réparations maladroites.

Dans tel village, c'est l'église qui présente certaines particularités archéologiques intéressantes; dans tel autre, c'est la maison de commune qui se recommande à l'attention par une jolie façade, ou par une belle salle ornée d'un vieux poêle en caillottes ou de boiseries sculptées. Ici encore, c'est une fontaine de caractère monumental; là, c'est un pont de pierre, ou une tour, ou un porche de cimetière, ou une vieille forge à ferrer les bœufs, de l'aspect le plus pittoresque.

N'est-il pas évident que les communes ont le devoir de respecter ces curieux vestiges du passé, qui donnent à nos villes et à nos villages leur physionomie particulière et leur charme de beauté?

Ce n'est pas tout: dans la plupart de nos localités, on rencontre telle maison particulière qu'il importe aussi de ne pas laisser abîmer par des réparations maladroites. Tantôt c'est une belle rangée de fenêtres à meneaux sculptés; tantôt une porte décorée d'armoiries; tantôt un escalier orné d'une belle rampe en fer forgé; tantôt une vieille galerie de bois; tantôt un vaste toit présentant une silhouette intéressante; tantôt un plafond à caissons ou à poutraison saillante, avec des peintures à demi effacées; parfois même une chambre entière conservée dans l'état et l'aspect qu'elle avait il y a trois siècles...

C'est un devoir pour les particuliers comme pour les communes, de ne rien détruire de ces choses, qui présentent un si vif intérêt historique et artistique.

— Permettez, dira quelque lecteur, permettez, ma maison est à moi, et j'y ferai les réparations qu'il me plaira d'y faire.

— Eh, sans doute, cher ami, votre maison vous appartient et vous êtes maître de la réparer, voire même de l'enlaidir. Remarquez seulement une chose. Nous ne sommes jamais seuls au monde; ce que nous sommes, ce que nous faisons, ce que nous avons, regarde toujours un peu les autres. Et en usant de notre droit, il peut nous arriver de faire tort à la collectivité.

Prenons un exemple.

La famille Marval aurait assurément le droit de détruire sa jolie maison à façade sculptée de la Croix-du-Marché, à Neuchâtel, qui est un des plus précieux témoins du goût de nos pères et de l'art charmant de travailler notre belle pierre jaune. Oui, les propriétaires sont en droit de mutiler ces jolis meneaux et ces frises élégantes, pour les remplacer par une façade aussi banale que celle de la maison voisine, laquelle fut jadis un bijou d'architecture. Ce droit est incontestable.

Mais que diriez-vous si l'on en usait?

Vous vous indigneriez d'un tel vandalisme. Pourquoi vous indigner, si cela ne vous regarde pas ? Cela vous regarde donc ? Eh, sans doute, la beauté de nos rues nous intéresse tous ; ce qui orne nos bourgs et nos villes appartient un peu à tout le monde, non pas au point de vue cadastral, c'est clair, mais moralement, si j'ose dire.

Celui donc qui prive le public du spectacle d'une belle chose, cause au public un préjudice ; ce préjudice ne peut s'évaluer en argent, ni être apprécié par les tribunaux : il n'en est pas moins réel, et celui qui le cause n'en est pas moins coupable.

*

Comment garantir l'ensemble des citoyens contre ce préjudice d'un genre si particulier ?

La loi de conservation des monuments est précisément destinée à cela.

Elle pose ce principe : que le Conseil d'Etat, gardien des intérêts généraux, a le devoir de surveiller, au profit de l'ensemble du peuple, les monuments historiques appartenant soit aux communes, soit aux particuliers.

Et comme le Conseil d'Etat ne peut exercer directement une surveillance aussi minutieuse, il en charge une commission, dite *des monuments historiques*, composée de huit membres.

Voici la tâche de cette commission.

Elle établit, dans chaque localité, une liste de toutes les choses qui méritent d'être conservées, c'est-à-dire surveillées. Et, toutes ces choses, le Conseil d'Etat les classe parmi les monuments historiques.

Mais il ne les classe — voyez combien notre loi est bonne enfant ! — qu'avec le consentement du propriétaire. Vous pouvez refuser de laisser classer votre maison.

Il est vrai que vous n'avez nul intérêt à vous y opposer, puisque vous êtes maître en tout temps de la faire déclasser, par simple avis donné au Conseil d'Etat.

Alors, direz-vous, à quoi sert ce classement, puisqu'il est si facile de l'anéantir ?

Il a cette portée pratique : aucun monument classé ne peut être ni aliéné, ni mo-

difié, sans autorisation du Conseil d'Etat, donnée sur préavis de la commission. Ce qui revient à dire qu'aucun vestige intéressant du passé ne peut disparaître sans que la commission des monuments historiques en soit avertie.

Sans doute elle a beau être avertie, elle ne peut *contraindre* le propriétaire à maintenir la chose intacte, puisque le propriétaire n'a qu'à demander le déclassement pour en disposer à son caprice. Mais du moins la commission est-elle informée de ce qui se passe ; et si elle apprend, par exemple, que le propriétaire de telle maison, remarquable par son style et son caractère, va la vendre à tel entrepreneur, qui mettra une vilaine caserne à la place, la commission s'approchera respectueusement de ce propriétaire et lui représentera qu'il serait bien fâcheux et bien coupable de supprimer une belle chose pour mettre à la place une horreur.

Et si le propriétaire réplique : « J'ai besoin d'argent, et je ne suis pas assez riche pour cultiver le pittoresque », encore pourra-t-on le persuader de poser certaines conditions à l'acquéreur, de façon à prévenir ce qu'on redoute.

Ou bien la commission apprend que tel particulier va réparer sa maison, laquelle offre un intérêt archéologique. Qu'il la répare, rien de plus légitime. Mais on peut réparer sans dénaturer ; on peut réparer en conservant le style primitif de l'immeuble, en respectant son caractère architectural, et cela sans qu'il en coûte un sou de plus.

*

Nos villages offrent, hélas ! aux regards du passant une foule de maisons datant du XVI^me siècle, qui ont dû être restaurées, mais qu'on a abimées en les restaurant, et qu'on aurait pu rajeunir sans y rien gâter. Nous citerions cent exemples de ces réparations maladroites, disons même sacrilèges, par lesquelles on a fait disparaître de précieux vestiges de notre vieille architecture rurale.

Si encore on mettait à la place quelque chose de supportable. Mais les galeries et

les balustrades en ciment, les balcons en fonte et les pots de couleur rose ou verte dont on badigeonne notre belle pierre jaune, ne sont pas pour nous consoler !...

L'intervention amiable de la commission des monuments servira justement à prévenir ces actes de *vandalisme inconscient*, qui, peu à peu, enlèvent à nos demeures tout charme de beauté. Elle avertira gentiment un particulier qui ne demande pas mieux que d'être éclairé, conseillé. Elle suggérera une idée, un moyen de résoudre ce problème difficile : « Comment faire du neuf qui se raccorde avec le vieux ? » Elle sera là pour chercher, dans chaque cas donné, la solution la plus pratique et la plus respectueuse du pittoresque.

Quant aux immeubles intéressants qui appartiennent à l'Etat et aux communes, ils sont classés d'office et ne peuvent être déclassés comme ceux des particuliers.

*

Voilà en gros le sens de la loi. Ajoutons qu'elle protège également les objets mobiliers offrant un intérêt historique. Les vieux tableaux, les vieilles orfèvreries, les vieux meubles, les vieilles faïences, etc., tout cela peut être classé, — toujours avec l'agrément du propriétaire. D'où il résultera que ces objets ne pourront être brocantés sans que la commission en soit avertie.

Ah ! si nous avions eu pareille loi il y a cinquante ans, que de choses précieuses seraient demeurées dans notre pays ! Pensez-vous, par exemple, que la commune de Neuchâtel eût pu commettre le sacrilège de vendre le magnifique lustre de cristal et les consoles qui ornaient le grand salon de l'Hôtel DuPeyrou ? Cette déplorable opération eût été empêchée, et le brocanteur étranger eût reçu l'accueil qui lui était dû.

Malgré tant de faits analogues, on ne peut se figurer combien il subsiste encore, dans notre pays, d'intéressants vestiges du passé qui réclament une protection attentive. La commission des monuments existe depuis un peu plus d'une année ;

elle s'est mise à l'œuvre, en se répartissant les six districts du pays. Celui qui écrit ces lignes a eu le plaisir de parcourir avec ses collègues tout le vignoble neuchâtelois. Ces explorations archéologiques furent, au début, présidées par M. Frédéric Soguel. L'activité de cet homme d'Etat a pu être diversement appréciée ; mais il est un point sur lequel nous sommes tous d'accord : Soguel aimait ardemment son pays ; il fut un des meilleurs Neuchâtelois que nous ayons connus.

C'était une joie pour lui de parcourir nos vieux villages et de présider au classement de tant de motifs d'architecture où se reflète le sentiment artistique des générations disparues. Avec quel plaisir nous avons exploré avec lui Saint-Blaise, Cornaux, Cressier, le Landeron, Cortaillod, Auvernier !... Et que de découvertes nous avons faites ! Que d'étonnements joyeux nous avons éprouvés !

On ne se doute pas des trésors que contiennent encore nos villages, parfois à l'insu des propriétaires, lesquels sont tout surpris lorsqu'on leur apprend que tel intérieur de vieille maison représente une haute valeur archéologique. Pour un peu, ils l'auraient démolie sans scrupules. Il nous est arrivé de prévenir juste à temps des réparations imminentes qui auraient été un vrai désastre. Les gens ne savaient pas... Ils ne demandaient pas mieux que d'écouter les avis de la commission...

A ce propos, nous avons admiré cent fois la bonne grâce et l'amabilité de nos populations. Nous envahissions une maison, au nombre de quatre ou cinq personnes, parfois dans les heures de la matinée, où les ménagères n'aiment point à recevoir des visites : partout nous avons été reçus de la façon la plus gracieuse, et nous n'avons pas réussi à entendre une seule syllabe désobligeante. Ce fait nous paraît de bon augure pour l'application de la loi.

PHILIPPE GODET.

NAPOLÉON III A NEUCHÂTEL

Le 24 août 1865, la ville de Neuchâtel était en grand émoi ; la population s'attendait à voir des choses prodigieuses ; le bruit se répandait que l'empereur Napoléon III, et l'impératrice Eugénie, dont la beauté et l'élégance excitaient de folles curiosités, arriveraient dans la soirée, avec leur suite, et passeraient la nuit à l'Hôtel Belle-Vue, avant de rentrer en France par Pontarlier. On savait que M. Elskes, le propriétaire de l'hôtel, faisait des préparatifs pour recevoir ces grands personnages ; aucun doute n'était possible.

En effet, la veille, il avait reçu un télégramme dont voici la teneur :

« De Thoune, 8 h. 10 m. soir.

« Général Fleury à M. le maître d'hôtel
« de Belle-Vue,
« Neuchâtel.

« Tenez prêts, je vous prie, pour demain
« jeudi à 4 h. soir, pour une famille de huit
« personnes : trois chambres de communi-
« cation, un salon, service de salle à man-
« ger et cinq autres chambres de maîtres.
« Dans les environs de ces chambres
« 18 autres chambres pour les femmes et
« les serviteurs. — A 6 heures, dîner de
« huit couverts : les entrées, un rôti, un
« légume, entremets. — Ne dérangez
« personne pour faire ces logements. —
« Envoyez à la gare pour l'arrivée du train
« spécial du comte de Pierrefonds, à
« 4 1/2 h. du soir, trois calèches et deux
« omnibus. J'envoie un courrier pour
« assurer les détails.

« Général FLEURY. »

Le même soir, une dépêche d'un confrère de Thoune disait à M. Elskes :

« L'empereur en personne descendra
« chez vous demain.

« WALD. »

Il n'en fallait pas plus pour exciter jusqu'au paroxysme la curiosité populaire.

*
Depuis quelques jours les journaux du canton de Thurgovie parlaient avec enthousiasme de la présence inopinée des souverains français au Château d'Arenenberg, propriété de la feuë reine Hortense qu'elle avait habitée plusieurs années avec son fils Louis-Napoléon. Celui-ci n'y avait plus reparu depuis 1838, lorsque sa présence en Suisse menaçait de nous attirer la guerre avec la France. Ils nous apprenaient que l'empereur et l'impératrice des Français, qui étaient au camp de Châlons, s'étaient dirigés delà vers Bâle par Strasbourg et Mulhouse et avaient fait une pointe subite vers Arenenberg, où ils étaient arrivés un soir, après avoir admiré la chute du Rhin, traversé Schaffhouse et Constance. Malgré la pluie, la population avertie on ne sait comment s'était échelonnée sur la route, le village d'Arenenberg s'était empressé d'élever un arc de triomphe. Le lendemain une députation du Gouvernement thurgovien apportait aux souverains les félicitations des autorités et du pays tout entier. Les jours suivants furent une véritable idylle : excursions aux plus beaux sites de la contrée, visites aux paysans que l'empereur connaissait depuis ses jeunes années, avec lesquels il s'entretenait familièrement, et même s'asseyait à leur table pour partager leur frugal repas et jouir de la libre franchise de leurs allures et de leurs propos. Il dit à l'un d'eux : « Vous souvenez-vous de mon départ en 1838 ? — Oh ! que oui ; vous nous dites alors, « je pars d'ici avec douleur, mais il y aura de la joie lorsque je reviendrai ».

D'Arenenberg les souverains vinrent à Lucerne, et comme ils voyageaient incognito, sous le nom de comte et comtesse de Pierrefonds, aucune réception officielle ne leur fut faite. Ils se rendirent en simples fiacres au Schweizerhof, au milieu d'une foule énorme qui se découvrit avec respect et dignité, mais sans un mot ni un applaudissement.

Le voyage continua par le lac, Alpnach, le Brunig pour s'arrêter un moment à Interlaken en vue de la Jungfrau, et se promener sur la Hohenmatt, puis départ pour Thoun où ils passèrent la nuit. Il semble que Napoléon III mettait son plaisir à faire les honneurs de la Suisse à son épouse et à ses compagnons de voyage. Dès le matin suivant il était sur l'Allmend avec le général Fleury et un aide-de-camp, voulant revoir le lieu où, capitaine d'artillerie dans l'armée fédérale, il avait commandé sa première batterie. Sa voiture avançait au pas et il souriait en montrant au général Fleury le polygone et les détails de la plaine qu'il avait tant de fois parcourue à cheval. Des recrues de sapeurs du génie, occupés à construire un pont de chevalets sur l'Aar, apprenant quels spectateurs assistaient à leur travail posèrent leurs outils et leurs poutrelles, et l'empereur et les officiers échangèrent le salut militaire.

L'empereur et sa suite partirent le lendemain 24 pour Berne, et ne s'arrêtèrent qu'à Fribourg pour entendre un concert d'orgue et visiter les ponts suspendus. A Lausanne ils ne quittèrent pas la gare. A Yverdon plusieurs de ses anciens compagnons d'armes au mémorable camp de Thoun de 1834 présentèrent à l'empereur leurs salutations, ainsi qu'un ancien serviteur de sa maison auquel il prit familièrement la main en disant « Ah ! c'est toi Henri ! »

*

Ces détails peuvent paraître oiseux, mais il me semble qu'il convenait de les rappeler pour montrer dans quelle disposition d'esprit était l'empereur Napoléon III en s'acheminant vers Neuchâtel où son train spécial arrivait vers 4¹/₄ heures par le plus beau temps du monde, et un chaud soleil qui faisait mûrir le raisin d'un jour à l'autre d'une façon merveilleuse.

Vers 4 heures une multitude entourait la gare et le passage à niveau des Sablons, remplacé dès lors par le pont et la route sous voie actuelle. La foule s'échelonnait

le long de l'avenue de la gare, alors fort étroite¹, et devenait surtout compacte au contour près du collège des filles et sur la place devant l'hôtel de ville. On voulait voir celui dont on avait tant parlé à propos de la solution de nos démêlés avec la Prusse et qui avait contribué à les aplanir, celui qui venait de faire la guerre d'Italie à Magenta, Solférino, et d'annexer la Savoie, source de débats récents avec la Suisse, enfin l'auteur très discuté du 2 décembre, et le neveu du Grand homme.

Le train arrive en gare. Point de réception officielle ; seul le colonel Denzler, le vice-consul de France et M. le curé Berset adressent quelques paroles de bien-venue. On entend des coups de sifflet de locomotive réitérés, les voitures attendues avec une extrême impatience descendent au petit pas ; la première où l'empereur est seul avec l'impératrice, est conduite par M. Adolphe Stauffer lui-même ; bien que major fédéral d'artillerie il a voulu faire l'office de cocher, et ce fut une heureuse inspiration.

J'habitais alors la maison où est aujourd'hui la librairie Zahn et, posté sur le mur du jardin, j'étais aux premières loges pour voir passer le cortège impérial, dont les landaus étaient fort espacés. Tout à coup celui de l'empereur vient se ranger au pied du mur, presque à le toucher, et au même moment, avec un bruit effrayant passe comme un tourbillon la deuxième voiture, dont les chevaux s'étaient emballés, et qui sous l'effort du conducteur pour les retenir faisait de terribles embardées. En voyant les gestes désespérés des dames ainsi emportées, et prévoyant un malheur, l'impératrice se leva épouvantée et voulut mettre pied à terre ; mais l'empereur la rassura en lui posant la main sur l'épaule et en disant à M. Stauffer — Etes-vous sûr de vos chevaux ? — Comme de moi-même, ils ne broncheront pas. Elle se rassit fort agitée cherchant à voir ce que devenaient

¹ Elle n'avait que 7 mètres. A partir de 1871, les travaux d'élargissement lui ont donné 15 mètres.

ses dames d'honneur en péril. Peut-être la pensée d'un attentat effleura-t-elle leur esprit.

Un choc, un long cri d'effroi poussé par la multitude, et ce fut tout !

C'était la fin de l'idylle inaugurée dans la verte et plantureuse Thurgovie ; il avait suffi pour l'assombrir d'un coup de sifflet malencontreux, de deux chevaux peu habitués au voisinage des chemins de fer, ouverts chez nous seulement depuis cinq ans, et d'un misérable tombereau chargé de pierres sur lequel la voiture était venue se briser en projetant violemment au dehors ceux qui s'y trouvaient et qui furent tous blessés. Lorsque j'arrivai sur ce champ de bataille, de bons samaritains s'empressaient de les relever et de les conduire soit dans la cour du Dr Favre toute voisine, soit à la petite fontaine installée au nord du collège des filles, pour laver leurs blessures et secouer leurs vêtements souillés de poussière. L'impératrice sincèrement désolée et l'empereur assez embarrassé de sa personne assistaient aux premiers soins donnés par le Dr Favre avec une sollicitude empressée. Il faut reconnaître qu'en ce moment ils attiraient moins les regards de la foule que les dames blessées qui souffraient cruellement, et cela d'autant plus que la toilette de voyage des souverains ne portait pas à l'admiration. Sans ses épaisses moustaches brunes terminées en pointe effilée, l'empereur, court et trapu, avec sa redingote marron défraîchie et son chapeau haute forme fatigué, ne différait pas d'un vulgaire bourgeois, et les femmes du peuple remarquaient avec surprise le petit chapeau de paille et la simple jaquette bleu-marine à larges boutons de bronze dont l'impératrice était vêtue.

Grande fut la stupeur du concierge du collège des filles lorsqu'il apprit que la belle jeune personne dont il étanchait le sang d'une plaie à la tempe, était une princesse, la princesse Murat, qui, me dit-il, ne lui parut pas différer notablement des autres femmes.

Le bilan de cette journée n'était pas gai ;

la comtesse de Montebello avait un bras cassé ; M^{lle} Bouvet, une Bretonne, petite fille de l'amiral Bouvet, la lectrice bien-aimée de l'impératrice avait une clavicule et une côte fracturées. M. Alfred Tripet, directeur du manège, qui conduisait la malheureuse voiture, avait été relevé fort meurtri, le visage ensanglanté, souffrant encore plus de l'échec subi par sa réputation d'expert en tout ce qui concernait la gent chevaline.

A côté de lui, sur le siège, était un valet de pied en costume galonné d'or, fort admiré des badauds qui le prenaient pour l'empereur, mais si dangereusement blessé à la jambe qu'on dut le transporter à l'hôpital de la ville, ainsi qu'un M. Aeschli-mann de Hauterive, l'un des spectateurs touchés par la voiture dans ses folles embardées. On citait encore M. Traub, père, marchand-tailleur, moins gravement atteint.

Peu après l'arrivée à Belle-Vue de l'empereur et de l'impératrice, celle-ci revint chez le Dr Favre pour veiller au transport de M^{lle} Bouvet qui, ne pouvant se tenir assise dans une voiture, fut étendue sur un matelas et portée par quatre hommes avec les plus grandes précautions, à l'hôtel Belle-Vue, où le salon du rez-de-chaussée avait été préparé pour la recevoir.

Ce n'était certes pas un spectacle banal que celui donné à la foule respectueuse et sympathique qui bordait la rue, par cette belle et gracieuse souveraine qui marchait à côté du brancard soutenant de sa main gauche la tête de la blessée, et de la droite tenait une ombrelle pour la préserver du soleil. De temps à autre elle se baissait pour adresser quelques paroles réconfortantes à cette personne pour laquelle elle paraissait animée d'une vive tendresse.

Voyant son chagrin, l'un des porteurs, un brave vigneron, cherchait à la rassurer en lui disant : « Ne pleurez pas, Majesté, il n'y a rien que quelques *fractions* dans le *corps* ». A côté de l'impératrice marchait, le front bandé, la princesse Anna Murat, faisant bonne contenance dans sa jaquette rouge à larges boutons de bronze.

Attiré invinciblement par la pitié que m'inspirait cet étrange cortège, je le suivais, tenant en respect une bande de gamins qui devenaient grossiers selon leur habitude, et je cherchais des yeux quelque agent de police pour tenir en bride ces drôles et exercer une surveillance qui, en ce moment, n'aurait pas été superflue. La garde municipale demeurait invisible. Avait-elle été consignée au poste par l'avocat L.-C. Lambelet, chef de la police, dans le but de montrer à nos puissants voisins que nous pouvons nous passer de l'intervention de la force armée, et laisser l'ordre se faire par le bon sens du peuple et sa longue habitude de la démocratie ? Le brancard finit par arriver sans encombre à l'hôtel Belle-Vue, d'où peu après les souverains sortirent pour monter en voiture et aller visiter à l'hôpital de la ville, alors dirigé par le Dr Léop. Reynier, père, le valet de pied dont les blessures étaient inquiétantes et le citoyen Aeschlimann qui avait une épaule et un bras endommagés. Ils laissèrent à celui-ci un témoignage de leur intérêt.

M. Larsche le chapelain, qui était présent, exprima aux visiteurs la part de sympathie que toute notre population prenait à ce malheureux accident qui terminait d'une manière si regrettable leur excursion en Suisse.

Le même soir une députation du Conseil d'Etat se présenta à l'hôtel Belle-Vue pour exprimer les mêmes sentiments ; mais elle ne put voir l'empereur fort occupé à expédier de nombreuses dépêches et fut reçue par le général Fleury.

Inutile de dire que la plupart des médecins de la ville avaient offert leurs services et se tenaient prêts à répondre au premier appel.

Dans la soirée une agitation extrême régnait dans la ville, où jamais de tels incidents ne s'étaient produits. Les témoins ne cessaient de les raconter à ceux qui en ignoraient les détails ; on en discutait les causes probables ; chacun connaissait l'habileté de M. Tripet dans le maniement des chevaux ; ceux qu'il conduisait apparte-

naient-ils au manège, avaient-ils l'habitude du harnais ? Et ces coups de sifflet des locomotives, pourquoi si réitérés et si perçants ? Et ce tombereau de pierres stationnant sur la route, qui l'avait abandonné là ? N'était-ce pas une honte pour la ville. Il y avait donc matière à déblatérer, et dans le feu des critiques on entendait des voix, peut-être des proscrits français, s'élevant furieuses contre l'homme du 2 décembre qui avait étranglé la république, répandu sans raison le sang français en Chine, à Sébastopol, en Italie, au Mexique et faisait planer sur l'Europe une menace permanente de guerre.

Rappelons que le Conseil fédéral avait chargé M. de Turgot, ambassadeur de France à Berne, de transmettre à l'empereur ses vifs regrets de l'accident survenu à Neuchâtel.

Le lendemain à 9 heures, une voiture découverte montait la rue des Terreaux ; c'était l'empereur qui allait prendre son train spécial pour rentrer en France par Pontarlier, accompagné par le colonel Denzler l'un des administrateurs du Franco-Suisse. L'impératrice le suivit jusqu'à son wagon, puis revint à Belle-Vue en répondant avec infiniment de grâce aux saluts de la foule massée sur son passage. Cette fois, élégamment vêtue, n'ayant plus l'air soucieux de la veille, elle était charmante, et ne semblait nullement contrariée de rester huit jours au bord de notre lac, inaugurant les nobles fonctions de garde-malade.

*

Ce fut à l'hôtel une rude bousculade, dans de telles conjonctures, que l'entrée des huit maîtres annoncés, et surtout des 18 domestiques qui, se croyant tout permis en usaient à leur guise. Il fallut mettre un frein à leur turbulence et à leur sans gêne ; ce fut bientôt fait, grâce à la dignité et à la fermeté de Madame Elskes et de sa sœur M^{lle} Ch. Comtesse. La discipline une fois établie et le calme obtenu, après le départ de l'empereur et d'une partie de la valetaille, tout marcha régulièrement. Les

dames blessées et contusionnées par leur chute violente restaient au lit et recevaient les soins éclairés du Dr Favre dont la bonté et la sollicitude avaient gagné leurs cœurs. La princesse Murat, le visage tuméfié, meurtri, l'œil à demi caché et injecté de sang, ne cessait de lui demander si elle resterait ainsi. Fiancée au duc de Mouchy dont elle était éprise, elle craignait pour sa beauté, et l'excellent docteur la rassurait de son mieux, lui promettant une guérison qui ne laisserait aucune trace. La comtesse de Montebello avait pour la distraire son mari, arrivé déjà le lendemain de l'accident. La plus sérieusement atteinte, M^{lle} Bouvet, condamnée par la gravité de ses fractures à une complète immobilité, trouvait les journées longues et monotones; aussi lorsque l'impératrice était à la promenade, ou astreinte à donner des audiences au baron de Turgot, ambassadeur de France à Berne, ou au colonel Denzler, ancien compagnon d'armes de l'empereur, ou à d'autres personnes en vue, appelait-elle pour un moment M^{lle} Comtesse, ou Madame Elskes avec ses deux jeunes fils. Ceux-ci se souviennent encore avec émotion des fondants exquis qu'elle leur faisait distribuer pour les récompenser de leur gentillesse.

Afin d'être rassuré à l'égard des soins donnés à Neuchâtel par la Faculté à ses malades, l'empereur les fit visiter par le fameux chirurgien Nélaton, dont le nom était populaire depuis son empressement auprès de Garibaldi blessé à Aspromonte. Le dernier train de Paris s'arrêtait à notre gare vers 11 heures du soir et n'allait pas plus loin. Un soir, les voyageurs descendus au cri de : *Neuchâtel*, proféré par les employés somnolents, les voitures de ce convoi furent reléguées, pour faire place à d'autres, du côté des Fahys, où on les abandonna sans se douter qu'un passager restait endormi dans un compartiment de 1^{re} classe qu'on n'avait pas visité. Ce dormeur intrépide était Nélaton; il n'avait rien entendu et s'en donnait à cœur joie, comme un chirurgien qui a des arrières de nuits blanches et de fatigues intellec-

tuelles. Eveillé à 4 heures du matin par le froid de l'aube grise, dans une voiture silencieuse et immobile, il croit rêver, abaisse une glace et aperçoit un paysage inconnu, désert. Il descend, prend sa petite valise, se laisse dévaler sur la pente d'un affreux remblai jusqu'au chemin de Gibraltar, arrive près de l'usine à gaz où passe un homme. Suis-je à Neuchâtel? — Oui M'sieu, tout juste. — De quel côté est l'hôtel Belle-Vue? — Par là... droit au bord du lac.

Et c'est ainsi qu'à 5 heures du matin l'illustre Nélaton vint tirer la sonnette de l'hôtel, où sa présence égaya toute la colonie française.

Il trouva tout en ordre, eut la gentillesse de déclarer qu'à Paris le traitement des blessés n'aurait pas différé de celui de Neuchâtel, et rendit hommage à l'organisation et au service de l'hôpital de la ville. Rassuré à tous égards il put déjà partir le soir.

Quand à l'impératrice, habituée à l'exercice en plein air et attirée par le beau temps, elle sortait tous les jours et faisait de longues promenades à pied en compagnie soit du baron Duperré, soit du comte de Montebello et, sans qu'il en eût l'air, d'un agent de police français, officier supérieur en civil, qui se tenait à une distance respectueuse. Pour ne pas attirer les regards, elle préférait sortir par l'escalier de service et n'avait pour toute toilette qu'une blouse rouge, nommée alors un *Garibaldi*, un simple chapeau de paille, une jupe noire sur la crinoline de rigueur mais déjà de dimensions fort réduites. Au lieu d'une ombrelle elle portait une canne dont elle paraissait avoir l'habitude.

*

Nos journaux locaux de cette fin d'août sont curieux à feuilleter à propos des polémiques en cours sur les sujets que nous avons énumérés plus haut. D'abord, les coups de sifflet, déclarés intempestifs, trouvent de vigoureux défenseurs dans M. Von der Weid, un des administrateurs du chemin de fer et M. O. Veillon, sous-chef d'exploitation.

Ce dernier déclare que le mécanicien aurait manqué à son devoir en ne sifflant pas pour faire évacuer la voie au passage à niveau des Sablons¹; la foule empêchant le départ d'un train. M. Stauffer, dans la *Gazette de Lausanne*, affirme énergiquement que les chevaux emballés sont les siens, qu'ils sont habitués depuis des années au harnais et à la voiture, et non de simples chevaux de manège attelés pour la première fois, comme certains malveillants l'ont publié.

Enfin la *Gazette de Neuchâtel* du 29 août, adresse une verte philippique aux étrangers qui ont trouvé mauvais le mouvement de sympathie de notre population républicaine à l'égard des souverains français. Elle leur rappelle que l'empereur est citoyen suisse, qu'il vient de montrer la force des souvenirs qui le lient à notre patrie, qu'enfin il a contribué à donner à notre canton une position normale dans la Confédération et à supprimer au milieu de celle-ci un ferment permanent d'agitation. Notre reconnaissance lui est acquise.

Vers la fin de son séjour un incendie qui réduisit en cendres les ateliers, les chantiers et endommagea la maison d'habitation de M. Hammer, à Saint-Nicolas, fit voir sous un autre jour le caractère de l'impératrice. C'est le 1^{er} septembre, vers 9 heures du soir, que le feu apparut et prit en peu de temps un éclat et des proportions en rapport avec l'énorme dépôt de bois sec qui l'alimentait. Cette effrayante clarté qui empourrait le ciel et qu'on voyait de l'hôtel Belle-Vue, le bruit du tocsin, des cornettes des pompiers, les cris de la foule qui se portait vers le lieu du sinistre, excitèrent à un tel degré la curiosité de l'impératrice que, ne pouvant tenir en place, elle aussi voulut voir de près l'incendie, ainsi que les moyens de le combattre. Les secours étaient abondants, les pompes arrivaient de tous les côtés, même de Cudrefin, avec une promptitude digne des plus grands éloges. Mais l'eau manquait et la manœuvre d'attaque se

trouva paralysée jusqu'au moment où l'on parvint à organiser des chaînes jusqu'au réservoir de l'Ecluse et même au lac par les Zig-zags, en négligeant, dans le désarroi de cette surprise, le réservoir tout voisin des Poudrières. Rien n'échappait aux regards de la souveraine; mais le groupe au milieu duquel elle se trouvait attira l'attention du préfet Grandpierre qui se consumait en efforts impuissants dans le but d'envoyer aux chaînes les curieux qui encombraient l'espace et entravaient les manœuvres des pompiers épuisés par la chaleur rayonnant de ce brasier. L'attitude du préfet provoqua une altercation entre lui et la suite de l'impératrice; les Français battirent en retraite, probablement sur l'ordre de leur maîtresse, pour éviter un conflit, mais celle-ci resta résolument à son poste. La voyant seule, un sous-officier de pompiers, s'avança pour se mettre à sa disposition lorsqu'elle désireait retourner à l'hôtel Belle-Vue. Elle accepta avec la plus aimable franchise et c'est en causant très librement de l'administration de notre ville, et de l'organisation de tous nos services publics qui paraissaient l'intéresser, que la grande dame se trouva à la porte de son logis vers 11 heures du soir, seule avec un pompier casqué, sanglé dans sa tunique dont les manches portaient les galons d'or de sergent-major.

— Avant de vous quitter, que pourrais-je vous offrir comme souvenir de votre amabilité? dit l'impératrice de sa voix la plus enveloppante.

— Je vais quelquefois à Paris, et je ne sais si j'ose, Madame, vous demander une faveur, celle de pouvoir consulter dans les bibliothèques impériales certains ouvrages, imprimés ou manuscrits, qu'on ne livre pas volontiers au public.

— Mais, Monsieur, vous m'étonnez; une telle demande de la part d'un pompier.

— A Paris, peut-être, Madame, mais en Suisse nous sommes tous soldats et... pompiers s'il le faut. Je suis le bibliothécaire de la ville et je me nomme Bonhôte.

— Très bien, je comprends; adressez-vous à moi personnellement aux Tuileries,

¹ Remplacé par le passage sous voie actuel.

et je vous ferai donner une carte qui vous ouvrira les bibliothèques les plus inaccessibles. Adieu, Monsieur tous mes remerciements !

On peut juger de l'enchantement de notre bibliophile, qui aimait à raconter cet incident.

Avec la même grâce affectueuse, elle prit congé de la famille Elskes le lendemain, et partit pour Paris en recommandant à ses soins dévoués les deux dames qui restaient à l'hôtel. Elle emmenait la princesse Murat, que l'oculiste Liebreich, venu pour lui donner ses soins, jugeait en état de supporter le voyage sans inconvénient. Elles étaient accompagnées du baron Duperré, de M. Daubigny et du colonel Denzler, qui devait les quitter à Pontarlier. Grande foule sur le passage de leurs voitures. A la gare, aux acclamations enthousiastes de l'assistance un groupe de jeunes filles lui offrit un magnifique bouquet.

*

Avant de quitter notre ville, l'impératrice laissa des marques de sa munificence. Ce n'était pas pour rien que M. Thelin, trésorier de S. M. était venu de Paris le 28 août. Nous en jugeons par les lettres suivantes :

« Monsieur le Président
« de la Commission municipale,
« Hôtel de Ville.

« Sa Majesté l'impératrice me charge
« de vous faire parvenir la somme de
« 2000 fr. pour les victimes de l'incendie
« d'hier. Elle vous prie de la distribuer
« selon que vous le jugerez convenable.
« S. M. renouvelle ses remerciements
« pour les témoignages de sympathie dont
« elle n'a cessé d'être l'objet depuis son
« arrivée à Neuchâtel.

« Agréez, ...
« **BARON DUPERRÉ,**
« Officier d'ordonnance de l'impératrice.

« 2 septembre 1865. »

Une somme de 4000 fr. transmise aux autorités municipales donna lieu à la lettre suivante adressée à nos journaux.

« La somme de 4000 fr. qui m'a été
« remise par l'officier d'ordonnance de
« l'impératrice, n'est pas destinée unique-
« ment aux pauvres, mais bien aux blessés
« de l'accident du 24 août, à nos établisse-
« ments de bienfaisance et aux pauvres.

« On attend la complète guérison des
« blessés pour s'occuper de la répartition.
« Agréez, ...

« Le Directeur de police,
« **LAMBELET.** »

L'Hôpital de la Providence avait reçu 500 fr., et l'Eglise catholique pour le culte 500 fr.

Enfin l'impératrice Eugénie prenait congé des autorités du pays par la lettre suivante adressée à M. le Président du Conseil d'Etat.

« Par ordre de l'impératrice, j'ai l'hon-
« neur de vous exprimer combien sa
« Majesté a été touchée des témoignages
« nombreux de sympathie qu'elle a reçus
« pendant son séjour à Neuchâtel.

« L'impératrice a été particulièrement
« sensible aux attentions empressées dont
« elle a été l'objet de la part des autorités
« de cette ville. Avant de quitter la Suisse,
« S. M. tient à vous en adresser, M. le
« président, tous ses remerciements et à
« vous assurer qu'elle emporte un souve-
« nir ineffaçable de l'accueil qu'elle a
« reçu à Neuchâtel.

« Veuillez être auprès de ses habitants
« l'interprète des sentiments de reconnais-
« sance de l'impératrice et les remercier
« en son nom de l'intérêt qu'ils ont bien
« voulu témoigner aux personnes de sa
« suite qui ont été blessées en arrivant
« dans votre cité.

« Agréez, ...
« **BARON DUPERRÉ.**
« Officier d'ordonnance de l'empereur. »

En réponse aux civilités du Conseil fédéral, l'empereur chargea M. Kern, notre ministre à Paris, de transmettre à la Suisse ses remerciements pour la réception qui lui avait été faite, ainsi qu'à l'impératrice, en particulier à Neuchâtel.

Il faut croire que Napoléon III ne nous gardait pas rancune, ou affectait d'oublier le mauvais moment qu'il avait passé à son entrée dans notre ville. D'après le *Journal de Genève* de l'époque, lors de sa première entrevue avec ses ministres : « Ah ! Messieurs, leur dit-il, combien je regrette d'être obligé de m'occuper de politique » ! Et il leur parla en termes chaleureux de son récent voyage en Suisse, dont il gardait le plus aimable souvenir.

*

Cependant l'attitude du préfet Grandpierre, lors de l'incendie des chantiers Hammer, mise en regard des dons de l'impératrice en faveur des personnes éprouvées par ce sinistre, était commentée avec âpreté par les langues du public ; le préfet n'avait pas l'heur de plaire à tous ses administrés et dans les récits qui couraient la ville, je me souviens qu'on allait jusqu'à affirmer qu'il avait levé sa canne en parlant aux compagnons de l'impératrice. Importuné par ces racontars, il crut devoir se justifier en publiant dans nos journaux la curieuse lettre que je transcris :

« On me rapporte de toutes parts que des bruits circulent en ville qui me font tenir une conduite inconvenante envers l'impératrice des Français. Je me vois obligé de profiter de votre journal, afin de raconter ce qui s'est passé et faire tomber les absurdités qu'on se plaît à répandre sur mon compte.

« Pendant l'incendie du chantier Hammer, au moment d'anxiété qui résultait de la lutte des pompiers et l'élément destructeur, la maison d'habitation prenait feu à chaque instant et le manque d'eau allait rendre tous les efforts inutiles. Les officiers des pompes et le chef des secours appelaient tout le monde aux files pour procurer de l'eau. Cent à deux cents personnes stationnaient en curieux entre la barrière du trottoir et les murs de vignes.

« Dans le but d'être utile, puisque mon âge ne me permettait pas un travail d'effort, j'entrepris de faire partir tout ce monde aux files, tantôt par la conviction, tantôt en prenant les gens, sans violence, par le bras. J'avais réussi à envoyer beaucoup de travailleurs dans la direction de la file des Poudrières¹. J'arrive enfin à un groupe de quatre ou cinq personnes, où je vois un grand jeune homme que j'invite à se rendre utile. Il me répond, très embarrassé, qu'il ne le peut. Un autre monsieur intervient en disant : « C'est impossible. » Je lui dis en lui prenant le bras : « Mais vous aussi, Monsieur, vous êtes jeune et robuste, pourquoi n'allez-vous pas travailler ? » Il me répond : « Nous sommes étrangers. » — « Alors si vous ne voulez pas travailler, ne gênez pas le passage. »

« Ce fut ma dernière réponse.

« Quelques instants après, le dernier personnage vint vers moi et me dit : « Je fais partie de la suite de l'impératrice. » — « Cela m'est égal, lorsqu'on ne veut pas travailler, on ne doit pas rester pour embarrasser ceux qui travaillent. »

« J'avoue que je croyais avoir devant moi quelque valet qui, parce qu'il était au service d'un grand seigneur, pensait qu'on devait s'incliner devant lui. J'ai parlé vivement comme on le fait toujours lorsque le danger presse, mais je n'ai prononcé aucune parole inconvenante, encore moins injurieuse.

« C'est seulement le lendemain, par les bruits qui circulaient sur mon compte, que j'ai appris que l'impératrice était sur place. Non seulement je ne lui ai pas parlé, mais je me suis à peine aperçu qu'il y avait une dame dans le groupe.

« Qui d'ailleurs aurait raisonnablement pu penser qu'une personne dans cette position viendrait ainsi s'exposer aux bousculades et aux méprises inévitables dans de pareilles cohues ?

« Je vous prie... etc.

« GANDPIERRE. »

¹ Où était un vaste réservoir.

Nous venons de voir, par sa conversation avec J.-H. Bonhôte, que l'algarade regrettable du préfet Grandpierre, dont le tempérament irascible et bouillant se trahissait dans sa voix et la brusquerie de son langage, n'avait point troublé la sérénité de la grande dame. Elle se sentait si supérieure qu'elle renvoya ses gardes du corps et demeura seule pour assister au déclin de l'incendie et s'informer des personnes délogées et de l'étendue de leurs pertes, dans le but de leur venir en aide.

*

Le 6 septembre, le Dr Nélaton revient visiter les blessés qui sont encore dans notre ville. Il est satisfait de l'état de la comtesse de Montebello dont la fracture de l'avant-bras est en bonne voie de guérison. M^{lle} Bouvet peut déjà passer quelques moments dans un fauteuil, mais le valet de pied qui est toujours à l'hôpital est encore bien souffrant ; le délire a cessé, le membre fracturé avec déchirure des chairs un peu au-dessus de l'articulation du pied est moins enflammé ; la fièvre est moins intense, il peut prendre quelque nourriture, mais le traitement sera encore très long.

Enfin, ces dames se trouvèrent assez bien pour supporter le voyage ; elles partirent le 19 septembre et sur leurs instances M. le Dr Favre les accompagna à Paris, où il se proposait de passer quelque temps pour étudier le choléra qui y faisait de nombreuses victimes.

Nous trouvons dans la *Feuille d'Avis* du 28 octobre l'entrefilet suivant qui servira d'épigraphe au récit qu'on vient de lire :

« M. le Dr Favre, qui a accompagné à Paris Madame la Comtesse de Montebello et M^{lle} Bouvet, était encore dans cette ville, lorsque l'empereur, à son retour de Biarritz, lui a fait l'honneur de l'inviter au palais de Saint-Cloud. Après le dîner, où M. Favre a eu la faveur d'être placé à côté de l'impératrice, l'empereur lui a remis la croix de chevalier de la

légion d'honneur, en accompagnant ce don de paroles fort aimables. Puis l'impératrice a doublé le prix de la faveur impériale, pour celui qui en était l'objet, en attachant elle-même la croix sur sa poitrine. »

Notre ami, le Dr Favre, ne se doutait guère, dans l'ivresse de ce moment, juste récompense de sa chaude sollicitude et de ses peines, que cinq ans plus tard, toute cette opulence impériale sombrerait dans la déroute finale de Sedan, et dans le délire frénétique et sanguinaire de la Commune.

L^s FAVRE.

LA LOGIQUE DE L'AMOUR

M^{lle} Anna est à marier.

Sa mère pousse un homme riche, qui a près de quarante ans et qui est loin d'être beau.

Mademoiselle préfère un officier, qui n'a pas le sou, mais qui est un très joli garçon.

— Chère enfant, dit la maman, la beauté passe.

— Oui, réplique la petite, mais la laideur reste.

*

Un employé de l'Hôtel de Ville chez son médecin :

— Toujours des insomnies, jeune homme ?

— Oui, docteur ! c'est surtout au bureau que j'en souffre.

*

Il ne prend que du rouge. — Un individu est renvoyé pour un méfait quelconque devant le tribunal de Lausanne. M. le président interroge la femme du prévenu, citée comme témoin :

— Votre mari est-il buveur ?

— Oh ! non, Monsieur le président ; il ne boit que du rouge.

BATIMENT

DE LA

Compagnie des Tramways de Neuchâtel, à l'Evole

(AVEC PLANCHE)

Cette construction, bâtie sur un terrain de remplissage gagné sur le lac, comprend deux parties distinctes ; celle du côté est, n'ayant qu'un rez-de-chaussée, sert de dépôt-remise pour les voitures ; l'autre, du côté ouest, avec rez-de-chaussée et deux étages, renferme les ateliers de réparations, magasins et administration.

Reprenons chacune de ces parties :

La première est un rectangle de 70 m. de longueur sur 30 m. de largeur, dans lequel sont disposées sept voies, donnant ainsi un développement de rails d'un demi-kilomètre. La remise peut contenir environ cinquante voitures ; sur une longueur de 50 m. le sol est excavé pour permettre l'examen et les réparations du mécanisme des voitures. Sauf les murs extérieurs, toute cette construction a été faite en béton armé, ainsi que la couverture.

La seconde partie, mesurant 30 m. sur 25^m,30, est disposée de la manière suivante : au centre, une cour vitrée de 14 m. sur 17 m., autour de laquelle sont groupés : *au rez-de-chaussée*, les ateliers de réparations, la forge, atelier de peinture, salle pour les employés, etc. *Au premier étage*, les magasins, menuiserie, chef de dépôt, à noter que celui-ci peut voir de son bureau tout ce qui se passe tant dans la remise que dans les ateliers. *Au deuxième étage*, les bureaux, salle du conseil d'administration et le logement du directeur, qui occupe aussi la partie des combles au sud, tandis que dans la partie nord se trouve le logement du concierge.

Le sous-sol contient les caves, batterie d'accumulateurs et les chaudières du chauffage central à vapeur, qui est installé dans tout le bâtiment, y compris la remise. Deux

escaliers partant du sous-sol, l'un, au nord, pour les bureaux et administration, l'autre, au sud, pour le logement et pour le service, relie les différents étages.

Tous les planchers sont en béton armé ; il n'a été employé du bois que pour la charpente.

La superficie totale de cette construction est d'environ 2850^m2 ; les remises seules occupent une surface de 2100^m2.

Une passerelle établie du côté du Seyon donnera accès à l'entrée du côté sud.

Cette intéressante construction, si bien appropriée à son but, est l'œuvre de M. Léo Châtelain, architecte.

UN AVANTAGE DE LA PEINE DE MORT

Lors d'une exécution capitale dans notre canton — l'une des dernières — il faisait une pluie torrentielle. De la prison au lieu du supplice, le chemin était long.

Marchant à côté du bourreau, le condamné lui dit, un moment :

— Quel fichu temps tout de même ! Hein ?

— Vous avez bien de quoi vous plaindre, vous ; moi, y faudra encore que je revienne !

*

Fine oreille. — L'autre soir, M. et Mme R. recevaient quelques amis.

Un des invités, qui est aveugle, se penche à l'oreille de sa voisine et, à demi-voix :

— La dame qui est à côté de vous a de bien jolies dents !

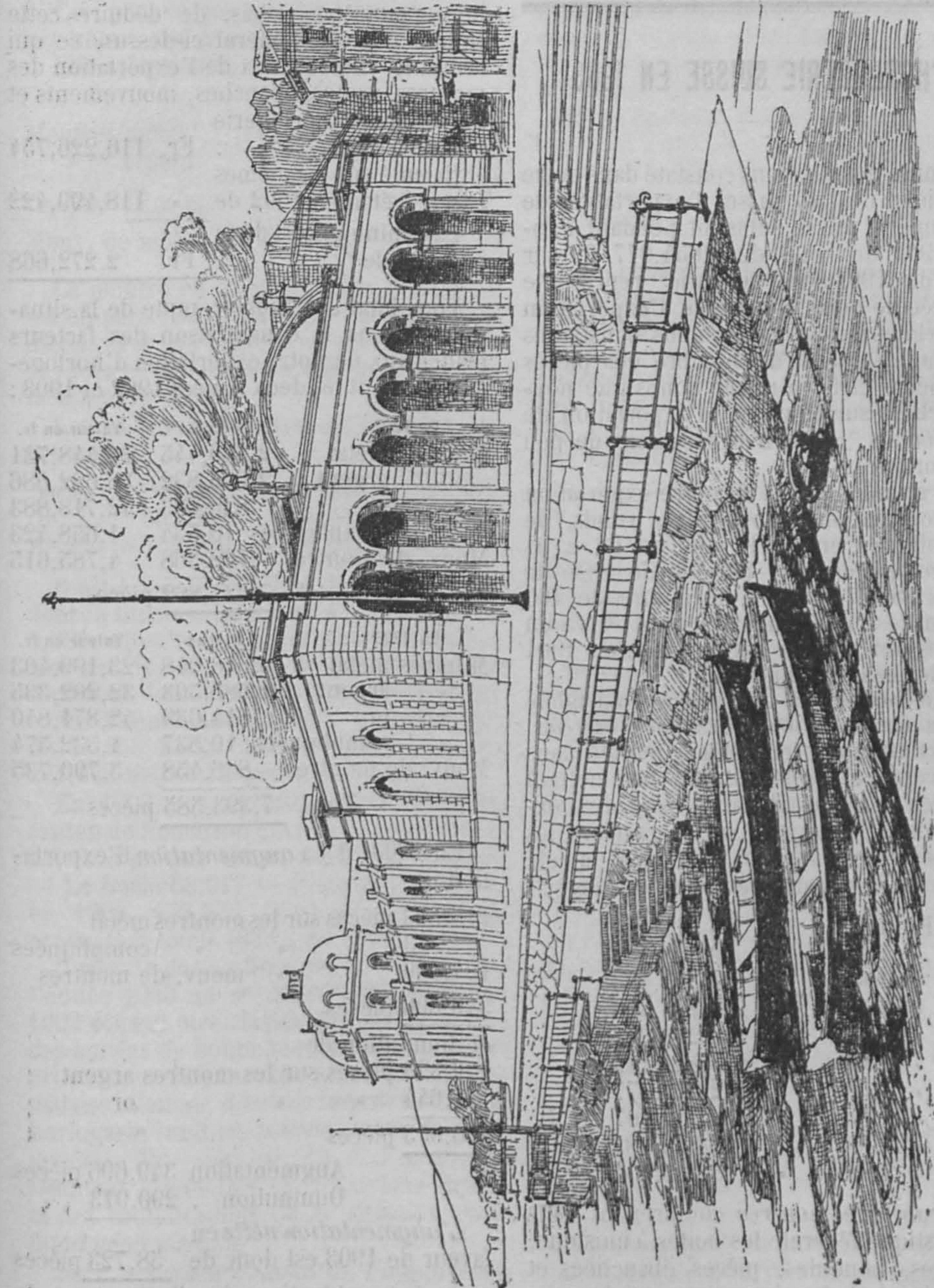
— C'est vrai ; mais comment pouvez-vous savoir cela ?

— Je l'entends rire depuis une heure.

*

Un commis fait l'article :

— Madame, rien n'est supérieur comme finesse à cette batiste ! Voyez ces mouchoirs ; quand vous vous en servirez, vous croirez vous moucher dans vos doigts !



NEUCHÂTEL — BÂTIMENT DES TRAMWAYS

L'HORLOGERIE SUISSE EN 1903

Comme nous l'avons constaté dans notre chronique de l'an passé, l'exportation de l'horlogerie suisse subissait pendant l'année 1902 un recul de 9,654,077 fr. sur celle de 1901 qui jusqu'ici représente l'apogée de notre commerce d'exportation en horlogerie. En 1903, nous constatons une augmentation du nombre des pièces expédiées, mais en même temps une nouvelle chute sur la valeur d'exportation de ces produits, chute heureusement de peu d'importance.

Les grandes étapes de notre exportation d'horlogerie sont, en chiffres ronds, de 103 millions en 1891, puis de 93 à 94 millions pendant la période de crise de 1892 à 1895. En 1897, le chiffre de 103 millions est de nouveau atteint et va en progressant chaque année jusqu'en 1901 où il dépassa 128 millions.

Pour faciliter la comparaison au fidèle lecteur du bon vieux *Messenger boiteux*, nous continuons le système adopté dans nos précédents résumés, en lui mettant sous les yeux le tableau officiel de l'exportation d'horlogerie suisse pendant les dix dernières années, tel qu'il a été publié par le département des douanes :

En 1894	Fr.	85,914,409
» 1895	»	89,968,330
» 1896	»	100,363,493
» 1897	»	103,765,313
» 1898	»	109,208,381
» 1899	»	113,531,132
» 1900	»	122,823,277
» 1901	»	130,768,707
» 1902	»	120,856,381
» 1903	»	118,516,162

La rubrique *montres* comprenant dans la statistique fédérale les boîtes à musique, horloges, pendules, pièces ébauchées et détachées de boîtes à musique et de pendules, se montant à 2,289,408 fr., il y a

lieu, pour être précis, de déduire cette somme du total général ci-dessus, ce qui réduit le chiffre exact de l'exportation des montres, boîtes, ébauches, mouvements et fournitures d'horlogerie

en 1903, à	Fr.	116,226,754
Calculé sur les mêmes bases, il était en 1902 de	»	118,499,422
La diminution est donc en 1903 de	Fr.	<u>2,272,668</u>

Pour bien se rendre compte de la situation, faisons la comparaison des facteurs principaux de notre exportation d'horlogerie, pendant les deux années 1902 et 1903 :

En 1902	Pièces	Valeur en fr.
Montres métal	2,830,445	23,448,731
» argent	2,965,832	36,622,086
» or	825,683	42,718,883
» compliquées	10,534	1,658,423
Mouv. de montres	702,368	4,785,615
Total	<u>7,334,862</u>	pièces

En 1903	Pièces	Valeur en fr.
Montres métal	3,046,048	23,199,403
» argent	2,686,503	32,202,335
» or	814,039	42,871,840
» compliquées	10,537	1,532,574
Mouv. de montres	836,458	5,790,735
Total	<u>7,393,585</u>	pièces

En 1903, il y a *augmentation* d'exportation de

215,603	pièces sur les montres métal
3	» » » compliquées
134,090	» » mov. de montres
<u>349,696</u>	pièces
et diminution de	
279,329	pièces sur les montres argent
11,644	» » » or
<u>290,973</u>	pièces

Augmentation	349,696	pièces
Diminution	<u>290,973</u>	»

L'*augmentation nette* en faveur de 1903 est donc de 58,723 pièces malgré la réduction du chiffre total de l'exportation en francs.

Ceci prouve que la valeur moyenne des produits-exportés a diminué.

Elle est en effet la suivante :

	En 1902	En 1903
Montres métal	Fr. 8,28	Fr. 7,61
» argent	» 12,35	» 11,09
» or	» 51,74	» 52,67
» compliq.	» 157,—	» 145,—
Mouv. de montres	» 6,84	» 6,92

La montre en argent, moins à la mode, est en partie supplantée par la montre en métal, avec ses variétés en acier, en boîtes oxydées et fantaisies de tous genres qui en facilitent la vente.

Les 13 bureaux suisses de contrôle ont poinçonné :

Boîtes	En 1901	En 1902	En 1903
Or . . .	653,228	544,559	556,017
Argent	3,730,600	2,738,613	2,456,917

Il est à remarquer que les boîtes d'or dont le titre est inférieur à 14 karats ou 0,583, dites boîtes en or bas, ne passent pas par les bureaux de contrôle et ne reçoivent donc aucun poinçon de garantie.

Sur l'année 1902, il y a augmentation de 11,458 boîtes d'or et diminution de 281,642 boîtes d'argent.

En 1903, les bureaux de contrôle du canton de Neuchâtel ont poinçonné 489,646 boîtes d'or (La Chaux-de-Fonds 413,943 — Le Locle 68,917 — Fleurier 6,786) — en 1902, 473,586. C'est le 88 % de la production totale (83 % en 1902).

Il résulte des chiffres qui précèdent que l'année 1903 ne se différencie guère de 1902 et peut être classée dans la catégorie des années de bonne moyenne pour notre production. Il y a cependant un certain malaise. Comme d'autres industries, notre horlogerie subit les conséquences de l'état général des affaires, dû à l'insécurité résultant de la guerre d'Extrême-Orient et des complications de la situation politique générale.

Pour se rendre compte de l'importance du commerce d'horlogerie suisse à l'étranger, il est intéressant de le comparer

avec celui de nos deux plus sérieux concurrents, la France et les Etats-Unis, d'après les données statistiques puisées aux sources officielles. Nous ne possédons que les chiffres de 1902. Exportation :

suisse	Fr. 118,499,422
française	» 3,554,300
américaine	» 5,209,000 (dollars 1,041,800).

Ces chiffres sont rassurants, mais ne concernent que *l'exportation*. Pour connaître la *production* totale de la France et des Etats-Unis, il faudrait savoir ce que ces pays consomment de montres de fabrication indigène sur leur propre marché et il est certain que ce chiffre est considérable aux Etats-Unis.

Si l'on tient compte du développement de la fabrication en Allemagne, des tentatives sans cesse renouvelées d'introduire l'industrie horlogère en Autriche-Hongrie, en Italie, dans la Pologne russe et des surprises que nous réservent peut-être la conclusion des futurs traités de commerce, il faut convenir que l'avenir est sérieux et que les producteurs suisses auraient tort de s'endormir dans une fausse sécurité.

Notre industrie continue à se transformer. Depuis longtemps le *Messenger boiteux* en fait la constatation dans ses chroniques annuelles.

De plus en plus le travail à la main fait place aux fabriques modernes admirablement outillées et munies des machines les plus perfectionnées. Les produits de ces établissements sont d'une régularité extraordinaire ; toutes les pièces de la montre sont interchangeable ; la qualité est bien supérieure à ce qui se faisait avec l'ancien système d'établissage et les prix de revient plus bas, de sorte qu'aujourd'hui on obtient à bon marché une montre réglée et qu'en devenant un objet de première nécessité, la montre est aujourd'hui à la portée des bourses les plus modestes. La Chaux-de-Fonds, en particulier, marche à grands pas dans la voie de la transformation de sa fabrication horlogère. Ses fabricants en ont compris la nécessité et même

l'urgence; plusieurs maisons importantes ont construit des fabriques en 1903 et 1904. D'autres vont suivre.

L'on est en droit d'espérer que cette évolution ira en se développant et que nos industriels et nos commerçants, par leur activité et leurs efforts, porteront toujours plus loin l'excellente renommée de l'horlogerie suisse qui fait depuis si longtemps la prospérité des Montagnes et du pays neuchâtelois tout entier.

ENTRE VIEILLARDS

Deux vieillards causent sur un banc; l'un fume un cigare, l'autre tire de longues bouffées d'une vieille pipe.

Le cigare. — On est bien à l'asile, mais, tout de même, je crois qu'avec nos bons Messieurs du vieux temps on serait mieux; ils savaient ce qui est bon... On aurait peut-être eu de temps en temps une petite goutte de Malaga... ou bien autre chose...

La pipe. — Tes bons M'sieurs du vieux temps se seraient pas mal f...tus de nous.

Le cigare. — C'est dommage que tu sois aussi de ceux qui les prennent pour des fiérons. Je te veux donner un exemple du contraire. Tu as connu ma sœur, la Sophie.

La pipe. — La Sophie... si je l'ai connue!

Le cigare. — Eh bien, la Sophie, elle a été en service chez M. de Bismarck. Et puis, tu crois qu'il était fier, lui? Non, il ne l'était pas. Jamais il n'aurait rencontré la Sophie dans un corridor sans lui donner « un bec ».

La pipe. — Ça ne veut rien dire. Les filles, c'est pas comme nous.

Puis ils se turent.

*

Dialogue conjugal. — L'ÉPOUSE, *mélancoliquement*. — Il faudra pourtant nous séparer un jour.

LE MARI, *étonné*. — Pourquoi donc, chérie?

L'ÉPOUSE, *résignée*. — Ne sommes-nous pas tous mortels?

LE MARI, *résolu*. — Eh bien, si l'un de nous meurt, j'irai me retirer à la campagne!

L'ONCLE PIERRE ET SAPHO

On nous réclame souvent des histoires drôles. Mais où les prendre? Les Neuchâtelois n'ont pas l'imagination si comique que ça. Heureusement, il y a les voisins Vaudois. Nous cueillons la bonne plaisanterie qu'on va lire dans un petit recueil de vaudoiseries, publié, il y a plus de dix ans, à Vevey, chez Klausfelder, sous ce titre: *Mon oncle Pierre*, par un humoriste joyeux qui signe Gorgibus. Il nous a permis de le piller, car il est riche. Nous le remercions d'être en même temps généreux.

— Comment diantre cette gravure a-t-elle pu entrer ici? — Telle était la question que je me posais un jour, en remarquant, piquée à la porte de la grange par deux épingles à tête rose, une *Sapho* superbe, mais — comme on le sait — peu vêtue.

Lorsque mon oncle, qui était sorti pour gouverner, rentra, et que je lui demandai comment il s'était procuré cette reproduction de Gleyre, il se mit à sourire, et me dit à l'oreille: « Allons voir prendre trois verres au guillon, et je te conterai ça. Y a de quoi rigoler! »

Ce qu'il me narra m'a semblé si original que je ne puis m'empêcher de vous le transcrire; il manquera à mon récit le verre de vieil Yvorne qui accompagnait les paroles de l'oncle Pierre, mais je crois que vous ne le trouverez pas trop ennuyeux quand même.

Sur ce, laissons parler mon interlocuteur:

— Y a un pair d'années que ça s'est passé, commença-t-il, en jetant un regard amoureux et transperçant sur le verre qu'il venait de tirer. C'était en septante-cinq ou septante-six.

Je devais aller à Lausanne pour acheter quelques instruments, une faux, un foussoir, et même, je crois, une brante.

Je pars pour la capitale, je fais mes commissions et avet des amis on va prendre un verre, au café qui fait le coin, tu sais bien, le Café des Vaudois, histoire de bla-

guié un peu. Quand je veux me lever pour partir, je veux aller prendre ma faux. Mais, va chercher le bonheur, on me l'avait volée... Je ne fais ni une ni deux, je trace au magasin là où je l'avais achetée... rien ! Je ressors, je remonte la rue, j'avais les sangs tout remués. Voilà-t-y pas que deux beaux messieurs me passent devant ; y se causaient en marchant, un surtout, l'avait une tapette du diable.

— Il est évident, qui disait, qu'il est venu pour Sapho...

— Ma faux, que je me dis, ça y est, y parlent de ma faux ! Si on dirait que c'est des voleurs, avec des si beaux habits !... et je me mets à leur trace après en écoutant de toutes mes forces.

— Le fait est qu'elle est superbe, disait l'autre, mais les connaisseurs seuls sauront l'apprécier.

— Poison ! que je jurais par dedans. Je crois bien ! une faux de Vallorbes !

Et je les suivais toujours.

— Enfin tu vas la voir, reprenait l'autre, et si le cœur t'en dit...

— Ah ! ben non ! que je fais tout fort, en faisant le poing dans ma poche... On est là, heureusement !

Mes deux gaillards se retournent et se pouffent de rire.

Si je m'étais écouté... nom de nom ! !

Enfin, y z'arrivent près d'un beau bâtiment ; y z'entrent, j'entre ; y montent un escalier, je monte ; et voilà qu'on se trouve dans une grande chambre où y avait toutes sortes de dessins, de tableaux, des verts, des bleus, et des cadres tout en or... c'est ça qui était le plus beau ! Je voyais tout rouge à force qui avait du monde, mais je perdais pas de vue mes deux voleurs.

Tout à coup y s'arrêtent devant un grand portrait, où y avait une femme toute nue, et en haut y avait écrit : *Sapho*... aloo j'ai compris qui parlaient de Sapho et pas de ma faux, mais j'ai pas voulu avoir l'air, et je suis resté longtemps devant.

Pour lors un des deux messieurs vient comme ça vers moi et me dit :

— Comment trouvez-vous ce tableau ? Il a l'air de vous intéresser...

— Hum ! que j'y fais en haussant les épaules, ma femme est bien mieux faite que ça... Et je suis parti sans écouter toutes les balivernes qui me criaient après.

En redescendant l'escalier, un petit jeune m'a donné ce papier que tu as vu là-haut dans la grange ; je l'ai même payé cinquante centimes, mais je me suis peiné que ce serait pour l'Aloïse.

— Et ta faux ? fis-je à mon oncle en lui tendant mon verre vide, l'as-tu retrouvée ?

— Pardi ! Y me l'avaient cachée à la pinte pour me faire chevrer. J'étais tout de même si content de l'avoir pas perdue que j'ai payé une tournée de vieux.

Ma foi, en sortant, la tête me tourniquait un brin. J'ai fouetté la « Brune » et je suis parti.

Quand je suis arrivé, vers la minuit, la tante Aloïse, qui avait enfilé un gredon, me fait :

— Est-ce des heures pour rentrer, ça ? Dis-moi un peu où tu es resté. N'as-tu pas vergogne de te conduire de la sorte ?

— Vois-tu, Aloïse, que j'y ai répondu, c'est pas ma faute.

— La faute à qui, aloo ?

— C'est la faute à ma faux...

— A ta faux ?

— Oui ! et puis aussi celle à Sapho !

— Comment, sa faux... la faux de qui ?

Ma langue quequeillait toujours un peu, aussi j'ai été me coucher sans piper un mot de plus.

Le lendemain, Aloïse s'approche de moi, rouge comme un coq : elle tenait à la main le dessin de Sapho.

— Ah ! c'est comme ça que tu cours la prétantaine, vieux fou !... que tu va voir des horreurs pareilles ! Je comprends que tu sois rentré si tard. Aussi ton papier y sera vite brûlé.

Je lui ai expliqué alors que c'était une peinture de l'antiquité ; que c'était comme ça qui s'habillaient dans le temps, que... un tas de bonnes raisons qu'elle a enfin compris.

— N'empêche qui z'étaient rudement pauvres dans c't'antiquité, qu'elle me fait en m'apportant un pot de camomilles, rap-

poo à ma tête qui me faisait mal, puisqu'y n'avaient pas seulement un pantet à se mettre!

Les trois verres étaient bus; je remontai l'escalier tout en rêvant aux réflexions profondes de ma tante Aloïse.

LA GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

(AVEC PLANCHE)

Ce bel édifice, œuvre de MM. Prince et Béguin, architectes à Neuchâtel, mérite que nous lui consacrons quelques lignes, ne serait-ce que pour en indiquer la distribution intérieure. Elle est très simple (c'est toujours une qualité, qui n'exclut pas l'élégance dans la décoration). Au centre, un spacieux vestibule autour duquel se groupent les différents services intéressant les voyageurs: bagages, billets, salles d'attente et buffets. Dans l'axe de ce vestibule, un large passage communique avec les escaliers des perrons extérieurs. En élévation, ce grand vestibule est accusé par le corps central qui domine les ailes. Trois grandes baies cintrées l'éclairent et assurent une circulation facile lors de l'arrivée des trains. Le corps central est flanqué de deux pylones ou tourelles qui abritent les escaliers de service desservant les bureaux et logements du personnel de la gare.

Les façades sont en pierre jaune d'Hauterive; les soubassements, en roc de la Vue des Alpes. La toiture est recouverte en ardoises du Valais. Les horloges — électriques — ont été installées par la maison David Perret & C^{ie}, à Neuchâtel.

La décoration intérieure nous a paru fort réussie. L'allure générale de cette construction, dont notre planche permet de juger, plaît au *Messenger boiteux*. C'est tout dire, — son grand âge l'ayant rendu difficile...

CHRONIQUE VITICOLE

L'année 1903, au point de vue du rendement, a été avec 1897, la plus désastreuse que la viticulture ait enregistré depuis dix ans. C'est principalement à l'oïdium que nous devons cette triste constatation.

La Commission des vignes, réunie le 7 octobre au château de Neuchâtel, avait estimé le produit moyen de l'ouvrier à une gerle, au prix de 35 fr. à 40 fr. pour la vendange blanche et 40 fr. à 45 fr. pour la rouge; ces prix étaient basés sur des analyses de moûts faites par l'Ecole cantonale de viticulture d'Auvernier. Les enchères effectuées par les différents Conseils communaux du vignoble, démontrèrent que ces prix étaient encore trop bas ce qui permit aux propriétaires de vignes de boucler leurs comptes sans de trop gros déficits.

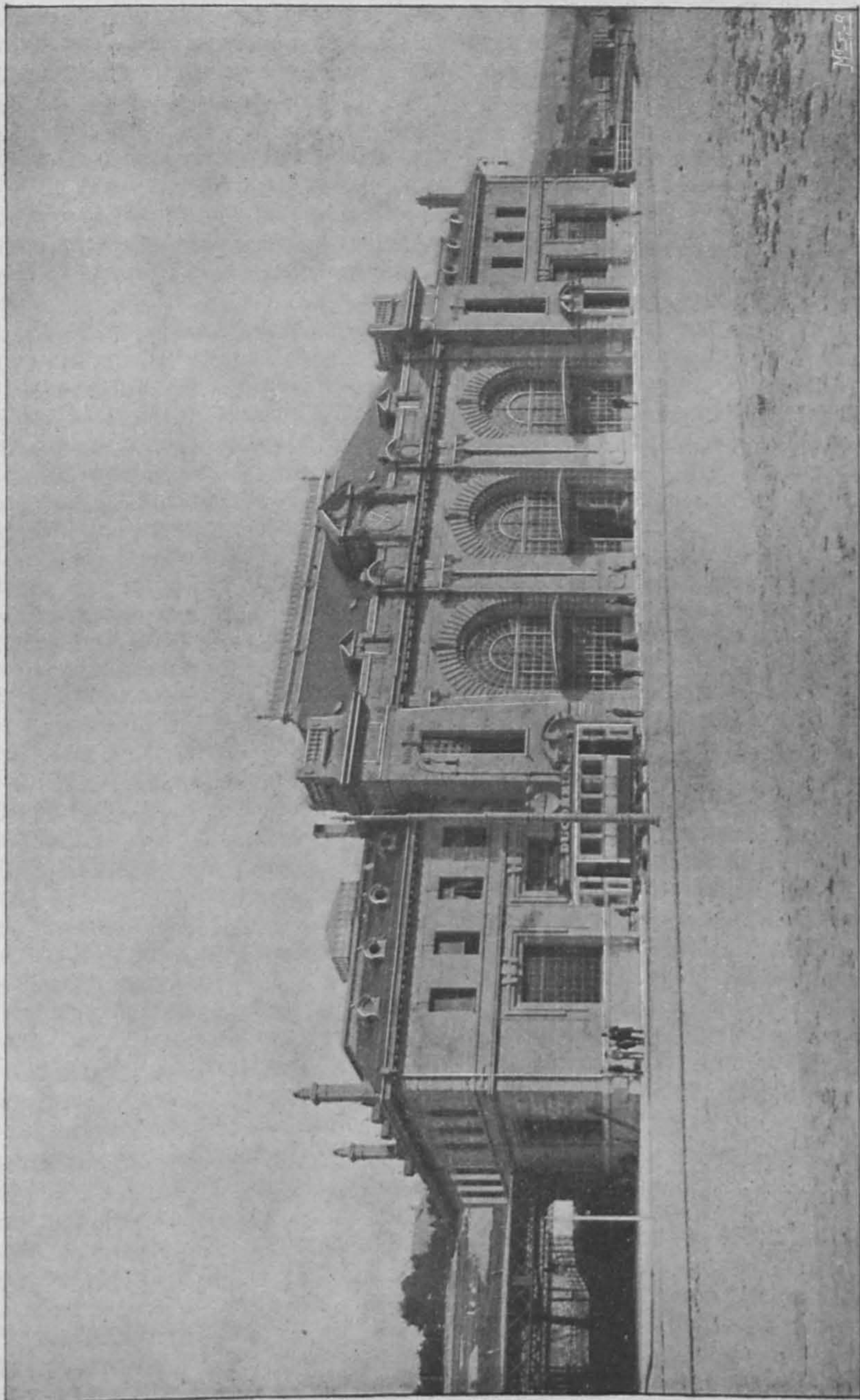
La moyenne du prix de vente a été de 45 fr. 72 pour la gerle de blanc et de 49 fr. 07 pour la gerle de rouge. Dans les communes à l'Est de la ville la gerle de blanc s'est vendue 58 fr. 50 et au Landeron 43 fr. à 45 fr. seulement, ce sont les extrêmes.

La production moyenne pour tout le vignoble a été de 116 litres par ouvrier, soit 121 litres de moins qu'en 1902. Le maximum de rendement a été constaté à Cortaillod avec 2 1/4 gerles de blanc et le minimum à Hauterive et Cornaux avec 1/2 gerle.

La valeur totale de la récolte de 1903 a été de :

33,113 gerles de blanc à	
45 fr. 72.	Fr. 1,514,061.50
5,078 gerles de rouge à	
49 fr. 07.	249,207.50
<hr/>	
38,191	Fr. 1,763,269.—

Les vins de 1903 peuvent rivaliser en qualité avec les meilleurs que nous ayons



GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

eus depuis 1895. Au soutirage, l'École de viticulture a vendu aux enchères publiques une partie de son vin qui a trouvé immédiatement preneurs aux prix de 70 à 80 cent. le litre de blanc et de 1 fr. 26 le litre de rouge. Les bons crus moyens se sont vendus au printemps de 60 à 70 cent. le litre de blanc et de 80 à 90 cent. le litre de rouge. Ces prix ne se sont malheureusement plus maintenus, dès que la vigne nous a montré une belle récolte en perspective.

Les découvertes phylloxériques pour 1903 ont été supérieures à l'année précédente; le nombre des points phylloxérés s'est élevé à 2239 renfermant 34,490 ceps infectés et le terrain défoncé, traité au sulfure de carbone, a été de 114,902^m pour lesquels l'Assurance a payé 65,582 fr. Depuis 1877, commencement de la lutte, on a détruit 1,191,804^m, soit 3386 ouvriers, et dépensé une somme de 1,753,396 fr.

Le « Paragrêle », en 1903, n'a pas eu à enregistrer beaucoup de mal. Les dégâts causés par la chute de grêle du 12 août et qui a seule donné lieu à des indemnités, s'élèvent à 2,255 fr. pour 352 ouvriers atteints dans les communes de Gorgier, Saint-Aubin et Sauges.

L'année 1904, pour peu que septembre soit favorable, réparera la triste réalité de son aînée. L'hiver a été normal, avril nous a donné une chaleur humide sous l'influence de laquelle les bourgeons se gonflèrent et débouurrèrent rapidement; les gelées étaient à craindre! Un retour du froid vint à propos arrêter la végétation et permit à notre vignoble d'affronter la cohorte des mauvais chevaliers de mai. En juin le beau s'installa définitivement, la végétation reprit de plus belle, les ceps nous présentèrent une « montre » des plus réjouissante et la fleur se passa rapidement dans de bonnes conditions. A la fin du mois quelques ondées vinrent contrecarrer les traitements cupriques en sorte que sous l'influence de cette chaleur humide le mildiou éclata subitement et jeta le désarroi parmi les vigneron pris entre le travail de l'attache et le sulfatage. Les

propriétaires qui avaient fait le second traitement en temps opportun s'en tirèrent sans avoir trop de mal, mais ceux qui voulaient attendre la fin des attaches sont passablement abimés. Le désastre aurait été complet si juillet n'avait apporté des chaleurs torrides qui arrêtaient la maladie.

L'oïdium, ayant sévi si durement l'an dernier, n'a pas voulu nous lâcher cette année, mais avec le soleil, le soufre a agi et nous n'avons à enregistrer que quelques brûlures de grappes, mal plus apparent que réel.

La cochylis, ou ver de la vigne, continue de plus en plus à s'installer dans notre vignoble; au printemps la première génération détruit dans certains parchets plus du $\frac{1}{10}$ des fleurs et maintenant, la seconde, provoque la pourriture des grains qui touchent celui où elle s'est installée. Il suffirait que septembre fût pluvieux pour provoquer la pourriture complète de la grappe.

Pour terminer la série des ennemis de la vigne, notons que la période que nous venons de terminer a été favorable à l'essemage du phylloxéra et aux chutes de grêle; ces dernières, principalement celle du premier août, a anéanti les $\frac{2}{3}$ de la récolte dans les parties hautes des vignobles de Bevaix à Colombier.

Malgré les assauts de la série noire que nous venons de passer en revue, notre vignoble sort victorieux de la lutte avec quinze jours d'avance sur 1903. Préparons-nous donc à cueillir une abondante récolte d'excellente qualité, car nos météorologistes viticulteurs, nous annoncent que les ceps ont absorbé la somme de chaleur nécessaire pour que 1904 réjouisse le propriétaire et par suite le vigneron.

JOSÉ SACC.

Un brave paysan (de chez nous!), père de douze enfants, venait d'en perdre un. Le pasteur crut devoir chercher à le consoler; mais l'autre lui dit avec résignation: « Vous savez, Monsieur le ministre, c'est toujours une souris dehors du pain. »

A NOIRAIGUE

C'est dans le village des cloutiers et des cimenteurs, que la Société d'histoire a célébré sa fête de 1904. Elle y a été reçue de la façon la plus charmante par cette population laborieuse, dont les demeures étaient abondamment pavoisées et les visages accueillants. Tous leurs hôtes garderont un joyeux souvenir de cette journée qu'un splendide soleil d'automne éclairait. La Fanfare du village, qui joue avec un remarquable entrain, nous a tenu fidèle compagnie dès l'arrivée des trains montant et descendant. Il y avait beaucoup de monde de toutes les parties du pays: 200 convives ont pris part au banquet.

Mais avant de diner, nous avons travaillé, si tant est qu'on puisse donner ce nom austère au plaisir d'entendre des communications pleines de saveur et d'intérêt. Après la collation classique (gâteaux au beurre arrosés de vin blanc), servie dans la spacieuse scierie que le député du lieu, M. Joly, avait fort aimablement ouverte aux amis de l'histoire, nous avons pris place dans le temple. M. A. de Chambrier a ouvert la séance par une allocution fort gracieuse, où il a évoqué le souvenir des bonnes parties de pêche aux écrevisses qu'on faisait jadis à Noiraigue. Puis M. Jules Wuithier, pasteur, a, dans un piquant discours, raconté le passé de Noiraigue, ou du moins le peu qu'on en sait. Il a été écouté avec un vif plaisir, ainsi que M. Wavre, dont le travail, puisé dans les archives de Neuchâtel et nourri de curieux détails, nous a reportés au temps des guerres de Bourgogne. A son tour, M. le curé Ruedin nous a conté l'institution du culte catholique à Noiraigue.

Après un « apéritif » pris à la source de la Noiraigue, au pied des imposants rochers qui dominant le village, le banquet a commencé, animé et plein de gaieté. Il a été porté une longue série de toasts : à la patrie, à la

Société d'histoire, à Noiraigue, aux invités, etc. Puis une instructive promenade dans les mines de ciment, que bien peu d'« historiens » connaissent, a terminé la fête. Puissent les suivantes réussir aussi bien ! Nous ne saurions mieux remercier Noiraigue que par ce vœu, qui dit toute la reconnaissance de la Société d'histoire.

CHRONIQUE AGRICOLE

L'année 1904 a eu des allures quelque peu désordonnées. Franchement on s'attendait à mieux. Le printemps était plein de promesses que l'été est venu compromettre et que l'automne n'a pu tenir. Si l'eau qui tombe abondamment à la fin de septembre avait été répartie dans les mois de juillet et d'août, 1904 pourrait passer pour une année de grande abondance. Le manque d'humidité, joint à une chaleur à laquelle nous ne sommes pas habitués, a hâté la maturité des céréales, le grain n'a pas été nourri assez abondamment ; les rendements sont généralement faibles ; les récoltes à racines restaient stationnaires ; les fanes des pommes de terre retombaient toutes flétries, les tubercules ne pouvant dès lors pas se développer ; l'herbe ne poussait plus, aussi les secondes coupes ont-elles été presque nulles, sauf peut-être dans quelques endroits privilégiés des montagnes où la pluie de fin août est tombée encore à temps pour permettre à l'herbe de pousser assez dru et donner une seconde récolte, que le temps du reste n'a pas permis de rentrer dans de bien bonnes conditions. La récolte de foin a été heureusement très abondante, un peu partout. Dans un pays de culture fourragère, au bétail nombreux, c'est un gros point d'acquis, sans doute ; aussi n'avons-nous pas vu se renouveler la panique de 1903, de douloureuse mémoire. L'« année de la disette », comme l'appellent nos paysans ! Autrefois, quand le blé manquait, c'était la disette ; aujourd'hui,

quand le fourrage fait défaut, c'est un gros souci pour l'agriculteur qui se demande comment il entretiendra son bétail et comment il pourra en retirer la production laitière journalière. Dans les années où le foin est rare, on se contente tout naturellement de fournir à ses aimaux la *ration d'entretien*, tandis que lorsque le fenil est abondamment garni, on donne plus volontiers la *ration de production*. La ration d'entretien est ruineuse pour chacun; pour le bétail d'abord, qui mange juste à point pour vivre, pour les champs ensuite, qui ne recevront qu'un engrais maigre à l'image de ceux qui l'ont fourni, et pour l'agriculteur enfin, qui ne peut compter sur aucun produit. Et dire que, même dans les années d'abondance, quelques agriculteurs sont assez peu soucieux de leurs intérêts pour ne donner à leur bétail que la *ration d'entretien*. C'est alors le bétail, c'est aussi la terre qui appliquent à la lettre le vieux proverbe patois : « On ne baye ré por ré ! »

Peut-être était-ce moins important autrefois que le bétail, sa nourriture et les soins à lui donner ? Ça représentait dans la ferme un capital assez réduit ; les vaches étaient bon marché, la viande pas cher. Il n'en est plus de même aujourd'hui où les animaux de rente ont pour la plupart doublé de valeur depuis quarante à cinquante ans.

C'est du reste une des caractéristiques de notre époque : la cherté du bétail. Il y a là peut-être quelque chose de factice, mais enfin ce factice semble devenir une règle et on s'habitue à entendre parler de sept, huit, neuf cents francs, pour une vache, comme autrefois on estimait sa valeur à trois, quatre ou cinq cents francs. Une bête achetée cent pièces de cinq francs était un phénomène que tout le monde désirait voir.

Beaucoup de consommateurs pensent que puisque les fourrages sont plus abondants qu'autrefois, il serait facile aux agriculteurs de vendre le lait meilleur marché. La vache de rendement est d'un prix beaucoup trop élevé pour permettre une baisse des produits laitiers. Alors, me direz-vous, pourquoi, puisque le bétail est si cher, les paysans n'élèvent-ils pas davantage de veaux ?

N'élève pas des veaux qui veut ! Il faut être riche ou tout au moins pouvoir attendre deux et même trois ans pour réaliser ses produits en argent. L'agriculteur travaille le plus souvent avec un petit capital qui l'oblige à transformer ses produits le plus rapidement possible. La production laitière en est la forme la plus active.

Une caractéristique de notre époque est aussi la culture toujours plus raisonnée et intensive de nos pâturages.

Quand, il y a quelque vingt ans, on parlait de cultiver le pâturage, les agriculteurs haussaient les épaules et beaucoup se demandaient si le bon sens était à la base de ce raisonnement. Il faut prendre ce qui vient et bien malin serait celui qui pourrait en augmenter la production. Il s'est trouvé de ces « malins » qui ont petit à petit amélioré leurs pâturages et aujourd'hui le mouvement est donné. On sème des phosphates, des scories, de la kaïnite, pour changer la flore. Là où ne poussaient autrefois que quelques maigres graminées, comme le nard raide (poil de chien) on fait sortir, comme à merveille, des légumineuses, des trèfles principalement, plantes qui sont appréciées du bétail et qui donnent à ce dernier une nourriture appropriée à son âge, ou à sa production. Les légumineuses favorisent la croissance, forment l'ossature ; en améliorant la plante, on améliore tout naturellement ceux qui la consomment. L'amélioration du bétail doit donc commencer par la plante. Modifier l'herbe d'un pâturage, c'est modifier le bétail qu'il devra nourrir. Puis comme « la moitié de la race entre par la bouche » il faut nourrir plus abondamment. On coupe les mottes ou « teumons » formées par des plantes non broûtées par les bestiaux, telles que les genêts, l'euphorbe, le mille-pertuis ; on ramasse, pour les placer en un seul tas, toutes les pierres roulantes ; on détruit les buissons de ronces, d'aubépines et de génévriers, partout où ils ne sont pas utiles comme abris pour le reboisement naturel par les sapins ; on coupe les arbres ou arbustes de mauvaise venue ; on herse le pâturage afin d'aérer le sol, d'y faire mieux



LE DOCTEUR LÉOPOLD DE REYNIER

DANS SA 95^{me} ANNÉE

(Voir article nécrologique, p. 58.)

pénétrer l'humidité et la chaleur indispensables à la croissance des bonnes plantes, toujours plus exigeantes que les mauvaises; on recueille avec soin les engrais naturels pour en faire un épandage rationnel; on s'occupe avec beaucoup plus de soins à conserver les bois en pleine croissance et à développer le reboisement du pâturage, un élément important de la fortune de notre pays. Enfin, on soigne mieux le bétail; ce n'est pas encore la perfection, et il y a place ici pour de nombreux progrès; qu'on le sache et qu'on le dise. L'agriculteur ne sort pas volontiers de ses habitudes. Un vieux régent disait quelquefois: « Il faut souvent sonner longtemps avant que les enfants viennent à l'école! » Eh bien, sonnons, sonnons toujours!

LOCUTIONS NEUCHATELOISES

D'aimables correspondants nous ont envoyé de nouvelles séries de ces bonnes locutions du crû, si savoureuses et qui ont tant amusé nos lecteurs ces dernières années. La place nous fait défaut pour en donner la suite; ce sera pour l'an prochain. En attendant, nous prions nos correspondants de continuer à noter les expressions pittoresques qui les frappent et de bien vouloir nous les communiquer.

Ph. G.

LOUIS FAVRE

Depuis que la nécrologie qu'on a lue plus haut était composée, notre pays a perdu plusieurs citoyens distingués. Nous devons remettre à l'an prochain le soin de leur rendre hommage; mais nous tenons à mentionner au moins Louis Favre, qui fut, jusqu'à cette année encore, un des collaborateurs les plus fidèles du *Messageur boiteux* et président d'honneur de notre comité de rédaction. Il nous a été enlevé le 13 septembre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans et demi.

« On sait, dit le *Musée neuchâtelois*, dont il avait été un des fondateurs, et dont nous nous approprions les paroles, on sait le rôle qu'il a joué dans notre vie locale, la variété de ses aptitudes et de ses connaissances, son infatigable activité, son intérêt, toujours en éveil, pour la chose publique. Tous nos lecteurs connaissent ses *Nouvelles jurassiennes* et ses romans, qui sont devenus si populaires. Nous aurons à consacrer une notice étendue à ce bon et fidèle serviteur de son pays. Aujourd'hui, nous nous bornons à lui adresser un souvenir reconnaissant et l'hommage de nos respectueux regrets. »

TABLE DES MATIÈRES

Pages		Pages
41	Chronique des principaux événements arrivés dans notre canton, du 1 ^{er} août 1903 au 31 juillet 1904	
47	Nécrologie neuchâteloise (avec planches)	
54	Le centenaire du <i>Messageur</i> (avec planches), par le Dr Châtelain	
70	Impressions de voyage, par E. Dubois.	
74	Pour les vieilles maisons, par Philippe Godet	
77	Napoléon III à Neuchâtel, par L. Favre	
	Bâtiment de la Compagnie des tramways de Neuchâtel, à l'Évole (avec planche)	86
	L'horlogerie suisse en 1903	88
	L'oncle Pierre et Sapho.	90
	La gare de La Chaux-de-Fonds (avec planche)	92
	Chronique viticole, par José Sacc	92
	A Noiraigue	94
	Chronique agricole	94
	Portrait du Dr Reynier	96
	Louis Favre	97



SUCHARD

LE GOÛTER, C'EST L'ADOPTER



SUCHARD

SANS RIVAL, POUR CROQUER



SUCHARD

PURE CRÈME CACAO ET SUCRE



SUCHARD

DÉJEUNER PAR EXCELLENCE

COMPLÉMENT DE LA NOURRITURE JOURNALIÈRE

au moyen de petites quantités de

L'HÉMATOGÈNE DU D^r HOMMEL

Hémoglobine concentrée et purifiée. Brevet de l'empire allemand N° 81891) 70,0.

...→ Correctifs de goût: Glycérine pure 20,0. Vin 10,0 incl. Vanillin 0,001.

Nutritif et fortifiant (contenant du fer organique) pour enfants de tout âge comme pour adultes.

Rapide augmentation d'appétit, rapide relèvement des forces corporelles, réconfortation complète du système nerveux.

Ci-après quelques attestations médicales, en tant que l'espace est disponible à cet effet. — De la littérature avec des centaines d'attestations médicales sera livrée aux intéressés, gratis et franco sur demande.

M. le D^r Friedländer, à Skole (Galicie), écrit: « J'ai fait de nombreux essais avec l'hématogène du Dr Hommel et je puis constater en toute bonne conscience qu'aucun remède employé comme tonique ne s'est montré aussi efficace que votre préparation. Je n'en connais par exemple pas un seul qui agisse d'une façon aussi bienfaisante et aussi fortifiante chez les enfants anémiques, rachitiques, ou en général en retard dans leur développement physique. Il produit les mêmes effets avantageux chez les jeunes filles à l'âge du développement normal, pour prévenir la chlorose, si justement redoutée. »

M. le D^r W. Fischer, à Prague: « Avec l'hématogène du Dr Hommel j'ai fait des essais chez trois enfants très affaiblis par de précédentes maladies (scarlatine et catarrhe intestinal) et qui étaient tellement anémiques que leur peau en semblait toute jaunâtre. Deux doses seulement de votre préparation donnaient déjà un résultat favorable surprenant. Mon cas le plus grave, concernant un garçon scrofuleux, a produit le meilleur et le plus extraordinaire succès. Le garçon qui, avant, ne voulait pas manger et restait toute la journée au lit, est à présent gai et vif, de sorte que ses parents ne peuvent pas le surveiller assez. »

M. le Prof. D^r Gerland, à Blackbrun (Angleterre): « A mon avis, l'hématogène Hommel est un excellent tonique cérébral (brain food) et donne d'excellents résultats dans la neurasthénie (brain-fag) dont souffrent tant de travailleurs intellectuels. Je félicite hautement mon confrère de sa découverte. »

M. le D^r Merten, à Berlin: « Votre hématogène s'est montré excellent dans un cas de rachitisme tenace chez un enfant de 2 ans. Cet enfant, qui auparavant ne pouvait pas marcher, commença à marcher déjà après l'emploi d'un flacon et son état de faiblesse s'améliora sensiblement pendant l'usage du second flacon. »

M. le D^r Peregger, à Holzgau (Tyrol): « J'ai eu l'occasion d'employer l'hématogène du Dr Hommel chez une fille paysanne de 21 ans, qui avait dû garder le lit apparemment pour cause d'une grave anémie (battement à la pointe du cœur, 120 pulsations à la minute, fortes crampes à l'estomac et manque d'appétit). Après prise du premier flacon, elle se sentait déjà un peu mieux; après le second, elle pouvait reprendre ses occupations habituelles au dehors, travailler assez dur et faire sans peine de longues courses dans la montagne. Jusqu'à présent je n'ai pas observé chez des anémiques au même degré que cette fille, une suppression aussi rapide des symptômes de maladie. »

M. le D^r Pust, médecin d'état-major, à Posen: « L'hématogène du Dr Hommel a produit chez mon enfant, qui, par suite de coqueluche était dans un état très réduit, un effet favorable vraiment étonnant. L'appétit s'accroissait de jour en jour, la chair redevenait ferme et la figure florissante. »

M. le D^r F. Grimm, médecin, à Berlin: « Je suis un admirateur enthousiaste de l'Hématogène du Dr Hommel. Je n'ai encore jamais vu quelque chose de pareil pour exciter l'appétit. Mon enfant, âgé de 2 1/2 ans, anémique-rachitique, que je tourmentais inutilement depuis des mois pour lui faire prendre sa nourriture, manifesta, dès le moment où je commençai de lui donner de l'hématogène, une vraie faim de loup. Naturellement, le poids du corps augmenta bientôt et l'aspect général devint meilleur. »

M. le D^r méd. Offergeld, à Cologne: « Ce qui m'a surtout frappé en ce qui concerne les effets de l'hématogène Hommel, c'est sa puissante action comme excitant de l'appétit, qui se manifestait dans tous les cas sans exception, et puis tout particulièrement sa qualité vivifiant tout l'organisme chez les personnes âgées. »

M. le D^r Rosenfeld, à Berlin: « J'ai employé l'hématogène du Dr Hommel pour un malade qui avait perdu toutes ses forces et qui prenait depuis longtemps, sans résultat appréciable, différentes préparations ferrugineuses, avec un tel succès qu'après le premier flacon, l'appétit, qui était devenu à peu près nul, était sensiblement revenu, ainsi que les forces. Le malade louait tout particulièrement le goût agréable du médicament. Après le second flacon, il était déjà si bien rétabli, qu'il put reprendre son métier, auquel il avait dû renoncer depuis longtemps. » (H-2111-I)

GARDEZ-VOUS DES FALSIFICATIONS! Pour cause de falsification et d'imitation de notre préparation sous des dénominations similaires, on est prié de DEMANDER EXPRESSÉMENT L'HÉMATOGÈNE DU D^r HOMMEL.

NICOLAY & C^o, { HANAU a. MAIN
ZURICH
LONDRES, E. C., 36 & 36a. St. Andrew's Hill.

Vertretung für Nordamerika: LEHN & FINK, William Street 120, New-York.

Haupt-Dépôt für Russland: Apotheke GROSS-OCHTA in St. Petersburg (Abteilung Hæmatogen).

Sunlight

Une bonne ménagère
connaît le secret de faire son
ménage économiquement.

L'usage du savon dans le ménage est d'une grande
dépense; il est donc très important de n'employer que
du bon savon. Le **Sunlight Savon** est absolument
pur et nettoye admirablement, il est donc à recommander
pour les grandes lessives.

Savonnerie Helvetia,

OLTEN.

Savon

Siroline

Médicament éprouvé contre affections pulmonaires, catarrhes des organes respiratoires, coqueluche, influenza, scrofules et asthénie.

Siroline est recommandée par les premiers professeurs et médecins comme remède très efficace contre maladies des poumons.

Siroline occasionne, des milliers d'expériences le prouvent, rapidement après son emploi par les phtisiques, une diminution de la toux et des expectorations, disparition des sueurs nocturnes si accablantes, augmentation de l'appétit et du poids corporel.

Siroline guérit la tuberculose pulmonaire à ses débuts et soulage dans les cas plus avancés.

Siroline est un remède hors ligne contre catarrhe chronique des bronches. (H-1551-I)

Siroline détermine auprès des personnes anémiques, maigres et faibles, l'accroissement de l'appétit et du poids corporel. C'est donc un précieux remède contre la maigreur.

Siroline est, grâce à sa saveur et son goût agréables, prise facilement par les palais les plus délicats et même les enfants. Surtout chez les enfants scrofuleux, elle amène une prompte amélioration de l'état général et écarte les apparences scrofuleuses.

Siroline est surtout recommandable pour seconder les traitements dans les stations climatiques.

La Siroline se trouve dans les pharmacies, en flacon d'origine d'environ 150 gr., en vente au prix de fr. 4.

Se méfier des contrefaçons et les refuser

Siroline n'est véritable que lorsque chaque flacon est revêtu de notre raison sociale

SEULS FABRICANTS

F. HOFFMANN-LA ROCHE & C^{ie}

Fabrique de produits chimiques,

BALE

LIVRE GRATUIT DU D^r SANDEN

POUR LES HOMMES



Etes-vous nerveux? Avez-vous «vieilli» trop tôt? Vous sentez-vous affaibli à la suite d'erreurs de jeunesse? Dans ce cas, ma brochure illustrée, envoyée gratis et franco, ne manquera pas de vous intéresser. Vous y trouverez la description très détaillée de ma merveilleuse

CEINTURE ÉLECTRIQUE DU D^r SANDEN

avec **suspensoir électrique**, le meilleur remède du monde. Portée la nuit, elle guérit pendant le sommeil. On en ressent les courants instantanément. Elle vous donne chaque jour une vie nouvelle, et bientôt vous vous sentez plus fort que jamais. Avec mes bandages spéciaux pour les bras, les jambes et le cou, elles constituent un remède permanent contre

les RHUMATISMES, le LUMBAGO, etc.,

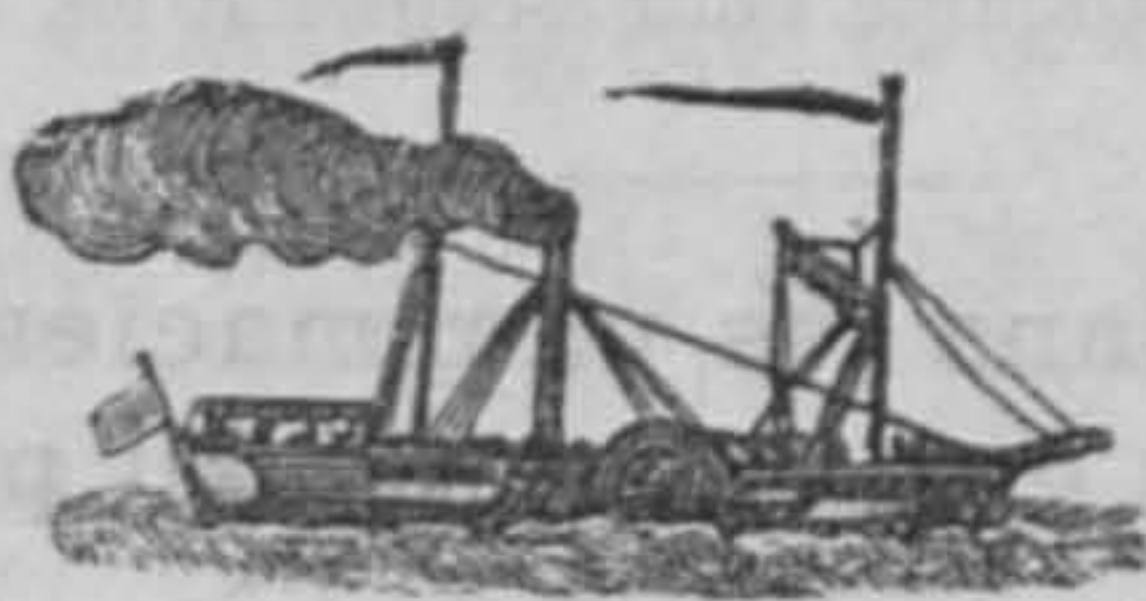
tandis que mes disques pour le foie ou l'estomac apportent un soulagement presque immédiat dans les cas de **dyspepsie, constipation, maladies du rein et du foie, etc.** C'est un remède parfaitement naturel, dont, indistinctement, tous les membres d'une même famille peuvent se servir. Ecrivez-moi, dites-moi bien ce dont vous souffrez, et je vous donnerai mes conseils à titre absolument gracieux. Mon bureau principal est à Paris, parce que cette ville est la plus centrale de l'Europe. Maison fondée en 1869. H-5502-I

Ecrivez dès aujourd'hui pour me demander mon livre gratuit.

D^r K.-D. SANDEN, 15, rue de la Paix, PARIS (France).

Pour l'Amérique

*Voyage maritime
le meilleur
et le plus rapide*



*Seulement 8 jours
du
Havre à New-York*

Expédition de Bâle par le Havre pour New-York par paquebots français rapides. Nous expédions en outre par toutes les autres lignes maritimes depuis tous les ports d'Europe à destination de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud et de l'Australie.

ROMMEL & C^{IE}

— BALE —

et leurs agents: MM. Simon Gohniat, Porrentruy; Robert Brindlen, Sion; Jules-Numa Robert, agence, Chaux-de-Fonds; Perrin & C^{ie}, Lausanne. H-2356-I

40 ANS DE SUCCÈS
DANS TOUTES LES PHARMACIES

Extraits de Malt du Dr. Wander



Véritable extrait de Malt pur « Dr Wander ». Excellent remède émollient et fortifiant contre la toux, les affections du larynx, de la gorge et de la poitrine. **Le petit bocal original 1 fr. 30. Le grand bocal orig. 3 fr.**

Extrait de Malt à l'iodure de fer « Dr Wander ». 40 ans de succès comme dépuratif contre les affections scrofuleuses, dartres, eczémas, etc., incomparable remplaçant de l'huile de foie de morue. **Le petit bocal original 1 fr. 40. Le grand bocal original 4 fr.**

Extrait de Malt au phosphate de chaux « Dr Wander ». Brillant succès contre les maladies des os, suppurations prolongées. Excellente nourriture pour enfants rachitiques et débiles. **Le petit bocal original 1 fr. 40. Le grand bocal original 4 fr.**

Extrait de Malt ferrugineux « Dr Wander ». Excellent remède contre l'anémie et ses suites. Très recommandé dans la convalescence après des couches laborieuses, maladies affaiblissantes, etc. **Le petit bocal original 1 fr. 40. Le grand bocal original 4 fr.** (H-5211-I)

Sucre et Bonbons de Malt du Dr Wander. Généralement réputés et encore sans rivaux, en vente partout.

NOUVEAU: OVOMALTI. Merveilleux aliment de force naturelle pour convalescents, neurasthéniques, anémiques, nourrices, vieillards. Le meilleur déjeuner complet pour enfants et adultes. **Prix de la boîte 1 fr. 75.**

Fabrique de produits diététiques au Malt Dr A. WANDER, Berne.

GRATIS!! GRATIS!!

Sur une demande adressée
au dépôt de la maison de Ricqlès, Boulevard de Cluses à Genève,
vous recevrez gratis un échantillon d'Alcool de menthe

DE RICQLÈS

Ce délicieux produit hygiénique est indispensable dans un ménage, il est souverain contre *les maux d'estomac, les indigestions, la diarrhée, la cholérine* et aussi contre *les nausées et les maux de tête.*

Grâce à son parfum exquis et à ses propriétés antiseptiques, le Ricqlès est aussi très apprécié pour les soins de la bouche et des dents.

65 ANNÉES DE SUCCÈS

(H 4881 J)

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY, PARIS 1900

Exiger du Ricqlès.

Un remède populaire
ayant
fait ses preuves
depuis 35 ans contre

Affections pulmonaires

C'EST LE

SIROP CALCAIRE FERRUGINEUX SOUS-PHOSPHATÉ

HERBABNY

De nombreuses notabilités médicales ont fait des essais avec le sirop calcaire ferrugineux Herbabny et obtenu des résultats surprenants contre **catarrhes pulmonaires, toux et engorgements**, en outre contre **pâles couleurs, anémie, scrofuleuse, rachitisme, faiblesses**, également précieux pour **convalescents**.

Cette préparation est reconnue comme un remède provoquant rapidement l'appétit, procurant un sommeil paisible et réparateur, dissolvant les glaires, apaisant et écartant la toux, diminuant les sueurs nocturnes, assurant, à l'aide d'une nourriture rationnelle, la formation du sang et, chez les enfants, grâce à ses propriétés calcarifères le développement de l'ossature, donne un teint plus frais, augmente les forces et le poids corporel dans une grande mesure.

PRIX DU FLACON : 3 Francs.



Demander expressément, dans les pharmacies, le

Sirop calcaire ferrugineux Herbabny

et faire attention à la **marque de fabrique** ci-contre, dont chaque flacon doit être revêtu. — *Production unique et expédition directe par la*

Pharmacie „zur Barmherzigkeit” du Dr HELLMANN

Vienne VII, Kaiserstrasse, 73-75.

H-5492-I

En vente dans la plupart des Pharmacies.

Notre principe

de ne vendre que ce qu'il y a de meilleur, nous a seul assuré notre grande

clientèle, que nous espérons encore augmenter par un service prompt et réel.

Hug Frères & C^{ie}, Bâle

Maison de confiance la plus ancienne, la plus importante et la plus renommée en Suisse

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

EN TOUS GENRES

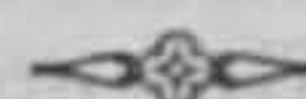


Représentation des meilleures fabriques de la Suisse et de l'étranger.



CHOIX IMMENSES

et sans rival



Fabrication d'instruments en cuivre, en qualités courantes et artistiques.

CONDITIONS de paiement extrêmement avantageuses

ATELIERS DE RÉPARATIONS

DEMANDEZ NOS CATALOGUES GRATUITS contenant tous les renseignements désirables

Ne vous laissez pas tromper par des offres à vil prix, et n'achetez jamais que du bon, car tout ce qui ne coûte rien ne vaut rien.

H-5657-I

Pianos, Harmoniums

BRÜNING & BONGARDT BARMEN
SEUL VENDEUR EN SUISSE
DES HARMONIUMS - HOFBERG



PREMIÈRE MARQUE ALLEMANDE
LIVRAISON A L'ESSAI FRANCO

FORTS RABAIS - GARANTIES ÉCRITES

Demandez superbe cata-
logue gratis au représentant
général

E. C. Schmidtmann, Bâle

Gundeldingerstrasse 434 H 6999 J

UN VRAI TRÉSOR

Tous ceux dont la santé a été altérée par les excès de la jeunesse, trouveront un excellent guide et conseiller dans l'ouvrage du *D^r Retau* :

La préservation de soi-même

dont la traduction en français a été faite sur la 80^{me} édition allemande. Des milliers de malades qui expiaient les fautes de leurs excès, doivent le rétablissement de leur santé à la lecture de ce livre. Un fort volume in-18 contenant 27 gravures. Prix : 4 fr., au *Verlags-Magazin*, Neumarkt, 21, Leipzig (Saxe), ainsi que dans toutes les librairies. (H-3680-I)

Lessive Phénix

le meilleur produit connu pour le blanchissage du linge, auquel il donne une blancheur éclatante, sans en altérer le tissu, ce qui est prouvé par une expérience de plus de 20 ans.

REDARD & Cie, Fabricants

à Morges. H 5586-I

Le plus puissant purgatif du sang: H-9490-I

**TISANE
MORIN
DÉPURATIVE
MERVEILLEUSE**

Prix : 1 fr. le paquet bleu. Les 6 pour 5 fr.

Pharmacie MORIN, 21, place de la Palud, Lausanne.

GUÉRIS

de rhumatismes, goutte, asthme, affections des poumons, de la poitrine, du bas ventre, maux d'estomac et des intestins, de faiblesses nerveuses, des milliers de patients, par le procédé de H.-J. SCHUMACHER, méd. et pharm. diplômé, à Niederurnen (Suisse). Traite par correspondance. Brochure avec méthode et lettres de remerciements de personnes guéries, gratis. Que celui qui désire savoir ce qui lui manque et veut être guéri, envoie son urine.

Varices, ulcères, plaies persistantes, sont durablement et promptement soulagées et même guéries, ainsi que

jambes ouvertes, etc.

par l'emploi du

VARICOL

du Dr J. Goettig à Bâle. — Spécialité qui a fait ses preuves dans des centaines de cas, même invétérés.

En usage dans différents hôpitaux. — Prix 3 fr le pot. — Envoi contre remboursement. H-6363-I

Brochure gratis.

Baume Saint-Jacques

de C. Trautmann, pharmacien, Bâle

Marque déposée. — Prix 1 fr. 25

Remède souverain et inoffensif pour la guérison rapide de toutes les plaies en général : **ulcérations, coupures, brûlures, varices, pieds ouverts, hémorroïdes, éruption de la peau**, etc. — Se trouve dans les pharmacies. — **Dépôt général:** H-4584-I

Pharmacie Saint-Jacques, Bâle.

Garantie
2- resp. 5 ans.
(H-2354-I)



Garantie
2 resp. 5 ans.

BICYCLETTES les plus élégantes, les plus durables et marchant le plus facilement, **motocyclettes** et tous **accessoires**, sont fournis à des prix d'un bon marché inconnu, par la

Fabrique d'armes Kreiensen (Allemagne)

Catalogue n° 4 envoyé de suite gratis et franco à chacun.

LE „HAIR GROWER”

de JOHN CRAVEN-BURLEIGH, c'est la

VÉRITABLE GUÉRISON DE LA CALVITIE!

L'enquête faite tout récemment par le DAILY MAIL de Londres au sujet de la calvitie prématurée a attiré l'attention du monde. Je m'adresse aux milliers de lecteurs de cet almanach



que la question intéresse particulièrement. Je demande instamment que toute personne chauve ou qui souffre d'une calvitie naissante ou avancée m'envoie une carte postale avec son nom et adresse lisiblement écrits. Par retour du courrier, je lui enverrai à titre gracieux une boîte de mon produit renommé le « Hair Grower ». De cette façon, vous ferez l'expérience vous-même, sans aucun frais, et vous pouvez être assuré d'un résultat plus satisfaisant, si vous prenez la peine de suivre soigneusement et intelligemment les instructions — qui sont très simples — pour le traitement chez soi. Actuellement, je reçois plus d'attestations que jamais, et cependant, je fais moins de publicité qu'autrefois. Cela s'explique par le nombre toujours croissant des clients nouveaux qui me sont recommandés personnellement par mes clients guéris. Mon produit n'est pas liquide; je le présente sous forme de pommade. Il démontre, en son application sur le cuir chevelu, une puissance chimique exceptionnelle. La chevelure obtenue par son emploi n'a rien de factice; elle est normale, solide et fournie. Mon produit est employé avec un égal succès par les personnes des deux sexes et de tous âges.

Les cheveux poussent, alors que tout autre remède a échoué.

De milliers d'attestations, j'extrais les suivantes. Les lettres originales (entières et avec adresses) sont toutes à la disposition des personnes qui voudront bien prendre la peine de passer à mon bureau.

Témoignage du public.

Ch. Vatin, Ham (Somme). — « Je ne saurais comment vous montrer ma reconnaissance. Depuis trois ans j'avais une plaque large comme une pièce de 2 fr.; j'ai employé l'échantillon de votre « Hair Grower » et les cheveux repoussent. »

Gabrielle Blois, Saint-Géry (Dordogne). — « Je vous écris avec une grande joie, car je puis vous dire que j'étais chauve et, maintenant que j'ai employé deux boîtes de votre pommade, mes cheveux poussent avec une vigueur invraisemblable. Je me ferai une grande joie de vous recommander à toutes les personnes qui auront besoin de votre remède. »

(H-7004-I)

M. Henri Moinet, Chinon (Indre et Loire). — « Je certifie que j'ai employé trois boîtes de la pommade appelée « Hair Grower » pour me guérir de la calvitie tonsurale. La partie qui se trouvait dénudée est maintenant entièrement recouverte de cheveux. J'adresse mes plus chaleureuses félicitations à M. John Craven-Burleigh pour la merveilleuse découverte faite par lui. »

M. Joseph Pasquier, à la Chapelle (Basse-Mer). — « Je viens vous remercier de votre pommade, car depuis plus d'un an j'étais chauve. Depuis deux mois je vois avec plaisir mes cheveux repousser tous les jours. Dès que j'ai employé votre pommade, ma chevelure devient aussi abondante qu'auparavant. »

Mon véritable « Hair Grower » n'est pas une teinture. Il ne contient aucune matière métallique ni empoisonneuse; il est absolument inoffensif.

DEMANDEZ LA BOITE GRATUITE

Vous pourrez remarquer un trait saillant dans ces lettres de témoignage. Les signataires sont ceux qui, sincèrement et sans que leur intérêt soit en jeu, disent, de leur propre gré, ce que le « Hair Grower » de John Craven-Burleigh a fait pour eux. Demandez aujourd'hui, par carte postale, une boîte gratuite de mon produit: vous la recevrez par retour du courrier.

S'adresser à JOHN CRAVEN-BURLEIGH, 255, P., rue Saint-Honoré, Paris.

Pilules suisses «ONI»

sont protégées légalement dans tous les Etats, recommandées par tous les médecins comme un remède pas nuisible et agissant sûrement sur toute espèce de

MAUX DE TÊTE et INFLUENZA

préparées par la Rosen-Apotheke **HEER & Co**, BALE

SUCCÈS CERTAIN
surprenant

Se trouvent dans toutes les pharmacies. Prix : 2 fr. la boîte originale avec mode d'emploi

Demandez échantillon gratuit contre envoi de 15 cent. en timbres-poste pour port et emballage, avec adresse exacte.



REMÈDE de FAMILLE
indispensable

Les commandes et la correspondance doivent être adressées à notre dépôt général A. Dreimann. Bâle, Spalentorweg, 31. Téléphone 2562.

■ Nous prions de bien faire attention au nom **Pilules suisses «Oni»**.

Seules véritables avec la marque déposée

H-7050-I

LA FAMILLE

JOURNAL POUR TOUS, ILLUSTRÉ

Paraissant deux fois par mois et formant à la fin de l'année un volume de près de 600 pages avec plus de 80 gravures.

NUMÉRO SPÉCIMEN GRATIS

Nouvelles, biographies, histoire, géographie et voyages, chroniques scientifique, industrielle et géographique régulières, travaux féminins et recettes de ménage. Tel est le contenu varié de ce journal que son extrême bon marché met à la portée de toutes les bourses.

PRIX: 5 Francs PAR AN

pour la Suisse et tous les pays, port compris.

H-7139-I

Bureau chez **GEORGES BRIDEL & Co**, à Lausanne

UN BON CONSEIL EST TOUJOURS ÉCOUTÉ * * * *

Pourquoi faire vos commandes en Allemagne? puisque, en Suisse, il existe une

Maison de confiance

Fondée en 1804



F. F. F. FRÈRES

à LAUSANNE

Manufacture générale d'instruments de musique, qui vous fournira un instrument de bonne qualité, dont vous n'aurez pas à vous repentir. Spécialité d'Accordéons, Harmonicas, Violons, Mandolines et Guitares. (H-6007-I)

→ Prix sans concurrence, vu la qualité ←

Adressez-nous votre ordre et vous épargnerez votre argent. Nombreuses références. — Catalogue illustré gratis.

GRANDE RENOMMÉE

LA CURE DE RAISINS

appropriée à toutes les saisons

Traitement et guérison du manque d'appétit, dyspepsie, furonculose, boutons et rougeurs de la peau, eczéma, diabète, rhumatismes, etc., par le

FERMENT PUR de RAISINS
des pays chauds

sélectionné et acclimaté à la vie physiologique, par G. JACQUEMIN, sous le haut patronage de M. le prof. E. Jacquemin, membre associé national de l'Académie de médecine, directeur honoraire de l'École de pharmacie de Nancy. H-7038-I

Demandez brochure gratuite et certificats à

BURMANN & Co

INSTITUT LA CLAIRE, Le Locle (Suisse)

Seul concessionnaire pour la Suisse du véritable

FERMENT JACQUEMIN

S'adresser dans toutes les pharmacies. Refusez les contrefaçons, offertes à prix réduits.

Sirop Pagliano

Reconnu le meilleur — Dépuratif du Sang — Préparé depuis l'année 1838 par

liquide ou en poudre

LE PROF. GIROLAMO PAGLIANO, Florence (Italie)

Via Pandolfini

DÉPÔTS DANS TOUTES
LES PHARMACIES



Faire attention au nom « GIROLAMO PAGLIANO », vu qu'il existe des contrefaçons. (H-7685-I)

AUX AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS DE BÉTAIL Si vous voulez entretenir votre bétail en bonne santé et augmenter rapidement la production du lait,

÷ ÷ **EMPLOYEZ LA ROMANDE** **POUDRE CORDIALE POUR LE BÉTAIL** ÷ ÷

préparée sous le contrôle de l'UNION PHARMACEUTIQUE ROMANDE. Prix du paquet: 2 francs.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES. — RABAIS PAR QUANTITÉS. (H-9538-I)

CHOCOLATS



Délecta
Auto-Noisette
exquis H-4898-I
pour croquer

Fabrique de Sonnettes en Acier

Garanties incassables et parfaite sonorité



DÉVOUASSOUD

Marque de fabrique déposée à CHAMONIX (H.-Savoie)

Plus de 30,000 pièces vendues annuellement.

MÉDAILLES: PARIS, TURIN, CHAMBÉRY,

LYON, ALBERTVILLE, etc. (H-7999-I)

EN 2-8 JOURS

les goîtres et toute grosseur au cou disparaissent. Un flacon de mon eau antigoitreuse coûte 2 fr. 20 franco. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et dureté d'oreilles. — Un flacon 2 fr. 20 franco.

H-2952-I S. FISCHER, méd. à Grub (App. Rh.-E.).

Découpage

Grand assortiment (H-6365-I)

d'Outils, Bois, Dessins, Machines, Vernis, etc.

Fournitures complètes

POUR LE MONTAGE des OBJETS EN BOIS DÉCOUPÉ

Ancienne maison S. DELAPIERRE

G.-E. REYMOND

Transféré quai de l'île, 7. GENÈVE, en face de la place Bel-Air

Catalogues du découpage gratuits.

Catalogue de l'outillage d'amateur, 50 centimes.

Pil. Aperientes « Kleewein »

EXCELLENT PURGATIF

doux, agissant sans douleurs, pouvant être pris dans n'importe quel état. Prix d'une boîte, 3 fr. En vente dans toutes les pharmacies du monde, ou expédition par la pharmacie de l'Aigle S. E. Kleewein, Krems s. Donau, p. Vienne. Échantillons gratuits et franco dans tous les pays. H-5498-I

Régie des annonces ex-locales du « Messenger Boiteux »

Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER

Succursale Saint-Imier — Le gérant: V^m SCHÖNEBERGER

AMEUBLEMENTS CHARLES GOGLER

CHAUX-DE-FONDS — Rue de la Serre, 14

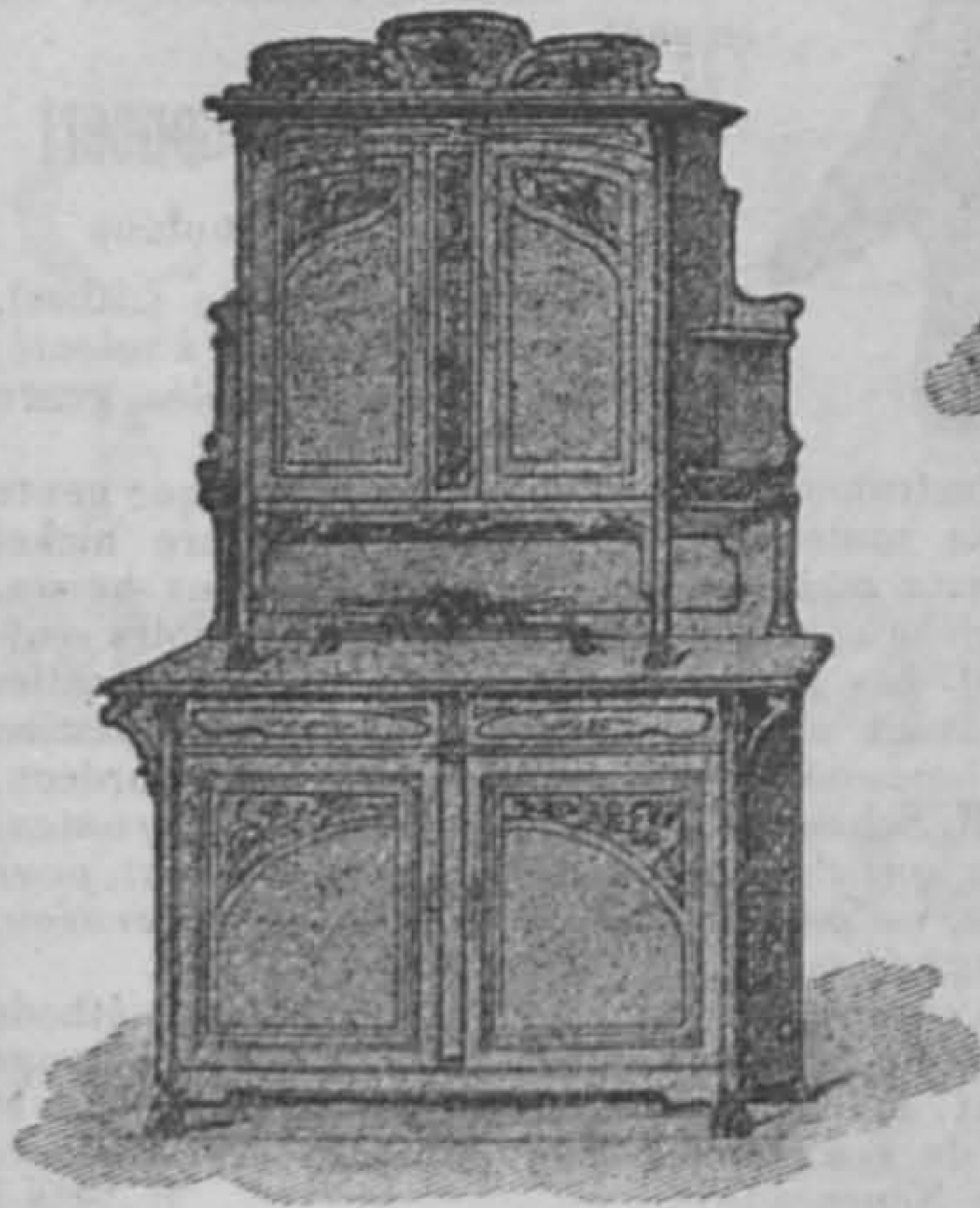
Fabrique neuchâteloise
de H-10118-I

MEUBLES
Les Geneveys-sur-Coffrane

SALLE A MANGER
« MODERN STYL »

Buffet noyer ciré, 1^m,40 de large,
1 table, 3 allonges, 105/130,
6 chaises, placet cuir, uni,

Fr. 850



POUR L'AMÉRIQUE

Nous organisons chaque semaine, aux conditions les plus favorables, des transports de grandes sociétés d'émigrants avec des bateaux à vapeur rapides, à doubles hélices, du dernier système. (H-4863-I)

Payements en Amérique, franco à domicile, contre quittance originale délivrée au payeur.

La plus ancienne et la plus importante agence générale

ZWILCHENBART

Bale, Centralbahnplatz 9. New-York, Greenwichstreet 61
ou ses agences.

Seule agence d'émigration avec propre bureau à New-York se chargeant de recevoir et de transporter plus loin ses passagers.



Il y a 38 ans que le seul véritable

BAUME MERVEILLEUX ANGLAIS

Max Zeller, pharmacien, Romanshorn, a été inventé.

C'est un remède insurpassable contre toutes les affections des poumons, du cœur, du foie, de l'estomac, des intestins, de la matrice, etc.; comme usage externe excellent pour guérir les blessures.

Exiger la marque déposée ci-contre avec le nom « Max Zeller, Romanshorn », car de nombreuses falsifications (sous étiquette analogue) sont mises en vente.

Donnant suite à un désir exprimé depuis longtemps, je vends maintenant mon Baume merveilleux anglais, en dehors des petits flacons habituels de 50 ct., en plus grands flacons, savoir en gros flacons originaux de 6 fr., en 1/2 flacons originaux de 3 fr. 25 et en 1/3 flacons originaux de 2 fr. — Au cas où à l'une ou l'autre place ces flacons ne sont pas encore obtenables, prière de s'adresser directement au fabricant. (H-6996-I)



MAX ZELLER, pharmacien, ROMANSHORN

Henri Mathey
 Premier-Mars, 5
LA CHAUX-DE-FONDS
MACHINES A COUDRE
VÉLOCIPÈDES
 DES MEILLEURES MARQUES
 Vente à l'essai — Paiements faciles
TÉLÉPHONE H-8551-I

THÉ BURMANN

préparé par



J. Burmann

pharmacien

LE LOCLE

(SUISSE)

De tous les thés dépuratifs connus, le **Thé Burmann** purgatif, rafraîchissant, antiglaireux, est le plus estimé, pour sa préparation soignée et ses qualités éminentes pour guérir les constipations, migraines, étourdissements, acrétes du sang, jaunisse, hémorroïdes, etc.

La faveur dont il jouit a fait naître une foule d'imitations. Exigez donc dans chaque pharmacie le véritable H-4480-I

Thé Burmann

à 1 fr. la boîte

n'échauffant pas l'estomac et n'irritant pas les intestins, comme les pilules purgatives.



Instruments de musique et cordes en tous genres sont fournis à prix très bon marché et sous garantie par la Fabrique Gläsel & Mössner, Markneukirchen (Saxe) n° 21. (H-4576-I)
 Catalogue général gratis.

Publicité de 1^{er} ordre dans le canton de Neuchâtel

PUBLIEZ VOS ANNONCES DANS LA

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Le journal le plus répandu
 au Chef-lieu, au Vignoble et dans le reste du Canton



NOUVEAU NOUVEAU

Musique

POUR SEULEMENT
 6 fr. 25

l'envoi contre remboursement un élégant

Harmonica Zither-Concert

à trois registres boutons

incl. registre tremolando (zither), au moyen duquel on peut, à volonté, faire de la musique tremblée, genre orgues italiens.

Ce superbe instrument est à double chœur, musique genre harmonium, voix soutenue, dix touches, claviature nickel ouverte, notes avec ressorts à boudins inusables, deux basses, deux fermoirs riche ornementation nickel, deux doubles soufflets, coins métal. Les lettres de remerciements et nouvelles commandes arrivant chaque jour confirment la réputation universelle des harmonicas Suhr. A propos de cet accordéon, à 6 fr. 25, M. H. Schneider, de Werneck écrit: *Instrument reçu, tous ceux qui l'ont vu se demandent comment, pour si peu d'argent, on peut fournir un semblable accordéon. Nouvelle commande suit.*

Avec jeu de cloches, 40 cent. en plus. Nouvelle méthode gratuite et garantie pour apprendre soi-même. On échange ou rend l'argent. Prix courant de tous instruments gratis et franco. Prière de commander à la première des fabriques d'accordéons de Neuenrade: H-7228-I

Heinr. SUHR, Neuenrade, 20 (Westf.)

MARQUE



DÉPOSÉE

H-8551-I

Topique antirhumatismal « Indole »

guérit rapidement les rhumatismes, les névralgies, la goutte, le lumbago, le torticolis, la sciatique, les refroidissements, la grippe, etc.

Pastilles antirhumatismales « Indole »

traitement interne du rhumatisme, névralgies, goutte, refroidissements, grippe, etc.

Dans tous les cas graves, ces deux préparations peuvent s'employer simultanément.

Emplâtre perforé « Indole »

le plus rapide et le plus sûr de tous les emplâtres. Succès toujours croissant dans les cas de bronchites, rhumatismes, lumbago, crampes, maux et faiblesse des reins. Refroidissements. — Ces spécialités ayant été contrefaites, exiger toujours la marque de fabrique déposée et la signature du fabricant.

Médaille d'or Paris 1903

Hors concours, membre du Jury, Lyon 1904.

Envoi contre remboursement ou timbres-poste.
 Dépôt pour la Suisse romande:

Pharmacie H. BERGER

Rue Léopold Robert, 27, LA CHAUX-DE-FONDS

Grande Maison de Blanc

C. DE L'HARPE

12, Fusterie, GENÈVE

H-9539-I

TROUSSEAUX de ménage
TROUSSEAUX de corps
confectionnés dans les ateliers de la maison
LITERIE riche et plus simple, très soignée

BULLETIN FINANCIER SUISSE

28^{me} ANNÉE

PARAIT A LAUSANNE, CHAQUE SAMEDI

Analyses raisonnées des rapports de banques et sociétés anonymes. H-7001-I
Renseignements sur les affaires financières suisses et celles de l'étranger.
Listes de tirage de toutes les valeurs suisses et des principales valeurs étrangères.
Les porteurs de valeurs à lots trouvent tous renseignements pouvant les intéresser.
Abonnement directement chez les éditeurs: **Ch. Masson & C^{ie}**, banquiers, à **Lausanne**.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Pour la Suisse, un an 6 fr.; 6 mois 3 fr. 50. — Pour l'étranger, un an 8 fr. 50; 6 mois 4 fr. 50.

La publicité est réservée spécialement aux affaires financières.

Prix des annonces: 25 centimes la ligne ou son espace; pour l'étranger, 50 centimes.

-
-  **Cuves à lait** coniques et droites, embouties.
 -  **Bidons à transporter le lait** système Zoug et autres
 -  **Seaux à traire** emboutis.
 -  **Mesures à lait** embouties. H-4882-I
 -  **Rafraîchissoirs à lait** de divers systèmes et grandeurs.

Le tout fabriqué d'un matériel solide et bien étamé. — PRIX MODÉRÉS

METALLWAREN-FABRIK ZUG, S. A. ZOUG

Usine d'emboutissage, d'émaillage et d'étamage

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

Delachaux & Niestlé

NEUCHÂTEL

Nouvelles Publications

- RIBAUX, Ad. Jean de Naples, un volume in-12, broché fr. 3.50, relié fr. 4.75
- FAVRE, Louis. La fille du taupier, un volume in-12, br. fr. 3.50, relié fr. 4.75
- FARRAR, F. W. Eric, 3^{me} édition illustrée, un volume in-12,
broché fr. 3.50, relié fr. 4.75
- ROSEGGER, Pierre. Les papiers du maître d'école, un volume
in-12 broché fr. 3.50, relié fr. 4.75
- NOSSEK, M. Marthe, un volume in-12 broché fr. 3.—, relié fr. 4.25
- AURORE NOUVELLE. Histoire d'une âme, extraite des mémoi-
res d'un médecin, un volume in-12 broché fr. 3.50
- SCHNELLER, L. Courses d'apôtres, traduit de l'allemand par
J. Gindraux, un volume in-8 illustré hors texte . . . broché fr. 7.50
relié fr. 10.—
- PLUVIANNES. Histoires des quatre saisons, avec 20 illustrations
de Ch. Meltzer, un volume in-12 pour enfants de 6 à 12 ans,
broché fr. 2.50, relié tranches dorées fr. 3.50
- Noël, belle brochure de Noël, de 32 pages, richement illustrée, texte
de divers auteurs —.20
- CHALIÈRE, M^{me}. Jours de fête, poésies et vœux.
1^{er} volume « Pour les tout petits » fr. 1.25
2^e volume « Pour les jeunes » fr. 1.50
3^e volume « Pour les aînés » fr. 1.50
- Paroles et textes pour 1905 reliures à fr. —.75, 1.—, 1.25 et 1.75

New Century Calligraphe

Machine à écrire
de 1^{er} ordre
munie des derniers
perfectionnements.
Rapidité - Toucher léger
Solidité



La New Century Calligraphique est classée parmi les meilleures machines à écrire. Elle est livrée à l'essai à tout amateur pendant huit jours.

Demander la brochure descriptive qui est envoyée gratis et franco.

PRIX FR. 575.—

Delachaux & Niestlé, Neuchâtel

Représentants pour les cantons de Neuchâtel, Vaud, Fribourg, Valais et le Jura bernois.

PAPETERIE DELACHAUX & NIESTLÉ NEUCHATEL

Nouvelle plume à réservoir

φ φ φ φ φ φ pour la poche

INDIAN

PRIX FR. 1.75

Malgré son prix extraordinairement modique, cette plume très bien construite et d'un emploi facile, donnera pleine satisfaction à ceux qui l'utiliseront.

En vente à la même adresse:

Tous genres de **PLUMES RÉSERVOIR** qualité supérieure

avec becs en or, de fr. 4.— à fr. 28.—.



A quiconque désire une bonne plume,
DURABLE, nous conseillons

la nouvelle plume



MERCURE

en acier anglais de première qualité, que nombre de maisons de commerce ont déjà adoptée pour leurs bureaux. Cette plume de fabrication très soignée rivalise avec les meilleures marques connues.

On la trouve en trois pointes différentes, dans toutes les bonnes papeteries, au prix de **fr. 2.75** la boîte.

Des cartes d'échantillons sont envoyées **gratis** à toute personne qui en fait la demande aux propriétaires de la marque :

Papeterie Delachaux & Niestlé
A NEUCHÂTEL



Nouveauté intéressante

et utile pour tout le monde

Petite imprimerie en caractères caoutchouc

Famos

Son prix très bas met ce petit appareil à la portée de chacun, même des enfants.

- N° 1, avec 58 lettres majuscules, boîte en carton **75 Ct.**
N° 7, avec 52 majuscules, 93 minuscules, 21 chiffres et divers signes, boîte en carton **1 Fr. 75**
N° 5, avec 58 majuscules, 85 minuscules et 20 chiffres, boîte en bois **1 Fr. 90**
N° 6, avec 115 majuscules, 170 minuscules et 40 chiffres, boîte en bois **3 Fr.**
N° 304, avec 114 majuscules, 358 minuscules, 40 chiffres et divers signes et ornements, boîte en métal **6 Fr. 75**

EN VENTE A LA

Papeterie Delachaux & Niestlé
A NEUCHÂTEL

Imprimerie - DELACHAUX & NIESTLÉ - Reliure

ATELIERS : Passage M. Meuron 2 a.

Impression de Livres, Journaux et Revues, Rapports, Thèses, Règlements.

Actions, Chèques, Traités, Registres, Factures.

Enveloppes, Papier à lettres. — Musique notée. — Impressions chromos.

Reliures et dorures en tous genres.

Lettres de mariage, Cartes de fiançailles. Cartes de visite dans les genres les plus nouveaux.

JOURNAUX CIRCULANTS

La faveur dont jouissent nos **Journaux circulants** nous engage à vous proposer de profiter de ce moyen si peu coûteux et si commode de vous procurer une lecture abondante, instructive et récréative.

Au prix de **fr. 25** pour la ville de Neuchâtel et de **fr. 40** pour les abonnements expédiés par la poste, nous servons à nos abonnés les journaux suivants :

- | | |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| 1. Bibliothèque universelle. | 11. Journal de la jeunesse. |
| 2. Revue des Deux Mondes. | 12. Magasin d'éducation. |
| 3. Revue des Revues. | 13. Über Land und Meer. |
| 4. Revue bleue. | 14. Illustrierte Zeitung. |
| 5. Annales politiques et littéraires. | 15. Fliegende Blätter. |
| 6. Illustration. | 16. London News. |
| 7. Monde illustré. | 17. Revue de Paris. |
| 8. La Nature. | 18. Monde moderne. |
| 9. Le Tour du Monde. | 19. Semaine littéraire. |
| 10. La Patrie Suisse et le Papillon. | 20. Die Moderne Kunst. |

Journaux d'actualités, revues littéraires, journaux pour la jeunesse, grands journaux illustrés les plus estimés de France et de l'étranger, notre liste répond à tous les goûts et tous les âges.

L'échange des journaux se fait le mercredi ou le vendredi de chaque semaine. Pour les contenir, la librairie fournit un porte-feuille au prix de 2 fr. 50.

Les abonnements sont annuels et partent du 1^{er} janvier.

Comme il est nécessaire que nous connaissions sans retard le chiffre de nos abonnés afin d'organiser le service régulier dès le commencement de l'année prochaine, nous prions les amateurs de nous transmettre au plus vite leur demande d'abonnement.

Varices

Soulagement immédiat et guérison certaine des plaies variqueuses et ulcères par l'emploi de la **Pom-made du Dr Burkhardt**. Certificats à disposition. Pour les varices non ouvertes prendre le liniment du docteur Burkhardt

Pharmacie **GRANDJEAN**, Lausanne

(H-5461-I)

RÉSINOLINE LA CLAIRE

Nouvelle huile sans odeur



Marque déposée.

pour enduire et conserver les parquets de bois dur et les planchers de sapin, les escaliers en bois, etc. S'emploie surtout pour les planchers des locaux où l'on circule beaucoup, tels que : cafés-restaurants, brasseries, magasins, bureaux, ateliers, salles d'école, corridors, etc.

Empêche la formation de la poussière pendant le balayage. (H-7138-I)

UN FRANC LE LITRE

Emploi facile. — Hygiénique

BON MARCHÉ. SUCCÈS GARANTI

Dépôts dans toute la Suisse

Usine de La Claire

LE LOCLE (Suisse)

L'ODONTOL

est l'Elixir dentifrice par excellence, il arrête rapidement la carie, fortifie les gencives, prévient les maux de dents et purifie l'haleine. — Son emploi est très agréable.

Prix: Fr. 1.25 le flacon. — En vente à la Pharmacie du Vallon, (H-7750-I)

L. NICOLET, Saint-Imier.

MALADIES de L'ESTOMAC Beaucoup de personnes souffrent de ce mal, mais la plupart d'entre elles l'ignorent, ne ressentant ni crampes d'estomac, ni autre forte douleur.

Ordinairement, on appelle mal d'estomac les indigestions et les catarrhes chroniques; la plupart des gens en sont atteints. Les symptômes sont les suivants: après les repas, formation anormale de gaz dans l'estomac et le bas-ventre, lourdeur sur l'estomac, mal à la tête au-dessus des yeux, vertiges. Certains malades croient à une congestion, ils sont de mauvaise humeur, se fâchent aisément et sont agités, jusqu'à ce qu'ils aient des battements de cœur. Dans la règle, peu d'appétit; parfois on croit avoir un appétit extraordinaire, et, lorsqu'on a touché à un mets, il en résulte un dégoût de toute nourriture. D'autres malades ont faim, mangent toutes les deux heures et pourtant leurs forces décroissent. Des vomissements peuvent également se produire. Voici la caractéristique de la maladie: des selles irrégulières, des aigreurs, parfois des douleurs dans le dos et dans le ventre. Beaucoup de personnes croient par erreur qu'elles sont malades des poumons, mais ce n'est que la présence de gaz dans l'estomac qui gêne la respiration et qui produit l'anémie et les nombreuses congestions qui amènent souvent une mort prématurée. Tous ces malades ont le teint jaune. — Le malade qui me décrira exactement son mal et qui suivra strictement mon ordonnance recouvrera la santé. Je puis lui garantir la guérison.

Prix de la boîte 4 fr. pour la Suisse; 4 fr. 60 pour l'étranger, payable à l'avance soit par mandat postal ou en timbres-poste.

D. SCHUEPP,

Spécialiste pour maux d'estomac et anémie,

(H-6354-I) HEIDEN (ct. d'Appenzell).



H-4583-I



La fatigue des yeux et la faiblesse des paupières sont guéries par l'eau Didier. — Le paiement du 1^{er} envoi d'eau est facultatif; on compte sur la reconnaissance du malade après l'usage de l'eau Didier pour recevoir ce qu'il voudra bien envoyer selon ses ressources. Ecrire au dépôt de l'eau Didier, case postale 888, Porrentruy (Suisse). Joindre timbre p^r la rép. Réf. et certif. à disp. H-4885-I



Seabury & Johnson

Emplâtres

Benson's

sont le remède le plus efficace
contre

Rhumatismes, douleur sciatique et lombaire, douleurs dorsales, de poitrine, toux et toutes sortes de refroidissements.

Evitez les contrefaçons inférieures!

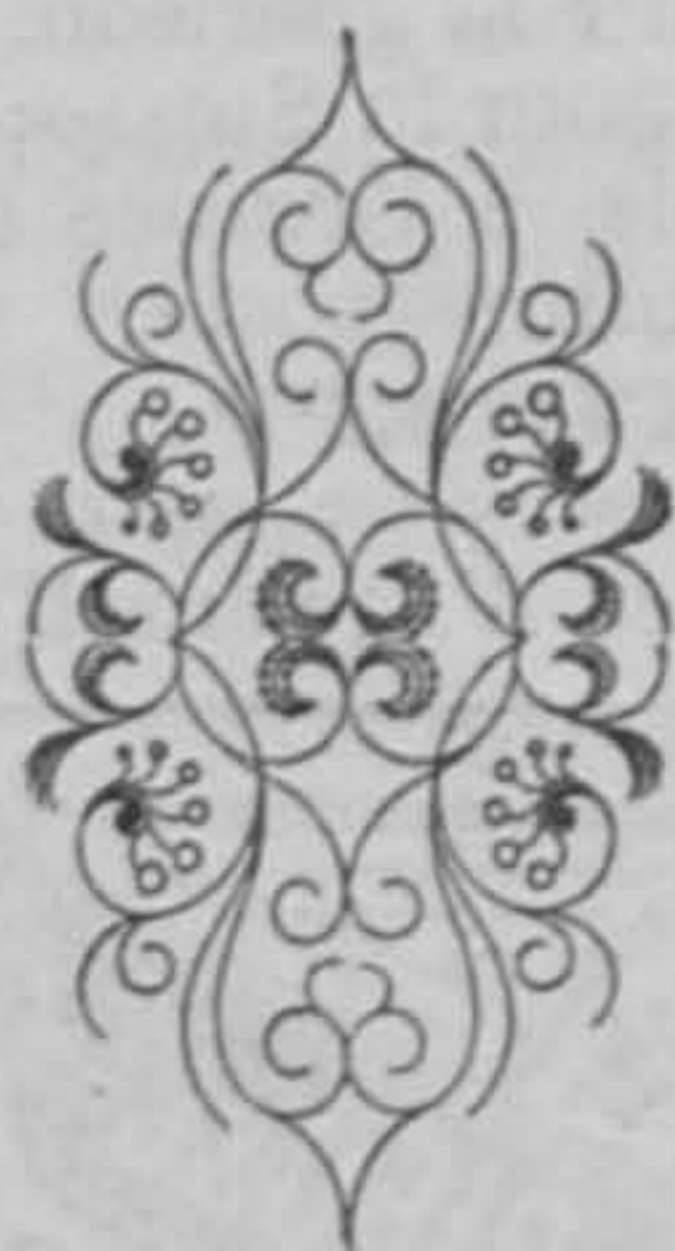
En vente dans toutes les principales pharmacies et en gros chez :

F. Uhlmann-Eyraud, Genève,
L. Bernoulli & Cie, Bâle,
E. Nadolny, Bâle,
Haaf & Cie, Berne,
Schubiger & Cie, Lucerne,
Hein. Jucker, Zürich,
A.-G. Visino, Romanshorn,
Pharmacie Hausmann, Saint-Gall.

Recommandés par plus de 5000 médecins

Ces emplâtres font disparaître la souffrance en quelques heures, d'une façon sûre, là où d'autres emplâtres poreux, des liniments ou d'autres préparations devraient être employés pendant des jours et des semaines pour ne procurer encore au malade qu'un allègement de souffrance.

Composition de l'emplâtre : Olibanum 80, Pitch Burgundi 10, Cire 1½, India Rubber 15, Extrait Witch Hasel 1½, Active Princip. of Capsic 20, Scopol carnioi 5. (H-1897-1)
Se méfier des contrefaçons de qualité inférieure.



MAGASINS DE L'ANCRE, LA CHAUX-DE-FONDS

Principes de la Maison : Ne tenir que des articles avantageux et vendre tout à très petit bénéfice.

Maison de premier ordre pour la bonne qualité de ses marchandises.

Spécialité de Tissus en coton
couleur et blanc
pour vêtements et trousseaux.

Spécialité de nouveautés en Lainages
derniers genres parus en bonne
qualité pour robes, costumes.

Spécialité de Confections pour dames
et vêtements pour messieurs, élé-
gants et de bonne qualité. H-8551-I

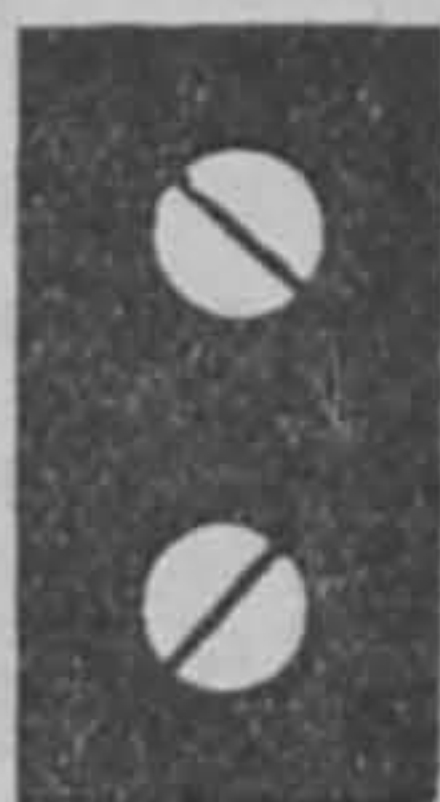
Dépôt spécial de véritables linoleums anglais, toutes largeurs aux plus bas prix.

Secours contre mélancolie et insomnie

Authotz, Tyrol, juin 1901.

Je constate que, surtout ceux qui sont mélancoliques et privés de sommeil, trouvent un véritable salut en faisant usage du « Père Kœnig's Tonique nerveux ». Récemment M^{me} P. en prit aussi contre des crampes, qui duraient parfois tout un quart d'heure, causant des insomnies et maux de tête; mais après l'usage de 4 bouteilles, il ne se produisit plus qu'un seul cas, même bénin.

A. Engel, pasteur.



Voie de Dieu

Alstätten, Saint-Gall, Suisse,
21 juillet 1900.

Certainement grâce à Dieu, j'ai reçu le conseil de faire usage du « Père Kœnig's Tonique nerveux », pour combattre victorieusement les violents maux de tête dont j'étais constamment affligée. Dès l'âge de 15 ans, je fus très souvent sujette à des attaques épileptiques, dont je n'osais espérer me débarrasser. J'essayai de prendre 2 bouteilles de cet excellent remède et depuis environ un an et demi je suis non seulement entièrement délivrée des maux de tête, mais aussi n'ai plus jamais souffert de l'Epilepsie, malgré un travail assidu.

Fanny Buscher.

ALITÉE PENDANT 18 MOIS

Saint-Péter, Tyrol, 16 septembre 1900.

A l'âge de 25 ans, eu suite de surmenage et dépits, je fus sujette à de terribles maux de tête. Je souffris durant trois ans, consultais plusieurs médecins, mais en vain, les maux s'accrochèrent toujours davantage. Je ressentais un frisson sous la peau, de fortes douleurs à la figure, surtout aux tempes, j'avais des crampes de poitrine, maux de cœur, vomissements, yeux vitreux et cernés, étouffements, contraction des canaux digestifs, convulsions des membres et de telles faiblesses qu'il m'était matériellement impossible de remuer ma main. Mon état était si triste, que pendant près de 18 mois, je ne pus quitter une seule fois mon lit, j'étais dans l'impossibilité de travailler, désespérée, je me crus perdue. Après avoir employé 4 bouteilles du « Père Kœnig's Tonique nerveux », je pus reprendre mes occupations et ne puis assez faire de louanges sur ce secours miraculeux.

Catherine Auer.

VIOLENTES CONVULSIONS

Zurich, mars 1901.

J'ai le plaisir de vous faire part des excellents effets que le « Père Kœnig's Tonique nerveux » a produit sur ma fille; elle souffrait de si violentes convulsions, qu'elle ne pouvait ni s'habiller, ni manger seule, on était obligé de la nourrir comme un petit enfant. Elle souffrait ainsi depuis 12 ans, mais déjà après qu'elle eut pris la première bouteille du « Père Kœnig's Tonique nerveux », son état s'améliora et maintenant, après les 3 bouteilles, elle se sent mieux que jamais, elle demande du travail et cherche à gagner quelque chose. Chorgasse 7.

Mme Herzog.

GRATIS. Un livre très sérieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande, aux pauvres surtout: (H. 4492. I)

KÖENIG MEDECINE C^o., FRANCFURT s/MAIN

Dans les pharmacies, Fr. 5.— la bouteille. — EN SUISSE par W. VOLZ, pharmacien, BERNE

Teinturerie & lavage chimique

Ph. WILDBERGER

14, Rue de la Côte — LE LOCLE — Rue de la Côte, 14

Installation spéciale pour teinture et nettoyage à sec de vêtements de dames et de messieurs. — Service prompt et soigné. (H-7326-I)

CONTRE L'ANÉMIE, FAIBLESSE ET MANQUE D'APPÉTIT

essayez le véritable

Cognac Ferrugineux Golliez

(Marque des « 2 palmiers »)

(H-5506-I)

30 ans de succès. — 10 diplômes et 22 médailles

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES, EN FLACONS DE 2 FR. 50 ET 5 FR.



COQUELUCHE

« SIROP ANTICOQUELUCHE BARBEZAT »

aux sucs composés d'airelle et de sorbier

Jusqu'à présent il n'existait aucun remède **spécifique** d'un effet certain contre la coqueluche. Tous les remèdes employés ne réussissaient que dans certains cas, tandis qu'ils échouaient complètement dans d'autres. Le **sirop anticoqueluche Barbezat** comble cette lacune; ce sirop réussit **toujours**: Après quelques cuillérées, les accès diminuent d'intensité et deviennent de moins en moins fréquents pour disparaître complètement au bout de dix à quinze jours de traitement. Ce médicament est d'autant plus précieux qu'il peut être employé **sans aucun danger** vu qu'il ne renferme **aucun anesthésique** ni **aucun calmant** d'aucune sorte, chacune de ces parties constitutives peut être considérée comme aliment; or, le médicament-aliment constitue le **remède idéal** pour l'enfance. Les parents pourront donc donner ce sirop à leurs enfants sans aucune crainte, ni arrière-pensée.

C'est par un **procédé spécial** que nous obtenons, à l'état concentré, les principes actifs de l'airelle et du sorbier; aussi toute imitation serait inefficace et devra être rigoureusement refusée.

Le prix du flacon de 1/2 litre est de 3 fr. 50.

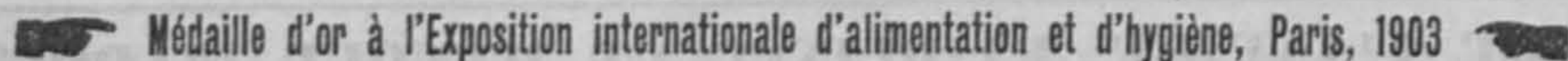
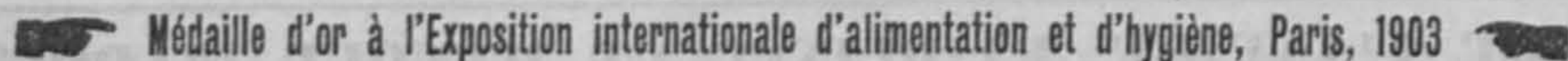
La pharmacie Barbezat à Payerne expédie franco de port et d'emballage dans toute la Suisse. Dans la plupart des cas, un seul flacon suffit pour amener la guérison complète. (H-5432-I)

RHUMATISME

Des milliers de rhumatisants, qui avaient essayé en vain et cela souvent pendant des années tous les remèdes en usage, ont été guéris en quelques jours par

 **L'ANTALGINE** 

Ce médicament guérit toutes les formes du rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérées, entre autres: le **rhumatisme articulaire, musculaire et viscéral, la goutte, la sciatique, de même que les migraines et névralgies d'origine rhumatismale.**

 **Médaille d'or à l'Exposition internationale d'alimentation et d'hygiène, Paris, 1903** 

C'est un médicament reconnu hors ligne.

Une brochure renfermant des explications sur l'Antalgine et des attestations de personnes guéries, est envoyée **gratuitement** à toute personne qui en fait la demande. L'expédition de l'Antalgine se fait contre remboursement, franco de port et d'emballage. Prix du flacon de 120 pilules: **6 francs.**

Les demandes venant de l'étranger doivent être accompagnées d'un mandat postal de 6 francs.

Fabricant: **C. BARBEZAT**, pharmacie et laboratoire de produits chimiques, à Payerne (Vaud). (H-5432-I)

GUÉRISONS

Manque de barbe. Joseph Ebert, tailleur, r. du Marché, 13, Genève.

Ulcères et catarrhe des intestins, faiblesse nerveuse. Mme Emmenegger, Eich, cant. Lucerne.

Gale. Mlle Catherine Herzog, Hornussen, cant. Argovie.

Goutte, cors aux pieds. Alb. Schenker, forgeron, Neuweg 3, Lucerne.

Maladie de la matrice. Mme Catherine Camenzind, Strick, Gersau, cant. Schwytz.

Eruption au visage, tannes, transpiration des mains. Ferd. Morger, charron, Wagen près Jona, Rapperswyl, cant. Saint-Gall.

Hydropisie abdominale, surdité, bourdonnements d'oreilles. Vve Schütz, Ober-Sommeri près Amrisweil.

Transpiration exagérée, transpiration nocturne. B. Albisser, ancien syndic, Buron, cant. Lucerne.

Inflammation des rognons, pisse-sang, albuminurie. Gustave Lokert, Victoriastrasse 30, Eberswalde.

Fièvre urticaire. Robert Kall, serrurier de fabrique, Milkau près Neustädtel, distr. Liegnitz.

Hernie inguinale. Joseph Daiters, Wilmsberg 82^a, Borg-horst (Westphalie).

Tuberculose des poumons, expectoration sanguinolente, anémie. Guillaume Buchs, menuisier et constructeur de moulins, Lindigshof près Marksuhl, distr. Eisenach.

Maladie du foie, jaunisse, hémorroïdes. Pierre Bender, tailleur, Reihen, distr. Sinsheim (Bade).

Diabète, ischias, sciaticque. Antoine Wolf, commerçant, Sommerstrasse 31/0, Munich.

Inflammation des rognons, hydropisie, maladie des rognons. Fils de Charles Schmidt, fermier de moulin, Kie-kow près Cross-Tychow près Köslin (Poméranie).

Varices. Mme H. Speier, Züschen, distr. de l'Eder, com. Wildungen (Walungen).

Catarrhe intestinal, rachitisme. Fils de Paul Ochs, maître ramoneur, Grosse Strasse 39, Mittenwalde (Marche).

Dilatation et catarrhe des poumons, asthme. Jean Siegenthaler, auf Egg, près Strengelbach, cant. Argovie.

Catarrhe du pharynx et du larynx, obésité. L'épouse de Jakob Spalinger, untere Mühle, Marthalen, cant. Zurich.

Gonflement des glandes. Jos. Lehmann, mécanicien, Goldgasse 90, in der Au, Freiburg.

Catarrhe du pharynx, du larynx et du nez. Fils de Anton Frank-Hünenberger, Roffna, cant. Grisons.

Catarrhe des poumons, maladie et faiblesse des nerfs, anémie, transpiration nocturne, maux de tête, éruption. Mme E. Müller-Bühlmann, Oberkirch (Lucerne).

Hémorroïdes, catarrhe des intestins. Raphaël Imoberdorf, Geschinen près Goms (Valais).

Catarrhe d'estomac, hémorroïdes. B. Bullo, magasin de chaussures, Vallorbe.

Rougeur du nez. Louis Wagnière, chez M. Jean Wagnière, Orzens s. Yverdon.

Catarrhe des poumons, hémorroïdes. Fillette: Gonflement des glandes, teigne. Mme François Ruchet, laitier, Ches-sel s. Villeneuve (Vaud).

Lumbago. Alois Villiger, Kreuzaker, Oberbünenberg, ct. Zoug.

Catarrhe d'estomac et des intestins, maladie des nerfs. Mme Fanny Guex, Moulin de Naz, s. Echallens, ct. Vaud.

Catarrhe d'estomac, des intestins et des poumons, anémie, rhumatisme musculaire. Mme Aloise Baumgartner, Säger-gässlein 3, Bâle.

Surdité aux deux oreilles. Joh.-Joseph Kalbermatien, Viège, Valais.

Chute des cheveux, éruptions au visage, boutons, tannes. Mlle Pauline Rickli, Affoltern a. Albis.

Rhumatisme articulaire. Mme Madeleine Favre, de Joseph, Chandolin s. Saint-Luc, Anniviers, Valais.

Inflammation et faiblesse des yeux. André Broillet, Champ-des-Cibles 39, Fribourg.

Epilepsie. Guillaume Grieder, Hofacker, Zeglingen (Bâle-Campagne).

Crampes et catarrhe d'estomac. Mme veuve Ag. Wiederkehr, Meggenhaus, Mörschwil, cant. Saint-Gall.

Ischias, sciaticque, catarrhe des bronches, inflammation des oreilles, catarrhe nasal. Grand-père de Jakob Reif, Högger, Mettmenstetten, cant. Zurich.

Ulcères variqueuses, dartres. François-Jos. Voser, im Hasel, Baden, Argovie.

Goître, gonflement du cou, maladie de cœur, catarrhe du pharynx. Hermann Grütter, brod., Baltersweil, Thurgovie.

Rhumatisme articulaire et musculaire, chute des cheveux. Mme Schmidli, Oberdorf, Menziken (Argovie).

Maladie des rognons, rhumatisme musculaire. Johannes Anderegg, Vaticano, Rome (Italie).

Asthme de foin, catarrhe nasal, Enchifrèment. Mlle Lina Suter, Schlipf, Wald (Zurich).

Maladie de la matrice, catarrhe nasal et pharyngien, faiblesse des nerfs, bourdonnements d'oreilles, anémie, dérangement des fonctions digestives. Mme Alban Fritsch, peintre, Rittersgrün N° 37 s. Schwarzenberg, Saxe.

Coxalgie, inflammation à la jointure de la hanche. Guillaume Jäger, employé, Altstadt, Warburg, Westphalie.

Goître, lombrics, inflammation de l'articulation du genou, catarrhe du nez, du pharynx et du larynx, engelures, sciaticque, anémie. Frs.-Jos. Ackermann, chez M. A. Roos, sellerie, Rössligarten, Wolhusen, cant. Lucerne.

Inflammation de la vessie, goître, cors aux pieds. Pierre-A. Ladner, Realta, près Cazis (Grisons).

Tuberculose des poumons, catarrhe du pharynx. J. Brunner, mécanicien, Grandchamp, Veytaux-Chillon (Vaud).

Inflammation des amygdales, catarrhe du larynx. J.-A. Klingler, agriculteur, Häuslen s. Flawyl, cant. Saint-Gall.

Furoncles douloureux, abcès. A. Heussi, Langacker, Männedorf (Zurich).

Carie des os. Frédéric Schönnop, Drachhausen, district Gottbus.

Ivrognerie. Herm. Schönfeld, propriétaire, Gammel, distr. Oëls, Silésie.

Ulcères variqueuses, écoulement salin, plaies ouvertes, rhumatisme articulaire, pustules. Mme Bernardine Blocherer, Ruhstetten, poste Klosterwald (Hohenzollern).

Catarrhe de la vessie, inflammation des rognons hydro-pisie. Antoine Fournier, Verrey-Nendaz s. Veysonnaz (Valais).

Coqueluche. Deux enfants de Oscar Mojon fils, rue des En-vers 1, Locle.

Danse de St.-Guy. Jean-Barth. Fournier, de Sébastien, Sa-clens s. Nendaz (Valais).

Migraine, maux de tête, anémie. Louis Gilliéron, employé C. F. F., Bellevue s. Genève.

Taches de rousseur. Louis Mottaz, chez M. Sutter, forge-ron, Zeglingen, Bâle-Campagne.

Pustules, boutons et tannes au visage. Jos. Karlen, hor-logger, Unterbâch (Valais).

Dartres humides et démangeantes, plaies, gonflement des glandes. Fils de Joh. Baumann-Meier, Ochsen, Stein, cant. Appenzell.

Rhumatisme articulaire, catarrhe d'estomac, oppression, maux de tête. Mme Marie Schwander-Bischof, Rothen, Emmenbrücke, cant. Lucerne.

Incontinence d'urine. Fille de Paul Guillard-Dubois, Bex.

Catarrhe de la vessie, anémie. Vincent Kaufmann, cordon-nier, Winikon, cant. Lucerne.

Ver solitaire avec la tête. Mme Joséphine Martinet, Riddes, cant. Valais.

Taches de rousseur, tannes au visage. Mlle El. Scherer, Kleinwangen, cant. Lucerne.

Catarrhe du pharynx, du larynx et du nez, surdité, otite, catarrhe de l'intérieur des oreilles, anémie. Henri Bär, employé de chemins de fer, Holdergasse 5, Winterthour.

Rhumatisme articulaire chronique, arthrite. L'épouse de Michel Amherd, Glis s. Brigue, cant. Valais.

Catarrhe chronique des poumons. Charles Schmidig, auf dem Bodeli, Muottatal, cant. Schwytz.

Catarrhe de l'estomac, maladie des poumons et du cœur, crampe, bourdonnements d'oreilles. Pierre Michlig, Gamsen s. Brigue, Valais.

Adresse: POLICLINIQUE PRIVÉE DE GLARIS, Kirchstr., 405, GLARIS (Suisse).

FABRICATION DE CASQUETTES en tous genres

ACHAT DE SAUVAGINES telles
que : Peaux de renards,
fouines, martres, etc., payées
aux prix les plus élevés.



CCSPICHT

AU GRAND MAGASIN
DE
FOURRURES

A. Schmid-Liniger
12, Rue de l'Hôpital, 12

Chapellerie Moderne
Provenance des meilleures fabriques
Articles militaires

CONSERVATION DE FOURRURES PENDANT L'ÉTÉ

GRAND ASSORTIMENT DE
PELLETERIE ET FOURRURES

EN TOUS GENRES

Fabrication, Transformation et Réparation
Travail soigné et consciencieux Prix modérés
Maison fondée en 1870

EXPOSITION DE GENÈVE
Médaille d'argent
LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Chez tous les Papetiers



Encres à copier — De Chancellerie
Encre anglaise bleu-noir
COLLE FORTE LIQUIDE. LESSIVE RICHARD

Au magasin d'art moderne
HERMANN PFAFF & Cie
7, Place Purry, 7 — NEUCHÂTEL

NOUVEAUTÉS
EN
Bijouterie
ET EN
PENDULERIE
ORFÈVREURIE ARGENT
Orfèvrerie
artistique
en métal blanc
argenté

TRÈS GRAND CHOIX
de
MONTRES
SPÉCIALITÉ
de
MONTRES SOIGNÉES



+ Ameublements + Literie +

C. STRÆLE, Tapissier

Rue de l'Orangerie, 4

NEUCHÂTEL

Meubles en tous genres. Ameublements complets. Réparation de meubles. Literie. Stores. Etoffe pour meubles. Rideaux et tentures. Fournitures de rideaux. Passementerie.

POUTRELLES

Fer TUYAUX Tôles

MÉTAUX, HOUILLES

CHEZ

V. Reutter Fils

NEUCHÂTEL

RUE DU BASSIN, 7, 14, 16

DYNAMITE

Fabrique d'appareils électriques

PEYER, FAVARGER & C^{ie}

NEUCHÂTEL, SUISSE

MÉDAILLE D'OR

à l'Exposition universelle de Paris 1889

2 MÉDAILLES D'OR ET 2 MÉDAILLES D'ARGENT

à l'Exposition nationale de Genève, en 1896

Paris 1900 GRAND PRIX

Installations complètes de sonneries électriques pour appartements.

Appareils de sûreté contre l'effraction.

Appareils téléphoniques.

Horloges électriques.

Paratonnerres. Batteries électriques, etc.

Lustres, Appliques et Supports de lampes électriques, de toutes formes, dimensions et richesse.

MAGASIN SAVOIE-PETITPIERRE

NEUCHÂTEL



(Maison fondée en 1819)

Marchandises soignées

ENVOIS FRANCO

Prix très modérés

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

A LA MÉNAGÈRE

Alfred Krebs

2, PLACE PURRY, 2

NEUCHÂTEL

Spécialités :

Brosserie. — Vannerie. — Boissellerie. —
Nattes coco. — Linoleum. — Eponges. —
Pinceaux. — Plumeaux. — Décrottoires. — En-
caustique. — Paille de fer.

ARTICLES DE MÉNAGE

ACHETEZ

VOS

Services de table, Couteaux de poche,
Ciseaux, Rasoirs, etc.

A LA

Coutellerie Jacot

H. LUTHI, Successeur

Neuchâtel — Rue du Temple-Neuf, 15

ET VOUS SEREZ BIEN SERVIS

Marchandises garanties

Exposition de Genève: Médaille d'argent

Halle aux Chaussures

NEUCHÂTEL

Grand choix dans tous les genres de chaussures, depuis l'article ordinaire au plus soigné, pour dames, messieurs et enfants. — Chaussures pour lawn-tennis, foot-ball et cyclistes. — Prix sans concurrence.

Réparations promptes et soignées. — 5% d'escompte au comptant.

Se recommande,

Téléphone 635

Th. Fauconnet-Nicoud.



ANTIQUITÉS



Achat et vente, chez Ferd. BECK

BAZAR DE JÉRUSALEM, NEUCHÂTEL

de vieilles médailles et monnaies, écrits, vieux almanachs et gravures neuchâteloises, porcelaines, argenterie, étains, armes, etc., objets lacustres en pierre, bronze et fer, etc., etc.

A la même adresse, vente et réparation de billes de billard.

TUILERIE & BRIQUETERIE
NEUCHÂTEL



MÉDAILLE D'ARGENT CONCOURS AGRICOLE CHAUX-DE-FONDS 1879
DIPLOME EXPOSITION NATIONALE ZÜRICH 1883

PRIX COURANT A DISPOSITION

S'adresser à la SOCIÉTÉ TECHNIQUE, à NEUCHÂTEL

COMMERCE DE VINS

Gros et détail



Vins blancs & rouges Neuchâtel

VINS ÉTRANGERS

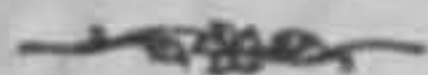
en Fûts et en Bouteilles

LIQUEURS

CÉLESTIN BÉGUIN

Neuchâtel

CAVES DU NEUBOURG



TÉLÉPHONE N° 393

Adresse télégraphique: BÉGUINVIN.



AU TIGRE ROYAL

NEUCHÂTEL

6, Rue de l'Hôpital, 6

CHAPELLERIE MODERNE

Provenance des meilleures fabriques - Prix très bas

FABRICATION

Transformation et Réparation de tout article de

FOURRURES

Se recommande, **H. MORITZ-PIGUET, pelletier**

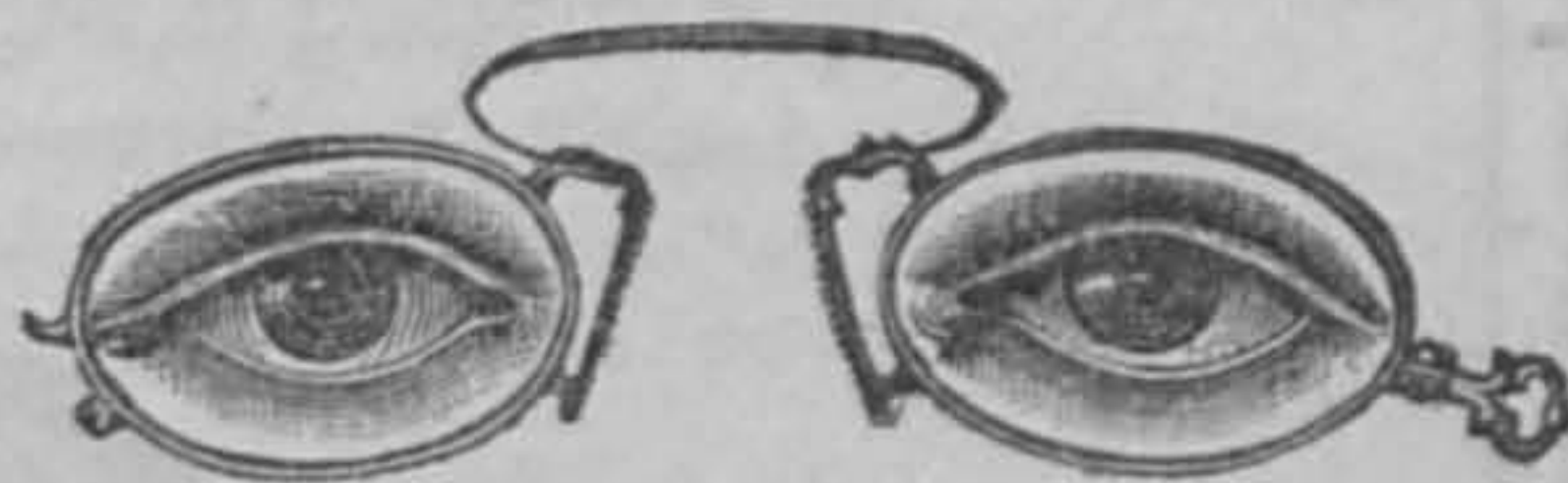
Achat de SAUVAGINES

telles que: Peaux de renards, fouines, martres, etc., payées aux prix les plus élevés.

OFFICE D'OPTIQUE

PERRET-PÉTER

9, Epancheurs, 9, Neuchâtel



Lunettes et Pince-nez or (depuis 16 fr.), doublé or, argent, nickel, acier, etc., de toutes formes et grandeurs. — **Pince-nez « Simplex »** à la fois le plus stable et le plus élégant. — **Verres**, qualité ordinaire, crown et cristal de roche, sphériques et combinés pour toutes les vues. — Verres à **double foyer**, d'une seule pièce, pour la distance et le travail.

Conserves pour yeux faibles ou fatigués.

Exécution rapide et au plus juste prix de toute ordonnance d'oculiste.

Yeux artificiels

Jumelles. - Loupes. - Baromètres. Thermomètres, etc.

Service consciencieux.

Atelier de réparations.

ATTENTION

Le Petit Bazar

1, Place du Marché, 1

NEUCHÂTEL

a toujours en magasin un grand assortiment de Mercerie, Bonneterie, Quincaillerie, Jouets, Articles utiles et de luxe en tous genres.

GRAND CHOIX DE CRAVATES

pour dames et messieurs

RUBANS — COLS — MANCHETTES

Prix très modérés

Se recommande,

P. WALLNER-GRÆF



CHAMPAGNE SUISSE

BOUVIER Frères

NEUCHATEL

SUCCURSALE A LÖRRACH (BADEN)

Hors concours (membre du Jury)

EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1900

MAISON A LONDRES, 38 Queenstreet, Cannonstreet City

Maison récompensée par des premiers prix à plusieurs expositions cantonales et fédérales

GROS Commerce de Graines et de Semences en tous genres DÉTAIL

Spécialité de graminées p^r prairies et gazons

Graines potagères, fourragères, forestières et graines de fleurs

Oignons à fleurs de Hollande. — Plants d'asperges. — Mastic à greffer. — Raffia pour attacher les plantes et la vigne. — Engrais chimique pour fleurs, et toutes les graines pour nourrir les oiseaux, ainsi que tous les articles se rattachant à l'agriculture et à l'horticulture, etc. etc.

FERDINAND HOCH, Neuchâtel

8, Place du Marché, 8

N.-B. Catalogues et prix courants gratuits et franco sur demande
MAISON FONDÉE EN 1870

Machines et Instruments d'Agriculture
à l'Agence agricole neuchâteloise

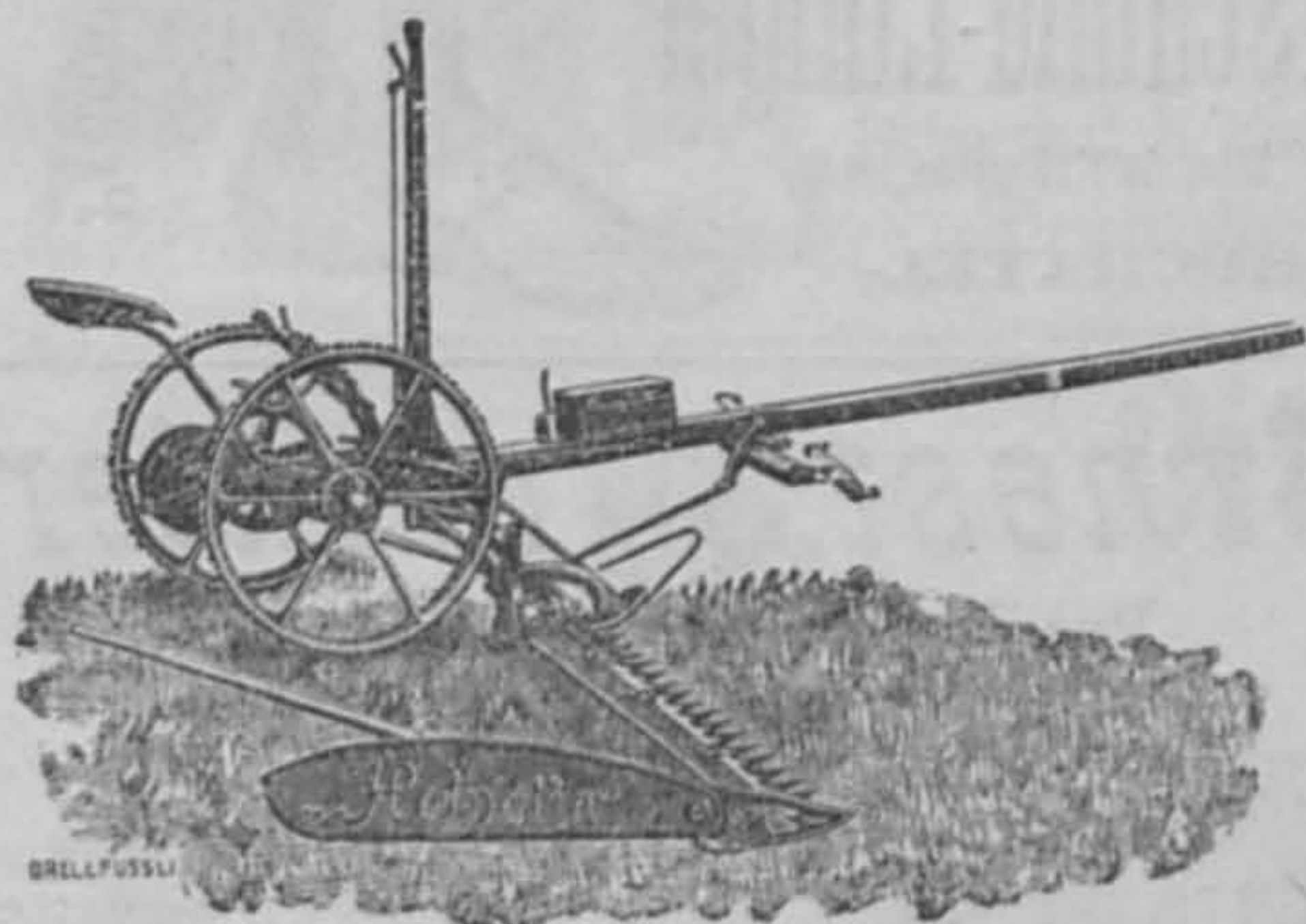
SCHURCH & BOHNENBLUST, Neuchâtel

Successesseurs de J.-R. GARRAUX

Faucheuse « Helvétia » Æbi

Prix de 1^{re} classe en 1897

à Corcelles sur Payerne, Berthoud et Cernier



CHARRUES BRABANT OTT

Battoirs et Manèges

HACHE-PAILLE

Herses, Semoirs, Faneuses, Rateaux à cheval,
Pompes à purin divers systèmes

REPRÉSENTANTS POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL

des Fabriques de Machines RAUSCHENBACH, à Schaffhouse,
OTT, à Worb, et J.-U. ÆBI, à Berthoud.

Maison fondée en 1879

CHAUSSURES

C. BERNARD, ↔ RUE DU BASSIN ↔
Près du passage du Tram

Toujours un grand assortiment en magasin dans les meilleurs genres et formes, pour hommes, dames, fillettes et enfants.

Spécialité de genres élégants et solides des maisons BALLY; STRUB, GLUTZ & C^{ie}, cousus à la main et système « Welt ».

CAOUTCHOUCS ANGLAIS ET RUSSES

Escompte 5%. — Réparations promptes et bien faites.

Se recommande,

C. BERNARD.

SPICHIGER & C^{ie}

Rue de l'Hôpital et rue du Seyon, 5

NEUCHÂTEL

DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS

Vêtements sur mesure pour hommes et enfants

TAPIS EN TOUS GENRES

Salon et magasin spécial de coiffure pour Dames

M^{mes} HEDIGER & BERTRAM

Place du Port, NEUCHÂTEL

Spécialité et grand choix dans les articles suivants : parfumerie et savonnerie fine ; peignes en écaille, ivoire, buffle, etc. Brosses à cheveux, à dents, à ongles, à peignes et à habits.

Glaces de toilette. — Eponges fines et ordinaires. — Gants anglais pour toilette. — Parures en tous genres. — Vente de lampes et fers à friser.

PRIX MODÉRÉS

Tous les ouvrages en cheveux sont exécutés avec le plus grand soin.

Grande Brasserie

NEUCHÂTEL

Installations nouvelles — Derniers perfectionnements

MACHINES A GLACE

Bière brune, façon MUNICH

» blonde, » PILSEN

en fûts, bouteilles et demi-bouteilles

Bière PASTEURISÉE en bouteilles

» FERRUGINEUSE »

FRANCO A DOMICILE

DÉPÔTS:

Aug.-E. LAFFELY-MARGOT, Fleurier.

Louis SUNIER, Noiraigue.

G. LÉTOUBLON, Verrières.

Fritz KUNZ, Colombier.

Oscar PORRET-ROUGEMONT, Hôtel de la Poste, Saint-Aubin.

A. DEVAUD, St-Roch, 10, Lausanne.

Maurice VALLOTON, Terreaux, 28, Chaux-de-Fonds.

Ed. JEANNERET-LESNA, chemin des Sapins, 9, Locle.

BANDAGES

ET

Instruments de chirurgie

Articles en caoutchouc

Coussins — Bassins.

Baignoires.

Toile imperméable.

Tuyaux

de toutes dimensions.

Martingales

pour se tenir droit.

Ceintures.

Objets de pansements.

Irrigateurs.

Bas pour varices.

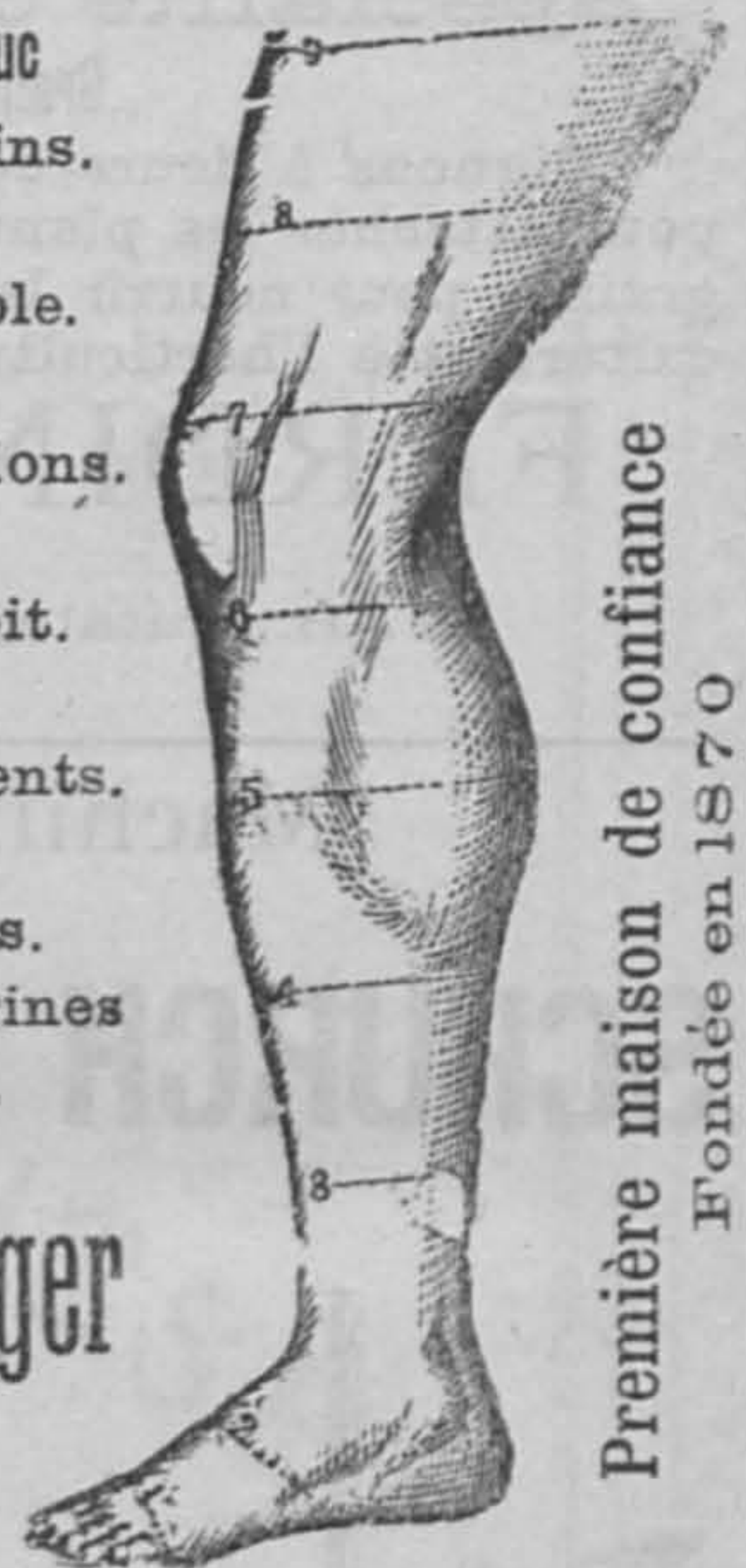
Manteaux et Pélerines

en caoutchouc.

A. Schmid-Liniger

Rue de l'Hôpital, 12

NEUCHÂTEL



Première maison de confiance
Fondée en 1870

Ernest Morthier

Rue de l'Hôpital, 15, Neuchâtel

ÉPICERIE FINE

CONSERVES

FRUITS DU MIDI — VINS FINS — LIQUEURS

BISCUITS ANGLAIS

SPÉCIALITÉ DE BISCOMES AUX AMANDES

VERRES A VITRES — BOUTEILLES

Dépôt du *Carbolinum Avenarius*, produit préservant le bois contre la décomposition et la moisissure.

Croix-du-Marché - Rue Fleury, 3

PHARMACIE BAULER

Eaux minérales naturelles

Suisses et Étrangères

VINS DE QUINQUINA

aux vins de Malaga, de Carthagène et de Tokay

TÉLÉPHONE



TÉLÉPHONE

Plumes et Duvets

POUR LITS



Directement
du producteur
au consommateur.



Nettoyage minutieux au moyen d'appareils perfectionnés marchant au moteur. Plumes nettoyées, prix demi-kilo à 60-90 cent. Toutes les autres qualités nettoyées à la vapeur, médicalement recommandée, à 1 fr. 10, 1.50; pour fins duvets, 2 fr., 2.50, 3.20, 4; édredon prima à 3 fr. 10, 4.75, 5.20, jusqu'à 10 fr. — Crin animal, crin d'Afrique, varech, en un mot tous articles de literie. — Trousseaux complets. Echantillons et prix courant gratis.

L. MEYER, Reiden

Toujours grand assortiment de meubles. Fabrication particulière. — Catalogue, prix courant gratis et franco. H-0000-I



Catalogue illustré gratis

Wilhelm PAULUS

Markneukirchen en S.
n° 369

Instrument de musique

en tous genres très bon
marché. (H-4579-I)

Fleur d'avoine Knorr

donne (alliée au lait) un breuvage semblable au lait maternel et qui lui est presque équivalent comme propriétés nutritives.

**Flocons d'avoine et gruau d'avoine
Knorr**

pour soupes savoureuses et nourrissantes.

Farines Knorr pour soupes

crème de blé vert, crème de riz, d'orge, etc., sont très digestibles, de goût fin et d'une préparation rapide.

Véritable tapioca Knorr

très digestible.

**Potage aux pois
Knorr**

en rouleaux, donne en quelq. minutes la plus fine soupe aux pois.

**Potages
en tablettes
de Knorr**

fournissent en très peu de temps les plus délicieux potages par la simple cuisson avec de l'eau. H-2353-I



Citronnelle SUISSE

de la

*Fabrique suisse de
boissons hygiéniques*

à NEUCHÂTEL



Marque

déposée

**ANTIRHUMATISMAL — ANTITYPHIQUE
ANTISCORBUTIQUE — ANTISEPTIQUE**

Réclamez partout la

CITRONNELLE SUISSE

Ce produit, exempt d'alcool, est le seul dans son genre qui soit analysé **bactériologiquement**. (Demandez les résultats de ces analyses dans tous les magasins.)

Se boit **aussi bien en hiver** qu'en été. Avec de l'**eau chaude**, cette boisson est excellente contre les rhumes, catarrhes, affections de la gorge, facilite beaucoup l'expectoration.

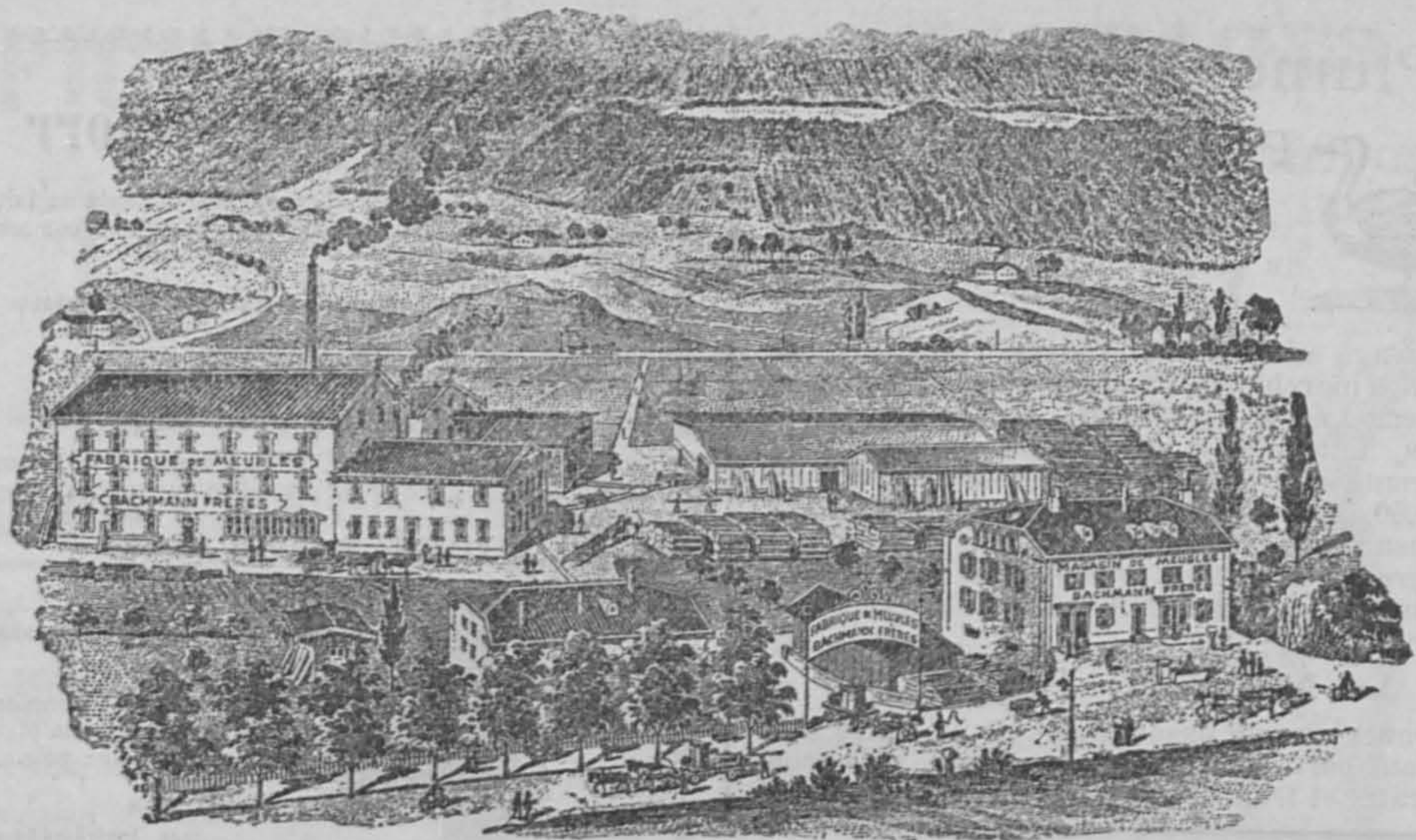
Contenance d'un litre : 25 rations environ

Recommandable spécialement

pour les ENFANTS

Se trouve dans tous les magasins d'épicerie, de confiserie, de droguerie et de comestibles
Téléphone N° 69 et dans les hôtels et restaurants.

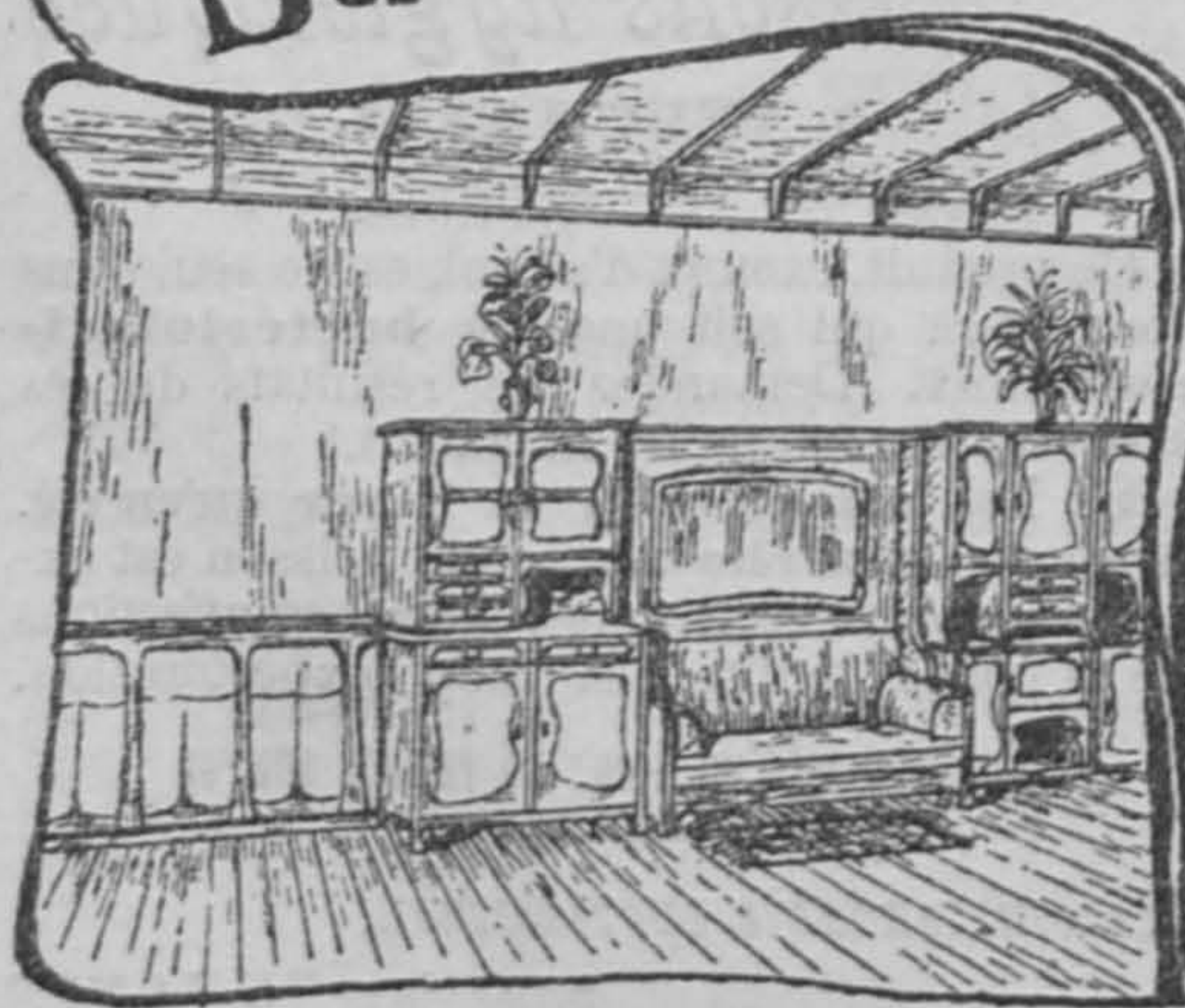
Téléphone N° 69



(H-1986-I)

FABRIQUE DE MEUBLES

Bachmann Frères, Traders



FABRICATION SOIGNEE
DE MEUBLES DE TOUTS STYLES

ART MODERNE

ENVOI PRIX COURANTS
ET DEVIS SUR DEMANDE.

TELEPHONE .

Succursale à La Chaux-de-Fonds, rue du Casino « AU BON MOBILIER »

Société anonyme des Établissements

JULES PERRENOUD & C^{ie}

Cernier - **NEUCHÂTEL** - *Chaux-de-Fonds*

MEUBLES EN TOUS GENRES

Ateliers à Cernier, occupant plus de 100 ouvriers

Spécialité pour **HOTELS & PENSIONS**

Etoffes - Tapis - Draperies - Rideaux

Grands Magasins

SALLES de VENTE de NEUCHÂTEL

19-21

Faubourg du Lac

19-21

TÉLÉPHONE — **W. HUGUENIN, GÉRANT** — TÉLÉPHONE

TROUSSEAUX COMPLETS

EN VENTE

CHEZ

DELACHAUX & NIESTLÉ

4, rue de l'Hôpital, 4

NEUCHATEL

et chez tous les libraires

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

DELACHAUX & NIESTLÉ

4, rue de l'Hôpital, 4

NEUCHATEL

On trouve à la même
 librairie : Tous les livres
 et fournitures en usage
 dans les écoles de la
 ville et de la campa-
 gne. — Tous les ar-
 ticles de papeterie
 fine et ordinaire,
 buvards, porte-
 feuilles, carnets
 de poche, en-
 veloppes de
 lettres. —
 Albums de
 dessin et
 de tim-
 bres,
 etc.
 etc.,

A la même librairie :
 Nouveautés littéraires et
 abonnements aux publi-
 cations périodiques. Li-
 vres d'étrennes de tous
 prix. Albums et al-
 phabets illustrés, li-
 vres de gravures.
 Albums photo-
 graphiques et
 autres. Presse-
 lettres, porte-
 monnaie. —
 Boîtes de
 couleurs,
 Calen-
 driers,
 etc.,
 etc

